RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

toulouse métropole

2 DATES CLÉS

8 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION
- 9 Innovation et transformation publique
- 13 Partenariat et alliance des territoires
- 15 Proxima 2024

18 GRANDS PROJETS
- 19 Toulouse Centre
- 21 Plan climat air énergie territorial - Acte 2
- 25 Toulouse Aerospace
- 29 Grand Parc Garonne
- 32 Grand Parc Canal
- 33 Grand Matabiau Quais d'Oc
- 37 3e ligne de métro
- 40 Francazal – Le campus des mobilités innovantes et décarbonées
- 41 Grand projet Sud-ouest

42 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
- 43 International, Europe et contractualisation
- 51 Action économique
- 65 Emploi

74 AMÉNAGEMENT
- 75 Opérations d'aménagement et projets urbains
- 85 Habitat
- 89 Opérations foncières
- 95 Urbanisme
- 97 Construction des bâtiments publics
- 100 Patrimoine

104 SERVICES TECHNIQUES
- 105 Gestion des déchets et moyens techniques
- 110 Mobilité gestion réseaux
- 127 Environnement et énergie
- 141 Cycle de l'eau

154 INFRASTRUCTURES
- 155 Projets structurants
- 169 Politique de la voirie
- 180 Accompagnements de projets urbains
- 185 Éclairage public

186 SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

194 SERVICES FUNÉRAIRES

198 SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
- 199 Conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance (CMSPT)

200 SPORT ET BASES DE LOISIRS

204 CULTURE
- 205 Opéra national et orchestre national du Capitole
- 208 Lecture publique
- 218 Ma BM – bibliothèque métropolitaine numérique
- 220 Culture scientifique technique et industrielle
- 226 Projets et établissements culturels

232 PÔLES TERRITORIAUX
- 233 Cinq pôles territoriaux de proximité
- 235 Pôle territorial Toulouse centre
- 238 Pôle territorial Nord
- 242 Pôle territorial Est
- 247 Pôle territorial Sud
- 252 Pôle territorial Ouest

256 FINANCES
- 257 Compte administratif

P. Nin

En 2022 nous avons amorcé les deux plus importants projets de l'histoire de notre Métropole : la ligne C et la réorganisation de notre collectivité.

Des projets dont l'ampleur ne doit pas occulter l'importance de rester mobilisés pour préserver la qualité du service public rendu à nos concitoyens.

L'enjeu est de taille, quand dans le même temps, tirant les leçons des chaleurs de l'été 2022, il faut transformer la ville, la préparer au changement climatique et penser les solutions pour protéger les plus fragiles.

Pour toutes ces raisons, je tiens à remercier les agents qui ont fait du service public un engagement au quotidien.

Jean-Luc MOUDENC

Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

DATES CLÉS 2022

JANVIER

CONFÉRENCE CLIMAT

La Conférence sur le Climat rassemblait experts, urbanistes et élus. De nouvelles mesures pour renforcer et accélérer l'action de la Métropole pour le climat ont été annoncées.

› **Pour des déplacements moins polluants**

- Doublement du budget alloué à la prime vélo,
- Mise en place d'un plan d'action pour accompagner les entreprises dans leurs plans de déplacements, livraisons…

› **Pour une meilleure gestion de la consommation d'énergie**

- Doublement du nombre de conseillers en rénovation énergétique,
- Accompagnement technique pour la rénovation des bâtiments d'entreprises.

› **Toulouse Métropole poursuit son engagement**

- Installation systématique de panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments de la collectivité et poursuite de l'équipement en photovoltaïque des bâtiments existants,
- Renforcement du plan de rénovation énergétique du patrimoine et généralisation de la démarche de commande publique plus éco-responsable, pour limiter l'impact écologique.

› **Enfin, pour prolonger la mobilisation autour de l'environnement,** la conférence sur le climat se réunira désormais, une fois par an.

Par ailleurs, un dispositif de formation sur l'environnement sera mis en place pour impliquer agents et élus.

UN NOUVEAU SITE POUR L'EMPLOI

Toulouse Métropole vient de mettre en ligne un nouveau site pour aider à trouver un emploi au plus près de chez soi ou recruter un collaborateur sur l'agglomération toulousaine.

Emploi.toulouse-metropole.fr réunit, **gratuitement,** sur une plateforme unique, candidatures et offres d'emploi exclusivement locales.

Près de 6 000 offres d'emplois proposées dès la mise en ligne.

FÉVRIER

DEUX NOUVELLES PASSERELLES AU DESSUS DE LA GARONNE

Présentation des projets des deux passerelles qui relieront l'île du Ramier aux quartiers Empalot/Saint-Agne et Fer à Cheval/avenue de Muret. Dans le cadre du Grand Parc Garonne, le projet d'aménagement de l'île du Ramier prévoit la réalisation de ces grandes passerelles réservées aux piétons et aux vélos, permettant de connecter le futur poumon vert aux quartiers riverains ainsi qu'aux transports en commun et au réseau cyclable métropolitain.

PREMIER CONSEIL MÉTROPOLITAIN DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Il réunit toute la journée plus d'une centaine d'acteurs des secteurs agricole et alimentaire (producteurs, transformateurs, élus, responsables de restauration collective, associations…) pour mener une réflexion sur les interactions et solidarités possibles et permettre à chacun de bien manger et de profiter des produits locaux et de qualité de notre terroir.

Passerelle Empalot

ZFE-M PROGRESSIVE ET ACCOMPAGNÉE

Le gouvernement a publié le 2 février 2022 le décret permettant la mise en place d'une ZFE-m (Zone à Faibles Emissions-mobilité). Cet outil de lutte contre la pollution de l'air entre en vigueur le 1er mars et s'appliquera progressivement.

› Un outil d'amélioration de la qualité de l'air, résultat d'une large concertation

Outre la consultation réglementaire, une concertation volontaire d'une durée de près de 4 mois, a été menée dès 2019. Elle a permis de dessiner le périmètre de la ZFE-m et d'évaluer son impact sur la circulation et l'amélioration de la qualité de l'air, 80% des émissions de dioxyde d'azote provenant du trafic routier.

› Toulouse Métropole appelle les parlementaires à prévoir une dérogation pour certains véhicules Crit'air3

Les élus métropolitains ont adopté un vœu appelant les parlementaires à prévoir une dérogation aux ZFE pour les véhicules Crit'Air 3 détenus depuis longtemps et peu utilisés par leurs propriétaires.

DÉCOLLAGE IMMÉDIAT POUR LA LUNE

Dans le cadre du développement de la Cité de l'espace, Toulouse Métropole lance, avec le soutien de la Région Occitanie et du FEDER, la création d'un nouvel équipement unique en Europe qui ouvrira ses portes à l'été 2023. LuneXplorer permettra aux visiteurs de vivre l'expérience sensorielle d'un décollage et d'un voyage vers la lune et de comprendre les grandes étapes du retour prochain des humains sur la lune.

LE TGV SUR LES RAILS

Le protocole de financement pour la LGV Toulouse/Bordeaux / Paris en 3 heures environ a été signé. État, Europe et Collectivités locales ont trouvé un accord pour mettre en place ce service public indispensable pour la décarbonation des déplacements.

MARS

ADOPTION DE LA « SOCIÉTÉ DU GRAND PROJET DU SUD-OUEST (GPSO) »

Le Conseil des ministres a adopté l'ordonnance de création de la « Société GPSO » marquant ainsi une étape majeure vers la réalisation de la ligne à grande vitesse Toulouse-Bordeaux notamment.

RÉCUPÉRATION DE CHALEUR POUR RANGUEIL

Adoption d'une convention avec l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées pour réutiliser la chaleur de l'incinérateur du Mirail afin d'alimenter le Complexe scientifique de Rangueil chauffé par biomasse.

Ce raccordement permettra de réduire la consommation de bois et végétaux, disponibles en quantité limitée et de mieux valoriser la chaleur de récupération produite par l'incinérateur du Mirail, limitant ainsi les rejets dans l'atmosphère. Le raccordement sera effectif en avril 2023.

PRÈS DE 190 000 € D'AIDES DE TOULOUSE MÉTROPOLE POUR L'UKRAINE

Toulouse Métropole a affirmé dès les premières heures son soutien à Vitali Klitschko, maire de Kiev, ville jumelée avec Toulouse.

Diverses actions ont été mises en place : orientation des dons financiers, recensement des propositions d'hébergement pour les ressortissants ukrainiens, participation à l'accueil d'urgence, ouverture d'un centre de dons…

INAUGURATION DE LA MAISON DE L'ÉNERGIE

Ce guichet unique, permet à tous les habitants et entreprises de la métropole toulousaine de mener à bien leurs projets de rénovation énergétique, de leur conception à leur réalisation, grâce à un accompagnement sur mesure :

- des conseils neutres et gratuits.
- un accompagnement à la rénovation : diagnostic, type de travaux à engager, aide à la lecture des devis…
- de l'information pour mobiliser les aides financières disponibles.

La Maison de l'énergie a été co-financée par l'Union Européenne, la Région Occitanie et Toulouse Métropole. Pour permettre à chacun d'y accéder, les 8 conseillers tiennent également des permanences dans 23 autres sites de la Métropole.

INAUGURATION DU PÔLE FUNÉRAIRE TOULOUSE MÉTROPOLE SUD

Ce nouveau site comprend un deuxième crématorium sur ce terrain d'environ 12 200 m².

Implanté sur le territoire de la commune de Toulouse, ce nouvel équipement métropolitain comprend trois salles de cérémonie, un espace de convivialité, des salons de recueillement, des bureaux de réception. Les jardins sont également pourvus de zones de dispersion des cendres. Voir P. 194

LA NOUVELLE GRANDE RUE SAINT-MICHEL

Le passage à sens unique pour les voitures est expérimental dans cette grande rue et préfigure le nouveau mode de circulation. Par ailleurs, une consultation publique est réalisée sur le projet d'aménagement de la rue entre mars et juin. Les principales remarques portaient sur la diversification des commerces, la végétalisation de la rue, la mise en valeur du patrimoine. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2023. Voir P. 20

© Thomas Lavigne

AVRIL

FEU VERT AUX TRAVAUX DE LA 3E LIGNE DE MÉTRO

Signature par le Préfet de l'autorisation environnementale permettant le démarrage des travaux de la 3e ligne de métro et de la ligne Aéroport Express. Voir P. 37

TOULOUSE MÉTROPOLE ET TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES S'ENGAGENT

Un contrat de partenariat a été signé entre les deux collectivités avec l'objectif d'un développement équilibré de leurs territoires.
La première thématique portera sur l'économie dans le secteur de l'aéronautique et de l'économie circulaire, pour lesquels Tarbes-Lourdes-Pyrénées a développé un savoir-faire d'excellence.
L'innovation (urbaine, sociale et numérique), l'attractivité, le développement de l'agriculture et de l'alimentation locale, les questions de transports et de mobilités, le développement de la culture scientifique et la valorisation du patrimoine seront également au cœur des échanges. Voir P. 13

ENGAGEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE

Toulouse Métropole et le Parquet de Toulouse ont souhaité dans le cadre du déploiement de la justice de proximité, poursuivre et intensifier leur partenariat.

MAI

#JAGISPOURDEMAIN : NOUVEL APPEL À CANDIDATURES

Le programme d'accompagnement gratuit autour du financement participatif pour les structures de l'Économie Sociale et Solidaire lance une nouvelle édition.
Objectif : accompagner, en matière de financement participatif, les structures de l'ESS (associations, coopératives, sociétés agréées ESUS).

UN CONGRÈS SUR LE TRANSPORT INTELLIGENT

Toulouse Métropole a accueilli le Congrès Intelligent Transport Systems (ITS) Europe 2022 au MEETT. Cet événement majeur comptait près de 5 000 congressistes, dont les principaux décideurs publics et privés en rapport avec les Systèmes de Transport Intelligents.
Soutenu par le ministère des Transports, ce grand rendez-vous européen fera partie des évènements importants pendant la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne.

OUVERTURE AU PUBLIC DE TÉLÉO

Le plus long téléphérique urbain de France est inauguré et mis en service. 10 minutes de trajet pour traverser les coteaux de Pech David et la Garonne au lieu de 30 en voiture.

Téléo

P. Nin

JUIN

AMÉNAGEMENTS DU RÉSEAU CYCLABLE

Le budget vélo atteint ainsi 80 millions d'euros entre 2021 et 2026.
Les travaux porteront sur les aménagements du réseau cyclable : création de nouvelles pistes cyclables, sécurisation et amélioration des itinéraires existants, développement des services facilitant la pratique du vélo…

MUSIQUE

Toulouse accueille l'édition 2022 de l'European Student Orchestra Festival.
Après Tallinn (Estonie) en 2019, l'édition 2022 de l'European Student Orchestra Festival (ESOF) s'est tenu à Toulouse, avec au programme une dizaine d'orchestres étudiants venus de toute l'Europe (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Portugal, Suisse…) réunis pour quatre jours de concerts. À cette occasion, 500 musiciens se sont produits dans des hauts-lieux de la vie toulousaine : la Halle aux Grains, le MEETT, l'auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines et à l'Université Toulouse 1-Capitole.

MUSIQUE ENCORE

L'orchestre d'enfants, Démos, s'est emparé de la Halle aux Grains pour un concert symphonique. Plus d'une centaine d'enfants participent, depuis trois ans, au programme Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), coordonné par la Cité de la musique-Philharmonie de Paris au plan national, en partenariat avec Toulouse Métropole et le conseil départemental de la Haute-Garonne. Il permet à des enfants de 7 à 12 ans, éloignés de la pratique musicale pour des questions sociales, économiques ou géographiques, de suivre un apprentissage gratuit de la musique et d'intégrer un orchestre d'enfants.
À la rentrée 2022, une centaine d'enfants issue du département intégrera à son tour Démos pour un nouveau cycle de trois ans.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : TOULOUSE MÉTROPOLE RÉCOMPENSÉE

Le projet Grand Matabiau Quais d'Oc vient d'être officiellement désigné lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable : habiter la France de demain ».

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

555 familles ont été relogées afin de permettre la démolition de certains immeubles, la reconstruction d'habitations répondant aux normes environnementales actuelles et la requalification des espaces publics.
Plus de 80% des familles relogées sont satisfaites ou très satisfaites.

TOULOUSE MÉTROPOLE ACCUEILLE LES RENCONTRES INTERLIFE

Ces rencontres rassemblent les porteurs de projets, publics et privés, de France et d'outre mer, du programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement), fonds européen dédié **à la nature et au climat.**
Toulouse Métropole est engagée dans deux projets lauréats de ce programme, pour un budget de près de 6 M€ financés à 55% par la Commission européenne :
› En 2019, **LIFE Green Heart,** le projet de végétalisation de la partie nord de l'île du Ramier, qui vise la création d'un poumon vert sur l'île du Ramier, dans le cadre du Grand Parc Garonne.
› En 2021, **Waste2Build,** qui valorise les déchets du bâtiment et des travaux publics sur le territoire.

JUILLET

MUSIQUE TOUJOURS : PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL DE TOULOUSE

Se retrouver les soirs d'été pour découvrir une grande variété de musiques, telle est la proposition de ce nouveau rendez-vous estival à travers les musiques classique, soul, tango, pop, jazz, électro, musique de film, flamenco…

SITE DES BALLASTIÈRES À TOULOUSE : LE PROJET DE RÉHABILITATION SE POURSUIT

Les représentants de l'État, du ministère des armées et de Toulouse Métropole se sont réunis pour une présentation des options techniques de réhabilitation du site des ballastières entamée en 2021.
Cette opération complexe permettra à terme d'évacuer en toute sécurité la nitrocellulose sur le site tout en préservant la richesse de sa faune et de sa flore.

SEPTEMBRE

ESS : PREMIÈRE BRIQUE LANCE SON 8E APPEL À PROJETS

Première Brique, l'incubateur métropolitain d'innovations sociales, porté par Toulouse Métropole avec France Active-MPA Occitanie, lance son appel à projets annuel afin d'accueillir sa 8e édition de promotion d'entrepreneurs. La thématique de cette année : **« Toi aussi, tu veux faire bouger les lignes?! ».**

L'objectif reste toujours le même : favoriser l'innovation sociale sur le territoire en aidant les porteurs de projet à ajuster et expérimenter leurs idées avant de se lancer.

FORUM PLACE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Toulouse Métropole développe des dispositifs d'accompagnement favorisant l'accès à l'emploi et le soutien des employeurs, notamment locaux, dans leur démarche de recrutement (Forum emploi des Minimes, Forum emploi des Pradettes…).

CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ AVEC LE PAYS D'ARMAGNAC

Les coopérations prévues par ce contrat s'exprimeront dans le champ de la transition écologique et énergétique, l'agriculture, l'alimentation et le développement des circuits courts, la valorisation patrimoniale, touristique et culturelle. Voir P. 13

UN MILLION D'EUROS DE SUBVENTIONS DE L'ÉTAT POUR 4 PROJETS VÉLO

Quatre projets en faveur de l'usage du vélo ont été retenus et bénéficient de 1 031 652 euros au total. Il s'agit des aménagements cyclables du quai de Tounis, route de Grenade à Beauzelle, rue de la République-rue de Metz et une voie verte le long de l'Hers.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ce nouveau schéma 2022/2026 porte sur l'innovation, l'économie, l'emploi, l'Europe et le rayonnement international.
Les objectifs sont la décongestion du transport, la réalisation de la 3e ligne de métro, l'accompagnement de l'arrivée de la LGV, le développement des mobilités innovantes et décarbonées tout en garantissant la tranquillité, la sécurité et la proximité des habitants et des entreprises.

PRÉPARATION DES TRAVAUX RUE DE METZ

Cet axe emblématique du centre-ville va prendre un nouveau visage à l'horizon 2025 : plus de verdure, plus de vélos, moins de voitures… En prévision des travaux qui commenceront en 2023, les bus sont détournés de la rue. Voir P. 19

OCTOBRE

23 000 ENTRÉES POUR LE FESTIVAL TOULOUSE INNOVANTE ET DURABLE

Avec 120 exposants et plus d'une quarantaine d'animations, le Festival a proposé un programme d'événements pour tous, avec l'objectif de promouvoir les innovations et transitions écologiques, économiques et énergétiques et permettre à chacun d'agir face à l'urgence climatique et environnementale.

INAUGURATION DU RACCORDEMENT DE CHALEUR POUR LE CHU DE PURPAN

Le CHU de Purpan se chauffe aussi grâce à la valorisation énergétique des déchets de l'usine du Mirail durant l'intersaison et pendant l'été.
Il faudra 1,6 km de tuyaux pour raccorder le réseau de chaleur du CHU de Purpan à celui localisé au sein du quartier toulousain de la Cartoucherie. Le montant total de l'investissement s'élève à 3,5 millions d'euros. Les travaux de raccordement ont bénéficié d'un soutien de l'Union européenne et de la Région Occitanie.

NOVEMBRE

1RE OPÉRATION DE MÉCÉNAT POUR LA VÉGÉTALISATION DU QUARTIER MONTAUDRAN

Une première convention de mécénat autour de la végétalisation a été signée avec Cogédim, la Caisse régionale du Crédit Agricole et la société GA Promotion.
Elle porte sur la création du jardin du Brésil et du Chili et la plantation d'arbres sur le site de la Piste des géants. Un premier arbre a été planté pour le démarrage du chantier.

10 ENTREPRISES SIGNENT LA CHARTE « ENGAGÉS ENSEMBLE POUR SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL »

L'objectif de cette charte est d'organiser la collaboration entre Toulouse Métropole et les entreprises afin d'accompagner ces dernières dans un contexte de difficultés de recrutement et de proposer des emplois durables aux bénéficiaires du Programme local pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

25 NOVEMBRE, JOURNÉE MONDIALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES.

DR

1 – Audrey Forlani – Blagnac Rugby Féminin
2 – Amanda Locynski – Toulouse Féminin Handball
3 – Mohamed Mimoune - Boxum
4 - Florence Doumesche – Toulouse Iron Club
5 – Alexis Palisson – Colomiers Rugby
6 – Facundo Santucci – Spacer's Toulouse Volley
7 – Sofiane Guitoune - Stade Toulousain
8 – Fiona Lecat – Stade Toulousain
9 – Nemanja Ilic – Fenix Toulouse Handball
10 – Hilary Kpatcha – Club Athlétique Balmanais
11 – Jonathan Hivernat – Stade Toulousain
12 – Maxime Dupé – Toulouse Football Club
13 – Assia Touati – Dauphins du Toec
14 – Isabelle Strunc – Toulouse Métropole Basket

UN PRIX POUR SAINT-SERNIN

L'aménagement de la place Saint-Sernin a été retenu parmi les cinq finalistes du prestigieux prix de l'espace public européen décerné le 15 novembre à Barcelone. Il avait été sélectionné parmi 326 candidatures venues de 35 pays.

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT ÉCONOMIE CIRCULAIRE « LIFE WASTE2BUILD »

Cette charte rassemble les maîtres d'ouvrages publics ou privés qui souhaitent s'impliquer dans une dynamique autour de la transition du secteur de la construction vers l'économie circulaire.
Ils s'engagent à être accompagnés, au moins sur une opération de construction, rénovation ou aménagement pour atteindre 85 % de valorisation de matières et 5 % de recours à des matériaux de seconde main.

MISE EN LIGNE DE MÉTROPOLE.TOULOUSE.FR

Les sites toulouse.fr et toulouse-metropole.fr viennent de fusionner pour devenir un site unique.

DÉCEMBRE

MUSIQUE TOUJOURS

Suite à la démission de Tugan Sokiev, un nouveau directeur musical de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse Tarmo Peltokoski prendra ses fonctions en 2024.

COUP D'ENVOI DU CHANTIER DE LA 3E LIGNE DE MÉTRO

Dans le quartier des Sept-Deniers. 1ère phase jusqu'en 2026, second œuvre en 2027 et livraison prévue en 2028. Objectif : 90 000 véhicules de moins chaque jour. Voir P. 37

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

INNOVATION ET TRANSFORMATION PUBLIQUE

Toulouse Métropole a créé en 2022 la Mission innovation et transformation publique (MITP) pour accompagner la nécessaire adaptation du service public et de son territoire aux nouveaux enjeux que sont l'environnement, le numérique, les solidarités…

Les missions de la MITP se déploient en 2022 au sein de la Métropole et ses 37 communes mais également auprès des entités satellites (Tisséo-Collectivités, ZeFil, Agence d'attractivité, Oppidéa, Europolia, Toulouse Métropole Habitat, Decoset…).

MISSION INNOVATION ET TRANSFORMATION PUBLIQUE

Cette mission s'effectue dans une logique de co-constuction avec les directions de la Métropole, de la Mairie de Toulouse et des 36 autres communes, des entités associées (SEM, SPL, Syndicats…), et par la mobilisation des acteurs économiques du territoire (startup, PME, grands comptes, pôles de compétitivité et clusters), les acteurs de la Recherche, les partenaires institutionnels (État, Région, agences publiques) et sans oublier les citoyens et usagers.

Véritable interlocuteur de l'écosystème sur la thématique des transitions publiques, la MITP a pour objectif d'accroitre l'efficacité du service public, apporter des expertises spécifiques (innovation publique, RSO, conduite du changement…), identifier les axes d'améliorations, accompagner le déploiement des innovations jusqu'à leurs pérennisations. Ces missions s'appuient sur des méthodes de design de service auprès des usagers et de l'écosystème. Les différents outils déployés par la MITP (Laboratoire des Usages, Programme d'innovation et des transformations publiques, Challenge Innovation, etc.) sont fréquemment mobilisés dans le cadre des appels à projets (ex : VILAGIL (PIA3), Pôle d'Innovation Sociale (PIA4)), positionnant la MITP comme partie-prenante et actrice des collaborations nationales et internationales.

La présence de la MITP dans les réseaux d'innovateurs (OASIS, Norme ISO 37101, Efficacity, Ambition Toulouse Métropole, etc.) positionne Toulouse Métropole dans la dynamique nationale de la transformation publique.

LES CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS, FIN 2022

- Création de la Mission Innovation et Transformation Publique
- 30/05 au 01/06/22 - Congrès ITS 2022
  - Gain 1 M€ pour le territoire
  - 3 000 visiteurs (nationaux et internationaux)
  - 5 projets d'implantation d'entreprises étrangères
- Design de service - Laboratoire de Usages
  10 accompagnements de directions et communes dont 3 sur la thématique mobilité en lien avec le programme VILAGIL
- 9 Programmes d'innovation et transformation publique avec l'écosystème
  - 7 challenges Innovation
  - 2 projets startup (démarche RSO)
- 1 thèse CIFRE

CONGRÈS ITS 2022 (INTELLIGENT TRANSPORT SYSTEMS)

Le congrès ITS Europe 2022, événement phare dans le domaine des systèmes de transports intelligents, s'est déroulé au Parc des expositions du MEETT du 30 mai au 1er juin 2022 à Toulouse. Ce congrès a été organisé par ERTICO – ITS Europe et Toulouse Métropole, en collaboration avec la Commission européenne, sous la bannière « Mobilité intelligente et durable pour tous ». Soutenu par le ministère de la Transition écologique et solidaire, ce congrès a été labellisé au titre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

L'accent principal du congrès européen ITS de Toulouse en 2022 portait sur les défis auxquels sont confrontées les villes modernes comme Toulouse et leurs objectifs ambitieux en matière de croissance économique, de développement urbain et de lutte contre le changement climatique. Cinq sujets principaux ont été abordés :
- les services aux citoyens,
- les solutions de nouvelle génération,

©D.Viet

- la mobilité verte et durable,
- les essais à grande échelle au déploiement,
- les villes comme hubs logistiques.

Cet événement international a réuni pendant trois jours près de 3 000 experts des systèmes de transports intelligents issus du secteur public et du secteur privé. C'était une chance pour Toulouse Métropole de promouvoir, au niveau européen, les réussites de son territoire en matière de mobilité intelligente et durable.

Plus de 80 ministres, maires, dirigeants de l'industrie et hauts représentants des gouvernements nationaux et locaux de 20 pays se sont réunis à Toulouse pour examiner comment la mobilité intelligente et verte peut contribuer à une croissance durable et à une meilleure qualité de vie et d'environnement pour tous les citoyens.

EN QUELQUES CHIFFRES :

- 8 démonstrateurs (Orange 5GCroCo, Vicomtech, EasyMile, Auvetech, Continental, ELMO Rent 2.0, EP-Tender, X-Sun)
- 6 visites techniques (Campus Francazal, Téléo…)
- + 25 000 m² dédiés à la mobilité
- + 90 sessions techniques

DESIGN DE SERVICE - LABORATOIRE DES USAGES

En 2022, la Mission innovation et transformation publique a relancé la dynamique du Laboratoire des usages initiée dans le cadre de la démarche Smart City (2015-2020). Le laboratoire des usages fait peau neuve avec la notification de son nouveau marché au premier trimestre 2022 permettant une grande flexibilité sur la typologie des prestations.
Le laboratoire des usages a un rôle clé au sein du programme VILAGIL comme pilote de la mission transversale de la participation citoyenne du programme.
Avec un démarrage effectif en avril 2022, le Laboratoire des usages dresse un bilan positif de 10 missions réalisées (dont 3 au sein du programme VILAGIL) sur l'année 2022.

EXEMPLES DE MISSIONS RÉALISÉES PAR LE LABORATOIRE DES USAGES SUR L'ANNÉE 2022

Maison Toulouse Service (Proxima - DGS)
Il s'agit de prototyper les fonctionnalités des futures Maisons Toulouse Services (MTS) en intégrant la conception et l'axe physique du lieu. Les objectifs sont de :

- identifier la cible des missions d'intérêt public à territorialiser (panier de services),
- mettre en synergie l'offre de services et les besoins des usagers,
- adapter l'offre locale aux spécificités du territoire,
- rechercher la duplication des résultats : réalisation d'une « Charte Maison Toulouse Services » et d'un guide méthodologique.

Pôle d'Innovation Sociale (Grand Matabiau-Quai d'Oc – DG Solidarité)
Il s'agit d'une préfiguration d'offre de services ambitieuse, co-construite avec les partenaires institutionnels et associatifs, en lien avec les usagers et bénéficiaires dans le cadre d'une politique transversale sur les thématiques sociale, culturelle et de l'aménagement. Les points clés de cette étude sont de :

- fédérer un collectif autour d'une offre de services ambitieuse et attractive,
- définir une méthode de conduite de projet en phase transitoire,
- co-construire des scénarios de préfiguration de la gouvernance future.

Hack'Ton Final (Waste2Build – Direction Action Economique)
L'objectif de cet hackathon est de réfléchir à la conception concrète d'une « tiny house » 100 % issue du réemploi et modulaire. Pour cela, les étudiants et le corps enseignant (ISDAT, INSA, UT2J et ENSA) ont été mobilisés pour faire évoluer les pratiques. À l'issue de ce hackathon, Toulouse Métropole pourra disposer des éléments nécessaires pour constituer un cahier des charges constructif pour réaliser la "tiny-house réemploi".

Mieux mobiliser les habitants des Quartier de la politique de la ville (QPV) dans les démarches de participation citoyenne (Direction Action territoriale)
À travers cette mission, nous souhaitons répondre à la question suivante : « Comment mobiliser/encourager et accompagner la participation des habitants des QPV dans les dispositifs de participation citoyenne (Budget participatif, ateliers citoyens…)? ».

Projet éducatif de territoire (Direction de l'Education)
Un accompagnement a été réalisé pour la réécriture du nouveau Projet éducatif de territoire (PEDT) puis l'accompagnement de la dynamique des nouvelles instances du PEDT. Cette mission a participé à la signature de la convention de partenariat et la présentation du PEDT le 28 novembre 2022.

Borne IRVE 2 roues
(VILAGIL – Direction Mobilité gestion réseaux)
La métropole toulousaine souhaite anticiper la montée en puissance de "véhicules électriques légers". L'objectif du projet est d'accompagner le déploiement de 20 bornes de recharges dédiées aux deux roues motorisées électriques sur l'aire toulousaine à travers de plusieurs approches :

- une compréhension des besoins des différentes cibles actuelles, associée à une anticipation des besoins des futurs utilisateurs,
- une réflexion importante sur le design d'usage, l'ergonomie et l'implantation des différentes bornes,
- une expertise sur le maillage territorial.

Tiers-lieux
(VILAGIL – Direction Action Economique)
Les communes de la Métropole sont nombreuses à souhaiter l'émergence de Tiers-lieux sur leurs communes. Devant une sollicitation croissante sur cette thématique, le Laboratoire des usages a mis en place une formation spécifique à destination des communes de la Métropole. Elle est réalisée en trois temps pour bien appréhender cette notion de Tiers-lieux et son fonctionnement. L'objectif a été de donner les outils et méthodes nécessaires aux communes pour développer en autonomie leur réflexion de Tiers-lieux. Sur l'année 2023 avec quelques communes en ayant exprimé le besoin, le Laboratoire des usages va poursuivre ce projet.

PROGRAMME D'INNOVATION ET TRANSFORMATION PUBLIQUE AVEC L'ÉCOSYSTÈME

CHALLENGES INNOVATION

Dans le cadre de la co-construction du Plan de relance pour l'emploi adopté le 12 juin 2020, Toulouse Métropole a lancé une série de Challenges innovation pour la ville de demain durable et innovante. Les lauréats devaient bénéficier d'un accompagnement de la collectivité pour faciliter un déploiement grandeur nature de leurs projets sur le territoire.

L'objectif premier était de permettre l'émergence de nouveaux services pour les citoyens, tout en renforçant les initiatives en faveur d'une Métropole innovante et durable. Cette mobilisation de l'écosystème sur des solutions innovantes sociales, technologiques ou d'usages avait pour objectif d'accélérer la transition pour que notre territoire soit plus résilient.

Lancé au second semestre 2021, les Challenges innovation ont perduré sur 2022 dans leurs réalisations. Voici un point d'étape :

T-Live Média (Direction de la Communication)
La solution a été utilisée dans plusieurs opérations comme la fête du 14 juillet. Une solution inclusive pour faire vivre de l'intérieur le 14 juillet pour tous.

Les Flâneuses (multi-directions)
Grâce aux Challenges innovation, quatre sites de Toulouse ont été équipés de flâneuses. La flâneuse, est considérée comme le premier outil inclusif de soutien à la marche. Il s'agit du maillon final sur une chaine de déplacements pour toutes les personnes en situation de difficultés à la mobilité.

Agenium (Direction de l'Environnement)
La mise au point d'une méthode de détection automatique des essences d'arbres le long des cours d'eau en produisant le cœur technique d'un démonstrateur : en entrée des images satellites HR/THR optiques multispectrales datées et, en sortie, des cartes de détection géospatialisées en collaboration avec notre direction métier. Un projet clos fin d'année 2022 par la restitution des livrables finaux.

PROJETS STARTUP (RSO)

La Mission innovation et transformation publique a accompagné la direction générale Gouvernance, international, économie et emploi dans sa démarche de responsabilité sociétale des organisations. Pour se faire, deux startups ont été mises en synergie pour accentuer la transition de la direction générale.

- DCO_2 : mise en application de leur solution pour réaliser le bilan carbone de la direction générale Gouvernance, international, économie et emploi. Ce bilan chiffré a facilité l'identification des activités émettrices de CO_2 au sein des différents services. De cette analyse, plusieurs axes d'améliorations ont été formulés pour les services.
- Dr Conso : déploiement de la plateforme Dr Conso pour inciter les agents de la direction générale à prendre part à cette démarche vertueuse. Via cette plateforme l'agent peut être acteur de la transition en proposant des solutions concrètes dans le quotidien de ses activités.

Cette démarche s'est concrétisée au travers de plusieurs actions, notamment la mise en place d'un pool de vélos pour les déplacements professionnels.

UNE DÉMARCHE D'INNOVATION ET TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION IDENTIFIÉE AU NIVEAU NATIONAL

Une démarche pilote sélectionnée par l'État, direction Générale à l'Aménagement, au logement et à la nature) (DGALN) comme territoire pilote au titre de sa stratégie Smart City, la Métropole a pris part en relation avec France Urbaine, l'Association des Maires de France et Vivapolis, aux réflexions sur la norme ISO 37101 « Management de la ville durable » et à la création d'un Label « ville durable et innovante » de portée européenne, avec un enjeu de souveraineté européenne et d'accélération de la prise en compte environnementale.

DES PARTENARIATS

Avec le CNES, dans le cadre d'une convention partenariale établie en 2019 d'une durée de 3 ans, visant à aller plus loin dans la valorisation des solutions spatiales au cœur des projets urbains et à promouvoir le territoire toulousain comme territoire pilote dans le déploiement de technologies et services en matière d'observation, de télécommunications, de navigation et de positionnement.

Le partenariat s'est matérialisé autour de plusieurs axes :

- les besoins-métiers prioritaires (inventaire du patrimoine végétal / connaissances des cours d'eau),
- le projet collaboratif « AI4GEO » coordonné par le CNES, à la croisée de l'imagerie spatiale, du big data et de l'intelligence artificielle,
- le « Space Climate Observatory » (SCO), en écho à l'instrument métropolitain Observatoire urbain environnemental qui se structure, notamment en matière de services climatiques.

Avec l'association « Smart Building Alliance for Smart Cities » (SBA), fédération des acteurs des métiers liés au bâtiment (253 organisations métiers liées au bâtiment et à la Smart City) qui se propose d'accélérer la construction de bâtiments et habitats, vertueux en matière d'environnement et d'optimisation des réseaux. Le travail a été engagé avec différentes directions métiers (Bâtiments BIM, DOA..) pour déployer la méthodologie sur des bâtiments démonstrateurs.

Toulouse Métropole s'est engagée aux côtés de l'Université fédérale pour la labellisation d'ANITI (Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute) comme Institut 3IA, Institut Interdisciplinaire au titre du PIA. La Métropole a apporté son soutien dans le cadre d'une convention de partenariat, avec la mise à disposition d'un espace dédié au B612, le déploiement de cas d'usage en IA dans le cadre de la Ville de demain, et la prise en charge d'un contrat CIFRE, labellisé par l'Agence Nationale de la Recherche, sur les questions de « l'acceptabilité de l'IA par les citoyens sur la thématique de la mobilité ».

PARTENARIAT ET ALLIANCE DES TERRITOIRES

La croissance des Métropoles ne profite pas à leurs seuls communes et habitants. Inversement, elle bénéficie de la contribution des territoires situés au-delà de leurs frontières, acteurs à part entière du développement métropolitain. L'approfondissement des relations et coopérations déjà existantes – solidarités de fait au sein des Métropoles, interdépendance des flux économiques et humains à plus grande échelle – est la condition de mise en place d'une réelle « alliance des territoires » (politique prônée par France Urbaine dès 2016). Celle-ci permet de passer d'une logique de redistribution ou de péréquation à une logique de partenariat « gagnant-gagnant » à différentes échelles.
Les Métropoles ont ainsi pris l'initiative de se doter des instruments nécessaires au développement de leurs écosystèmes territoriaux et à la valorisation des interactions entre leurs diverses composantes, qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales.
À l'échelle toulousaine, ces partenariats s'expriment particulièrement avec les « villes à 1 heure » au sein du « Dialogue métropolitain » de Toulouse, avec Montpellier Méditerranée Métropole, sa « métropole sœur » et dans le cadre des contrats de partenariats et de réciprocité mis en œuvre depuis 2017.
Le développement de la métropole toulousaine, son inscription dans le nouveau paysage institutionnel occitan, sa réelle volonté de servir la dynamique locale et régionale en assumant son rôle de locomotive de la région se sont ainsi traduits, en 2022, par la poursuite et le développement, dans une logique d'affirmation des interdépendances et d'alliance des territoires, de ses relations partenariales avec ses espaces urbains et ruraux de référence.

DIALOGUE METROPOLITAIN DE TOULOUSE

Les travaux de l'association du Dialogue Métropolitain de Toulouse (l'ADMT réunit les 11 intercommunalités de l'aire métropolitaine toulousaine, « les villes à 1 heure ») se sont poursuivis en 2022. Afin de redynamiser les échanges, il a notamment été engagé une démarche d'évaluation et de réflexion prospective sur les actions de coopération, sur la base d'entretiens politiques et techniques réalisés avec les EPCI membres. Ces discussions ont permis, fin 2022, une validation des propositions de contenu et de gouvernance intégrées au « nouvel élan 2023-2026 », projet rénové de coopération territoriale pour l'ADMT. Ces évolutions touchent à un renforcement de la gouvernance politique, à la production régulière de « dires du Dialogue » à destination de l'État et de la Région, à la définition de nouvelles orientations stratégiques de réflexions et d'actions communes (accompagner la revitalisation des territoires - organiser un développement équilibré et en réseau - anticiper les défis communs face au changement climatique et à la limitation des ressources). Ces trois chantiers sont pilotés par un binôme d'élus référents et s'appuient sur la création de clubs dédiés de travail et d'échanges entre les services des intercommunalités membres.

RELATION AVEC LA MÉTROPOLE « SŒUR » MONTPELLIÉRAINE

L'accord-cadre signé avec Montpellier Méditerranée Métropole a constitué, depuis 2016 et sur le précédent mandat, une feuille de route commune, très active opérationnellement, entre les deux métropoles régionales (participation commune à de grands salons internationaux, production lyrique conjointe, échanges touristiques, production de « dires bimétropolitains » en appui aux schémas régionaux...).
Cette coopération originale est en cours de relance politique et technique avec l'objectif de signer, à l'été 2023, un nouveau pacte entre Montpellier Méditerranée Métropole et Toulouse Métropole (2023-2026), « deux Métropoles engagées dans les transitions au service d'une région occitane dynamique, durable et plus solidaire ».

POURSUITE ET DÉVELOPPEMENT DES ALLIANCES URBAIN-RURAL À PARTIR DE TOULOUSE MÉTROPOLE

Dans l'esprit et en référence à la dynamique de coopération engagée, depuis l'été 2017, avec le PETR des Portes de Gascogne (avec en 2022 et au-delà des coopérations « alimentaires » et de mobilités via le programme VILAGIL, une opération spécifique de partenariat culturel dans le cadre de représentation de l'Opéra du Capitole sur quelques communes gersoises), de nouvelles alliances ont été engagées et initiées en 2022 avec :

- **la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges** (signé à l'automne 2021 dans le cadre du salon des Pyrénéennes). Des premiers partenariats opérationnels ont été mis en œuvre en 2022 au titre de l'attractivité (participation commune au Salon de l'immobilier de Paris), de l'alimentation/agriculture et de l'insertion/emploi).

- la communauté d'agglomération de **Tarbes-Lourdes-Pyrénées** (signé en avril 2022), en parallèle de discussions initiées avec le conseil départemental des Hautes-Pyrénées. Le premier bilan annuel témoigne de l'engagement d'actions communes dans le champ du « desserrement économique », de la culture scientifique et technique, de l'alimentation/agriculture.
- le **PETR du Pays d'Armagnac** (signé en septembre 2022 à l'occasion de l'organisation, à Eauze, du séminaire annuel des directeurs de la ville de Toulouse/Toulouse Métropole/CCAS) avec un focus particulier sur le champ du développement touristique et de la résilience énergétique.
- la poursuite des discussions entre Toulouse Métropole et les EPCI du « nord toulousain » (Val Aïgo, Frontonnais, Hauts Tolosans) avec l'objectif de signer, au printemps 2023, un contrat de partenariat spécifique avec ses territoires haut-garonnais, limitrophes de la métropole toulousaine (ces interactions se sont notamment exprimées dès 2022 dans le cadre de l'atelier des territoires « avenir de place aéronautique et aéroportuaire » engagé par l'État).

L'ensemble de ces démarches, reconnues notamment dans le cadre du **contrat métropolitain de relance et de transition écologique** signé avec l'État, servent les objectifs de résilience de la Métropole et la nécessité de **composer transition du territoire et transition avec les territoires** ; il n'y aura pas de transition écologique et de résilience métropolitaine sans synergie et coopération au sein de la Métropole (cf. la création du nouveau fonds de concours métropolitain à destination des communes) comme avec les territoires environnants, notamment ruraux.

PROXIMA 2024

Proxima 2024 est une réforme structurante pour le service public métropolitain, dont les jalons ont été posés avec succès en 2022.

Dans un contexte marqué par de multiples crises (crise sanitaire post COVID, doublée de crises économique, sociale, environnementale…), la métropole toulousaine souhaite répondre aux défis du service public local de demain, qui doit muter et s'adapter. Sur la commande politique du Président, Toulouse Métropole engage une ambitieuse refonte de l'organisation de ses services (13 000 agents métropolitains et municipaux), dans le sens d'une plus grande proximité avec les habitants, réactivité et transversalité.

PROXIMA 2024 : UNE DÉCONCENTRATION DE PLUS DE 3 000 AGENTS

Cette déconcentration engage un renforcement inédit des capacités d'intervention des cinq territoires. Le cœur de la réforme porte sur un mouvement d'approfondissement de la territorialisation existante et surtout, fait nouveau, de déconcentration des services municipaux et métropolitains.
Validés en janvier 2022, les scénarios de nouvelle organisation ont permis de faire émerger deux scénarios.

DEUX SCÉNARIOS RETENUS

Le scénario cible de réorganisation territoriale
Il a été acté le maintien d'un découpage de la Métropole en cinq territoires (Nord, Sud, Centre, Est, Ouest) avec des rééquilibrages ciblés. Cette configuration territoriale est en effet jugée source de stabilité et de satisfaction pour les élus, comme pour les services.

Un scénario de refonte organisationnelle
Les futurs territoires seront considérablement consolidés dans leurs moyens et capacités d'intervention.
Aujourd'hui de 100 à 500 agents, les cinq territoires seront composés demain de 400 à 900 agents, exerçant des missions et activités au spectre élargi, au bénéfice des 37 communes.

Les cinq territoires de Proxima

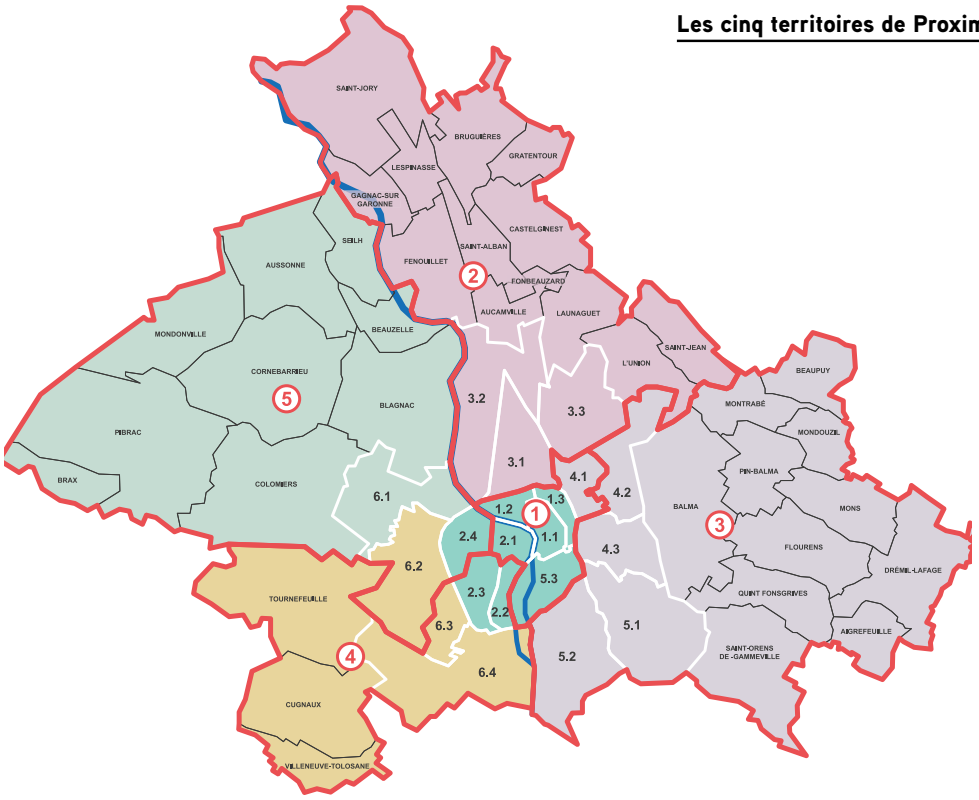

DES FONCTIONS TERRITORIALES

Des fonctions techniques augmentées

Elles concernent les cœurs de métier de la Métropole sur la gestion des espaces publics, de proximité, enrichie par de nouvelles briques opérationnelles en matière de foncier, d'aménagement urbain, de gestion des infrastructures routières ou encore d'économie-commerces de proximité.

Des fonctions nouvelles de services à la population et de cohésion sociale

Une offre de services directs à la population concourant à l'amélioration de la qualité de la relation usagers, l'animation de la vie des quartiers par le lien social, les solidarités de proximité, l'animation culturelle/socio culturelle...

Des fonctions supports

Dans la poursuite de la dynamique déjà à l'œuvre (déconcentration déjà engagée, via des « services opérationnels » RH (SO RH), finances (SO FIN), marchés (SO AM) et à venir en matière numérique (SO NUM).

UNE GOUVERNANCE DES TERRITOIRES

Les cinq territoires seront coordonnés par **une nouvelle direction Générale aux territoires.** Celle-ci sera garante de l'articulation efficace entre le niveau central et le niveau territorial, de la bonne coordination de cette action déconcentrée, de la cohérence des interventions tout en permettant une subsidiarité (adaptation à la spécificité de chaque territoire) et une vraie force d'autonomie.

DES OBJECTIFS DE SIMPLICITÉ ET D'EFFICACITÉ

Les principaux gains visés pour les maires et communes de la Métropole sont les suivants :

- Faciliter la mission des maires (rôle des territoires d'ensemblier renforcé, de simplification et de coordination) et des maires adjoints de quartier, à Toulouse.
- Renforcer l'efficacité des compétences techniques : exploitation des routes -ingénierie et aménagement - foncier - économie...) grâce à des réponses et solutions plus transversales entre services,
- Construire une offre d'ingénierie, notamment sur des sujets émergents nécessitant plus de régulation territoriale et des réponses aux enjeux de transition.

UN PROJET COLLABORATIF

Ce projet est entièrement conçu et piloté en interne, pour toutes les missions générales de pilotage, d'animation, de suivi et d'évaluation.

La gestion en mode projet est assurée par une équipe dédiée « Proxima 2024 » depuis septembre 2021 et suit une nouvelle méthodologie déployée pour tous les projets de l'administration métropolitaine et municipale (méthode baptisée « CoMét », Conduite de projet Méthode Transversale).

Le projet de nouvelle organisation des services, par son ampleur et son caractère structurant, fait partie des opérations démonstratrices, insufflant une nouvelle culture de travail.

Les livrables produits (nouveaux organigrammes, schéma des implantations, catalogue des postes pour la Bourse à la mobilité) ont associé un très grand nombre d'acteurs internes : directeurs généraux, directeurs et cadres, référents métiers… jusqu'à 200 contributeurs sur la phase de conception des organigrammes.

Un vice-président délégué à Proxima 2024, Serge Jop, maire de Saint-Orens-de Gameville, a été désigné en décembre 2022.

UNE OUVERTURE DES IMPLANTATIONS FIXÉE AU 1ER JANVIER 2024

Les principales étapes de mise en œuvre de la réforme ayant été franchies en 2022, l'année 2023 aura pour objectifs :

- d'affiner l'organisation fonctionnelle des services,
- de réaliser la Bourse à la Mobilité des agents (affectations connues pour tous les agents au 30 juin 2023) et l'accompagnement vers les nouvelles fonctions,
- de préparer les déménagements,
- d'anticiper les nouveaux modes de fonctionnement.

Les nouvelles implantations dans les cinq territoires seront toutes ouvertes le 1er janvier 2024.

DR

GRANDS PROJETS

D. R.

TOULOUSE CENTRE

Le centre historique de Toulouse, façonné par des siècles d'Histoire, doit aujourd'hui s'adapter aux enjeux et usages du XXIe siècle. Toulouse Métropole a engagé depuis 2010 une requalification sans précédent de ses espaces publics afin d'améliorer le quotidien des Toulousains.

Cette démarche se traduit par la mise en œuvre, sur 630 hectares, d'un projet d'ensemble et de plus d'une trentaine d'aménagements réalisés ou en cours. Ceux-ci permettent de végétaliser un secteur très minéral, de mettre en valeur les monuments remarquables, de dynamiser la culture et le commerce, de créer un lien vers la Garonne et les canaux de la ville.
Ils favorisent une organisation efficace des transports en commun, un renforcement des mobilités douces, une amélioration des réseaux d'énergie et de communication ainsi que du traitement des déchets.
L'année 2022 a vu la finalisation des projets de **réaménagement de la rue de Metz,** la rue Valade, le Quai de Tounis, les rues Croix Baragnon et Boulbonne, la rue du Pont Saint-Pierre et l'aménagement cyclable transitoire entre la place Esquirol et la place Intérieure Saint-Cyprien. Après des démarches de concertation citoyenne pour chacune des opérations et de validation des projets par l'ensemble des partenaires de la collectivité (Tisséo, ABF, Préfecture), les autorisations d'urbanisme ont été obtenues, permettant à l'année 2023 de voir le démarrage des chantiers de ces nouveaux aménagements.
Opération aussi singulière que spectaculaire, 2022 aura également vu le pont Saint-Pierre se transformer pour devenir piéton, durant tout l'été. Cela a permis aux riverains et visiteurs, piétons et cyclistes, d'admirer une œuvre de 2 000 m² réalisée à même le sol et de profiter de nouveaux lieux de convivialité. Ce projet a été rendu possible par la collaboration de la Métropole aux côtés de deux artistes Toulousains. Au-delà de son aspect événementiel et artistique, l'opération, qui sera reconduite en 2023, a permis d'évaluer l'impact de la piétonnisation du Pont Saint-Pierre sur la mobilité des riverains et des services (livraison, santé, sécurité), d'étudier l'impact de la couleur du sol sur la température de surface et de recueillir le sentiment des Toulousains sur ce projet de la collectivité.
Le projet de réaménagement du quartier Arnaud-Bernard a également été lancé en 2022 avec une démarche ambitieuse de concertation citoyenne. La concertation se poursuivra début 2023 pour finaliser le projet d'aménagement (travaux prévus à partir de 2024).
De nouvelles études ont été décidées en 2022 pour la période 2023-2024, elles permettront notamment d'envisager la transformation des abords du couvent des Jacobins, de la place Jeanne-d'Arc, du Cours Dillon et des abords du Palais des Sports

Projet Rue de Metz

© Bau Egis Lea MDP

CŒURS DE QUARTIER

Dès 2017, des lieux d'animation et de vie des quartiers qui font l'identité de la ville ont été définis, afin de les préserver et les conforter. Appelés « Cœurs de quartiers », ces centralités font l'objet d'une attention particulière de la collectivité allant de la requalification des espaces publics à l'accompagnement de certains projets commerciaux ou immobiliers. La signalétique des 46 cœurs de quartier aujourd'hui repérés sur la ville de Toulouse est en cours de déploiement.

L'année 2022 a été dédiée au lancement des études d'une dizaine de Cœurs de quartier à transformer avant 2025 et à la mise en place des équipes projets de chaque opération en collaboration avec les élus concernés (Saint-Michel, Guilhemery-Pinel, Saint-Martin du Touch, Croix de Pierre, Croix-Daurade, Pouvourville, La Lande, Saint-Agne, Saouzelong, Saint Simon, Roger-Arnaud, Soupetard, Lafourguette, parc-rue Régence, place Raymond-Grimaud).
2022 a été une année déterminante pour l'opération phare du projet des Cœurs de quartier : le réaménagement de la Grande rue Saint-Michel. Après une année de concertation et de mise à sens unique expérimentale, le projet final s'est dessiné, faisant la part belle à la végétation et aux modes doux, repensant la circulation dans tout le quartier et modifiant les parcours des transports en commun. Ce travail collaboratif intense permettra le démarrage des travaux de modernisation des réseaux de la rue, dès 2023, avant son réaménagement total prévu pour 2025.

Projet de réaménagement de la rue Saint-Michel

© Agence Dessein de Ville

PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL : ACTE 2

Le dispositif réglementaire de suivi des Plans climat air-énergie territoriaux (PCAET) prévoit la réalisation d'une évaluation intermédiaire de ces plans à trois ans et une évaluation finale à six ans. Ces évaluations visent à apporter une vision globale de la mise en œuvre du Plan climat, de son adéquation avec les trajectoires visées et des axes d'amélioration à développer.

UNE CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT

Les résultats du bilan d'évaluation à mi-parcours du Plan climat ont été présentés lors de la conférence sur le climat qui s'est déroulée le 20 janvier 2022. Cette conférence, qui a rassemblé experts, urbanistes et élus autour de tables rondes portant sur les enjeux de la transition énergétique et écologique du territoire, a aussi été l'occasion pour le Président de la Métropole d'annoncer le renforcement de l'action métropolitaine pour le climat avec de nouvelles mesures pour accélérer l'effort engagé notamment en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction de la consommation énergétique du territoire.

P. Nin

Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole annonce le renforcement de l'action métropolitaine pour le climat

LES ÉVOLUTIONS MAJEURES DU PROGRAMME D'ACTIONS

Suite à la conférence et à la présentation des résultats de l'évaluation en conseil de Métropole le 10 février 2022, un large travail d'actualisation et d'amplification du programme d'actions du Plan climat a été engagé. Il a permis de présenter, en conseil du 22 octobre 2022, l'acte II du PCAET.
Le nouveau programme d'actions s'appuie sur l'amplification d'actions déjà présentes dans le programme 2018-2022, et sur de nouvelles actions venant renforcer le programme initial.
Une attention spécifique a été portée sur trois secteurs d'activité majeurs vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique pour le territoire, à savoir :
- les déplacements de personnes,
- le déplacement des marchandises,
- le secteur résidentiel.

Les évolutions majeures du Programme d'actions Acte II sont notamment portées par les projets suivants :

DÉPLACEMENTS - MOBILITÉS

- Développement des transports en commun, du covoiturage et des modes doux,
- Amplification du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques.

ÉNERGIE - BÂTIMENTS

- Amplification majeure de la dynamique engagée sur la rénovation énergétique :
  - L'ouverture de la Maison de l'Énergie en février 2022 offre un conseil neutre et gratuit aux habitants,
  - La stratégie de rénovation ciblée avec une délibération présentée au conseil d'octobre 2022.
- Plan d'économies d'énergie de la collectivité
- Généralisation de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles constructions de la collectivité
- Mise en œuvre opérationnelle du Schéma directeur des énergies :
  - développement massif des réseaux de chaleur avec notamment le nouveau réseau de Matabiau quai d'Oc alimenté par des énergies renouvelables et de récupération locales,

- massification des énergies renouvelables (photovoltaïque, biomasse, géothermie, récupération de chaleur fatale, biogaz),
- élaboration d'une stratégie et d'un programme d'actions Hydrogène.

UN DISPOSITIF DE PRIMES

L'acte II du Plan climat intègre également la pérennisation sur la période 2021-2026 du dispositif de primes d'accompagnement à la transition énergétique (acquisition de vélos, remplacement de véhicules moins émissifs, rénovation énergétique, installation d'énergies renouvelables, réparation) créé en 2020 dans le cadre du Plan de relance pour l'emploi.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour atteindre les objectifs territoriaux de réduction d'émissions de GES à horizon 2030, Toulouse Métropole souhaite compléter l'effort massif de la collectivité par les contributions des acteurs locaux. Au-delà des ateliers dédiés au partage des résultats de l'évaluation à mi-parcours du PCAET et à l'évolution du programme d'actions, plusieurs Ateliers des idées du Plan climat « thématiques » ont ainsi été programmés en 2022 avec les acteurs du territoire :

- **avec les communes :** sur les sujets de la rénovation énergétique du patrimoine bâti le 8 février 2022 (application du décret tertiaire) ainsi que sur la question de l'éclairage public le 22 avril 2022 et sur le photovoltaïque le 30 septembre 2022. Des binômes référents élus/techniciens ont été identifiés par chaque commune de la Métropole pour participer à ces ateliers des idées du Plan climat afin de mieux partager les connaissances et de décliner de façon opérationnelle des solutions sur leurs propres territoires face aux enjeux climatiques. L'objectif est de permettre à chaque commune d'initier une réflexion ou de mûrir son projet sur la thématique à l'ordre du jour et de faciliter ainsi la démultiplication des actions locales en faveur de la transition énergétique et écologique, avec des réponses adaptées aux contextes spécifiques de chaque collectivité.
- **avec le groupe des entreprises du territoire :** un atelier sur l'application du décret tertiaire portant sur l'obligation d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments existants à usage tertiaire s'est tenu le 11 avril 2022.

La programmation se poursuit avec plusieurs nouveaux sujets qui seront abordés en 2023 en lien direct avec les enjeux climatiques (alimentation, solutions d'adaptation fondées sur la nature…).

MIEUX CONNAÎTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS (ICU) POUR MIEUX S'ADAPTER

Toulouse Métropole s'est engagée à mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique. L'idée est d'anticiper l'impact de ce dernier sur le territoire et de réduire les vulnérabilités des personnes et des activités.

DES CARTES MISES À DISPOSITION

Depuis 2016, Toulouse Métropole a fait le choix de structurer un observatoire urbain environnemental basé sur un réseau de 76 capteurs météo. Toutes les 15 minutes, des données sur la température, l'humidité, les précipitations, la force et la direction du vent et la pression atmosphérique sont remontées. Les données sont disponibles en ligne sur la plate-forme Open data de la Métropole. Un portail cartographique a été mis au point : cet outil permet aux agents de l'aménagement et des directions techniques de la Métropole d'accéder en temps réel aux cartes de températures de l'air, créées avec les données du réseau.

DES ATELIERS D'APPLICATION PRATIQUE POUR PLUSIEURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT MÉTROPOLITAINS

Le Centre national de recherches météorologiques est partenaire de Toulouse Métropole dans sa démarche. Ses chercheurs aident à produire des documents d'aide à la décision. Suite à l'élaboration d'un guide de recommandations à destination des services de la Métropole, des aménageurs et des promoteurs pour une meilleure prise en compte du changement climatique dans la construction de la ville de demain, et à la tenue d'un séminaire sur la question des îlots de chaleur urbains organisé en partenariat avec l'AUAT, le laboratoire du LISST et Oppidea, plusieurs ateliers d'application pratiques impliquant collectivités, services, élus, AUAT, université de Toulouse et bureaux d'études, ont été organisés en 2022. Leur objectif : décliner de façon concrète et collective les solutions de lutte contre les ICU dans les futurs quartiers en construction ou en rénovation : Val d'Aran à Colomiers, Malepère à Toulouse, Grand Matabiau…

SIGNATURE DE LA CHARTE « MISSION ADAPTATION » DE L'EUROPE

La Métropole de Toulouse a validé, lors du conseil 8 décembre 2022, la signature d'une charte pour intégrer la Mission européenne « Adaptation au changement climatique ». L'adhésion à cette charte permet à la collectivité d'intégrer une communauté de pratiques en matière d'adaptation au changement climatique impliquant des opportunités et des échanges avec d'autres villes et régions en Europe.

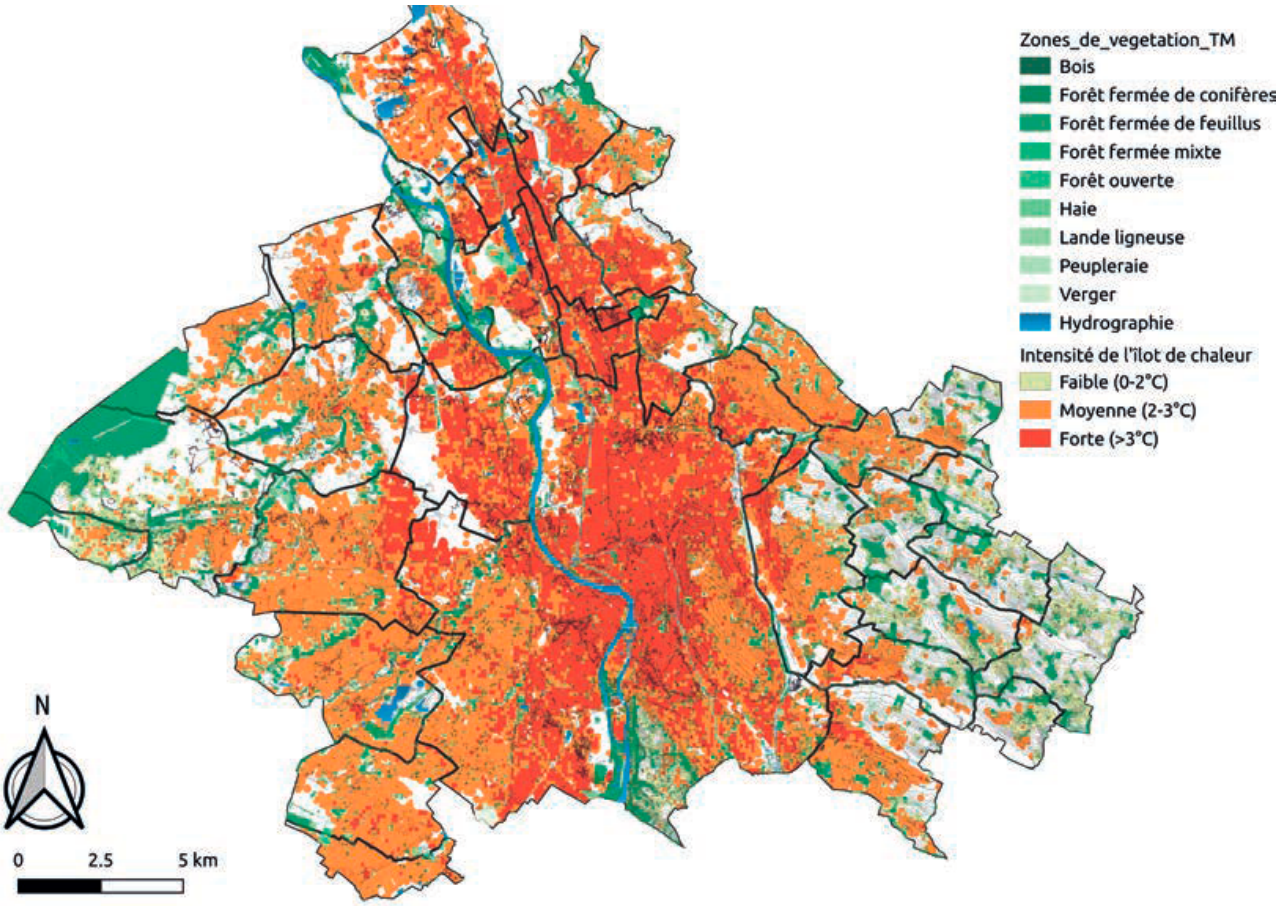

Carte des îlots de chaleur urbains (écarts de température) moyens modélisée à partir des données de températures relevées entre le 1er juin 2022 et le 15 juillet 2022 et entre 21h30 et 22h30 en condition optimale.

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2022, Toulouse Métropole a accompagné financièrement des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable portés par 14 associations pour un montant de 51 100 € : Amicale Cellule A, Arbres Et Paysages D'Autan, Centre d'innovation sur l'alimentation, CPIE Terres Toulousaines - Reflets, E-graine Occitanie, Elemen'Terre, Etic Emballages, Film Recherche Développement Durable, Jardin Nature Pibrac, Jardiniers de Tournefeuille, Les Petits Débrouillards Occitanie, Migado, Picojoule et Partageons les Jardins.

ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE BUDGET VERT

La Métropole a engagé, en 2022, un travail sur la démarche de budget vert qui consiste à analyser et classer, à l'aide d'un code couleur, l'ensemble des dépenses budgétaires de la collectivité en fonction de leurs impacts sur le climat, et plus largement sur l'environnement.

ADHÉSION AU CEREMA

Lors du conseil Métropolitain du 8 décembre 2022, la Métropole de Toulouse a adopté une délibération actant l'adhésion et la désignation d'un représentant au Centre d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Au travers de cette adhésion, Toulouse Métropole pourra s'impliquer et contribuer à renforcer l'expertise publique territoriale, disposer d'un accès privilégié et prioritaire à l'expertise du CEREMA et rejoindre une communauté d'élus et d'experts.

Le printemps dans les jardins

P. Nin

TOULOUSE AEROSPACE

En décembre 2022, la première phase des Jardins de la Ligne a été récompensée par le prix national de la Victoire d'or des Victoires du paysage 2022, **dans la catégorie Parc et jardin. Le prix est attribué à Toulouse Métropole préalablement au lancement des travaux de la deuxième phase d'aménagement.**

Après une phase d'étude menée pendant l'année 2022, cette dernière phase d'aménagement correspondant à la réalisation du **Jardin du Brésil**, permettra à chacun de déambuler et de percevoir les ambiances rencontrées par les aviateurs de l'Aéropostale arrivant en Amérique du Sud.
Le projet paysager global de Toulouse Aerospace qui compte plus de 3 500 arbres se poursuit.
En 2022, au sud de Toulouse Aerospace, au cœur du Campus d'innovation, **le parc Jacques Maziol** a été aménagé. Ce magnifique îlot de fraîcheur compte aujourd'hui 385 arbres et a vocation à se développer pour compter à terme 500 arbres.
Ce parc reconnu nationalement dans le cadre du programme Ville de demain participe à la résilience du territoire face aux risques de précipitations exceptionnelles. Il permet avec d'autres bassins de recueillir les eaux de pluie, d'approvisionner la végétation locale et de favoriser le retour de l'eau de pluie au milieu naturel et à la nappe phréatique.
Cet aménagement favorisera la détente des usagers de l'espace Clément Ader, du B612 et de la Maison de la formation Jacqueline Auriol et leur circulation entre les différents équipements par le biais de passerelles. Celles-ci participent par ailleurs aux itinéraires piétons entre l'arrêt actuel des lignes circulant sur le site propre bus, la future station de métro Montaudran Innovation Campus et les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les entreprises situées autour du parc. Le parc a bénéficié de subvention européenne, venant compléter les investissements réalisés par la ZAC Toulouse Aerospace.
Il permet également en creux de stocker les eaux si nécessaire.

Parc Jacques Maziol

P. Nin

Jardins de la ligne

DR

La qualification du site se traduit aussi par le réaménagement d'avenues au cœur des quartiers existants telles que l'avenue Lespinet. Son réaménagement offre une plus grande qualité d'usage avec une place généreuse pour les piétons et les cycles, 23 arbres supplémentaires et une amélioration de l'offre de stationnement. Des tilleuls, des chênes, des poiriers à fleurs et des érables agrémentent le paysage de cette avenue.

Au cœur du site Piste des géants, l'espace vert des Ateliers moteurs d'environ 3 300 m² ainsi que l'esplanade entre l'ancienne piste aérienne et la halte TER ont été aménagés. Ils proposent aux visiteurs des espaces de fraîcheur plantés respectivement de 35 et de 45 arbres aux essences variées. Ces boisements comprennent notamment des érables, des charmes, des frênes, des flamboyants bleus, un merisier et plusieurs variétés de chênes. L'esplanade permettra au Minotaure d'étendre ses itinéraires de promenades.

Autres liens inter-quartier, le projet d'itinéraire piéton-cycle entre le complexe scientifique de Rangueil et Toulouse Aerospace ainsi que celui de la passerelle au-dessus de l'A620 avancent. À l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre, le jury composé d'élus de la Métropole, de la Région et de personnalités compétentes en architecture et ingénierie ont retenu le groupement composé de Knight architects, Setec et Urbicus. Cette nouvelle liaison de 700 mètres de long franchira la voie rapide d'une part et l'avenue Bernard-Maris et les bassins attenants de l'autre, grâce à un ouvrage d'art proposant deux portées de 50 m environ. Ces aménagements favoriseront le lien entre les différents quartiers et faciliteront l'accès à la future station Montaudran gare, de la ligne C de métro. La passerelle facilitera par ailleurs l'accès aux services et commerces qui se développent sur le Cœur de quartier de Montaudran.

Prévisualisation de la Piste des géants

© @ Image : Graine Studio / Projet : SEURA + OLM + Arcadis + ON

PRÉVISUALISATION DE LA PASSERELLE PIÉTONS-CYCLES AU DESSUS DE L'A620

Le projet de végétalisation de l'ancienne piste aérienne se poursuit. L'avant-projet a intégré un itinéraire du Réseau express vélo (REV) en complément des vastes espaces de végétalisation et des itinéraires piétons et du Minotaure. Ce futur parc linéaire s'étend sur 4,4 ha, dont 2 ha d'espaces déminéralisés. Il permettra d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur, notamment durant les chaleurs estivales. Le linéaire de piste concerné et ses abords, depuis l'avenue de l'Aérodrome jusqu'à la rue de Tarfaya, comprendront environ 900 arbres, ainsi que des centaines d'arbustes et des milliers de vivaces adaptés aux conditions climatiques toulousaines. Havre de verdure, le site permettra de se promener sur plus d'un kilomètre, de jouer, de pique-niquer et de profiter des espaces d'agrément en toute saison. Certains espaces laissés libres permettront une grande diversité d'usages et donneront l'occasion de profiter du passage du Minotaure. D'autres espaces quant à eux seront aménagés pour favoriser le jeu et le sport : ping-pong, parcours de glisse, de grimpe et d'équilibre, boulodromes ou encore hamacs.

Prévisualisation de la passerelle au dessus de l'A620

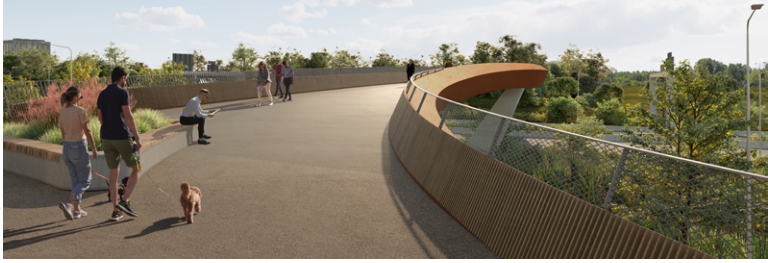

© Knight Architects

Ce parc s'inscrira comme lien paysager important entre l'Hers et le canal du Midi. Il participera à des itinéraires sportifs connectés à ces deux cours d'eau. Les travaux sont prévus de 2024 à 2026.

En juin 2022, Toulouse Métropole a poursuivi l'accompagnement des commerces du cœur de quartier Montaudran. Le manège Carré Sénart initialement positionné sur la piste s'est installé sur la place Marcel Bouilloux-Laffont. Cette aménité culturelle participe à l'identité du lieu et à la dynamique de cette nouvelle centralité.

Manège Carré Sénart sur la place Bouilloux-Laffont

DR

Fort de ce vaste plan paysager, Toulouse Aerospace permet d'accueillir de nombreuses vocations telle que la Maison de la formation Jacqueline Auriol (MFJA) et ses 1 500 étudiants. Cet établissement a ouvert ses portes aux premiers étudiants dès le 3 janvier 2022.

Lors de la rentrée scolaire du mois de septembre 2022, l'établissement a accueilli les nouvelles promotions et l'ensemble des cursus universitaires prévus. Cette Maison de la formation doit son nom à la célèbre aviatrice française, et constitue un nouveau lieu dédié à la filière du génie mécanique et productique, notamment pour l'aéronautique et le spatial. Elle rassemble des équipes de formation, hier disséminées dans plusieurs établissements : la faculté Sciences et ingénierie de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, l'IUT Paul Sabatier, l'INSA Toulouse, l'Isae-Supaéro et le pôle AIP-Primeca Occitanie. Son objectif est de mutualiser les compétences des enseignants-chercheurs, enseignants, ingénieurs et techniciens ainsi que les équipements technologiques dans le domaine mécanique et productique, en lien avec les préoccupations de modernisation de l'industrie.

Toulouse Aerospace a accueilli de nouvelles entreprises au sein du B612, de l'hôtel et pépinière d'entreprises ainsi que dans les bâtiments construits par des opérateurs privés. Bénéficiant de la présence du **CNES** et d'**Airbus Defense & Space** sur le territoire, le B612 continue de s'affirmer avec succès comme la maison du secteur spatial. Il participe non seulement à un développement endogène du territoire mais aussi exogène, en contribuant au développement d'un véritable campus d'excellence.

Au Waypost, livré en juin 2021, **Nanolike** a rejoint **Mercator Océan International, le Medes et le département Intelligence Artificielle de Siemens.** Au Zéphyr, bâtiment qui a ouvert ses portes en octobre 2022 et qui propose 2 500 m² de bureau et 500 m² d'atelier technologique, les entreprises **Ascendance Flight Technologies** et **Do it Platinium** participent pleinement à l'écosystème de Toulouse Aerospace.

En 2022, les constructions de nouveaux bâtiments se poursuivent, tant dans le secteur résidentiel pour accueillir de nouveaux habitants que dans le secteur tertiaire pour permettre à de nouvelles entreprises de se développer et ainsi de participer à la création d'emplois locaux.

En octobre 2022, l'entreprise GA a lancé la construction de son siège social régional. Les 6 700 m² du bâtiment permettront en partie d'accueillir le siège régional de cette entreprise toulousaine à la pointe du Smart Building.

Par ailleurs, 2 000 m² seront occupées par des sociétés en lien avec la démarche de développement économique portée par Toulouse Métropole. Cette construction, associant une structure mixte bois et béton, sera un exemple d'immeuble tertiaire bas-carbone.

En 2022, la démarche de développement économique et d'aménagement de Toulouse Métropole s'est élargie. Elle s'intéresse au développement des filières cibles, Aéronautique, Espace et Drones et leurs secteurs économiques connexes, les Systèmes embarqués, l'Intelligence artificielle ou encore les Matériaux, sur l'intégralité du sud-est de la Métropole.

D. R.

Le zéphyr

GRAND PARC GARONNE

De Toulouse à Saint-Jory, le projet Grand Parc Garonne reconquiert progressivement les bords du fleuve. Sept communes sont concernées sur 32 km et 3 000 ha. Objectifs : développer les chemins piétons et cyclistes, valoriser le patrimoine naturel et favoriser la navigation et les sports nautiques.

La Garonne et ses berges, pièces maîtresses du patrimoine naturel local, constituent un formidable levier pour l'amélioration du cadre de vie et pour notre rayonnement touristique. Toulouse Métropole a donc mis sur pied un programme de mise en valeur qui vise, à terme, à la création d'un Grand Parc Garonne irriguant l'ensemble de la métropole toulousaine. Un plan-guide du programme définit une stratégie urbaine de long terme, visant à la réappropriation du fleuve. Ce document prospectif se traduit par la mise en œuvre d'opérations d'aménagement sur une vingtaine de sites.

UNE VISION D'ENSEMBLE SUR SEPT COMMUNES

Le Grand Parc Garonne s'étend sur les communes de Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Gagnac-sur-Garonne, Saint-Jory, Seilh et Toulouse. De nombreux usages et fonctions sont concernés : corridor écologique, paysage et patrimoine, déplacements en modes doux, navigation, loisirs, sports, détente, tourisme, agriculture périurbaine...

P. Nin

La Garonne depuis les côteaux de Pech David

L'ÎLE DU RAMIER, FUTUR POUMON VERT DE LA MÉTROPOLE

La reconversion globale de l'île du Ramier est engagée. Le déplacement du parc des expositions vers le site de Beauzelle à l'été 2020 offre l'opportunité de créer un grand poumon vert au cœur de Toulouse. Afin de construire un projet partagé avec tous les habitants, **une large concertation publique** a été menée entre 2017 et 2019 : visites de site, ateliers thématiques, groupes de travail... Grâce aux nombreuses contributions recueillies, le plan-guide d'aménagement de l'île du Ramier à l'horizon 2030 été élaboré et approuvé. Ce document d'orientations constitue la feuille de route partagée, pour retrouver une cohérence territoriale sur cette île, aujourd'hui fragmentée et saturée d'équipements. C'est donc une vision globale et à long terme pour faire de l'île un espace plus cohérent, plus naturel et plus accessible.

La première phase d'aménagement de l'entrée nord de l'île a conduit à la réalisation, entre 2018 et 2020, du théâtre de verdure du Ramier, du site réaménagé de l'écluse Saint-Michel et de nouveaux espaces verts et promenades en belvédère sur le fleuve, sur le secteur de Banlève/Mayssonnié.

Le départ du parc des expositions a permis de réaliser en 2021 les travaux de déconstruction des halls et bâtiments annexes sans qualité architecturale. Tout au long de cette opération, le principe d'économie circulaire a été appliqué afin d'atteindre l'objectif ambitieux de revalorisation de 97% des matériaux par le réemploi sur site ou sur le territoire métropolitain ou par recyclage. Des espaces libérés ont également été progressivement désimperméabilisés pour laisser place depuis le printemps 2021 à une prairie fleurie devant l'entrée de la piscine Nakache. La présence de céréales et légumineuses permettra ainsi d'enrichir le sol en nutriments, nécessaires au bon développement du futur jardin botanique.

Des parcelles-test ont également été mises en place dans le cadre du projet européen LIFE Green Heart, afin de tester différentes modalités de restauration des sols pour garantir la pérennité des futurs espaces verts. Trois nouvelles parcelles-test ont été réalisées en 2022. Le suivi du sol et du bon développement des végétaux permettra de retenir les meilleures techniques de renaturation.

Deux concours d'architecture ont été lancés pour la conception et la réalisation des futures passerelles d'Empalot et de Rapas qui permettront de relier l'île du Ramier et les quartiers riverains. Ces ouvrages de franchissement seront réservés aux piétons et cyclistes et conçus sans appui dans le fleuve afin de préserver le corridor écologique de la Garonne.

Les travaux ont démarré en juillet 2022, pour une livraison prévisionnelle à l'automne 2023. Voir P. 97

Par ailleurs, les études réglementaires du projet d'aménagement global de l'île du Ramier ont été réalisées, en lien avec les services de l'Etat.

INFRASTRUCTURES

L'objectif majeur du Grand Parc Garonne est d'affirmer une véritable identité métropolitaine liée au fleuve, en passant d'une Garonne dont on se protège à un espace public naturel métropolitain, accessible à tous les habitants.

Ce projet contribue ainsi à :

- préserver et valoriser le corridor écologique fluvial,
- renforcer les maillages piétons/cycles,
- développer de nouveaux usages diversifiés (sports, loisirs, patrimoine, nature) et produire un cadre de vie agréable et attractif,
- favoriser une économie en rapport avec le fleuve et respectueuse de l'environnement.

Secteur ancien du parc des expositions de l'île du Ramier

Suite à la déconstruction des bâtiments de l'ancien parc des expositions, les espaces libérés et les parkings attenants ont été progressivement désimperméabilisés et végétalisés afin d'enrichir le sol en nutriments nécessaires au bon développement du futur jardin botanique.

Parcelles-test sur l'île du Ramier

DR

Le site de l'ancien parc des expositions a également fait l'objet des opérations suivantes :

- Dévoiement et création des différents réseaux :
  - dévoiement du réseau GRDF et réseau des eaux usées et en lieu et place du futur parc urbain,
  - dévoiement d'une canalisation d'eau potable sous l'avenue Camille-Soula,
  - création du réseau d'eau potable, de défense incendie et d'un réseau Télécom Métropolitain au niveau des halls 7, 8 et 9.
- Démarrage des travaux du réseau de chauffage DALKIA,
- Démolition des anciens garages du parc des expositions et création des nouveaux terrains de tennis du Rowing,
- Démarrage des travaux de la passerelle Rapas.

Secteur résidence du CROUS

La création de la passerelle Empalot, a nécessité en relation avec le Crous, la libération des emprises et le déplacement de l'accès à la résidence universitaire Daniel Faucher. Un nouvel accès au CROUS a été aménagé au sud de l'établissement, via l'accès existant de la résidence « Le Grand Ramier » de CDC Habitat. Les travaux ont porté sur la requalification de l'impasse existante avec création de trottoirs, la création d'un giratoire, ainsi que la reconstruction de l'ensemble des équipements impactés (stationnements, local ordures ménagères, éclairage, portails et clôtures, etc.).

GARONNE AVAL

Sur la séquence Garonne aval, les études préliminaires sont en cours pour réaliser prochainement des voies vertes et des aménagements de nature et de loisirs en bord de fleuve sur les communes de Fenouillet et Beauzelle, dans le respect de la sensibilité écologique des espaces concernés.

Voie Verte Zone de loisirs des 15 sols / rue de Latché à Beauzelle

Afin de compléter l'itinéraire de voie verte de loisirs en rive gauche de la Garonne, la section entre la zone de loisirs des Quinze Sols et la rue de Latché à Beauzelle a été réaménagée. Cette partie représente 250 m, elle comprend une portion très pentue qui a nécessité un traitement spécifique avec revêtement béton et signalisation adaptée.

GRAND PARC CANAL

L'enjeu du Grand Parc Canal est de transformer les trente kilomètres de canaux traversant la Métropole (le canal du Midi, le canal de Brienne et le canal de Garonne) en un grand parc linéaire, un lieu de nature véritable, un endroit apaisé et favorisant les modes de déplacement doux.

La paysagiste de renommée internationale, Jacqueline Osty, Grand prix du paysage en 2005 et 2018 et Grand prix de l'urbanisme 2020, a été lauréate en juin 2021 du concours de maîtrise d'œuvre lancé par la Métropole. Elle a pu établir en fin d'année 2021 un grand diagnostic, croisant toutes les thématiques (les mobilités, le patrimoine, l'urbanisme, la nature, le tourisme et l'économie). La réflexion engagée tout au long de l'année 2022, nourrie par des concertations, a permis à Jacqueline OSTY de faire émerger une proposition de plan guide pour l'aménagement des 30 km de canaux traversant le territoire Métropolitain.

Le premier grand projet d'aména-gement du Grand Parc Canal a été lancé en 2022 : le projet Parvis Brienne Saint-Pierre, qui consiste en l'aménagement du parvis de Toulouse School of Economics et de Saint-Pierre-des-Cuisines, la création de la place des Reines et Rois Wisigoths et la refonte du début des allées de Barcelone. La livraison est prévue pour fin 2025. Jacqueline Osty mènera à partir de 2023 des interventions en « urbanisme tactique » permettant, au moyen d'investissements mesurés et réversibles, de donner à vivre et de tester rapidement des changements d'usage le long des canaux.

Projet Brienne

© Golem

Projet Brienne

© Osty et associés

GRAND MATABIAU, QUAIS D'OC

Le projet avance avec vous

Baptême du parvis Valérie Giscard d'Estaing, en présence d'Anne-Aymone Giscard d'Estaing, Louis Giscard d'Estaing et Dominique Bussereau.

L. Lecarpentier

UNE NOUVELLE ÉQUIPE EN MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE

L'année 2022 du projet Grand Matabiau, quais d'Oc s'est ouverte avec l'annonce de l'arrivée d'une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre urbaine sous la conduite de l'agence Guller Guller Architecture Urbanism. S'inscrivant dans la continuité du travail mené jusque-là par l'agence de Joan Busquets et notamment son plan guide, cette équipe étoffée accompagnera la mise en œuvre opérationnelle d'un projet qui réduit son empreinte carbone et s'adapte au changement climatique, qui place les usages et la qualité de vie au cœur de sa démarche pour une ville mixte et inclusive, ouverte au dialogue avec les parties prenantes.

La vision de l'équipe coordonnée par Mathis Güller articule les différents objectifs du projet :

- conjuguer l'ambition métropolitaine avec les attentes locales en matière d'usages et de qualité de vie ;
- développer progressivement le principal pôle d'échanges de la Métropole (et avec lui la mobilité durable orientée vers les transports publics, la marche à pied et le vélo) tout en valorisant la vie quotidienne des quartiers environnants.

Il s'agit aussi de penser un espace urbain plus généreux et plus vert, de faire rayonner l'ambiance du canal du Midi jusqu'au faisceau ferroviaire, d'imaginer des cœurs d'îlots paysagers dans la continuité du canal, d'augmenter ainsi la présence de la Nature en ville et le confort d'été.

Pour Mathis Guller, « le projet Grand Matabiau s'efface à l'issue de sa phase opérationnelle pour se fondre dans l'identité préexistante des quartiers ».

Composition de la nouvelle équipe

Urbanisme / architecture – mandataire du groupement : Güller Güller architecture urbanism (Rotterdam et Zürich)
Paysage : Phytolab (Nantes)
Paysage : Gross.Max (Edinburgh)
Paysage : Atelier GAMA (Toulouse)
Urbanisme / architecture : V2S Architectes (Toulouse)
Conception lumière : ON (Paris)
Programmation urbaine : Alphaville (Paris)
Ingénierie : Artelia (Toulouse)
Développement durable : Altostep (Bordeaux)
Déplacements et mobilités : Roland Ribi & Associés (Strasbourg)
Sociologie et concertation : L'Usage des Lieux (Toulouse)
Urbanisme transitoire et programmation : BOC (Nantes)
Activation des espaces publics : Bruit du Frigo (Bordeaux)

L'AVANCEMENT DU PROJET

L'arrivée de cette nouvelle équipe coïncide avec l'entrée en phase opérationnelle du projet après plusieurs années d'études et de procédures réglementaires. Les premières libérations d'emprises ferroviaires (secteur Raynal-Gare Basse) et les démolitions de l'avenue de Lyon ont donné à voir le renouvellement à l'œuvre. L'année 2022 a posé les premiers jalons de ce qui viendra prendre la place des emprises libérées.

LA CONSULTATION POUR REBÂTIR L'AVENUE DE LYON

C'est ainsi que dans le cadre du plan de cession 2022, Europolia a lancé la consultation pour retenir le groupement d'opérateurs qui rebâtira l'avenue de Lyon. Quatre équipes ont été retenues. Sur la base d'un cahier des charges, elles ont développé des propositions. Une commission d'examen se réunira au premier trimestre 2023 pour retenir la meilleure proposition. Premier programme du projet de renouvellement urbain, celui-ci doit être un démonstrateur pour la Métropole de la meilleure manière de refaire la ville, dans un quartier qui sera le mieux desservi de toute la Région Occitanie.

Le programme de la consultation

- 200 logements dont 40 % de logements sociaux,
- un « hostel » de 100 clés, proposant une nouvelle offre d'hébergement, entre hôtellerie traditionnelle et auberge de jeunesse, avec des chambres familiales et des dortoirs;
- 1 500 m² de commerces et services de proximité et des espaces dédiés à l'économie sociale et solidaire
- Les premières briques du pôle d'innovation sociale
  - une résidence intergénérationnelle (40 logements),
  - un restaurant solidaire et distribution alimentaire (300 m²)
  - le service d'information d'accueil et d'orientation (SIAO) et l'agence immobilière sociale de la Métropole.

Les nouvelles constructions devront atteindre d'emblée le seuil 2025 de la nouvelle réglementation RE2020, seront raccordées au futur réseau de chaleur développé par Toulouse Métropole et les opérateurs devront être particulièrement attentifs au réemploi des matériaux, à la qualité d'usage des logements et au confort d'été.

Les démolitions de l'avenue de Lyon doivent laisser place à un projet immobilier bas-carbone, mixte et inclusif

© Les Yeux Carrés

La concertation sur le projet Grand Matabiau, notamment autour du projet immobilier de l'avenue de Lyon en 2022, mobilise Souhayla Marty, maire de quartier et Jean-Michel Lattes, vice-président de Toulouse Métropole, sous le regard du garant indépendant Erik Loot.

© Les Yeux Carrés

LA CONCERTATION

Dans la continuité du dialogue continu initié dès les premières études du projet, toutes ces actions sont conduites **en concertation avec les parties prenantes et les associations de quartier et les riverains.** Le dispositif articule des **actions de concertation spécifiques sur les opérations** (participation des habitants à la conception des espaces publics du premier tronçon de la rue Raynal, participation citoyenne à l'analyse des projets architecturaux avenue de Lyon…) avec **des démarches plus générales** pour échanger sur le projet (comité de suivi de la concertation, balades urbaines, …) ou mieux appréhender ses enjeux.

Parvis Lyon - Grand Matabiau
L'avenue de Lyon accueillera une nouvelle place avec accès à la gare Matabiau.

LE SECTEUR DE LA GARE

La mutation des emprises ferroviaires se poursuit également. Sur le secteur de la gare basse, démolitions et mises en état sanitaire des sols ont commencé en 2022. Parallèlement, le projet *1Pulsion* situé chemin du Raisin et porté par Espaces ferroviaires, aménageur du groupe SNCF a obtenu son permis de construire. Le projet conçu par l'architecte François Leclercq et construit par l'entreprise toulousaine GA smart building développe 13 000 m² de surfaces de plancher de bureaux pour accueillir des services régionaux de la SNCF.

Sur les emprises mitoyennes (îlots SERNAM), une consultation d'opérateurs a également été lancée. Ce premier programme comprend 29 000 m² de bureaux et une centaine de logements. Le programme tertiaire est configuré pour accueillir des entreprises de la filière du numérique et répondre ainsi à l'ambition de la Métropole de faire de Grand Matabiau le campus du numérique, de l'intelligence artificielle et de la cyber sécurité. En 2022, la Métropole a en effet inscrit le projet comme l'un de ses territoires d'excellence en le désignant comme « campus » dédié à cette thématique.

Enfin, l'année 2022 aura été marquée par la mise au point du schéma d'organisation du futur pôle d'échanges multimodal de Marengo, qui doit notamment accueillir la nouvelle halle des transports, un immeuble de bureaux et une vélo station de mille places organisés autour d'un nouveau parvis. Ce travail de coordination réalisée sous l'égide de la Métropole va permettre le lancement début 2023 d'un concours de maîtrise d'œuvre unique pour l'ensemble des bâtiments.

L'URBANISME TRANSITOIRE

Pour ne pas laisser le quartier « en friches » à l'issue des démolitions et dans l'attente des nouvelles constructions, des actions d'urbanisme tactique et transitoire ont été élaborées en 2022 et seront mises en place à partir du premier trimestre 2023 :

- Pour donner à voir avant le nouveau profil de l'avenue de Lyon, mise en place de végétaux en bacs dès le printemps pour illustrer le parti pris du projet ;
- Expérimentations pour améliorer les circulations vélos le long du canal du Midi (boulevards des Minimes et Pierre-Sémard) ;
- Aménagement provisoire rue des Jumeaux : une guinguette solidaire, pour accueillir des projets du quartier et préfigurer le pôle d'innovation sociale.

Le programme « 1Pulsion » développé par Espaces Ferroviaires (Groupe SNCF) proposera 13 000 m² de bureaux à deux pas de la future station Raisin de la ligne C du métro

Etienne Gozard

3E LIGNE DE MÉTRO

VOLET URBAIN

Le Pacte urbain de la 3e ligne de métro - connexion Ligne B - ligne aéroport express, approuvé par Toulouse Métropole le 1er avril 2021, a permis de définir un potentiel et une stratégie d'urbanisation phasée dans le temps, répondant à quatre objectifs :

- satisfaire l'exigence de sobriété foncière,
- atteindre les objectifs de décarbonation,
- développer la qualité urbaine,
- participer au redéploiement de l'économie toulousaine.

L'année 2022 a été consacrée à la déclinaison du Pacte urbain de la ligne C (3e ligne de métro) à une échelle de projet plus fine et plus opérationnelle, au plus près des enjeux d'aménagement et de mobilité des territoires desservis.
Pour cela, en juillet 2022, la Métropole a approuvé par délibération le lancement d'une consultation en faisant appel à un jury, composé comme un jury de concours, afin de sélectionner des candidats.

Cinq accords-cadres ont ainsi été identifiés en dehors des secteurs d'études en cours (que sont Grand Matabiau Quai d'Oc et François Verdier) :

- Séquence 1 : Colomiers Gare - Fontaine Lumineuse, Saint-Martin du Touch,
- Séquence 2 : Blagnac, Sept Deniers/Stade Toulousain, Ponts Jumeaux,
- Séquence 3 : Fondeyre - La Vache - Lycée Toulouse Lautrec / Aménagements Ferroviaires du Nord de Toulouse (AFNT),
- Séquence 5 : Côte Pavée, Limayrac/Cité de l'Espace, Ormeau,
- Séquence 6 : Montaudran Gare - Aérospace Campus.

Ces accords-cadres couvrent les missions d'études urbaines, d'urbanisme opérationnel ainsi que de maîtrise d'œuvre des espaces publics, dans la continuité des études préliminaires réalisées par la Métropole en lien avec Tisséo.
Aussi, les différents domaines suivants seront étudiés : aménagement paysager, urbanisme, environnement et développement durable, médiation, concertation et communication, mobilités et déplacement, génie civil et voirie réseaux divers.
Les premières déclinaisons de cette démarche seront inscrites dans la perspective du PLUi-H et de ses modifications à venir, dans le respect des calendriers des différents projets urbains.
Les études pourront débuter en 2023, suite à la nomination d'un candidat sur chacune des séquences au cours du 2nd trimestre.
Dans la continuité des années précédentes, une veille et des actions foncières sont engagés sur ces périmètres d'études.

Lancement des travaux

P.Nin

VOLET ADMINISTRATIF

Le 15 avril 2022, le préfet de la Région Occitanie et de la Haute-Garonne a délivré l'arrêté portant autorisation environnementale relative à la 3e ligne de métro de l'agglomération toulousaine et ligne aéroport express.
Toulouse Métropole avait participé à la rédaction du dossier de demande d'autorisation environnementale sur les volets paysage, urbain, gestion des eaux, compensation écologique et biodiversité, gestion des circulations en phase chantier...

VOLET INFRASTRUCTURE

En 2022, les travaux de dévoiements des réseaux souterrains se sont poursuivis afin de libérer le sous-sol au niveau des futures stations (70 % des emprises sont libérées à fin 2022).
La relocalisation des activités de la collectivité sur les sites du Raisin et de Daturas a été opérée.
Les études préliminaires se sont poursuivies pour définir des hypothèses d'aménagements de surface compatibles avec les futurs accès aux stations de la ligne C : les permis de construire des stations ont été déposés par Tisséo en 2022.
Toulouse Métropole a été associé à la validation de la phase finale des études de maîtrise d'œuvre de l'infrastructure métro menées par Tisséo qui a lancé les consultations de travaux de génie civil et les attribuer à différents groupements, dès la fin de l'année 2022.
Toulouse Métropole analyse et indique des préconisations sur les plans d'installation chantier, la programmation et la gestion des circulations.

VOLET CONSTRUCTION

Tisséo a démarré les travaux préparatoires sur la plupart des sites (coupes d'arbres à l'automne, travaux de déconstruction, dépollution de sites...).
A noter que pour les coupes d'arbres, un important travail a été mené afin de minimiser le nombre d'arbres impactés et de mettre en défens les arbres préservés à l'intérieur des emprises de travaux.
Les travaux de génie civil ont démarré mi-décembre 2022 sur deux sites : les ouvrages annexes du puits Canal et du puits Launaguet : ouvrages permettant l'accès des secours au futur tunnel de la ligne C.
Dès le début du 2e trimestre 2023, la plupart des emprises travaux des futures stations sera installée sur le terrain : les premières bases travaux se situeront à Blagnac, aux Sept-Deniers, aux Ponts Jumeaux à la Vache, au Raisin, sur le Faubourg Bonnefoy, la station Marengo, au carrefour François Verdier.
Toulouse Métropole accompagne le futur chantier en étudiant et proposant à la concertation avec les riverains les plans de circulation et aménagements nécessaires aux abords des emprises chantiers impactant la circulation. Ceci permettra de préserver au maximum les voies de desserte locale des circulations de transit et de faciliter les itinéraires des modes actifs.
Un dispositif de communication est en cours de définition afin d'informer les usagers et riverains sur les futures perturbations et sur les alternatives proposées pour les déplacements à proximité des chantiers.

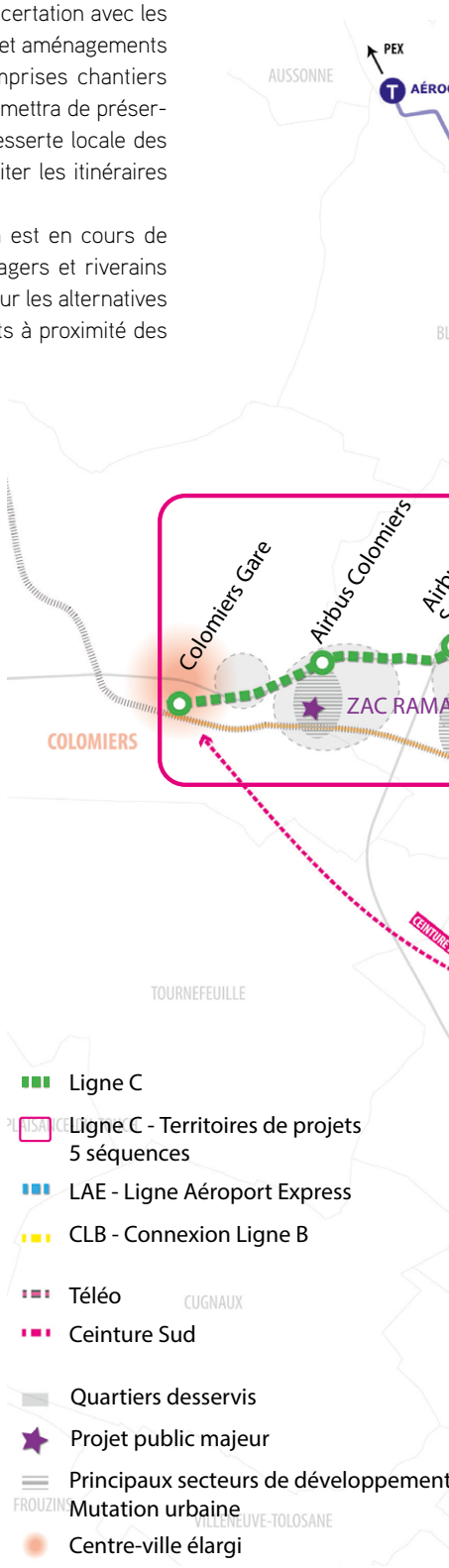

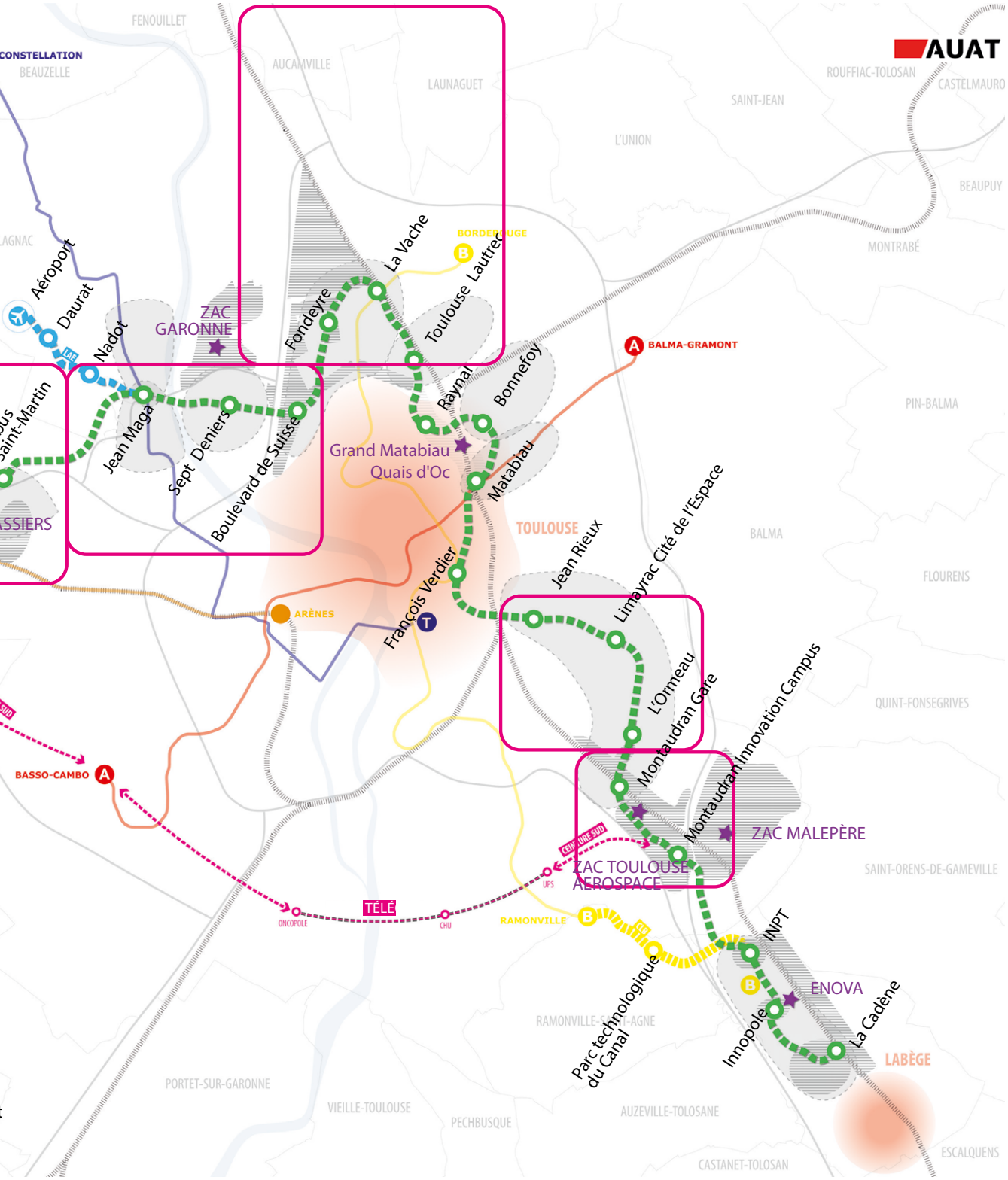
AUAT
FENOUILLET
CONSTELLATION
BEAUZELLE
AUCAMVILLE
LAUNAGUET
ROUFFIAC-TOLOSAN
CASTELMAURO
SAINT-JEAN
L'UNION
BEAUPUY
MONTRABÉ
PIN-BALMA
BALMA
FLOURENS
QUINT-FONSEGRIVES
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
LABÈGE
ESCALQUENS
CASTANET-TOLOSANE
AUZEVILLE-TOLOSANE
PECHBUSQUE
VIEILLE-TOULOUSE
PORTET-SUR-GARONNE
RAMONVILLE-SAINT-AGNE
TOULOUSE
ARÈNES
BORDEROUGE
BALMA-GRAMONT
BASSO-CAMBO
ONCOPOLE
CHU
UPS
RAMONVILLE
Aéroport
Daurat
Nadot
ZAC GARONNE
Jean Maga
Sept Deniers
Boulevard de Suisse
Fondeyre
La Vache
Toulouse Lautrec
Raynal
Bonnefoy
Grand Matabiau Quais d'Oc
Matabiau
François Verdier
Jean Rieux
Limayrac Cité de l'Espace
L'Ormeau
Montaudran Gare
Montaudran Innovation Campus
ZAC MALEPÈRE
ZAC TOULOUSE AEROSPACE
INPT
ENOVA
Innopole
La Cadène
Parc technologique du Canal
TÉLÉ
CEINTURE SUD

FRANCAZAL, LE CAMPUS DES MOBILITÉS INNOVANTES ET DÉCARBONÉES

En acquérant 38 hectares de l'ancienne base aérienne militaire de Francazal, Toulouse Métropole a réalisé en 2020 un engagement fort d'entériner la vocation économique du site. La collectivité préfigure le développement d'un éco-système dans le domaine des mobilités innovantes et décarbonées en accueillant d'ores et déjà une dizaine d'entreprises qui y développent et expérimentent des nouvelles solutions technologiques.

Dans les prochaines années, la Métropole va transformer l'actuelle friche en un campus dédié aux acteurs contribuant au développement des moyens de transport de demain. Notre ambition est de proposer aux entreprises et aux laboratoires de recherche, des solutions d'hébergement adaptées à la typologie de leurs activités et à leur niveau de maturité. Afin d'en faire un lieu exemplaire en terme de respect de l'environnement, les aménagements qui y seront réalisés allieront construction de bâtiments neufs, réhabilitation de patrimoine ancien, végétalisation d'espaces et incitation aux modes de transport doux. Toulouse Métropole prévoit également l'implantation de services et d'équipements mutualisés afin d'offrir aux futurs employés, des conditions de travail favorables.

Les études urbaines sont en cours. La première tranche de réhabilitation du bâtiment totem a été achevée. Des premiers travaux de dépollution ont été engagés. La procédure de constitution de la ZAC a démarré avec les premières réunions de concertation prévues au 1er trimestre 2023. Un premier projet verra le jour, avec la construction, sous maîtrise d'ouvrage de la région Occitanie, du Technocampus, centre d'innovation technologique autour de l'utilisation de l'hydrogène vert qui permettra d'attirer de nombreuses entreprises et laboratoires.

© Steven Van Waardenburg

GRAND PROJET SUD-OUEST

Le Grand projet sud-ouest (GPSO) consiste à réaliser une nouvelle ligne SNCF à grande vitesse entre Toulouse et Bordeaux et entre Bordeaux et Dax. Il consiste, également à aménager les Accès ferroviaires sud de Bordeaux (AFSB) et nord de Toulouse (AFNT) pour permettre l'arrivée des TGV au centre de ces deux métropoles sur des voies dédiées et libérer ainsi les voies existantes pour les intercités, les TER et le fret.

Inauguration du TGV l'Océane
2 juillet 2017

P.Nin

EN 2022, DES ÉTAPES MAJEURES FRANCHIES

Pour mémoire, le 21 avril 2021 le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé par courrier au Président de la Métropole de Toulouse et à la Présidente de la Région Occitanie que l'État apporterait 40 % du financement de la LGV Bordeaux Toulouse, y compris les AFSB et les AFNT (dont le coût total est de 10,5 Milliards € - valeur 2017), à condition que les collectivités locales desservies apportent le même montant, l'Union Européenne étant sollicitée pour les 20 % restants.

- 24 collectivités locales ou EPCI, dont Toulouse Métropole, ont réussi à mener un tour de table qui a abouti, le 18 février 2022, à la signature d'une convention de financement avec l'État pour une mise en service de la ligne nouvelle Toulouse-Bordeaux programmée en 2031-2032,
- Le 3 mars 2022, en application de la Loi d'orientation des mobilités (LOM), le gouvernement a publié une ordonnance permettant la création d'une société de financement et de projet,
- Le 22 avril 2022 a été signé le décret d'application de cette ordonnance qui a permis la réunion d'un conseil de surveillance, créateur de la société GPSO, le 4 juillet 2022 et la mise en place d'un comité de pilotage du projet sous l'autorité du Préfet de la Région Occitanie et des présidents des Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Le Président de Toulouse Métropole représente l'établissement public dans ces deux instances.
- Au mois de décembre, le Parlement a mis en place un dispositif fiscal constitué d'un taxe spéciale d'équipement pour les propriétaires fonciers, (particuliers et entreprises), d'une taxe spéciale d'équipement supplémentaire concernant les seules entreprises propriétaires de leur foncier et d'une taxe additionnelle de tourisme. Ces taxes s'appliquent sur les territoires desservis par le GPSO. Ce dispositif fiscal est destiné à alléger la part des collectivités locales qui financent le projet.
- Lors de sa séance du 13 décembre 2022, le conseil de surveillance de la société du GPSO a voté le budget de la société de financement pour 2023. Celle-ci est désormais pleinement opérationnelle.

Toulouse Métropole est un membre actif de cette société et du comité de pilotage et participe pour 437M € au financement du projet, en tenant compte de la fiscalité spécifique mise en place pour son financement.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

INTERNATIONAL, EUROPE ET CONTRACTUALISATION

L'attractivité et le rayonnement du territoire toulousain se déclinent par les interventions de la Métropole en partenariat avec l'Agence d'attractivité qui s'inscrivent dans l'Ambition 6 de la « Feuille de route Ambitions 2026 pour une économie innovante et durable ».

LES OBJECTIFS DÉFINIS

- Renforcer l'impact durable des partenariats avec les villes à l'international en veillant à des intérêts réciproques et équilibrés,
- Prêter attention aux relations avec les institutions européennes, les réseaux influents, les villes partenaires, les autorités nationales et régionales afin d'accompagner nos projets et notre ambition sur les financements extérieurs (nationaux et européens),
- Intensifier nos réponses aux appels à projets sur les fonds thématiques et solliciter les fonds structurels Feder, FSE + afin de soutenir et intensifier nos politiques publiques.

L'ACTION INTERNATIONALE

PARTENARIATS INTERNATIONAUX
L'économie et la promotion de l'excellence du territoire au cœur de l'action

• Montréal

La mise en œuvre de l'entente de coopération entre Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et la Ville de Montréal (signée le 2 février 2021) mobilise une grande diversité d'acteurs du territoire.

Toulouse et Montréal, lauréates de l'appel à projet du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) pour la biennie 21-22 ont exécuté diverses actions autour de l'animation des écosystèmes aéro-numérique de leur territoire.
Au programme, l'accueil d'une délégation officielle de Montréal à Toulouse. Trois jours d'exploration de l'écosystème toulousain (B612, ENAC, ISAE SUPAERO, Airbus, rencontre avec la CCI et l'ensemble des partenaires de la ville actifs à Montréal) et de maillage BtoB, ont réuni une délégation de 6 startups québécoises (Axya, AI Redefined (AIR), Connektica, Zetane Systems, JITBase, C3RiOS Systems) et de représentants des institutions partenaires (CRIAQ, Aeromontreal, ville de Montréal, Centech…), emmenée par Luc Rabouin, élu responsable du développement économique et commercial, du savoir, de l'innovation et du design.
À cette occasion et en présence de la délégation générale de Québec en France, un temps convivial a rassemblé au Capitole, l'ensemble des acteurs intéressés aux relations avec Montréal. Dans les domaines de l'aérospatiale, l'intelligence artificielle appliquée aux domaines aéronautique et santé, les industries culturelles et créatives et le tourisme ont identifié des pistes de travail dans le cadre de l'année 2023 France Québec de l'innovation et pour les années futures.

DR

Accueil d'une délégation montréalaise du secteur aéronumérique au B612

P. Nin

• Atlanta

Dans le cadre d'un programme de mobilités étudiantes de l'ambassade de France aux États-Unis, Toulouse travaille à l'accueil d'étudiants des filières administratives.

• Tunis

Échanges autour de la notion de jumeaux climatiques avec les prévisions climatiques à l'horizon 2050 qui démontrent que les risques d'impacts climatiques élèveraient les températures à hauteur de celles de Tunis pour Toulouse et de Toulouse pour Düsseldorf.

Tunis, Toulouse et Düsseldorf ont répondu à l'appel à projets pour le fonds spécial Maghreb lancé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) pour un travail autour de 18 jeunes, de 18 à 30 ans, sur trois ans (six jeunes tunisiens, six jeunes allemands et six jeunes français). Trois séminaires de travail sont organisés dans chacune des villes à Tunis, septembre 2023 et 2024 à Toulouse pendant la Coupe du Monde de rugby et septembre 2024 à Düsseldorf pendant le festival Chance (festival de musique francophone). Le projet a été retenu et une subvention a été allouée par l'OFAJ pour la réalisation de ce projet.

2022 a permis le lancement du projet d'échange de jeunes : dans ce cadre, un premier groupe de jeunes français, allemands et tunisiens s'est réuni à Tunis en octobre 2022 pour un travail commun autour de l'adaptation au changement climatique.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DISPOSITIF « LOI OUDIN »

Le dispositif Loi Oudin permet de financer des actions de solidarité internationale pour l'eau et l'assainissement

• Ramallah

Poursuite de la collaboration dans le cadre d'un projet de coopération dans le domaine de l'eau et l'assainissement pour l'optimisation de la gestion de la station d'épuration alimentant 50 000 habitants. Ce projet, qui a démarré en juin 2020, est financé à 100 % par des fonds complémentaires (dispositif « Loi Oudin » de Toulouse Métropole, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement).

Les ingénieurs de Toulouse Métropole assurent le rôle de conseil et apportent leur expertise. Ramallah a lancé son appel d'offres début 2021 pour l'achat de nouveaux équipements dont le cahier des charges a été rédigé avec l'appui d'un bureau d'études toulousain. Les prestataires pour les centrifugeuses et le laboratoire de surveillance ont été sélectionnés par la municipalité de Ramallah. Les centrifugeuses ont été livrées et installées début avril 2022. Les modules de formations inclus au projet sont également prêts et le premier a été réalisé en mars 2022 sur site. La mise en service des centrifugeuses a été faite en décembre 2022.

En parallèle, les travaux liés au laboratoire de surveillance ont été lancés et les premiers modules de formation prévus par le projet ont également été réalisés. La mission officielle à Ramallah en novembre 2022, conduite par Nicole Miquel-Belaud, conseillère métropolitaine en charge du dispositif Loi Oudin, a permis de constater la bonne avancée du projet et notre partenaire et financeur de l'AFD, Catherine Simo, a pu constater les relations franches et sincères qui existent entre nos deux villes.

• Saint-Louis du Sénégal

Les travaux d'assainissement ont été achevés sur quatre quartiers défavorisés : 15 000 personnes raccordées au total dont les élèves de 11 écoles élémentaires et la réhabilitation des blocs sanitaires de leur école. Ces travaux ont été financés via le dispositif Loi Oudin de Toulouse Métropole et de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Les actions de coopération se sont poursuivies avec le lancement du projet de réhabilitation du centre de santé Léona à Saint-Louis via le dispositif Loi Oudin de Toulouse Métropole permettant ainsi à environ 100 000 Saint-louisiens de bénéficier d'un meilleur accès aux soins. Ce projet inclut la reprise des réseaux d'assainissement du centre ainsi que la mise en place de panneaux solaire pour la production d'eau chaude du service maternité.

ACTIONS SOLIDARITÉ DE LA MAIRIE DE TOULOUSE ET TOULOUSE MÉTROPOLE

• En faveur de l'Ukraine

Un comité de pilotage international s'est réuni régulièrement depuis le début du conflit. Cette cellule de concertation multi-niveaux réunit, sous la présidence de Toulouse Métropole et de la Mairie de Toulouse, la Région Occitanie, le CHU, l'Université Fédérale et les 3 universités. Cette instance a joué au cours de l'année un rôle important dans la coordination des acteurs.

Pour accompagner la solidarité populaire particulièrement dynamique, Toulouse Métropole a souhaité formaliser un premier niveau de soutien en réponse à la crise humanitaire sur notre sol européen. Sur la base de propositions d'acteurs locaux et institutionnels une délibération a soumis près de 190 000 euros de subventions, pour un appui humanitaire d'urgence (90 000 euros) répartis entre le CHU, le Comité international de la Croix Rouge

et le dispositif FACECO du ministère des Affaires étrangères.
Dans le cadre de la mise en place de collecte de dons, une enveloppe a été versée pour l'exonération de loyers des opérateurs économiques du MIN ayant facilité le stockage, avec la mise à disposition du hall 9 du parc des expositions comme centre de collecte des dons. Une subvention aux associations mobilisées pour la gestion (Emmaüs et Fondation cœur des entreprises) a été versée.

L'accueil des ressortissants ukrainiens
Toulouse Métropole a aidé les associations (Secours catholique, Ordre de Malte, Croix Rouge et Resto du cœur) travaillant à établir un sas de premier accueil. Puis un accompagnement à l'installation des hébergés a permis de financer une plateforme de recensement des propositions citoyennes d'hébergement de ressortissants ukrainiens. Toulouse Métropole a également pris en charge plusieurs centaines d'heures d'interprétariat.

Le soutien à la reconstruction
À l'issue du conflit, Toulouse Métropole contribuera à la reconstruction du pays, notamment dans le cadre de la loi Oudin, en soutenant la remise en service des réseaux d'eau et d'assainissement. Le cadre précis de cette participation, au profit d'une ONG ou dans le cadre du jumelage avec Kiev, ne peut pas être défini aujourd'hui.

RÉSEAUX INTERNATIONAUX

• Cités Unies France
Toulouse obtient un siège de trésorier au bureau du réseau de villes et assure toujours la présidence du groupe Pays Vietnam. Le rassemblement des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales a permis un témoignage en plénière de Toulouse avec Düsseldorf et Tunis, sur leur statut de jumeaux climatiques et leur positionnement dans le contexte du changement climatique.
Occitanie Coopération : Toulouse Métropole siège au bureau du réseau régional multi-acteurs.

• Cités et Gouvernements locaux Unis
Dans le contexte de crise sanitaire, Toulouse a pu suivre l'ensemble des cycles de conférences d'urgence organisées par ce réseau pour le partage des bonnes pratiques, l'état des lieux et la gestion de la crise par les différentes collectivités du monde.

• Programme solidarité eau (PS Eau)
Toulouse Métropole siège au Conseil d'administration du PS Eau.
Pour 2022, Toulouse Métropole a lancé un appel à projets en direction des associations de la Métropole. Un partenariat s'est mis en place pour la gestion de cet appel à projets avec le Programme solidarité eau (PS Eau) et Occitanie coopération. Deux webinaires ont été réalisés pour les porteurs de projets : en janvier et février 2022 sur les thèmes du règlement de l'appel à projets et l'utilisation du logiciel de dépôt en ligne.
Sur 10 associations qui ont répondu à l'appel à projets, 6 ont été retenues au regard de leur éligibilité par le Comité de pilotage Loi Oudin du 19 avril 2022 pour l'octroi d'un soutien financier.

LES ENGAGEMENTS EUROPÉENS

PROGRAMMES EUROPÉENS

- Finalisation de la programmation **des fonds Feder (Fonds européens de développement régional) 2014-2020** avec plus de 30 millions d'euros de subventions programmées pour Toulouse Métropole et ses satellites,
- Finalisation de la programmation des fonds **REACT-EU FEDER** (Plan de relance européen) pour le Plan numérique des écoles de Toulouse, le LuneXplorer à la Cité de l'espace, les pistes cyclables, les passerelles Rapas et Empalot pour un montant de subventions de près de 20 millions d'euros,
- **Le Programme régional Occitanie Feder, FSE+** pour la période 2021-2027 a été officiellement adopté par la commission européenne le 27 octobre 2022. Dans ce cadre, Toulouse Métro-pole a répondu à l'appel à manifestation d'intérêts de l'Objectif stratégique 5, afin de soutenir des projets de développement urbain durable et rural du territoire.
- Toulouse Métropole a continué à gérer par délégation une partie du **FSE national** dans le cadre d'une « subvention globale ». En 2022, un avenant à cette subvention globale d'un financement FSE de 7 240 466 € a permis de mobiliser le reliquat de la programmation 2014-2020 jusqu'au 31 décembre 2022. 105 % de cette somme a été programmée et pour une grande partie redistribuée au travers de 140 dossiers représentant plus de 50 structures bénéficiaires.
- Suite à la crise sanitaire, un nouvel avenant a été voté au conseil de la Métropole du 10 février 2022, donnant la possibilité de financer des actions hors Plie, dans le cadre du **Plan de relance REACT-EU FSE** pour des actions de près de 1,4 million d'euros afin de lutter contre la pauvreté et favoriser l'emploi (financement à 100 %).
- Fin octobre 2022, la **nouvelle programmation 2021-2027 du FSE+ national** a été lancée. Toulouse Métropole entend poursuivre, par la délibération du 2 février 2023, la gestion par délégation d'une partie du FSE+ national dans le cadre d'une subvention globale pour un financement FSE+ de près de 9,4 millions d'euros.

- De nombreuses actions ont été poursuivies au niveau gouvernemental, associatif (France Urbaine, AFCCRE, EUROCITIES…) et à Bruxelles, pour que Toulouse Métropole trouve sa place dans la perspective financière européenne 2021-2027,
- En 2022, 18 réponses à des appels à projets européens ont été déposées (EIT, Erasmus +, Horizon Europe, MIE) avec 4 projets sélectionnés *(voir ci-dessous)*.
- Toulouse Métropole a intégré la **Mission européenne « Adaptation au changement climatique »** qui vise à développer des solutions innovantes en matière d'adaptation au changement climatique dans une logique de transversalité (entre secteurs et disciplines), de co-conception et de co-évaluation (avec les citoyens, les acteurs locaux…) afin de devenir résiliente au changement climatique d'ici 2030.
- **Finalisation et clôture du projet européen CORE (Interreg) :** Les partenaires du projet ont contribué à la dynamisation de l'innovation et de la compétitivité des commerces de détail. Ce projet a permis d'aborder la transformation numérique des commerces de proximité de Toulouse, via une plateforme numérique (https://interreg-core.eu/fr/). Plus de 80 commerçants à Toulouse ont été accompagnés (45 suivis par la Chambre de commerce et 38 suivis par la Mairie de Toulouse) : entretiens, aide à la réalisation d'un autodiagnostic numérique via la plateforme CORE, formations… La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales relevant désormais des compétences exclusives des métropoles, les commerçants de Toulouse Métropole bénéficient des acquis de ce projet.
- **Lancement du projet AD ASTRA,** sélectionné par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets HORIZON-EIE-2021-CONNECT-01 Interconnected Innovation Ecosystems (2021) - HORIZON-CSA pour une durée de deux ans (juin 2022-juin 2024).

AD-ASTRA permet la mise en relation et le développement d'un plan d'action commun entre cinq écosystèmes européens d'innovation (« Districts ») à savoir la Région Emilie-Romagne (Italie) coordinatrice du projet, Toulouse Métropole, Hollande-Méridionale (l'Agence de développement régional du Pays Bas), Madrid (Université polytechnique de Madrid) et le Centre technologique aérospatial de la Région de Pouilles (Italie) dans le secteur du spatial notamment.

This project has received funding from the European Union's Horizon Europe research and innovation programme under grant agreement No 101070786

- **Lancement du projet Hi5,** sélectionné par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets CEF-DIG-2021-5GSMARTCOM.

L'objectif vise la création de services en 5G pour la Métropole avec la mise en place d'une infrastructure numérique expérimentale et très sécurisée pour un groupe fermé d'utilisateurs permettant une communication 5G souveraine et indépendante. Cela impactera les domaines culturels, éducatifs, la mobilité, l'éclairage public, la sécurité dans le métro et dans l'espace public… Ce projet aura une durée de trois ans (2023-2025).

Hi5 LE RÉSEAU 5G DE TOULOUSE MÉTROPOLE

- **Poursuite du projet LIFE WASTE2BUILD :** programme européen LIFE pour l'environnement et le climat.

Le projet s'appuie sur la commande publique (marchés de travaux) pour développer l'inventaire, la numérisation et la gestion de l'emploi de matériaux de seconde vie dans la construction, la rénovation ou l'aménagement paysager. Il testera une démarche pilote sur huit chantiers, puis sera élargi à 50 chantiers d'ici la fin du projet. Piloté par Toulouse Métropole pour une durée de 4 ans et demi, le projet associe tous les acteurs de la construction (Synethic, Envirobat Occitanie, la Fédération du bâtiment et des Travaux publics de la Haute-Garonne, l'Institut national de l'économie circulaire et le Centre scientifique et technique du bâtiment). Plus de détails page https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/emploi-et-vie-economique/projets-europeens/life-waste2build

LE PROJET LIFE WASTE2BUILD A ÉTÉ FINANCÉ PAR LE PROGRAMME LIFE DE L'UNION EUROPÉENNE

- **Poursuite du projet « Life Green Heart » – Grand Parc Garonne – Ile du Ramier**

Ce projet Life vise à lutter contre l'augmentation de la température en ville avec la création d'un jardin public de 13 ha, induisant un rafraîchissement de -3°C lors des vagues de chaleur estivales et contribuant ainsi au confort thermique des habitants de cette zone.
Voir P. 29

- Toulouse Métropole a reçu l'accréditation **Erasmus+ Education des adultes** pour les projets relevant de l'Économie sociale et solidaire. Cette accréditation est valable du 1er mars 2021 jusqu'au 31 décembre 2027 et garantit un accompagnement financier de l'agence pour 84 mobilités internationales pendant cette période.

- **Poursuite du projet I-Heros :** programme de recherche et d'innovation « Horizon 2020 »

Il vise la création d'un service d'accompagnement des particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique de leur logement, pour accélérer et amplifier la rénovation énergétique sur le territoire. Une réunion de consortium a eu lieu début avril 2022, permettant de faire le point sur le rapport intermédiaire et d'inaugurer la Maison de l'énergie de Toulouse Métropole.

Ce projet a été financé par le programme recherche et innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 890598

Déconstruction de l'ancien parc des expositions sur l'île du Ramier

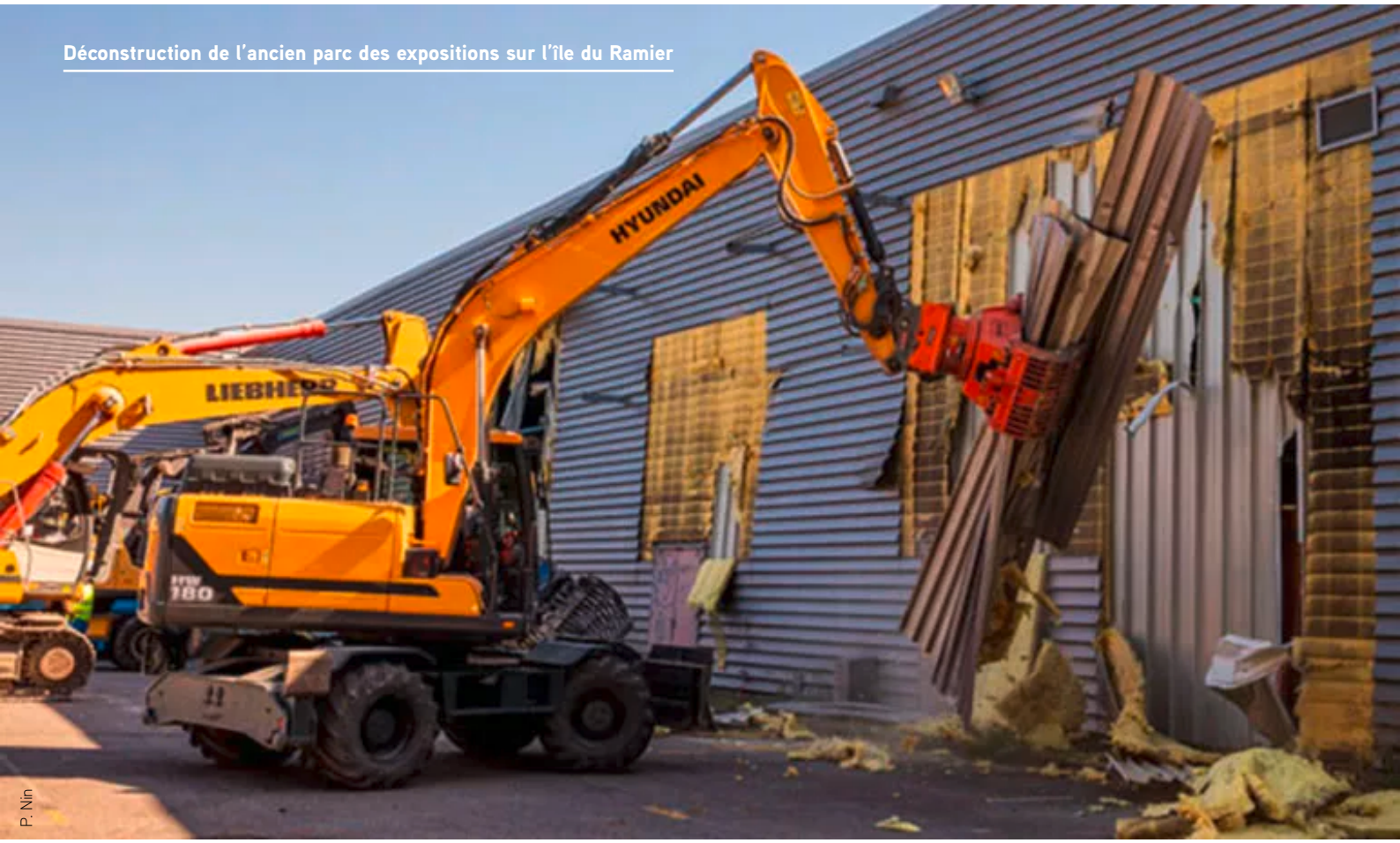

P. Nin

- **Finalisation et clôture du projet ROOF** (programme URBACT), piloté par la Ville de Gand (Belgique).

Roof était un réseau de neuf partenaires européens pour lutter contre le sans-abrisme afin de renforcer les stratégies locales, par l'échange de bonnes pratiques et de méthodologies. La participation des partenaires locaux aux échanges transnationaux et la restitution de ces échanges au sein du groupe local toulousain ont fait évoluer leur perception sur les principes du « Logement d'abord », facilitant ainsi la mise en œuvre du Plan logement d'abord sur le territoire métropolitain.

Toulouse Métropole a pu réaliser, avec les acteurs locaux du Plan accéléré logement d'abord, une vidéo pour promouvoir l'intermédiation locative à destination des propriétaires du parc privé et mise en ligne sur le site internet de la Métropole. Toulouse Métropole et ses partenaires ont élaboré un Plan d'action intégré visant à réduire le sans-abrisme. Au niveau européen, le réseau ROOF a porté une action collective de plaidoyer auprès des dirigeants européens et de la Commission européenne, afin que le sans-abrisme fasse partie des programmes d'action européens.

EUROPEAN UNION
European Regional Development Fund

URBACT ROOF

- **Finalisation et clôture du projet DACUS (programme Horizon 2020 – SESAR JU) sur la gestion du trafic aérien de drones.**

Le projet DACUS a permis de se doter d'un processus d'équilibrage de la demande et des capacités *(Demand and Capacity Balancing – DCB)*, orienté sur les services, pour la gestion du trafic des drones. Les partenaires du consortium se sont réunis le 24 octobre 2022 dans les locaux du bureau de représentation Occitanie Europe, à Bruxelles, en vue de préparer la clôture du projet et la réunion finale avec la Commission européenne et SESAR Joint Undertaking le 25 octobre 2022, pour évaluer les résultats et la maturité du projet.

DACUS a ainsi développé une solution DCB complète orientée vers le service, de la détection à la résolution, pour faciliter la gestion du trafic des drones en milieu urbain, atteignant une maturité de V1 sur le service de gestion de la capacité dynamique (Dynamic Capacity Management).

This project has received funding from the SESAR Joint Undertaking under the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 893864

DACUS SESAR

Exposition "Être en viLLe", Centre Culturel Bonnefoy

DR

• **Finalisation et clôture du projet RAD2CITIZEN**
(Fonds pour la Sécurité Intérieure - Police)

Il a pour objectif de travailler sur la prévention des radicalités sous différents volets et la violence associée. Piloté par Toulouse Métropole, le projet a associé la Ville de Malaga et le CIFAL Malaga en Espagne, l'Université des sciences appliquées de Salzbourg (FH Salzburg) en Autriche et le Centre d'études sur la sécurité d'Athènes (KEMEA) en Grèce. Tout au long du projet, les travaux se sont articulés autour de l'analyse et la compréhension des radicalités et de la violence associée sur le territoire de Toulouse Métropole, ainsi que la construction d'outils et de formations à destination principalement des professionnels intervenants dans les territoires. L'articulation de ces 2 axes était nécessaire pour construire et développer des outils efficients et répondre aux enjeux de cohésion sociale et de vivre ensemble.

En septembre 2022, une conférence de clôture a permis de présenter les résultats du projet. Au niveau local, le projet européen Rad2Citizen a favorisé la coopération par le développement

- d'une méthodologie d'analyse commune autour de l'axe cohésion sociale/prévention ;
- de discussions autour des définitions et des préoccupations des acteurs de première ligne et des parties prenantes ;
- de formations à destination des acteurs du territoire sur les radicalités violentes ;
- d'outils de prévention primaire ;
- l'initiation d'une réflexion avec les acteurs socio-éducatifs de terrain sur les questions de radicalités violentes, sur les modalités d'intervention auprès des jeunes et les nécessaires articulations entre les postures et les différentes stratégies institutionnelles.

Ce projet a été co-financé par le Fonds pour la Sécurité Intérieure - Police de l'Union Européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 871092

DR

Stand laïcité-citoyenneté - marché de la Faourette

RÉSEAUX EUROPÉENS

- Eurocities : Toulouse présidente du Forum Mobilité (transport) pour la deuxième année.
- AFCCRE (Association française du conseil des communes et régions d'Europe) : renouvellement de Toulouse à la vice-présidence.

MOBILITÉ DES JEUNES

66 mobilités entrantes ou sortantes de jeunes de Toulouse, contre 22 l'année précédente.

SUIVI ET RENFORCEMENT DES ÉCHANGES AVEC LES VILLES PARTENAIRES

- **Saragosse :** préparation du renouvèlement de l'accord de coopération avec Saragosse (DEL 20 octobre 2022) ; participation de la directrice Seniors de Saragosse au salon « Seniors Occitanie » de Toulouse en juin 2022 ; appui et soutien de Saragosse dans les réponses aux appels à projets européens de Toulouse.
- **Aire métropolitaine de Barcelone :** préparation d'un nouvel accord de coopération avec l'Aire métropolitaine de Barcelone, appui et soutien de cette aire dans les réponses aux appels à projets européens de Toulouse.
- **Séville :** soutien de Toulouse dans le cadre de la nomination de Séville en tant que siège de l'agence spatiale espagnole ; appui et soutien de Séville dans les réponses aux appels à projets européens de Toulouse.
- **Düsseldorf :** poursuite des échanges Jobs d'été, partenaire associé dans le projet LIFE Green Heart. Présence de Toulouse sur un stand commun avec la Ville de Düsseldorf sur la Frankreichfest en juillet. Accueil d'un agent du service population de Düsseldorf en stage de 1 mois au service Population à Toulouse.
- **Oslo :** poursuite de la coopération en 2022, notamment à travers la recherche et la réponse conjointe à des appels à projets européens.
- **Hambourg :** réponse commune à des appels à projets européens de recherche et d'innovation.

ORGANISATION DE TEMPS FORTS CITOYENS

- **Semaine franco-allemande :** rassemblant une vingtaine de partenaires du réseau franco-allemand de Toulouse et ses alentours.
- **Semaine de l'Europe :** 49 manifestations en 2022, avec 31 associations et un partenariat avec la représentation de l'Union européenne en France pour un spectacle de 400 drones pour célébrer l'Europe sur l'île du Ramier le 9 mai.

ACTION ÉCONOMIQUE

AÉRONAUTIQUE ET ESPACE

Pour soutenir le développement (recherche, formation et industrie) des filières aéronautique et espace, Toulouse Métropole s'est appuyée sur le savoir et les actions de structures fédératives. A cet effet, elle a subventionné l'Académie de l'air et de l'espace et Aerospace Valley dans l'objectif d'identifier des secteurs et technologies ayant de bonnes opportunités de débouchés commerciaux ainsi que des sujets de recherche et développement ayant de réelles chances d'atteindre les meilleurs niveaux mondiaux.

Pour aller plus loin dans la prospective, Toulouse Métropole a fait appel à un expert. Il a défini les besoins des acteurs de l'aérospatial à l'horizon 2035 afin que les futurs investissements de la collectivité (notamment pour l'avion décarboné) soient les plus efficaces possibles (campus, CPER, pépinières et hôtels d'entreprises...).

Pour consolider son statut de leader mondial de l'aéronautique, Toulouse Métropole veille aussi à ce que son territoire accueille des congrès, des colloques de niveau international. En 2022, Aeromart, la plus importante convention d'affaires des industries aéronautique et spatiale en Europe, s'est tenue comme tous les deux ans, avec le soutien financier de la Métropole. Pendant trois jours, acheteurs et vendeurs se sont rencontrés au MEETT lors de rendez-vous préprogrammés pour nouer des contacts, acheter ou vendre. 15 000 rendez-vous ont ainsi été ainsi organisés pour 3 000 participants représentants près de 1 500 entreprises.

En parallèle à ces actions tournées vers les professionnels, Toulouse Métropole œuvre en direction du grand public en matière de diffusion de la culture technique et scientifique aéronautique et spatiale. Pour cela Toulouse Métropole supporte des équipements comme Aeroscopia, la Cité de l'espace et la Piste des Géants à Toulouse Aerospace et finance diverses associations à l'origine d'événements de médiation riches en informations, rencontres, expérimentations et mises en perspective. Parmi ces associations, Des étoiles et des ailes occupe une place essentielle grâce notamment au meeting aérien qu'elle organise tous les deux ans. L'édition qui a eu lieu les 24 et 25 septembre 2022 à l'aéroport de Toulouse Francazal a attiré plus de 40 000 personnes.

ENTREPRENEURIAT ET CRÉATION D'ENTREPRISES

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS QUI ŒUVRENT POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET L'ENTREPRENEURIAT

Les partenaires soutenus interviennent à différentes étapes de la vie d'une entreprise. Toulouse Métropole, au-delà des subventions octroyées, co-construit avec la structure accompagnée le programme d'actions. Objectif : proposer aux créateurs et porteurs de projets un véritable parcours entrepreneurial et les orienter vers des solutions « à la carte » :

- L'association pour le droit à l'initiative (Adie) propose des microcrédits : 283 projets ont été accompagnés en 2022 ce qui représente 262 emplois pour un accueil de 820 personnes résidant sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole (hors QPV).
- La couveuse de la Boutique de gestion des entreprises, par le biais d'un accompagnement, permet de tester des projets. 99 personnes ont été accueillies ce qui a permis de former 52 d'entre-elles comme entrepreneurs. Au final, 46 ont crée leur entreprise.
- Réseau Entreprendre Occitanie Garonne intervient du projet à la création d'entreprise à fort potentiel d'innovation et de créations d'emplois, les chefs d'entreprise sont parrainés et perçoivent un prêt d'honneur. En 2022, 12 projets (START) ont été sélectionnés et réalisés pour une création de 29 emplois.

Enfin 3 projets Booster et Ambition ont été accompagnés pour 57 emplois maintenus sur le territoire métropolitain.

- Les Premières Occitanie est un incubateur pour les femmes entrepreneures innovantes et leurs équipes en région Occitanie. Nous valorisons tout particulièrement les projets à impact, présentant un caractère innovant et créateur d'emplois sur le territoire régional. En 2022 à Toulouse : 117 femmes ont été sélectionnées, soutenues accompagnées dont 16 en sessions Start, 41 en promotions GO, 10 en Play et 2 entreprises en Boost.

L'activité, basée sur un programme d'accompagnement démarrant en amont de la création et offrant des prestations sur mesure et collaboratives, associée à l'animation d'une communauté d'entrepreneurs, cible un public de femmes désireuses de créer une entreprise créatrice d'emplois sur le territoire.

PARTICIPATION AUX SALONS ET ÉVÉNEMENTS

SALON SIANE

Rendez-vous incontournable des industriels du Grand Sud, le Siane s'affiche comme étant la plus grande exposition d'équipements du sud de la France. Toulouse Métropole s'est mobilisée avec un stand de 120 m² au cœur du salon qui se déroulait pour la 2e fois au centre des congrès MEETT à Beauzelle. Lors de la 17e édition, Toulouse Métropole a renouvelé sa participation au Siane.

Agnès Plagneux-Bertrand et François Chollet inaugurent le Siane 2022 avec ici Didier Katzenmayer de la CCIT et Airbus et Djalil Benabdillah de la Région Occitanie.

Inauguration du salon Siane

DR

Joseph Carles a présenté Ambition 2026 « Une économie innovante et durable », feuille de route Innovation – Economie – Emploi – Europe – Rayonnement International 2022 / 2066.

Ambition 2026 « Une économie innovante et durable », présenté par Joseph Carles

DR

Pour la Métropole il était important :

- d'investir le thème de la relance par une nouvelle industrie « verte », plus sobre pour le territoire, créatrice d'emplois non délocalisables et de richesse et économique et donc de rentrées fiscales pour les collectivités,
- de marquer son soutien à l'industrie toulousaine dans sa mutation, avec un stand qui fasse écho sur l'industrie, l'innovation et l'économie circulaire.
- donner la possibilité à 13 startups locales, issues des pépinières de « pitcher » leurs activités devant un parterre d'industriels exposants et de visiteurs et de partager le retour d'expérience et les perspectives de développement.

CHIFFRES CLÉS DU SIANE

- 13 pitchs de startup et 7 pitch thématiques Ambition 2026 TM
- 3 petits-déjeuners et 3 cocktails déjeunatoires convivialités et contacts éco sur le stand
- 196 Contacts startups / visiteurs / exposants

4E ÉDITION DU RALLYE DES PÉPITES TOULOUSAINES

Après huit éditions à Bordeaux, six à Limoges et à Pau, le samedi 15 octobre 2022 avait lieu la 4e édition toulousaine du rallye des Pépites organisé en format présentiel et orienté sur l'emploi, la mixité des filières et l'entrepreneuriat au féminin. L'objectif de cette journée était de faire découvrir à une centaine de participants le potentiel économique de Toulouse à travers des visites d'entreprises-étapes. Cette 4e édition du Rallye a été soutenue par la Région Occitanie et Toulouse Métropole ; elle s'est tenue à la Cité à Toulouse Montaudran (Anciennes Halles Latécoère).

Le format :

- 6 entreprises-étapes avec en priorité la sélection de celles ayant des offres d'alternance et d'emploi à pourvoir – GDRF, Previfrance, RTE, SETMI/Veolia, SeedCrew/Olympes et la Caisse d'Epargne.
- 25 équipages, de 3 à 4 jeunes ou moins jeunes, en découverte des métiers, en recherche de stage, d'apprentissage, de 1er emploi ou encore en reconversion professionnelle, des collaborateurs d'entreprise et des chefs d'entreprise.
- L'accueil des Pépites a suivi le déroulé suivant : l'entreprise présentait son activité et les métiers à pourvoir. S'enchaînaient un ou plusieurs défis métiers, auxquels les équipages répondaient via l'envoi d'une photo ou d'une vidéo. Une note était ensuite attribuée aux équipages.

Côté Entreprises
Outre le fait de travailler sa marque employeur, illustrer sa politique RSE, favoriser le team building entre collègues, faire découvrir ses métiers en vue d'élargir son réseau, le rallye des pépites permet aux entreprises de revaloriser l'image de son secteur d'activité et potentiellement de recruter ses salariés, mettre l'accent sur la féminisation des métiers pour attirer encore plus de candidates notamment sur les métiers en tension…

Coté Equipage
Tout le monde pouvait y participer. Cette année, Pôle emploi et la Mission locale ont fait participer des jeunes en contrat engagement jeunes. Le Greta avait également plusieurs équipages. Des entreprises comme Technal, KPMG, Previfrance, LES Couvreurs occitans, TBS, Betagouv, Jeronimo, PribiL, Les Mampreneures… et bien entendu des familles.

Côté organisation
L'association Les Nénettes a rassemblé les jeunes femmes qu'elle accompagne pour nous aider sur le village le jour J et a également participé à des équipages. Nouveauté pour cette année : le concours inter-club Entreprise lancé auprès de l'ensemble des clubs toulousains. Chaque club d'entreprises pouvait inscrire un équipage et candidater à ce concours. L'équipage devait être composé de quatre chefs d'entreprise dont une femme entrepreneure adhérente que le club souhaitait mettre à l'honneur.

TOULOUSE « MÉTROPOLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Aujourd'hui principalement axée sur la mondialisation des échanges, l'extraction de matières premières et l'obsolescence programmée, notre croissance est vulnérable. Avec les impacts du changement climatique, les tensions sur les ressources et matières premières, et les évolutions réglementaires il est urgent d'accompagner les entreprises du territoire à repenser les modes de productions et développer des opportunités de croissance plus sobre.
L'économie circulaire considère le territoire comme un écosystème qui, à l'image de la nature, transforme ses sorties (output) en entrées (input), ses pertes en profits. Elle propose autre approche du développement économique permettant de réduire son empreinte écologique tout en créant des richesses et de l'emploi. Elle s'appuie sur des logiques d'approvisionnements locaux, de mutualisation des moyens, d'éco-conception, d'allongement de la durée de vie des produits (réparation/réemploi/Upcycling) ou de leur valorisation en coproduits en lieu et place des matières premières.

Ces boucles de mise en relation de l'offre avec la demande à l'échelle des territoires représentent un gisement d'activité et d'emploi significatif permettant d'augmenter des gains de productivité et des opportunités d'affaires. Ce regain d'activité sera d'autant plus important que le territoire sera capable de capter les richesses et de les faire tourner dans son économie. L'économie circulaire est donc un vecteur de performance et d'attractivité tant pour le territoire que pour ses entreprises.
Cette démarche interpelle de manière transversale les politiques publiques de la collectivité d'aménagement et de rénovation des zones économiques (Campus, PLUi-H), d'accompagnement et d'accueil des entreprises (MEPAP, pépinières…), d'innovations, d'animation des écosystèmes et des relais économiques (clubs, fédération…), d'achats (SPASER), d'emploi et de climat (PCAET).
Une demande de labellisation « Territoire engagé dans la transition » économie circulaire a été déposé en septembre 2022 auprès de l'ADEME :

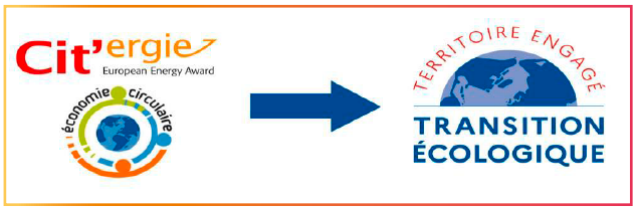

AVANCEMENT DES TROIS FEUILLES DE ROUTE

FR1 - Mobilisation des entreprises, détections de synergie, écologie industrielle territoriale
Toulouse Métropole est engagée dans une dynamique d'économie circulaire forte dont l'ambition est d'accompagner la mutation de l'économie productive vers la sobriété en ressources. Pour cela, elle souhaite développer une approche intégrée sur le territoire en mobilisant des moyens de R&D et d'innovation technologique, d'animation d'écosystèmes de coopération territoriale et d'accompagnement à l'entrepreneuriat sur des modèles d'affaires à finalité sociale et écologique. Cette démarche s'inscrit dans la feuille de route économique 2026.

Les objectifs fixés dans le cahier des charges de cette mission sont ambitieux :
- 1 000 entreprises mobilisées,
- des données de flux collectés pour 100 à 500 entreprises,
- 40 synergies mises en œuvre.

Le démarrage de la mission s'est appuyé sur des entretiens avec 13 « acteurs clés » à l'échelle de la Métropole : des élus, des têtes de réseaux économiques et des acteurs influenceurs. L'objectif de

ces entretiens est de mobiliser des acteurs capables de fédérer des entreprises sur leur territoire et leur réseau, et d'identifier des acteurs alliés de la démarche en vue de la structuration de la gouvernance.

Actions de communication et de sensibilisation

- Cinq webinaires d'une durée de 45 minutes ont été organisés ce qui a permis de sensibiliser 142 entreprises.
- Des actions de communication ont également été effectuées afin de présenter aux acteurs économiques la démarche initiée par Toulouse Métropole à l'occasion de huit évènements (Journée Economie Circulaire, La Mêlée Numérique, Siane, Sempy, Club stratégie achat de la CCI, Club Réussir, Club Happy, COPIl Conciergerie solidaire) qui ont permis de sensibiliser 195 entreprises.
- Fin novembre 2022, 337 représentants d'entreprises ont pu être sensibilisés hors atelier.
- 106 représentants d'entreprises ont participé à des ateliers de sensibilisation.

Perspectives 2023 : visites, interventions ou ateliers avec l'UIMM, Medef, Leader3, CJD, CPME31, Club d'entreprises Ouest Toulousain, Club Z'EST, GIPI, Club d'innovation pour l'industrie, Aerospace Valley, Club ETI Occitanie (Entreprise Taille Intermédiaire).

Des ateliers de détections de synergies

Ils se déploient sur les communes volontaires de la Métropole, suite à un appel à manifestation d'intérêt envoyé aux 37 communes de la Métropole. Cinq ateliers de détection de synergies ont été organisés à Saint-Orens de Gameville, Bruguière, Balma,Journée de l'Economie Circulaire àToulouse, Basso-Cambo. 67 pistes de synergies ont été identifiées.

Fin novembre 2022, 100 entreprises et 204 flux ont été importés dans le logiciel Actif de Toulouse Métropole. Le logiciel permet de disposer d'une banque de données des entreprises et de leur flux sur le territoire. Il permet également de questionner sur des synergies de flux.

FR2 - BÂTIR LA MÉTROPOLE À PARTIR DE RESSOURCES LOCALES

SYNETHIC — Institut National de l'Économie Circulaire — tbs EDUCATION — CSTB le futur en construction — envirobât OCCITANIE — BTP

Budget : 2 757 841 €
cofinancement européen : 55%

Le projet Life Waste 2 Build 2021-2026 est un projet européen, piloté par Toulouse Métropole avec six partenaires bénéficiaires et un consortium de partenaires pour optimiser les ressources et valoriser les déchets du BTP à l'échelle locale puis régionale.

DR

Réunion du comité technique

1ers résultats

- 33 chantiers exemplaires engagés avec des prescriptions d'économie circulaire dans les Marchés publics. Ces prescriptions sont les suivantes : 85% de déchets valorisés, 5% de matériaux de seconde main valorisés financièrement.
- Une boite à outils : 10 fiches retours d'expériences (INEC), fiches synthétiques des configurations de montage de marché publics (CSTB), cartographie en ligne des acteurs (Envirobât),
- 3 modules de formations sur le réemploi et la déconstruction (Envirobât)
- La recherche d'un modèle économique : enquêtes, interview auprès des acteurs du BTP menées par TBS
- Réalisation d'un escape Game sur l'économie circulaire dans les chantiers par le FFB
- Animation d'un Hackathon d'une semaine pour la fabrication d'une Tiny House : 4 écoles-universités (UT2J, ENSA, INSA, ISDAT) ; 55 étudiants ont participé.

Signature de la charte d'engagement dans l'économie circulaire dans le BTP par 24 acteurs publics et privés pendant la journée de l'économie circulaire du 17 novembre 2022.

Enfin, l'année 2022 a vu la 2e journée de l'économie circulaire de Toulouse le 17 novembre 2022.

Introduction sur les enjeux de l'Économie circulaire pour les territoires par Vincent Terrail-Noves, 1er vice-président Toulouse Métropole, délégué à l'Economie circulaire et déchets, maire de Balma, Céline Vachey, directrice régionale de l'Ademe Occitanie et Madame Agnès Langevine, vice présidente de la région Occitanie en charge du Climat, du Pacte vert et de l'Habitat durable.

- **Keynote n°1 :** La réduction de vulnérabilité de la boucle économique, c'est à dire, raccourcir l'approvisionnement des matières premières, sécuriser leur mise en œuvre et favoriser le réemploi des déchets.
- **Keynote n°2 :** Économie circulaire et enjeux d'actualité
- **Keynote n°3 :** Développer de nouveaux gisements d'affaires par la collaboration inter-entreprises.
- **Table ronde Économie circulaire :** Quelles opportunités concrètes pour le territoire métropolitain ? avec Vincent Terrail-Noves, Toulouse Métropole ; Elodie Galko, CCI de Toulouse 31 ; Fabrice Boury-Esnault, CMA de Haute-Garonne ; Stéphane Lesenechal, Enedis ; Sarah Shönfeld-Murfy ; Julien Blanc-Galéra, FRTP Occitanie.
- **Les pitchs des solutions en économie circulaire :** Florent Motte, Cycle-Re ; Thierry Faba, Actfor Climate ; Sophie Decremps, Enosis ; Jean-Baptiste Juge, Artefac. Des ateliers d'échanges et de sensibilisation se sont déroulés l'après-midi : atelier de sensibilisation au numérique responsable, à l'écologie industrielle et à l'économie circulaire dans l'aéronautique.

P. Nin

Remise des chèques « Économie circulaire »

La journée s'est clôturée par deux temps forts

- Remise des prix « Économie circulaire »
  - Prix Économie circulaire « sobriété /éco conception » : La Brewlangerie et le collectif TournesoL
  - Prix Économie circulaire « innovation et Économie circulaire » CGI et HYCCO
  - Prix Économie circulaire « collaboration inter-entreprises » Ma bibliothèque d'objets et Evotec.
- Conclusion de la journée, après la présentation des actions menées sur 2022 dans le cadre du projet Life W2B, par la signature de la charte d'engagement de l'Économie circulaire dans le Bâtiment Life W2B.

P. Nin

Signature de la charte d'engagement de l'Économie circulaire

DR

Hackathon Life Waste2Build

FR3 « BIENS MANUFACTURÉS, RÉPARATION ET RÉEMPLOI »

Bilan des chèques réparation

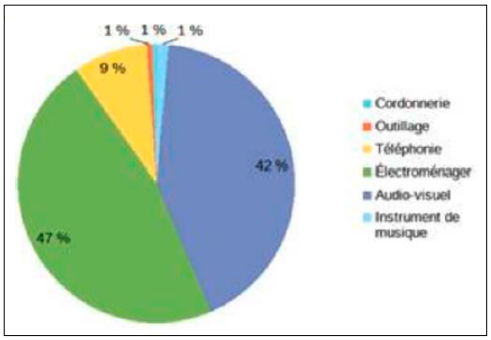

En deux ans de dispositifs, la prime réparation a bénéficié à 356 personnes. Par 27 répar'acteurs du territoire métropolitain.

Bilan de l'opération restaurateurs Zéro Déchets

Elle est pilotée par Toulouse Métropole en lien avec l'association des commerçants pour le recrutement de 40 restaurateurs volontaires.
Un marché pour réaliser l'état des lieux des pratiques et orienter le plan d'action, un autre marché pour accompagner la mise en œuvre avec un consortium de prestataires.
17 brasseries, 9 resto thématiques, 13 resto rapides, 1 gastronomique se sont engagés.

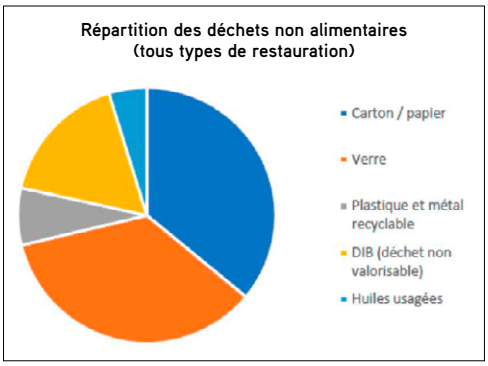

SOUTIEN À L'INNOVATION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA CROISSANCE VERTE

LES DEUX FILIÈRES AGRI-AGROALIMENTAIRE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de sa feuille de route économique et de sa politique de soutien aux filières et à l'innovation, Toulouse Métropole subventionne plusieurs pôles de compétitivité. En cohérence avec le programme alimentaire métropolitain, le Plan climat air énergie territorial et la stratégie de développement économique circulaire d'économie circulaire portées par la Métropole, les pôles de compétitivité AgriSud Ouest Innovation et DERBI sont des catalyseurs d'innovations pour la transition écologique et économique des secteurs agricole, agroalimentaire et énergie.

LUTTE CONTRE L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En cohérence avec les objectifs du Plan climat, la nécessité de réduire l'intensité des îlots de chaleur urbains et de travailler sur le confort thermique des zones d'activité en journée pour les salariés, Toulouse Métropole a lancé un marché de compensation carbone. L'objectif de la mission confiée à la SCIC Climat local est de mobiliser au moins 20 entreprises et les amener à financer par la compensation carbone, des projets de végétalisation des zones d'activités à hauteur de 250 tonnes équivalents CO_2 et de participer à plusieurs évènements organisés par Toulouse Métropole pour promouvoir ce dispositif.

A ce jour, les objectifs sont largement dépassés et nous sommes à 628,5 tonnes équivalents CO_2 commandées et plus de 1 675 ml d'arbres plantés en relation avec le projet 100 000 arbres de la ville de Toulouse.

INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ORGANISATION DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Toulouse Métropole a lancé en 2022, un marché pour sensibiliser les clubs sportifs aux déchets d'équipements et organiser la collecte d'équipements sportifs pour réemploi et Upcycling. Cette action de « recyclerie du sport » confié à l'entreprise HEXECO devra être mise en place début 2023.

SILVER ÉCONOMIE

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, Toulouse Métropole soutient la Silver économie qui permet d'améliorer la qualité de vie des seniors, garantit leur autonomie le plus longtemps possible ou même allonge leur espérance de vie.
Le vivre-ensemble et le bien-vieillir des seniors font partie des enjeux auxquels souhaite répondre Toulouse Métropole, en mobilisant et fédérant l'ensemble des acteurs concernés afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des seniors.
Toulouse Métropole intervient auprès des acteurs de la filière pour les accompagner dans la création et l'implantation d'entreprises, le développement de projets innovants et la création d'emplois sur le territoire. Elle promeut l'innovation dans les projets urbains faisant la part belle aux nouvelles formes

d'habiter (habitat participatif, résidence intergénérationnelle) et de vivre (mobilités, loisirs).
Il s'agit de développer des actions en faveur des aînés en vue de favoriser le maintien à domicile et d'offrir à tous un environnement qui facilite la vie quotidienne, les déplacements…

Ces actions contribuent à la mise en place des conditions permettant le bien-vivre des seniors, qui constitue un prérequis pour développer l'activité économique autour des seniors par la création d'emplois, l'implantation d'entreprises, d'associations, le soutien aux startups, l'accompagnement des innovations économiques des acteurs privés et publics.

En tant que fédératrice des communes, Toulouse Métropole souhaite développer la visibilité des innovations et soutenir l'expérimentation de nouveaux modes de transport, d'habitats et de nouveaux circuits dans la ville, favorisant le vivre-ensemble.

La démarche de Toulouse Métropole est d'être un facilitateur de l'expérimentation de nouveaux modes d'habitats inclusifs.

La Métropole a pour rôle d'accompagner la structuration de modèles de cohabitation pour soutenir leur diffusion auprès de l'ensemble des communes de la Métropole et des acteurs du logement.

L'un des enjeux de la Métropole est de favoriser le vivre-ensemble, notamment via le développement de nouveaux modes de logement en adaptant les manières de vivre pour favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible, tout en soutenant l'épanouissement social des seniors.
Toulouse Métropole accompagne le programme ICOPE avec l'application mobile ICOPE MONITOR, développée par le Gérontopôle du CHU de Toulouse, qui permet de mesurer en quelques minutes les capacités nécessaires à la prévention de la dépendance.

SALON SENIORS OCCITANIE AU PALAIS DES CONGRÈS PIERRE BAUDIS

Le salon a pour mission d'accompagner et guider les seniors dans leur quotidien.
Sont présentes sur le stand les entreprises et associations invitées Toulouse Métropole.

• Vie sociale et services aux seniors
- Passerelles et compétences : bénévolat de compétences auprès d'associations de solidarité,
- CRESS Occitanie : Salon Coventis et filière « ESS et Silver Eco »,
- MON ORDO : prépare et livre les sachets individuels comprenant des médicaments prêts à l'emploi.

• Habitat
- Télégraphik : dispositif de maintien en autonomie à domicile
- Mieux Ensemble : colocation intergénérationnelle
- Groupe Le Chalet ou Les Chalets ?: Habitat Seniors

• Mobilité
- La maison du Vélo : tourisme à vélo, rouler en ville,
- Vélo sans âges : promenades à vélo triporteur, au grand air et en toute sécurité.

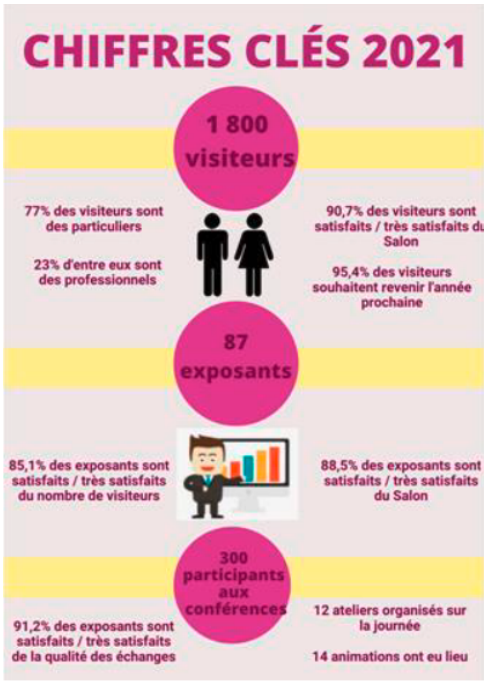

SEMAINE SENIORS ET + PLACE DU CAPITOLE

Au milieu du village, des seniors sur la place du Capitole, des entreprises et associations sont invitées par Toulouse Métropole.
29 septembre - DOC2U : L'examen médical pour une téléconsultation fiable,
30 septembre - Passerelles et compétences : Bénévolat de compétences auprès d'associations de solidarité,
1er octobre - Eternel actif : plateforme d'activités destinée exclusivement aux seniors,
2 octobre - PLIE : Au PLIE, l'emploi des seniors nous tient à cœur.

ÉCONOMIE DU NUMÉRIQUE 2022

Deuxième écosystème de l'aire urbaine, Toulouse est le second pôle français du numérique en termes d'emplois et de capacités de recherche et d'enseignement. C'est donc logiquement que la Métropole a poursuivi son soutien massif à l'économie numérique via 265 000 € d'aides directes à ses opérateurs garants d'un écosystème de 3 800 entreprises pour 50 000 emplois.
Contrairement aux idées reçues, cette filière dont 80 % des effectifs dépendent du marché aéronautique a été fortement impacté par la crise sanitaire et économique depuis 3 ans. Malgré des productions toujours perturbées les entreprises numériques annoncent une reprise de leurs commandes importante en cette année 2022 avec une croissance de plus de 10 % par rapport aux chiffres d'avant Covid.
Dans ce contexte particulier, Toulouse Métropole a su s'appuyer sur ses opérateurs et leur grande réactivité. Le cluster Digital113, les associations French Tech Toulouse, La Mêlée, Numeum et DataRing ont été de précieuses interfaces pour offrir des réponses précises à l'animation de l'écosystème numérique et technologique toulousain.

LA MÊLÉE NUMÉRIQUE

Le soutien apporté à l'association La Mêlée en 2022 a par exemple permis l'organisation de plus de 80 évènements dont une édition de La Mêlée numérique particulièrement appréciée avec plus de 11 000 participants présents sur l'évènement ou en ligne, l'animation de plus de 20 commissions, l'accompagnement de 20 startups via le Starter et le lancement d'un nouveau pré-incubateur associé aux projets entrepreneuriaux à impact.

LE CLUSTER DIGITAL113

L'activité du cluster Digital113 a également été intense avec l'organisation de neuf événements, dont une édition du Green It Day très prisée avec plus de 500 personnes présentes autour des problématiques du numérique responsable. La mise en place d'actions d'innovation avec d'autres pôles de compétitivité dans l'objectif de favoriser la transformation numérique de ces secteurs, le développement d'une formation à la certification qualité Qualiopi et l'accompagnement de six entreprises sur cette certification, l'animation de 18 commissions « Factory » pour une centaine d'ateliers.

L'ASSOCIATION NUMEUM

Elle a œuvré sur des actions en faveur des emplois du numérique sur le territoire avec la mise en ligne de la plateforme Numeric emploi et Talent Occitanie. Ces deux plateformes permettant l'accès aux chercheurs d'emploi à un accompagnement personnalisé pour se convertir aux métiers du numérique et de capter de nouveaux talents sur le territoire.

FRENCHTECH TOULOUSE

Par ailleurs, Toulouse Métropole a soutenu à nouveau l'association indépendante French Tech Toulouse. Celle-ci a connu une riche troisième année avec plus de 20 rencontres dédiées aux entrepreneurs à la tête de startups. De plus, FrenchTech Toulouse a développé la démarche French Tech Central visant à faciliter et simplifier les relations entre les administrations et les entreprises innovantes via l'organisation d'ateliers pour plus de 350 participants.
French Tech Toulouse est venue soutenir le dynamisme de l'écosystème Tech toulousain. Les entreprises toulousaines ont levé 218 M€ en 2022 contre 350 M€ en 2021. La hausse des taux d'intérêts, la crise énergétique et une situation géopolitique instable ont été les faits marquants de 2022 pouvant expliquer ce retrait partiel des investisseurs sur les entreprises de la Tech toulousaine.
La Métropole a de plus soutenu un nouveau programme de la French Tech Toulouse « Tech Transition » ayant l'objectif d'aider les talents à valoriser leur savoir-faire et compétences dans l'écosystème Tech et leur donnant la possibilité d'explorer les opportunités de reconversion par l'entrepreneuriat, en rejoignant une startup ou son équipe de dirigeants. A terme, plus de 1 000 talents pourraient suivre cet accompagnement. Il offre également une meilleure coordination des acteurs mobilisés pour l'emploi en adressant des profils intéressés par l'entrepreneuriat et la Tech.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La feuille de route « ESS – Toulouse Métropole Impact 2021/2026 est composée de 7 axes. L'année 2022 a vu de belles avancées pour chacun de ces axes. Elle a fait l'objet de cinq délibérations portant sur L'économie sociale et solidaire - soutiens aux opérateurs - programme d'actions 2022 et Aide à l'immobilier des entreprises de l'ESS.

AXE 1 - CONSOLIDER LE PARCOURS ENTREPRISE ESS AVEC DE NOUVEAUX OUTILS

Le parcours entreprise ESS, parcours d'accompagnement dédié à l'entrepreneuriat social, est composé de 17 dispositifs (Première Brique, Parcours ADRESS, POLLEN, La Place, #JagisPourDemain...) créés pour répondre aux besoins des entreprises de l'ESS. Structuré en plusieurs étapes clés, il a permis d'assurer en 2022 :

- L'accompagnement de 323 projets dont : 197 projets en création et 126 projets post-création (en développement),

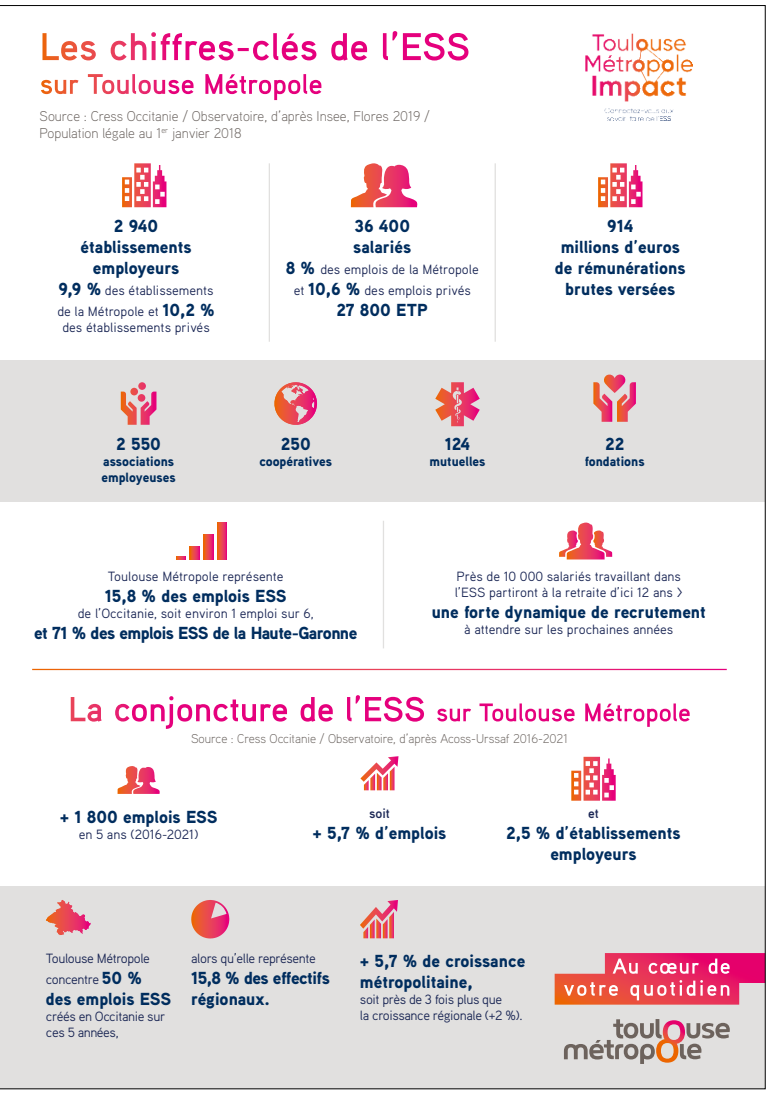

- Le financement de 63 projets,
- La création et la consolidation de plus de 2 000 emplois sur Toulouse Métropole.

AXE 2 - RELEVER TROIS DÉFIS SOCIÉTAUX : LES FILIÈRES D'AVENIR POUR L'ESS, L'EMPLOI, LES CHALLENGES POUR LA MÉTROPOLE TOULOUSAINE

Ces trois filières sont restées une priorité dans l'accompagnement et le financement des entreprises de l'ESS, ainsi que l'animation du réseau ESS avec plusieurs événements dédiés dans le cadre de l'agenda « Toulouse Métropole Impact ».

En particulier, 3 Pauses Dej' ont été organisées, soit une par Défi, afin de faciliter l'échange d'informations et le dialogue entre les acteurs de l'ESS et la collectivité.

Dans le cadre du Défi 1, Inclusion économique et sociale, politique de la ville, particulièrement investi en 2022, ont été organisés une « Rencontre ESS et Emploi » le 29 mars et un événement de « Formation croisée ESS et politique de la ville, le 7 décembre.

AXE 3 - DÉVELOPPER L'ESS VIA LA COMMANDE PUBLIQUE ET LES ACHATS RESPONSABLES

Toulouse Métropole a souhaité intégrer dans son Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) un axe dédié à l'ESS, afin de développer les achats de la collectivité auprès d'entreprises de l'économie sociale et solidaire. Un marché a été attribué à la CRESS Occitanie et à Synethic pour nous accompagner dans ce sens ; cette démarche sera mise en place en 2023.

AXE 4 - RENFORCER ET STRUCTURER L'ANIMATION DE LA POLITIQUE ET DE L'ÉCOSYSTÈME ESS

L'animation du réseau de l'ESS, à destination des porteurs de projets et entreprises de l'ESS, se renforce. Plus de 500 personnes se sont déplacées sur nos nombreux événements organisés tout au long de l'année. Les acteurs et lieux de l'ESS sont de plus en plus nombreux à contribuer à l'Agenda Toulouse Métropole Impact.

La deuxième édition des Rencontres Toulouse Métropole Impact organisée le 8 novembre 2022 a rassemblé 200 participants. De nombreuses entreprises de l'ESS étaient également présentes place du Capitole sur les stands du festival Toulouse Innovante et Durable.

AXE 5 - ACCOMPAGNER ET PROMOUVOIR LES LIEUX TOTEMS DE L'ESS

Le projet EDENN, tiers lieu de l'ESS,a abouti et a été inauguré le 26 octobre, en présence des élus de Toulouse Métropole. Le Pôle ESS des Herbes Folles a poursuivi le montage de son projet et les travaux ne démarreront qu'en 2023.

Quant au Façonneur d'innovations locales (FIL), c'est un incubateurporté par Les Imaginations Fertiles, les travaux se sont terminés en décembre 2022.

L'ensemble de ces lieux a organisé et accueilli des événements Toulouse Métropole Impact, et travaille ensemble dans un groupe de travail dédié aux Lieux Totems ESS.

AXE 6 - INTERNATIONALISER LA POLITIQUE ESS, INNOVER ET MONTER EN COMPÉTENCES AVEC ERASMUS+

Le collectif de partenaires Toulouse Métropole Impact a effectué sa première mobilité Erasmus+, grâce à une accréditation portée par Toulouse Métropole pour l'ESS. Pour cette visite européenne apprenante, une délégation de 18 personnes représentant 8 structures membres s'est déplacée à Copenhague afin de tisser des liens avec des homologues danois, experts de l'ESS et de l'Economie circulaire. Cette expérience a permis d'enrichir leurs horizons et a également porté ses fruits en donnant lieu à une candidature commune avec le Danemark à un appel à projets Horizon Europe.

AXE 7 - RENDRE LISIBLE L'OFFRE DE SERVICES ESS ET INNOVATION SOCIALE DE TOULOUSE MÉTROPOLE ET FAIRE CONNAÎTRE LA DYNAMIQUE « TOULOUSE MÉTROPOLE IMPACT »

L'année 2022 a donné lieu à un travail de fond réalisé avec une agence de communication pour designer l'offre, doter Toulouse Métropole Impact d'une

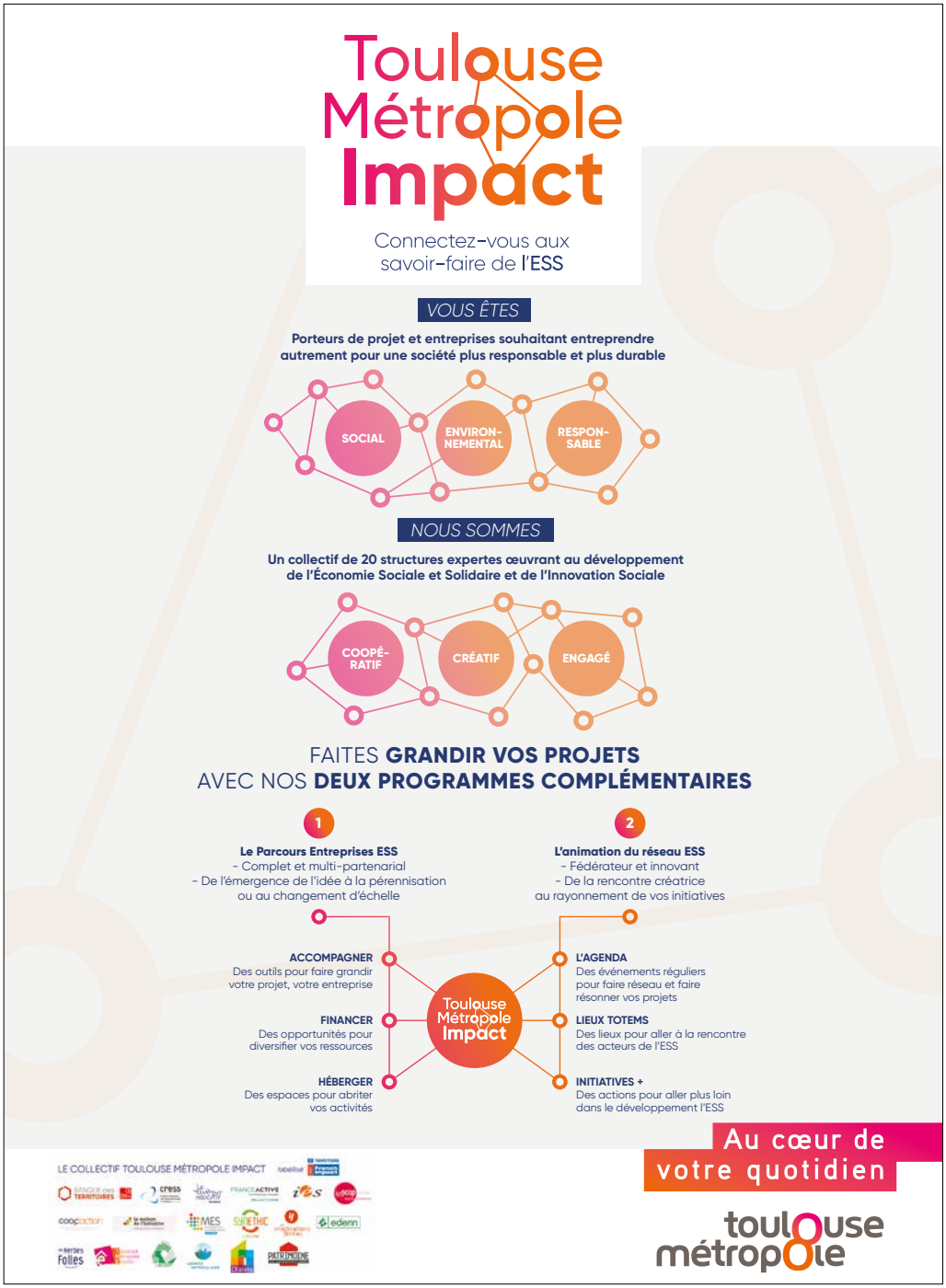

identité visuelle et d'éléments de langage propres à développer un plan et des supports de communication adaptés. Cette nouvelle identité a été révélée à l'occasion des Rencontres TMI le 8 novembre.

MON ENTREPRISE PAS À PAS

Pour l'année 2022 la plateforme www.monentreprisepasapas.toulouse-metropole.fr a poursuivi ses missions de simplifier et structurer les conditions d'accueil, d'implantation et de développement des entreprises sur le territoire.
L'objectif est de proposer un accompagnement sur mesure aux entreprises en apportant une réponse personnalisée. Elle s'appuie sur la mutualisation des compétences et l'ingénierie des services de Toulouse Métropole, de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne, de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et du conseil départemental 31.

ACCOMPAGNEMENT À L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES

Toulouse Métropole accueille, informe et accompagne des porteurs de projets très variés tant au regard du statut des structures, que dans leur taille et secteur d'activité :

- une prédominance des activités de services et commerce à destination des entreprises, activités industrielles et productives. Concernant les filières d'excellence de Toulouse Métropole, on observe un retour marqué de l'aéronautique et des systèmes embarqués accompagnés par l'augmentation constante des demandes des entreprises de l'économie sociale et solidaire et de la santé.
- une forte prépondérance de TPE et PME (98 % des entreprises accompagnées), avec un besoin généralement lié à un développement de l'activité. Sur l'ensemble des projets d'implantation suivis, 17 % ont pu aboutir sur le territoire de Toulouse Métropole ce qui représente la création ou la consolidation de plus de 600 emplois.

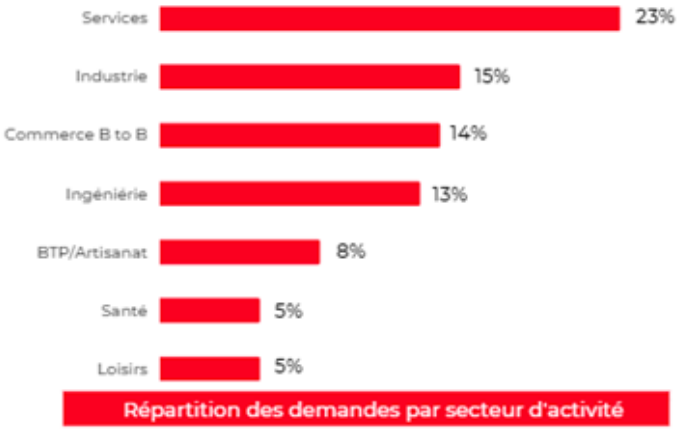

CHIFFRES CLES 2022
166 projets accompagnés

PÉPINIÈRES ET HÔTELS D'ENTREPRISES

La certification qualité AFNOR renouvelée

La mission des pépinières et hôtels d'entreprises de Toulouse Métropole est le fer de lance du parcours résidentiel des entreprises innovantes.
L'année 2022 a été marquée par le renouvellement de la certification norme AFNOR NF X-50-770 « Accompagnement à la création d'entreprise - Activités des pépinières d'entreprises » et règles de certification NF248 pour une durée de 3 ans. La pertinence et l'impact positif sur le développement économique de la Métropole, la politique publique d'hébergement et l'accompagnement des entreprises innovantes ont ainsi été reconnus.
Avec 14 nouvelles entreprises accueillies en 2022, le vivier constitué de ces jeunes startups dynamiques, à forte valeur ajoutée, consolide la trajectoire de la détection à l'intégration en pépinière.

Le potentiel de développement des entreprises accompagnées est d'autant plus notable que leurs activités se positionnent sur les filières d'avenir.

L'immobilier d'entreprises

Il est le socle de la politique publique de développement économique de Toulouse Métropole.

L'année 2022 a vu se concrétiser l'opération de réhabilitation énergétique de la pépinière Pierre Potier sur le Campus Santé du Futur – Oncopole. Mesure du plan de relance pour l'emploi (Action 12), sur les 1 100 000 € HT engagés par la collectivité, 445 200 € de subventions ont été obtenues de la DSIL Etat et CRT Région soit 40,47 %.

A travers sa compétence exclusive en matière d'immobilier d'entreprises, l'ambition est de proposer à toute entreprise innovante - soit pré-incubée sur le territoire soit attirée par l'agence d'attractivité - une adresse pertinente où l'éco-système existant contribuera à son développement au travers de lieux Totems, marqueurs économiques thématisés. La localisation des sites doit traduire cette stratégie. Inscrit à la PPI pour 5,8 M€ HT, le montant alloué au plan de modernisation du parc immobilier actuel composé de 15 000 m² en propriété Toulouse Métropole contraint à opérer des arbitrages sur les sites à réhabiliter et sur l'ampleur des opérations. Pour ce faire, une étude de pré-programmation a été réalisée pour la pépinière du Perget à Colomiers. Le travail de prospective s'est également poursuivi afin d'étudier la pertinence d'impulser de nouveaux lieux d'accueil Totems au sein des Campus, notamment Matabiau et Francazal avec le lancement d'études de diagnostic de la Place d'Armes.

Création de Toulouse Métropole innovation et entreprises – TMIE

Suite à la dissolution anticipée au 31 décembre 2021 de la SEMIDIAS, structure délégataire du marché public de « gestion et animation des pépinières et hôtels d'entreprises », la clôture de la liquidation de la SEM a été prononcée par l'Assemblée générale du 19 décembre 2022. Toulouse Métropole a ainsi perçu le remboursement du capital social initial versé (63 278,50 €) et du partage du boni de liquidation (20 495,25 €).

2022 a été marqué par les étapes de création de la SPL Toulouse Métropole innovation et entreprises. La mise en œuvre de la gouvernance et la gestion des missions confiées à travers le contrat in house avec la Métropole ont pris effet au 1er janvier 2022. Un changement de gouvernance est intervenu avec l'élection de Joseph Carles en qualité de Président. Le Directeur délégué a démissionné en octobre 2022, le processus de recrutement a été enclenché.

LES TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE

Depuis l'adoption en 2018 du schéma d'organisation des territoires de l'économie pointant la nécessité de structurer une nouvelle offre d'accueil à destination des activités productives, Toulouse Métropole a renforcé son intervention en vue de remettre sur le marché des fonciers économiques. La crise sanitaire et économique est venue confirmer la nécessité de répondre aux besoins immédiats des entreprises en créant les conditions optimales de leur développement. Telle est l'ambition exprimée dans la feuille de route de la direction générale et dans le Suivi du

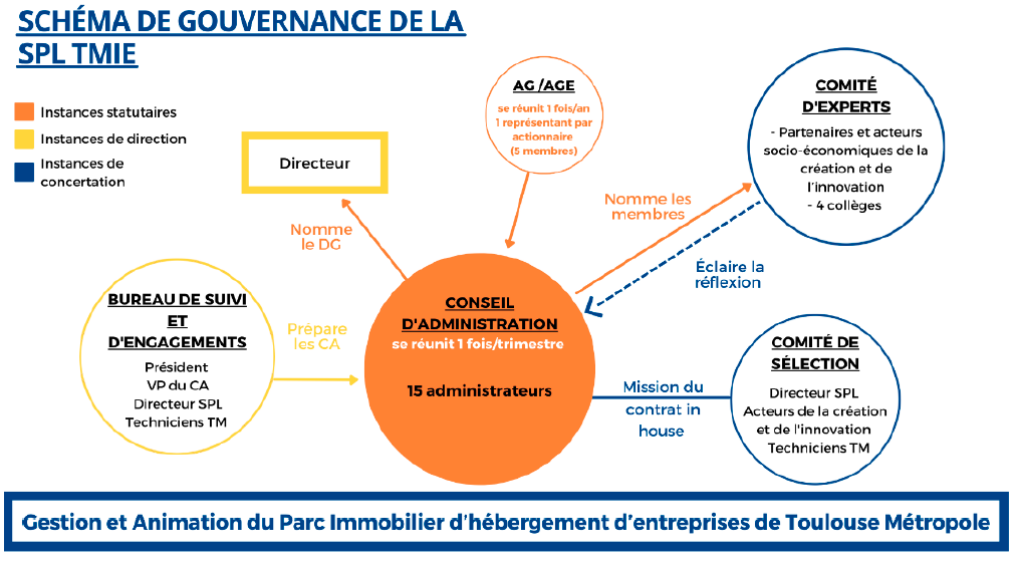

programme d'actions du mandat (SPAM). Il s'agit de préparer la Métropole de demain, innovante, attractive et solidaire en maintenant les capacités et la qualité d'accueil des espaces économiques.
Et ce, dans le contexte de la loi Climat et résilience qui impose un verdissement de l'économie et la nécessité de remettre sur le marché une offre d'accueil en renouvellement et en intensification urbaine capable de faire émerger des entreprises à fort potentiel de croissance.

STRATÉGIE ET PLANIFICATION

Toulouse Métropole a poursuivi la démarche initiée en 2019 afin de sanctuariser du foncier dédié en repérant les espaces à urbaniser, à intensifier et à renouveler.

PLUi-H

l'action économique a été désignée référente pour les deux groupes de travail constitués dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLUi-H, l'un dédié aux perspectives d'accueil démographiques et économiques (besoins), l'autre dédié à l'artificialisation et à la consommation de l'espace (offre). L'objectif dans ce nouveau document de planification étant de réserver des espaces permettant d'accueillir de l'activité économique.
Le volet économique a été traduit dans l'actualisation du diagnostic et dans l'écriture du PADD avec la déclinaison de la feuille de route.

Toulouse Métropole a piloté, en lien avec l'AUAT, l'étude des sites préférentiels d'implantation des activités économiques pour identifier les gisements fonciers présentant des potentiels en intensification et en renouvellement économique.
Sur la base d'une analyse multi-critères et de plusieurs réunions de travail, une 1re vision des secteurs prioritaires a ainsi pu être livrée.

Stratégie foncière

Une équipe projet dédiée à la stratégie économique a été mise en place pour travailler à l'élaboration du Plan d'action foncière de la Métropole, et ce, pour réaffirmer la nécessité de préserver les destinations économiques, d'accompagner la mutation des tissus mixtes et favoriser le renouvellement des ZAE en renforçant la capacité d'action de la collectivité en matière économique.

ETUDES DE TERRITOIRES

Les études urbaines relevant de quartiers économiques :

Toulouse - Entrées de Ville

Deux études globales, au nord - avenue des Etats-Unis et à l'est - Route de Revel, sur l'aménagement des axes d'entrées structurants de la Métropole ont été lancées afin d'adapter, d'améliorer la qualité paysagère des entrées de ville métropolitaine, et d'accompagner les projets d'urbanisation et notamment la recomposition des espaces économiques.

Toulouse - Paléficat

Dans le cadre de la nouvelle opération concédée à Oppidea sur le secteur de Paléficat, Toulouse Métropole apporte sa vision stratégique en termes de programmation économique dans le cadre du schéma directeur en cours d'élaboration.

Blagnac - Bordebasse

Toulouse Métropole a apporté son expertise à l'atelier de composition en vue de la requalification de la ZAE vers un quartier d'activités vertueux en lien avec la ville et l'aéroport.

Les études urbaines

Elles relèvent d'infrastructures : M820, franchissement Garonne, M959, 3e ligne de métro, AFNT, étude PL secteur Nord…
Toulouse Métropole apporte un avis sur l'opportunité des aménagements face aux besoins de desserte des entreprises et participe aux études relatives à la mise en œuvre du pacte urbain autour des stations de métro et des pôles d'échanges multimodaux.

Les études économiques

Dans le cadre du dispositif Quartiers Productifs, Toulouse Métropole a lancé une consultation en vue d'une étude programmatique et de renouvellement des espaces économiques du secteur Cépière – Vauquelin - Babinet à Toulouse.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS IMMOBILIERS

La Métropole a poursuivi son intervention en amont des projets des aménageurs et promoteurs. Un travail sur la mixité fonctionnelle ainsi qu'un accompagnement de nombreux projets de villages d'activités et de reconversion de sites industriels ont été engagés afin de préserver des activités productives dans le tissu urbain constitué (secteur La Cadène, site STCM…).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

LE SUIVI DU CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2015-2020

La mise en œuvre de ce contrat se poursuit sur la mandature 2020-2026.
Dans le cadre du CPER 2015-2020 signé en juin 2015 puis dans le cadre du contrat régional unique signé en décembre 2015, 42 projets ont été retenus pour un montant de plus de 31,7 millions d'euros. Ils portent sur l'immobilier universitaire, les équipements scientifiques ainsi que sur le logement étudiant. 41 de ces dossiers ont déjà été validés en comité de pilotage technique et financier (CPTF) ou par consultations écrites et leurs conventions d'opération sont signées ou en cours de signature.

L'année 2022 a consisté à :

- préparer et rédiger les délibérations pour les conventions d'opération et leurs avenants validés en CPTF en 2019, 2020 et 2021 afin de les soumettre au vote en conseil de la Métropole,
- préparer en concertation avec les maîtres d'ouvrage, puis rédiger les conventions financières des projets validés en CPTF en vue de leur vote en conseil de la Métropole,
- l'analyse des conventions d'opération et de leurs avenants soumis à consultation écrite,
- la participation au suivi du CPER et la représentation de la Métropole au sein des COPIL CPER d'UT2, d'UT3, des projets CNRS, INPT, INRA et UFTMIP.

La préparation du futur CPER 2021-2027

- Suivi des dossiers présélectionnés par l'Etat et de la Région selon les critères suivants :
  - L'excellence académique (ERC, Médaille CNRS, AERES A+ QSP),
  - Les filières stratégiques (aéronautique, spatial, santé, mobilité du futur, IA et DATA, transition écologique) sur les campus prioritaires : Campus Santé / Toulouse Aérospace / Francazal
- Actualisation des tableaux de recensement et de suivi,
- Suivi des réunions avec les élus et les partenaires (Région, État, Université, EPST, Écoles d'ingénieurs…).

LE SUIVI DU PLAN TOULOUSE CAMPUS

Représentation de la Métropole au sein des COTEC et COPIL Toulouse Campus.

LE SUIVI DE TOULOUSE SCHOOL OF ECONOMICS (TSE)

Représentation de la Métropole au Forum Entreprises TSE.

LE SUIVI DE TOULOUSE WHITE BIOTECHNOLOGY (TWB)

- Représentation aux deux comités d'orientation stratégique (COS) de TWB.
- Suivi de l'opération « TWB Start up day ».

AUTRES PARTICIPATIONS ET ACTIVITÉS

- Suivi de l'opération Université ouverte sur le campus de l'UT2J.
- Recensement et mise à jour des listings de chercheurs d'excellence toulousains (bourses ERC, médailles du CNRS…).
- Recensement de la position du site Toulousain dans les classements internationaux (ARWU et THE).
- Veille et analyses et rédaction de notes sur les projets de restructuration du site académique Toulousain (TIRIS, TTU).

EMPLOI

Le rôle de Toulouse Métropole et de son partenaire Toulouse Métropole Emploi consiste à établir des liens entre le développement économique du territoire et l'emploi local, d'intervenir quand l'offre ne rencontre pas la demande et notamment pour les publics rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail.

Pour répondre à cet objectif, les missions sont organisées autour de trois grands axes :

- **Faciliter le recrutement des entreprises en rapprochant l'offre et la demande,**
- **Accompagner les demandeurs d'emploi,**
- **Observer pour comprendre l'évolution du territoire et de l'emploi afin d'être en mesure d'adapter nos réponses « emploi ».**

FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES EN RAPPROCHANT L'OFFRE ET LA DEMANDE

PLATEFORME EMPLOI

Une nouvelle plateforme numérique dédiée à l'emploi local a été développée pour faciliter les démarches à la fois des entreprises et des candidats. Elle offre la possibilité aux demandeurs d'emploi d'avoir accès sur un seul site internet à l'ensemble des offres d'emploi sur le territoire de la métropole et permet aux entreprises de diffuser leurs offres gratuitement.

Chiffres clés :

- Plus de 8 200 offres locales
- 480 comptes entreprises
- 2 550 candidats
- La plateforme a été impliquée dans une vingtaine d'événements

LES ÉVÉNEMENTS EMPLOIS ET RECRUTEMENT

La collectivité a organisé tout au long de l'année des forums emploi de proximité dans les quartiers et des forums thématiques sur des métiers ou secteurs en tension. L'année 2022 fut très riche avec de multiples événements organisés en collaboration avec les partenaires emploi au plus prés des demandeurs d'emploi.

DR

Forum emploi au cœur des Ramblas

1 076 visiteurs, 600 entretiens, 18 entreprises

DR

Forum emploi au cœur du quartier des Minimes

250 visiteurs, 70 entretiens, 16 entreprises

En complément, tout au long de l'année Toulouse Métropole participe et soutien les forums emploi intercommunaux.

En 2022 :

- Saint-Jean « Ensemble pour l'Emploi » : en partenariat avec les communes d'Aucamville, Fonbeauzard, Launaguet et L'Union le 7 avril : 149 demandeurs d'emploi accueillis qui ont pu rencontrer 73 recruteurs privés et publics et 21 partenaires.
- Saint-Alban « Le rendez-vous emploi formation » : en partenariat avec les communes du Comité de bassin d'emploi nord Haute-Garonne le 27 avril : 275 demandeurs d'emploi accueillis qui ont pu rencontrer 40 recruteurs privés et publics, 5 centres de formation et 7 partenaires.
- Fenouillet « Rallye Emploi » : en partenariat avec les communes du Comité de bassin d'emploi nord Haute-Garonne le 3 juin : une vingtaine de demandeurs d'emploi ont pu rencontrer 90 commerces et entreprises afin de collecter des offres d'emploi pour eux-mêmes mais également au bénéfice des demandeurs d'emploi du territoire.
- Saint-Orens « Forum de l'emploi et de la formation professionnelle » le 11 octobre : 300 visiteurs qui ont pu échanger avec 140 exposants.

En 2022, la Métropole a animé le réseau des correspondants emploi des communes pour aboutir en 2023 à plusieurs actions concrètes afin d'accompagner les communes sur la thématique emploi : organisation coordonnée d'un rallye emploi des communes et lancement d'une première prestation (apprentissage du français à visée professionnelle). Cette prestation n'est que la première piste de ce qui a vocation à devenir une boîte à outils métropolitaine au service des communes.

18 entreprises spécialisées dans le numérique, 100 entretiens, 280 visiteurs

Forum emploi sur les métiers du numérique à la Reynerie

100 visiteurs, 14 entreprises

Forum emploi au cœur du quartier des Pradettes

DR

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) – VOLET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le dispositif du PLIE de Toulouse Métropole, cofinancé à 50 % par du Fonds social européen **vise l'accès ou le retour à l'emploi durable des publics qui en sont éloignés,** en proposant sur le territoire **une double offre de service :**

- **Auprès des demandeurs d'emploi** cumulant des difficultés en leur proposant **un accompagnement renforcé « sur mesure »** permettant la levée des freins périphériques et la montée en compétence des publics : 34 référents, interlocuteurs des demandeurs d'emploi du territoire sont mis en place dans les différentes structures qui accueillent le public : dans les services emploi des communes, dans les agences Pôle Emploi, ainsi que dans des structures associatives, notamment celles accueillant des publics spécifiques (publics handicapés, publics Français langue étrangère), personnes sans résidences stables...).

En complémentarité de l'accompagnement renforcé à l'emploi des référents, le PLIE met en place des actions pour répondre concrètement aux besoins des personnes accompagnées : formation, préparation à l'emploi, redynamisation, mobilité, garde d'enfant, santé, logement...

- **Auprès des entreprises** pour les aider dans leurs recrutements et pour intégrer et maintenir durablement en emploi les participants du PLIE accompagnés par leurs référents.

Renforcement du pôle PLIE entreprise

Deux chargés de relations entreprises sont venus renforcer le pôle entreprise fin décembre. Ils prospectent les entreprises du bassin d'emploi pour collecter des offres correspondant aux recherches et profils de demandeurs d'emploi accompagnés. Ils soutiennent l'activité des référents de parcours des participants PLIE pour favoriser la rencontre avec les entreprises (découverte des métiers, visite d'entreprises, ateliers collectifs de prospection et de préparation aux entretiens de recrutement...)

La charte PLIE-Entreprises « engagés ensemble pour soutenir l'emploi local »

Cette proposition auprès des entreprises partenaires a vu le jour en décembre 2021. La signature de Chartes partenariales PLIE et entreprises vise à formaliser et valoriser la relation du PLIE avec les entreprises de son réseau. Trois chartes avaient été signées en 2021 ; en 2022, c'est 18 chartes supplémentaires qui ont été signées.

La charte PLIE-Entreprises se décline en actions concrètes, permettant :

- d'accompagner les participants PLIE dans leurs parcours emploi, en facilitant leur recrutement par des visites d'entreprises, par de la sensibilisation aux métiers, des immersions, du parrainage, la diffusion des offres d'emploi au PLIE...
- de participer aux actions menées par Toulouse Métropole telles que les forums emploi et jobs dating, la publication des offres d'emploi sur la Plateforme Emploi de Toulouse Métropole.

Les rencontres métropolitaines des acteurs du PLIE

Du 30 novembre 2022, ces rencontres ont permis de poursuivre le développement du réseau partenarial avec les entreprises accompagnées dans leurs démarches de recrutement, mais aussi pendant la période d'intégration du salarié, jusqu'à 6 mois.

A l'occasion des rencontres partenariales, 10 entreprises engagées pour le territoire : Aftral, Decade, Elior France, iTekway (Bureau gestion Conseil 31), Jussieu secours France, Maguelone Pontier Le Grand Marché (MIN), Groupe Impact, Napsia, Primark, SNCF ont signé la charte PLIE «Soutenir l'emploi local ».

DR

Rencontre plie 30 novembre

La démarche « découverte des métiers » auprès des référents PLIE

Elle se poursuit et s'intensifie. Cette démarche, impulsée depuis 2019 permet à des entreprises d'intervenir régulièrement (en présentiel ou en distanciel) afin de présenter leurs métiers. L'objectif est de faire connaître aux référents du PLIE les différents métiers qui recrutent pour proposer des postes adaptés aux participants PLIE, ouvrir le champ des possibles sur des métiers en tension vers lesquels les référents ne positionnent pas toujours des participants PLIE : en 2022 de nouvelles entreprises sont intervenues auprès des référents PLIE : SNCF, Apic, Envoi, L'inklusion, Tremplin, Geiq propreté, Eureka...

En 2022, la mise en place d'un nouveau partenariat avec la direction Petite enfance et le CCAS de Toulouse a permis de co-construire différentes pistes de réponse aux difficultés de recrutement des métiers de la petite enfance : (projet en cours de construction d'une « formation tremplin » de découverte de ces métiers pour les participants du PLIE).

BILAN entreprise PLIE

- Au 31 décembre 2022, le réseau d'entreprises du PLIE s'est enrichi de **41 nouvelles entreprises.** Ainsi, le nombre d'entreprises partenaires du PLIE passe de **400 à 441.**
- La hausse des offres locales d'emploi se poursuit en 2022 : en effet, le PLIE a été destinataire de **958 offres en 2022.**

Parmi les 958 offres recueillies, 304 ont donné lieu à une mise en relation par les référents PLIE. A noter, 244 offres proviennent de la DGRH de la Mairie de Toulouse/Toulouse Métropole, avec 66 mises en relation.

ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET FAVORISER LES PARCOURS D'INSERTION

Toulouse Métropole s'appuie sur son réseau partenarial, TME et les dispositifs qu'elle porte ou soutient afin de favoriser les opportunités d'emploi pour les habitants et notamment pour ceux les plus éloignés du marché du travail. Ainsi la Métropole dispose de différents leviers/dispositifs :

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) – VOLET : ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Adoption du nouveau protocole partenarial PLIE pour la période 2022 - 2025

Le PLIE participe au Service public de l'emploi (SPE) et s'inscrit en complémentarité des actions et dispositifs portés par les différents acteurs de l'emploi. Dans ce cadre, un protocole PLIE partenarial est établi, les signataires en sont : le préfet de Haute-Garonne, le président du Sicoval, le président du conseil départemental de la Haute-Garonne, le directeur de la DREETS, la directrice territoriale Haute-Garonne de Pôle emploi, le président de Cap Emploi/HandiPro, la présidente de la Mission locale de Toulouse, la présidente de Toulouse Métropole Emploi. Le nouveau protocole adopté prévoit l'élargissement des partenaires signataires ainsi que l'évolution du format du protocole pour valoriser les ressources des partenaires mobilisables par le PLIE ; de nouveaux acteurs sont donc devenus signataires du protocole 2022-2025 et participent désormais aux instances de pilotage et d'animation du dispositif : la Région Occitanie, le MEDEF 31, la CPME 31, la Mission locale Haute-Garonne et la Caisse des allocations familiales 31.

Atelier Plie entreprises

DR

Favoriser l'accès à l'emploi des déplacés Ukrainiens

Le PLIE a créé début avril 2022, une plateforme emploi partenariale dédiée aux personnes déplacées en recherche d'emploi et a organisé neuf réunions d'information et d'orientation avec ses partenaires : Pôle emploi, Missions locale, Sicoval, mairies de Blagnac et Colomiers, la plateforme linguistique Cosmopolitaine et l'association Ukraine Libre (interprétariat).

Plus de 300 ukrainiens ont ainsi pu être orientés pour réaliser leurs premières démarches d'accès à l'emploi ou à la formation.

Toulouse Métropole s'est fortement mobilisée pour assurer l'accompagnement des déplacés ukrainiens :

- 97 personnes ont signé un contrat d'engagement avec le PLIE,
- 83 sont actuellement en accompagnement dans une recherche d'emploi ou de formation,
- 49 personnes suivent des cours de français, notamment par le biais des formations prévues dans le cadre du PLIE (→ augmentation de l'enveloppe formation « apprentissage du français » de 20 %.)
- 23 personnes ont été employées sur des missions de restauration, cuisine, chauffeur, nettoyage, employés de supermarché…

Salon pour les déplacés Ukrainiens

DR

Bilan de l'accompagnement 2022

- **2634** personnes ont été accompagnées.
  - La durée moyenne d'inactivité des participants à l'entrée du dispositif a fortement baissé, passant de 49 mois en 2021 à 28 mois, du fait de l'intégration de nouveaux publics migrants, notamment les 97 déplacés ukrainiens qui représentent 10 % des nouvelles entrées en 2022.
  - 45 % d'entre eux présentent un niveau de formation ou de qualification inférieur au CAP-BEP,
  - 17 % ont obtenu leur qualification à l'étranger, près de 14 % disposent d'une reconnaissance de travailleur handicapé,
  - 49 % des publics sont de nationalité hors UE, en augmentation depuis plusieurs années (43,5 % en 2021, contre 41 % en 2020).
- La durée moyenne d'accompagnement continue de se réduire, passant à 22 mois en 2022 (contre 23 mois en 2021, 26 mois en 2020 et 23 mois en 2019).
- **Le taux de « sorties positives* » consolidé** pour 2022 est de 54% (contre 50% en 2021) dont 47 % de sorties en emploi durable, 7% de sorties en formation qualifiante.
- Le volume des sorties en emploi durable correspond à 380 contrats de travail (contre 325 en 2021, 252 en 2020), et 67 sorties en formation qualifiante obtenue.
- **3 593** étapes ont été mobilisées par les référents PLIE pour les participants accompagnés, dont 1 603 étapes emplois soit 45 % des étapes mobilisées. (1 268 étapes emploi soit 43% des étapes mobilisées en 2020).

Parmi ces étapes, 1 170 correspondent à un emploi de parcours (Atelier chantier d'insertion, association intermédiaire, entreprise d'insertion, CUI-CAE – Contrat d'accompagnement à l'emploi, Aidant familial, CIPI (Contrat d'insert prof intérimaire), Intérim d'insertion, Intérim, service civique, vacations, CDD, CDI < mi-temps, CESU- Chèques emploi service…).

Participation du PLIE à la mise en route du Service public d'insertion et de l'emploi (SPIE)

Impulsé par la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le SPIE est constitué d'un réseau de professionnels de l'insertion et l'emploi, déployé en Haute-Garonne depuis septembre 2022, avec le soutien des acteurs de proximité (DDETS, département, Pôle emploi, Mission locale, PLIE…). Dans ce cadre partenarial, le PLIE a renforcé ses équipes et ouvert trois postes de référents supplémentaires spécialement positionnés sur le SPIE. Les référents assurent, depuis fin 2022, l'accompagnement de demandeurs d'emploi éligibles au SPIE : bénéficiaires du RSA, femmes isolées avec jeunes enfants, seniors, résidents QPV, DETLD.

Mise en route du Service public d'insertion et de l'emploi (SPIE)

DR

ZOOM sur le public Quartier politique de la ville (QPV)
Avec 396 personnes accompagnées par le PLIE en 2022, le public QPV représente 16 % de l'ensemble des participants, en légère augmentation par rapport à 2021 (15 %).
On note une progression du volume d'accompagnement de ce public depuis 2018 ; la part du public QPV est passée de 12 % en 2018, à 14 % en 2019 pour atteindre 15 % en 2021.

Un effort croissant a été mis en œuvre sur les quartiers avec un renforcement des référents PLIE (mise en place d'un référent PLIE supplémentaire sur le territoire de la Reynerie).
La part du public qui a accédé à une sortie positive en 2022 représente 47 % du public QPV (contre 54 % tous publics confondus).

- L'indicateur taux de « sorties dynamiques », mis en place depuis 2019, mesure toutes les sorties en emploi ou en formation (y compris les sorties positives non justifiées à 6 mois ou à l'issue de la formation ainsi que les emplois en intérim et en IAE). Ce taux s'élève à 62 % en 2022 (55 % en 2021 et 2020).

LE DISPOSITIF CITÉ DE L'EMPLOI

La Cité de l'emploi de Toulouse Métropole, copilotée avec la préfecture, a été inaugurée le 22 septembre 2021, lors de la visite de la ministre Nadia Hai.
Il s'agit d'un dispositif national dont l'objectif est d'offrir aux résidents des Quartiers politique de la ville les mêmes opportunités d'accès à l'accompagnement, à l'emploi et à la formation que le reste du territoire.

Dans le cadre d'une enveloppe de 100 000 €, la Cité de l'emploi intervient sur le territoire, au travers de trois axes stratégiques :

- **Axe 1 :** Mobilisation et coordination des partenaires autour du projet,
- **Axe 2 :** Renforcement de l'accès aux dispositifs de droit commun,
- **Axe 3 :** Réponses aux besoins non-couverts, notamment autour du rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi et le développement de l'entrepreneuriat.

Une démarche de labellisation de lieux au Grand Mirail

Sur ce territoire d'expérimentation, l'objectif est de constituer un réseau d'acteurs emploi et entrepreneuriat pour développer une culture et une méthodologie partagée. Une charte a été élaborée et signée en présence de Jean-Luc Moudenc et du préfet de la Haute-Garonne.
11 structures ont été labellisées ce jour-là, dont le collectif Abbal, les Espaces numériques Reynerie, le Relais information orientation et emploi animé par la Mission locale de Toulouse, le centre de ressources de Cap emploi, la Plateforme emploi entreprise, Rebonds, les trois régies de quartier (Reynerie, Bellefontaine, Desbals services), l'Etape numérique de Face Grand Toulouse et le BGE Sud-Ouest.

Une démarche de labellisation d'actions et d'événements

Elle a été déployée sur tout le territoire de Toulouse Métropole avec pour objectif de renforcer la dynamique partenariale et la mobilisation du droit commun et d'agir sur l'accessibilité des résidents des QPV. En 2022, 31 événements et actions emploi - entrepreneuriat, réalisés par nos partenaires, ont été labellisés Cité de l'emploi, impliquant un soutien

DR
Forum découverte des métiers de la Collectivité - Métiers de l'Éducation

DR
Action Entrepreneuriat
«Les boss c'est nous» du 2 juin 2022

varié, selon le besoin identifié : soutien financier ou logistique, communication, mobilisation d'entreprises ou d'acteurs du droit commun, développement du partenariat, ingénierie, évaluation… Plus de 2 200 personnes ont participé à ces événements.

Des événements

Trois forums emploi ont été réalisés, sur les métiers de la collectivité (petite enfance, animation et espaces verts), combinant plusieurs volets : découverte métiers et témoignages, démonstration métiers, formation et recrutements. De même, deux événements entrepreneuriat ont été réalisés avec plusieurs partenaires. 284 personnes ont participé à ces événements, aboutissant à 53 recrutements et 25 entrées en formation connues à ce jour.

La Plateforme Relais parcours

Cette nouvelle instance trimestrielle a été créée sur le territoire du Grand Mirail, en coordination avec la Prévention spécialisée, avec pour objectif d'étudier collectivement des situations traitées anonymement et y apporter ensemble des solutions, entre acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'accès aux droits.

Au vu des résultats de la démarche, cette plateforme a été reproduite sur les quartiers nord, en coordination avec la Cité éducative. En 2022, cinq plateformes ont été menées sur les deux territoires, recensant chacune 25 à 30 partenaires en moyenne et bénéficiant à 15 jeunes.

Aussi, une « boîte à outils » coopérative a été réalisée et diffusée en ligne, pour que les solutions identifiées servent pour d'autres publics, accompagnés par les acteurs de l'emploi ou de la prévention spécialisée. En effet, les plateformes Relais parcours ont également pour rôle de renforcer l'interconnaissance des acteurs.

Échanges entre professionnels

Enfin, l'année a été également consacrée à l'expérimentation et à la réalisation de **nouveaux outils et temps de partage entre professionnels,** afin de donner une plus grande visibilité des actions et des événements réalisés sur le territoire :

- Création d'un annuaire des lieux et actions labellisés,
- Création d'un agenda partagé des actions,
- Création d'une Page LinkedIn Cité de l'emploi,
- Création de temps de partage d'informations partenariaux, nommés les « Pitchs de la Cité de l'emploi et de ses partenaires » : des visio-conférences d'une heure les 1er jeudis de chaque mois, au sein desquels nos partenaires viennent présenter leurs dispositifs et ou évènements emploi – entrepreneuriat. Un support reprenant ces dispositifs est ensuite envoyé à tous les acteurs du territoire ainsi que sur nos réseaux sociaux.

L'expérimentation Cité de l'emploi se poursuivra en 2023 avec l'animation des structures labellisées afin de renforcer le partenariat, l'échange de pratique et la mise en œuvre d'actions communes ; la mise en place d'actions de communication auprès des publics QPV ; et la mise en œuvre d'action de recrutement en lien avec l'axe 3 de la Cité de l'Emploi.

LE SOUTIEN AUX ACTIONS POUR L'EMPLOI

L'objectif de Toulouse Métropole est de financer des associations ou des actions qui ont un impact fort sur l'emploi. L'instruction des demandes de subvention est accompagnée d'une évaluation qui permet de mesurer les résultats des actions menées et d'optimiser ou d'ajuster le plan d'action si besoin.

En 2022, ce sont au total 32 associations soutenues, dont :

- 12 structures partenaires financées (fonctionnement)
- 4 SIAE soutenues, dans le cadre de la stratégie IAE
- 26 projets ou actions subventionnés.

AAP 2022 « AGIR POUR L'EMPLOI LOCAL »

En complément des subventions annuelles versées aux associations en matière d'emploi et d'insertion, Toulouse Métropole a lancé un appel à projets « Soutenir l'emploi local » afin de favoriser l'amorçage de nouveaux projets et actions ou l'essaimage d'actions en faveur de l'insertion professionnelle. Cela permet également de découvrir des structures peu connues, d'être acteur de la politique souhaitée pour la Métropole et enfin d'être transparent sur la manière d'attribuer des subventions.

Cet appel à projets doit proposer des actions qui répondent aux deux grands objectifs suivants :

- favoriser l'insertion sur le marché de l'emploi de publics en difficulté, prioritairement les seniors, les personnes ayant la reconnaissance de travailleurs handicapés…
- permettre aux publics éloignés de l'emploi d'accéder aux métiers de la transition écologique (sensibilisation, promotion, découverte…).

Les cinq lauréats ont reçu une dotation allant de 10 000 à 15 000 euros pour concrétiser leurs projets :

- GAF : Pérennisation et développement de la boutique du chantier d'insertion,
- AMAÉ : Parcours insertion réemploi,
- MILPA : Maraîchage en insertion et impact alimentaire local,

- E-Graine : Sensibilisation à l'ESS et aux métiers de la transition,
- La Glanerie : Réemploi local de mobilier professionnel.

TOULOUSE MÉTROPOLE EMPLOI (TME)

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI LOCAL EN MOBILISANT L'INVESTISSEMENT PUBLIC

L'ambition de la Métropole et de ses communes dans le domaine de l'insertion a permis de réaliser près de **923 000 heures** d'insertion sur le territoire, en augmentation de 21 % sur un an.

68 donneurs d'ordres ou acheteurs du territoire ont fait appel à l'accompagnement de TME pour au moins un marché. Dans cet ensemble, près de 374 000 heures grâce aux achats et investissements de la Métropole et de ses communes membres.

Ces heures ont bénéficié à 1 802 personnes très majoritairement peu ou pas qualifiées et éloignées de l'emploi depuis au moins un an. 25 % résidaient en Quartier prioritaire de la ville (QPV).

634 entreprises adjudicatrices ont été accompagnées dans la réalisation de leurs objectifs d'insertion, 74 % d'entre elles comptaient moins de 50 salariés.

Les 3e rencontres acheteurs – fournisseurs solidaires, organisées le 8 novembre 2022 dans le cadre des rencontres Toulouse Métropole Impact, ont permis à une quarantaine d'acheteurs de rencontrer les fournisseurs solidaires du territoire impliqués dans les objectifs du « zéro déchet » et d'échanger sur leurs intentions d'achat à court terme, concrétisant ainsi leur stratégie en matière d'achats socialement responsables. Très concrètement, la part des marchés d'insertion et marchés réservé demeure à un niveau élevé aux alentours de 145 000 heures environ en 2022, soit 16 % des heures réalisées sur l'année.

CONDUIRE DES DÉMARCHES EMPLOIS

En écho aux enjeux d'accompagnement des mutations économiques, Toulouse Métropole Emploi a conduit en 2022 des démarches opérationnelles et partenariales dans trois secteurs.

Le numérique

Initiée en 2015 dans le cadre du contrat de ville de Toulouse Métropole, cette démarche s'est traduite en 2020 notamment par la mise en œuvre d'un programme de coach numérique de territoire visant à faciliter la compréhension par les conseillers insertion du territoire des enjeux du secteur et une meilleure orientation des publics qu'ils suivent. Depuis 2019, trois cessions ont été organisées et ont mobilisé 53 conseillers issus de 19 structures partenaires. La 8e édition de l'évènement « Le numérique prend ses quartiers » s'est tenue le 8 décembre 2022 à Cugnaux, il s'agit d'un évènement large de démocratisation de l'accès au numérique, à ses usages et aux opportunités d'emploi que le secteur offre. 270 visiteurs ont pu participer aux 16 ateliers et stands présents, dont 32 % de femmes.

Le salon du Numérique à Cugnaux

Le secteur du grand âge et du handicap

Une plateforme départementale d'appui aux acteurs économiques du secteur a été déployée pour répondre aux besoins Ressources humaines en matière d'attractivité, de développement des compétences et de maintien dans l'emploi.

La plateforme autonomie 31 bénéficie du soutien de la CNSA, de l'ARS Occitanie, du conseil départemental de la Haute-Garonne, de la préfecture et bien entendu de la Métropole.

L'année 2022 a permis de déployer une plateforme web (https://www.plateformeautonomie31.fr/) à destination des structures employeurs, de leurs salariés, des demandeurs d'emplois et des structures qui les accompagnent. De multiples actions de terrain ont été conduites par l'équipe de TME et ses partenaires, le programme partenarial intégrant un panel de 77 actions. Point d'orgue de la plateforme,

Le salon du Grand âge et du handicap

l'évènement MAPS (Métiers d'avenir porteurs de sens), organisé le 12 mai 2022 à Saint-Orens de Gameville a réuni 110 visiteurs autour de nos partenaires et avec l'appui de 23 professionnels véritables ambassadeurs métiers du secteur.

L'économie sociale et solidaire (ESS)
Une action de soutien RH aux structures lauréates de l'appel à projets Toulouse Impact a été conduite sur une journée.

SUIVRE LES ÉVOLUTIONS ET TENDANCES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE POUR ADAPTER NOS POLITIQUES PUBLIQUES

Suite à l'étude réalisée au 2e semestre 2021 sur les emplois verts et verdissants sur le territoire, un plan d'action a été consolidé avec comme objectifs :

- Transformer les opportunités de la transition écologique en opportunités emploi pour tous,
- Accompagner la création de nouvelles filières ou en transition, porteuses d'avenir, sur leurs besoins RH,
- Ouvrir le « champ des possibles » des publics, et notamment des plus éloignés de l'emploi, en leur faisant connaître ces métiers en évolution et qui recrutent,
- Répondre à la quête croissante de sens au travail et à la demande des habitants de développer les métiers de la transition écologique,
- Elargir les publics concernés par la transition écologique et les emplois générés dans cette filière, dans le cadre d'une démarche inclusive.

Ainsi, plusieurs actions ont été réalisées

- Un AAP « Agir pour l'emploi local » 2021 et 2022, comprenant un axe autour de la sensibilisation des publics éloignés de l'emploi sur les métiers de la transition écologique,
- Le développement d'un réseau de partenaires agissant sur ces sujets pouvant être mobilisés pour les actions à mener. Ce réseau nous permet d'alimenter et d'enrichir les actions de nos partenaires,
- La construction de plusieurs escapes-game des métiers, déployés lors d'une journée dédiée à la découverte des métiers début 2023, dont plusieurs métiers en lien avec la transition écologique : rénovation énergétique, économie circulaire dans le BTP et l'Economie sociale et solidaire.
- Des temps préparatoires ont été proposés afin de construire dans une dynamique partenariale un forum de l'emploi des métiers de la transition écologique, qui sera mis en œuvre fin de l'année 2023.

DR

DR

Dans la même ligne, Toulouse Métropole est impliquée dans le projet Waste2Build impulsant le développement de la filière de l'économie circulaire dans le BTP.

- **Mesurer l'impact emploi** en évaluant les résultats des actions du projet sous l'angle des retombées emploi, mais également l'évolution de la filière (sous l'angle de moyens humains mobilisés). Cela nous permettra également d'anticiper les besoins qualitatifs sur le territoire pour le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi et plus particulièrement les points de difficultés dans cette rencontre, afin de pouvoir y répondre.
- **Généraliser les formations pour développer la filière** en mettant en œuvre de manière opérationnelle le marché de formation proposé dans le cadre du projet, en lien avec Pôle emploi et les organismes financeurs. Cette action de formation, ainsi que celle proposée par le lycée Urbain Vitry seront suivies et évaluées afin d'identifier ce qui peut être capitalisé. La Région Occitanie en sera informée pour garantir une suite à ces actions de formations, mais aussi identifier les manquements.
- **Faire connaître cette filière aux publics,** et notamment aux publics éloignés de l'emploi en intégrant le projet dans des actions emploi (Journée découverte des métiers, événement des métiers de la transition écologique…) en développant des actions de sensibilisation et d'informations auprès les publics pour faire connaître cette nouvelle filière. Pour cela, les acteurs de l'emploi seront impliqués dès le démarrage du projet (et notamment Pôle emploi, la Région, les Missions locales, le PLIE…).
- **S'assurer d'une démarche inclusive** dans le développement de cette filière, en construisant et suivant des parcours d'insertion de demandeurs d'emploi et en faisant le lien avec des actions emploi du territoire. L'objectif à terme est de capitaliser sur ces parcours pour développer des actions à plus grande échelle.

Afin d'avancer sur ces objectifs pluriels, un groupe emploi a été lancé dès le mois de novembre 2022, réunissant les partenaires du projet. Cette dynamique sera poursuivie en 2023, en y intégrant les acteurs de l'emploi et de la formation.

AMÉNAGEMENT

Consultation d'amenageurs pour le site Guillaumet

© Altarea COGEDIM // Crédit Agricole Immobilier // Devillers & Associés // D'une Ville à L'autre

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET PROJETS URBAINS

TERRITOIRE OPÉRATIONNEL EST

ÉTUDES STRATÉGIQUES

Grand Parc de l'Hers

La préfiguration du Grand Parc de l'Hers (GPH) est en cours. L'année a été consacrée à consolider le diagnostic territorial, l'enrichir de la connaissance de la Métropole et des treize communes concernées par le périmètre d'étude (54 entretiens ont été menés). Trois fonctions ont été identifiées comme axes stratégiques de définition de ce Grand Parc : Parc Nature, Parc Nourricier, Parc Habité, puis partagées lors du Forum partenarial avec l'ensemble des communes organisé le 21 octobre dernier en Mairie de Launaguet.

L'année 2023 sera consacrée à la définition du Plan guide du GPH (Livre Blanc et périmètre, puis plan d'action). Ce travail s'appuie sur les études et réflexions engagées dans le cadre du PLUi-H auquel le Grand Parc de l'Hers contribue.

Toulouse Métropole pilote la consolidation de la connaissance naturaliste avec les partenaires associatifs ; ainsi que le suivi et l'accompagnement des projets au sein du périmètre d'investigation du GPH dans l'attente et en anticipation du futur plan guide.

Voir P. 127

Présentation du projet Grand parc de l'Hers

DR

Les 3 fonctions du Grand Parc de l'Hers : Parc Nature, Parc nourricier, Parc habité

Troisième ligne de métro, étude de maîtrise d'œuvre urbaine
Toulouse Métropole a intégré l'équipe projet de la 3e ligne de métro dans le cadre du lancement du marché de maîtrise d'œuvre urbaine, spécialement sur la séquence urbaine des stations Blagnac – Sept Deniers stade Toulousain – Pont-Jumeaux. L'objectif fixé est l'engagement des études urbaines dès le deuxième trimestre 2023.

PROJETS DE CŒUR VILLE, CŒUR DE VILLAGE

Que ce soit à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou d'un village, les mairies souhaitent revitaliser leur centralité par des opérations d'aménagement visant à remettre à niveau les espaces publics en terme de qualité d'usage, en reconsidérant les potentiels de construction en centre-urbain et en identifiant les services de proximité à privilégier dans celles-ci.
À sa demande, la Métropole a accompagné en 2022 la mairie de Beaupuy dans sa réflexion sur son cœur de village. Une étude de mobilité et une étude urbaine ont été engagées. Une réunion publique de concertation a été organisée en juin 2022 afin de partager et enrichir le diagnostic des études menées. Cette étude sera versée à la réflexion engagée dans le cadre du PLUi-H.

MOBILISATION DE FONCIER EN RECONVERSION ET INTENSIFICATION URBAINE

Reconversion du site hospitalier du CHU Larrey
Suite à la concertation menée avec les représentants du quartier, Toulouse Métropole et le CHU ont convenu de poursuivre l'exercice, avec le recours d'un tiers dans le cadre d'un groupement de commande approuvé par délibération du 1er juillet 2022. Des études de mobilités à l'échelle du quartier ont été engagées et ont fait l'objet d'ateliers avec les « ambassadeurs » citoyens du projet, dans le cadre du cahier de référence signé en 2020.

Reconversion du site industriel de Latécoère
Dans la perspective de la libération de son site industriel à proximité de la station de métro Roseraie, des études ont été engagées pour définir les orientations urbaines, en cohérence avec la 1ère phase engagée et considérant le besoin de programmation d'un groupe scolaire sur ce secteur. Pour mener cette réflexion préalable à la définition d'une OAP, une étude a été confiée au groupement Interland (architecte mandataire). L'engagement de la concertation et des dossiers réglementaires est prévu pour 2023.

Reconversion de la friche tertiaire du site Orange rue Soupetard
La collectivité accompagne les porteurs de projets positionnés sur ce secteur suite à la libération du site par la société Orange. Une occupation temporaire des lieux (portée par l'agence Intercalaire) dite « La Bouillonnante » permet l'accueil de nombreuses associations locales, dans l'attente d'un futur projet d'aménagement.

Reconversion des sites d'activités rues Brouardel / Béarnais / Sébastopol (ENGIE)
Dans le cadre de la relance du PLUi-H, l'OAP initialement envisagée a été revisitée afin de considérer les enjeux urbains et les orientations du projet au regard du Grand Parc Canal.
Des réunions partenariales ont été engagées avec les propriétaires fonciers du secteur dont ENGIE, propriétaire historique souhaitant revoir ses activités. Ces propriétaires se sont structurés pour porter ensemble : une vision urbaine intégrant les ambitions du Projet urbain toulousain (PUT), du plan guide du Grand Parc Canal (voir P. 32), également la libération d'un foncier pour le nouveau groupe scolaire ainsi qu'un nouveau parc urbain.
L'objectif pour 2023 est d'intégrer les réflexions urbaines au PLUi-H après un temps de concertation dans le quartier.

Encadrement de la mutation urbaine sur le secteur Albi / Rostand
Par délibération du 10 février 2022, une concertation réglementaire a été engagée sur le programme des espaces publics, venant en accompagnement de l'urbanisation prévue sur le secteur.
Cette concertation s'est déroulée du 4 octobre au 4 novembre 2022.

OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN EN DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION

Toulouse Métropole accompagne trois opérations de renouvellement urbain portées par les bailleurs sociaux : au total, 610 logements sont programmés en démolition, 730 en réhabilitation et 1 160 en reconstruction.

PRU Saouzelong (CDC Habitat)
L'année 2022 a été consacrée à coordonner les études menées par CDC Habitat avec celles engagées sur le Cœur de quartier Saouzelong et du Grand Parc Canal ainsi que celle menée sur les mobilités.
CDC Habitat a engagé en 2022 un chantier de construction des 81 logements sur l'îlot Campmas (maisons PSLA et immeubles collectifs) comprenant en rez-de-chaussée un centre de santé et une

maison de la citoyenneté qui devraient être livrés en 2023, l'installation d'un nouveau city stade à côté de l'école élémentaire suite à la suppression de l'ancien, ainsi que l'aménagement d'une maison du projet.

PRU Bourbaki (Toulouse Métropole Habitat)
Inscrit dans le dispositif des quartiers prioritaires de la politique de la ville depuis les années 1990, ce projet a pour objectif une diversification de l'offre de logements, tout en contribuant à l'amélioration du fonctionnement urbain du quartier. Suite à la concertation volontaire menée en 2017 et compte-tenu des évolutions en termes d'aménagement, une phase de concertation réglementaire approuvée par la délibération du 9 novembre 2022 a été ouverte afin de partager en 2023 les orientations urbaines qui structureront dans le temps le devenir de ce secteur.

PRU Négreneys (Toulouse Métropole Habitat)
Le projet vise également à apporter de la mixité sociale et désenclaver un quartier inscrit dans le dispositif des quartiers prioritaires de la politique de la ville depuis les années 1990. Après une phase de concertation réglementaire, le bilan de cette dernière a été adopté lors du conseil municipal le 1er avril 2022 sur la base d'une programmation urbaine intégrant une diversification des logements ainsi que de nouveaux équipements et services, tels qu'un hôpital de jour, un centre de soin et des commerces. Sur la base du plan guide urbain partagé en concertation, Toulouse Métropole Habitat (TMH) a débuté les travaux de réhabilitation et de démolition.
L'année 2023 verra donc le dépôt du permis d'aménager par TMH et celui du permis de construire par l'Hôpital Marchant.

OPÉRATIONS PUBLIQUES D'AMÉNAGEMENT CONCÉDÉES

ZAC Guillaumet
L'année 2022 s'achève avec la livraison des deux premiers bâtiments de logements (180) et l'arrivée des premiers habitants sur ce nouvel éco-quartier. La chaufferie biomasse a également été mise en service. Un livret d'accueil inclusif a été, à cette occasion, réalisé en partenariat avec les associations de quartier accompagnant les personnes en situation de fragilité.
Les constructions se poursuivent avec 100 % des îlots de logements commercialisés par l'aménageur et 75 % de permis de construire obtenus (soit 960 logements environ).

Ainsi, c'est sept nouveaux permis de construire obtenus pour :
- les deux immeubles tertiaires,
- les maisons individuelles,
- l'immeuble de logements accueillant la moyenne surface alimentaire ainsi que le parking public,
- la résidence séniors accueillant le Dojo et la salle de gymnastique,
- la crèche municipale dont le chantier est prévu en début d'année prochaine.

Par ailleurs, les travaux des terrains de tennis et son club house sont bien avancés en vue d'une cession à la collectivité au printemps 2023. Le gymnase de l'ex-CEAT a également été cédé à la Mairie de Toulouse pour des travaux de réhabilitation en 2023.

Avancement du chantier en 2022

Cogedim SPKTR

Parallèlement, un appel à manifestation d'intérêt pour le bâtiment de la Soufflerie a été lancé. Ce tiers-lieu à vocation métropolitaine développera une programmation culturelle ambitieuse autour du Hip Hop et du Street Art.
La mise au point des études de desserte de la ZAC va permettre dès 2023 la réalisation des carrefours notamment côté avenue Y. Brunaud. Également, il a été décidé la mise en place d'une régie de quartier favorisant ainsi le lien social.
Enfin, les travaux de la future cité administrative (bâtiment dit « Lemaresquier » du nom de son architecte) ont démarré en fin d'année 2022 en vue d'y accueillir environ 1 650 agents, fin 2024.

Site Guillaumet : le bâtiment abritant les terrains de tennis et le club House

Cogedim SPKTR

Concession d'aménagement site Paléficat Rives de l'Hers
L'année 2022 a permis à la SEML Oppidea et l'architecte-urbaniste Michel Guthmann et associés (Architecture & Urbanisme MG-AU) de travailler sur le schéma directeur du projet d'aménagement de ce futur éco-quartier.
Cette réflexion s'est appuyée sur le « livret des attentes citoyennes » issu des ateliers de concertation de 2021 et sur des échanges avec Toulouse Métropole, notamment en lien avec les nouvelles orientations du PLUi-H au regard de la loi Climat et Résilience. Ce schéma devrait être validé au printemps 2023.

ZAC Malepère
L'année 2022 est marquée par la livraison des premières résidences sur ce quartier (471 logements). Les premiers nouveaux habitants ont été accueillis dès l'automne. La mise au point de projets immobiliers s'est poursuivie et s'est traduite par le dépôt de nouveaux PC pour 762 logements à venir.

En parallèle, de nouveaux îlots ont pu être attribués et sont actuellement en cours de mise au point des projets. 430 arbres ont été plantés par les enfants de l'école sur le bassin de l'Hers qui a été aménagé cette année. Les travaux ont été réalisés dans la zone de compensation (plantations de haies, implantation de mares…).
Également, la « Maison Malepère » a été créée en 2022. Ce lieu, ouvert au public, accueille une pépinière d'entreprises des initiatives, une colocation solidaire ainsi qu'une guinguette.
Une programmation culturelle locale a permis de proposer 22 concerts et spectacles, ainsi que des résidences d'artistes et soirées jeux.
Enfin, la charte partenariale à destination des propriétaires et des promoteurs a fait l'objet d'une mise à jour et un guide de communication a été formalisé pour harmoniser la communication par les parties prenantes du projet.

ZAC Tucard
En 2022, la tranche 1 du secteur de l'Orée du Bois a vu la livraison de 205 logements, de la gendarmerie et la mise en chantier d'un programme de 60 logements.
Sur le secteur des Mûriers et celui des Jardins de Tucard, les travaux de finition consistant en la pose d'escaliers et l'aménagement des espaces verts attenants ont été réalisés. Le dernier lot à bâtir du secteur des Mûriers a été cédé.

ZAC Balma Gramont
L'aménageur, la SEML Oppidea, a sollicité l'urbaniste de la ZAC afin qu'il retravaille le schéma directeur dans des objectifs de corrélation entre densité et consommation foncière afin de considérer les enjeux de la loi Climat et Résilience et les orientations du futur PLUi-H.

ZAC Niel
En 2022, Toulouse Métropole a mené une évaluation sur ce projet de renouvellement venant à terme. Ainsi, un panel d'acteurs a pu être interrogé (élus, partenaires, directions métiers, riverains, utilisateurs du site) afin de dresser un bilan portant sur différentes composantes du projet : densité, commerces, stationnement et pratiques.

ZAC Piquepeyre
Cette année a été marquée par l'accueil des premiers habitants avec la livraison de 44 logements et d'une résidence seniors, ainsi que la préfiguration et la mise en service de la voie verte Marie Curie.

ZAC Borderouge
Des études de programmation et de concertation ont été conduites sur le square Niboul par la mise en place de trois ateliers de co-construction avec les habitants. Un programme de 34 logements a fait l'objet d'une procédure de concours d'architecte rue des Bouquetins. Les études de requalification et de végétalisation du boulevard Netwiller ont été approfondies. Les travaux de la rue des Vignes se sont achevés et celle-ci a fait l'objet d'une remise d'ouvrage en décembre 2022. Pour finir, la durée de la convention publique d'aménagement a été prorogée de 4 ans, soit jusqu'en décembre 2027.

ZAC Garonne
Le projet de développement de la ZAC reste en attente des orientations urbaines et des études de maîtrise d'œuvre urbaine liées à la troisième ligne de métro, en lien avec la future station des Sept-Deniers.

MISE EN OPÉRATIONALITÉ DES PROJETS *DESSINE-MOI TOULOUSE*

Site de Lapujade
Situé dans le périmètre de la ZAC Matabiau, le projet a obtenu une subvention d'un million d'euros de l'État et de l'ADEME au titre de l'appel à projets fonds friches. Le permis de construire du COL concernant l'opération de logements participatifs a été accordé en décembre 2022. Les travaux d'aménagement débuteront au printemps 2023. La livraison du projet d'ensemble est prévue début 2026.

Site P+R Jolimont
Les études de mise en œuvre opérationnelle du projet My Jolimont se sont poursuivies. Ce projet est conditionné par une modification du PLU en vue d'un dépôt de permis de construire à l'été 2023.

Agriparc des berges de l'Hers
Des échanges avec Terreauciel pour un projet de maraîchage coopératif ont avancé pour les conditions d'installation et les aménagements à réaliser par l'exploitant et la collectivité. Ces carrés maraîchers constituent une amorce du projet de l'Agriparc, en cohérence avec les orientations du projet urbain de Paléficat et du Grand Parc de l'Hers.

Agriville
Le projet retenu dans la démarche Dessine-moi Toulouse a été abandonné. Ainsi, un appel à projet a été lancé sur le château et ses extérieurs afin d'accueillir une occupation transitoire, dans l'attente de sa programmation définitive en lien avec le projet urbain Paleficat en cours de définition.

TERRITOIRE OPÉRATIONNEL OUEST

2022 marque l'émergence et l'arrivée à maturité de certains projets. Le ralentissement du marché immobilier lié à la crise sanitaire, l'augmentation des coûts de la construction, l'annulation du PLUi-H, n'ont pas altéré l'effervescence constatée dans l'écosystème de la rive gauche toulousaine et les acteurs de l'aménagement recherchent toujours des solutions pour mener à bien de nouveaux projets. L'impact de l'inflation ne s'est que partiellement fait ressentir sur les projets en 2022.
Nous avons choisi cette année de focaliser, parmi les 55 opérations suivies, sur celles qui nous semblent les plus représentatives de notre panel d'activité, qui comprend les opérations d'initiative publique, l'accompagnement des projets privés, les opérations de développement économique, les grandes études sectorielles et le renouvellement urbain.

LES OPÉRATIONS PUBLIQUES
Les opérations publiques, et notamment les ZAC, qui constituent encore le cœur d'activité du service, sont marquées par la nécessité de garantir un niveau de production de logements qui permette l'accueil de la croissance de population de la Métropole.
Plusieurs programmes de constructions ont été attribués, engagés ou livrés en 2022 sur les **ZAC de Saint-Martin du Touch, Las Fonses, Laubis, la ZAC Monges Croix-du-Sud.** La **ZAC du Parc de l'Escalette** est entrée en phase opérationnelle dans sa seconde et dernière tranche, concernant la commercialisation des lots d'activités et aménagement des espaces publics. En parallèle, la **ZAC d'Andromède,** tout en poursuivant un niveau de production soutenu, a poursuivi en 2022 les études relatives à la phase 3, tenant compte des enjeux environnementaux et des impératifs de désimperméabilisation.
Il est à noter que certaines études de faisabilité engagées ou poursuivies en 2021, portant sur l'émergence de grandes opérations de développement économique (Voir P. 42) ou de renouvellement urbain (Voir P. 95), ont vocation à devenir les opérations publiques de demain, qu'il s'agisse de ZAC ou d'autres formes de projets d'initiative publique. On peut notamment citer, à cet égard, la future ZAC Francazal-Cugnaux, et la réflexion urbaine partenariale engagée sur le secteur de Basso-Cambo-place Bouillière, qui a vocation à rentrer en opérationnalité à moyen terme.

PUP
Projet urbain partenarial

TAM
Taxe d'aménagement majorée

OAP
Orientation d'aménagement et de programmation

PVR
Participation pour voirie et réseau

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'INITIATIVE PRIVÉE

L'un des principaux secteurs d'intervention du service demeure également l'accompagnement et l'encadrement de projets d'initiative privée, au travers de dispositifs de PUP, TAM, OAP et PVR.

Jusqu'à présent limités à de petites opérations, on note aujourd'hui une réelle diversité dans l'envergure des projets, et on peut citer en particulier l'aboutissement de trois opérations d'envergure, menées en périmètre de PUP :

- l'aboutissement début 2020 de la DUP du projet **Pé d'Estèbe-Belle Enseigne,** sur une emprise d'environ 14 ha, va permettre l'aménagement d'un projet d'ensemble, issu d'une réflexion sectorielle à grande échelle engagée en 2012, et intégrant un regroupement de Gendarmerie à l'interface des communes de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane, ainsi que la réalisation d'environ 350 logements.

Un périmètre de PUP a été instauré pour permettre la participation des constructeurs, qui finalisent actuellement leurs projets, à la viabilisation de ce secteur. En 2022 après obtention du DLE les travaux ont pu démarrer. Une voirie provisoire permettant de desservir l'îlot de la gendarmerie a été réalisée. Les fouilles archéologiques de la tranche 1 ont été conduites sur l'automne, permettant ainsi d'enclencher le chantier de la gendarmerie au mois de février 2023.

- le projet **NXP-Vinci,** aux abords du boulevard Eisenhower, va permettre le maintien et l'intensification de l'activité en matière de R&D de l'entreprise NXP (ex Freescale), par le biais d'une valorisation foncière intégrant la réalisation de 600 logements, l'implantation de commerces, la plantation d'arbres de hautes tiges et l'intégration d'un nouveau collège (aujourd'hui finalisé), auquel est venue s'ajouter la décision d'implantation d'une nouvelle école, dont le chantier est en phase d'engagement.
- enfin, le **PUP de Lou Pintre,** instauré en 2015 à Aussone, s'est achevé en 2021 en permettant, sur cette commune fortement contrainte par le PEB, la réalisation de 300 logements, portée par deux opérateurs, qui a permis de répondre notamment aux enjeux de productions de logements sociaux.

Des formes d'habitat pavillonnaire, individuel groupé et petits collectifs, adaptées au contexte urbain, se sont accompagnées d'un parc, d'une crèche et bien sûr des dessertes tous modes et des réseaux nécessaires à ce nouveau quartier.

Les échanges se sont poursuivis sur la commune de Tournefeuille sur l'accompagnement opérationnel de plusieurs OAP complexes : **Belbèze-Doumergue, Prat-Pirac et Socamil,** et de la ZAC communale de **Ferro-Lèbres.**

Enfin, sur la commune de Toulouse, le **PUP Guilhermy** se poursuit. Le collège a été livré à la rentrée 2022 et les études programmatiques sur le gymnase ont été lancées, ainsi que les études sur la phase 2 sont en cours d'actualisation. La réflexion sur le **PAE Bordeblanche** se poursuit également, par la mise à jour de projet d'aménagement avec des objectifs de pleine terre et environnementaux et avec l'émergence de deux projets de constructions portés par Patrimoine et ADIM. Et l'étude engagée en 2021 sur **Bordebasse,** à Blagnac, permettra d'envisager l'évolution de ce secteur stratégique, à proximité de l'aéroport.

GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

On peut également citer l'implication Toulouse Métropole dans les relations renforcées avec certains grands comptes tels qu'Airbus ou Aéroport Toulouse Blagnac.

L'intention de créer une ZAC pour le Campus Francazal a été approuvée en 2022 (Voir P. 40). Les études préalables urbaines, programmatiques et environnementales ont été menées en 2022 dans le but d'obtenir les autorisations règlementaires pour cette opération d'aménagement.

Toujours en matière d'activité économique, l'Oncopole, a vu sa vocation étendue et diversifiée au sein du nouveau Campus Santé du Futur, dont l'attractivité a bénéficié de l'arrivée du téléphérique urbain sud.

Toulouse Métropole accompagne également, dans ce secteur, la mutation de l'hôpital Marchant, en lien avec la réflexion menée avec l'État et la Région sur l'implantation d'un nouvel équipement d'enseignement, le **Centre universitaire d'enseignement et de recherche en santé (CUERS).** Par ailleurs, la levée des scellés et la fin du contrôle judiciaire affectant la zone du cratère d'AZF a été attestée en octobre 2022, permettant ainsi à TOTAL d'engager les démarches de dépollution.

LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Il convient enfin de citer l'implication du service dans des opérations de renouvellement urbain, à divers stades d'avancée, qu'il s'agisse d'engager des études prospectives (pôle multimodal des Arènes, entré en phase d'étude en 2021 autour du groupement Interland), d'accompagner l'implantation des stations de la 3e ligne de métro (pôles d'échanges de Colomiers-gare, Airbus Colomiers et Airbus Saint-Martin) ou l'aménagement des espaces publics d'accompagnement du NPNRU Reynerie.

L'accompagnement de la relocalisation, sur plusieurs emprises, du Hameau de Fleurence est également

une expérience de renouvellement urbain, au sein de la ZAC Saint-Martin du Touch.
Par ailleurs, le projet Basso-Cambo/place Bouillères a vu en 2021 l'engagement d'une réflexion partenariale autour des enjeux de loisirs (cinéma et e-gaming), de commerce, d'habitat et de tertiaire, en complément du travail déjà mené avec Tisséo sur l'émergence du nouveau parking P+R en cours de construction pour répondre aux enjeux de mutation de ce pôle multimodal, aujourd'hui peu qualifié, mais auquel le Projet urbain toulousain donne une vocation de centralité secondaire.
On peut également mentionner l'étude Cœur de Ville engagée, en 2021, sur Pibrac qui s'est concrétisée par des ateliers de concertation auprès de la population et le lancement d'une étude de faisabilité opérationnelle.

LES ÉTUDES PROSPECTIVES TERRITORIALES

Enfin, plusieurs études prospectives territoriales sont en émergence. En particulier, 2021 a vu l'engagement de la réflexion sur le Grand Parc du Touch, projet structurant du territoire sur trois communes : Toulouse, Tournefeuille et Blagnac. Le diagnostic a été engagé, les premiers enjeux ont été partagés avec les communes et un groupement sera désigné prochainement pour conduire le plan guide de référence ayant vocation à intégrer des actions qui conjugueront l'ambition de long terme et des interventions de court terme donnant une visibilité concrète à ce projet de longue haleine. (Voir P. 127)

CENTRALITÉS-COMMERCE

DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE

Suivi et expertise des projets métropolitains
Objectifs :

- développer une offre commerciale attractive, complémentaire et diversifiée, en maintenant un équilibre entre les centres-villes, les quartiers et les centres commerciaux,
- garantir et renforcer le commerce de proximité par sa sauvegarde et son développement,
- encadrer le développement du commerce en dehors des polarités et contribuer à la complémentarité et diversité du commerce de proximité.

Cette mission s'applique sur plusieurs projets métropolitains comme la 3e ligne de métro, les Portes métropolitaines Gramont, le projet urbain du quartier Basso Cambo, la requalification de la RM820/Route de Paris, l'étude sur la requalification des entrées de ville/Portes métropolitaines (Route de Paris, Route de Revel...), et l'ensemble des ZAC ayant une programmation commerciale.

Missions engagées auprès des communes de la Métropole

- Appui à la commercialisation de locaux vacants,
- Analyse et expertise des projets, demandes d'autorisations d'exploitation devant la commission départementale d'autorisations commerciales et autorisations d'urbanisme.
- Rencontres avec les associations et les commerçants.

Objectifs

- Conforter et développer préférentiellement le commerce et service de proximité dans les centralités urbaines et les cœurs de ville,
- Créer une synergie entre les acteurs, définir des points de convergence pour garantir la mise en œuvre de la stratégie commerciale métropolitaine et communale (plus d'une quinzaine de communes suivies).

En 2022, 36 locaux vacants recensés et qualifiés, regroupés sur 21 communes, représentant 17 086 m² commerciaux, suivis et gérés par 20 opérateurs / commercialisateurs indépendants.
26 porteurs de projets ont été suivis.

EVÉNEMENT À RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

La 10e édition de la grande braderie s'est déroulée les 8, 9 et 10 septembre 2022. Pour la première fois un marché couvert (les Carmes) a organisé une nocturne permettant au public de terminer leurs emplettes de façon conviviale.
Les retours des commerçants auprès de la CCIT ont été très positifs avec des chiffres d'affaires qui pour certains commerces d'équipement de la personne correspondaient durant ces trois jours à un chiffre d'affaires d'un mois.
Le plan média a permis de communiquer sur les communes de la Métropole et des villes de la région (Montauban, Carcassonne, Albi).

ANALYSE JURIDIQUE ET EXPERTISE

- Sur les outils réglementaires : DPC, Linéaire, partie commerce du PLUi-H avec les Zones préférentielles d'accueil du commerce (ZPAC), volet commerce du SCOT,
- Sur le cadre métropolitain et aide à la déclinaison communale :
  - dérogation aux ouvertures dominicales,
  - doctrine sur les activités artisanales entre artisanat de vente relevant de la destination Commerce et l'artisanat de production relevant de la destination Industrie.
- Sur l'accompagnement de la révision du PLUi-H : avis, propositions d'outils : suppression/création/agrandissement de ZPAC, création linéaire commerciaux, règles concernant les hébergements marchands,

- Avis et expertise du service sur toutes les autorisations d'urbanisme portant une programmation commerces/services/santé/hébergements marchands, sur les territoires des communes,
- Expertise juridique auprès des communes sur la classification et les doctrines de la Métropole selon la nature d'activités, les changements de destinations etc...

SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE L'HÉBERGEMENT MARCHAND

Un schéma directeur de développement de l'hébergement marchand a été mis en place depuis 2018. Cet outil stratégique permet d'accompagner la politique de la Métropole en matière de tourisme, de développement économique et d'aménagement du territoire.

La crise sanitaire a conduit Toulouse Métropole à revoir la stratégie engagée dans ce schéma.

L'évolution des attentes des clientèles touristiques et notamment celles nées de la crise du Covid, couplée à la baisse attendue de la clientèle « affaires », à court terme, invite à s'interroger sur la capacité des hébergeurs à se réinventer et à anticiper ce que seront les futurs produits et services proposés demain. Autant d'éléments qui invitent à s'interroger sur une redéfinition du modèle d'hébergement à adopter lors de la reprise et pour le territoire toulousain, afin d'orienter les directeurs d'établissements et les investisseurs de demain vers des projets rentables et pertinents.

Pour accompagner ces évolutions structurelles et conjoncturelles et en collaboration avec les professionnels du secteur, la Métropole engage ainsi une révision de son Schéma directeur de développement des hébergements marchands pour la période 2022-2026 avec un nouveau marché notifié en octobre 2021.

Cette révision a été engagée lors du comité de pilotage du 22 juin 2021.

Le diagnostic et les principaux enjeux du nouveau schéma ont été approuvés lors du comité de pilotage du 9 mars 2022.

En suivant, les orientations de la nouvelle stratégie métropolitaine de développement des hébergements marchands ont été partagées et débattues lors du comité de pilotage élargi, regroupant tous les principaux partenaires de la filière, lors du comité de pilotage du 30 juin 2022.

Le comité de pilotage du 1er décembre 2022 a acté les enjeux, et les axes stratégiques pour la période 2022-2026. Le nouveau schéma sera approuvé au conseil métropolitain de juin 2023, et mis en œuvre par une nouvelle réglementation au sein du futur PLUi-H en 2025 (création de zones préférentielles d'accueil de l'hôtellerie, avec une répartition par taille de programmes).

OBSERVATOIRE CINÉMATOGRAPHIQUE

La Ville de Toulouse a engagé une réflexion sur l'aménagement cinématographique dans un contexte métropolitain. L'actualisation des orientations de ce schéma et ses conclusions ont conduit à la mise en place d'un observatoire du cinéma de la métropole toulousaine.

L'observatoire permet de veiller au suivi de l'évolution du paysage cinématographique sur la Métropole et de maintenir un lien avec les professionnels de la filière.

Ainsi, dès 2018, la Ville de Toulouse a missionné le prestataire HEXACOM pour l'actualisation des orientations du schéma et la mise en place d'un observatoire du cinéma de la métropole.

Le dernier comité de pilotage de l'année 2020 qui s'est tenu le 19 novembre, a abordé les sujets d'actualités suivants : la crise sanitaire et les conditions de reprise, les nouvelles tendances sur la base d'une enquête conduite préalablement auprès de chaque professionnel de la filière. Et l'état d'avancement des projets de développement.

Le comité de pilotage du 20 janvier 2022 a présenté l'état de la fréquentation des établissements cinématographiques sur l'année 2021, et les projets en cours (Cinéma VEO au sein de la ZAC de la Cartoucherie, et le multiplexe Mégarama à Basso Cambo).

En 2022 les réflexions ont été engagées sur le dimensionnement d'une nouvelle offre cinématographique dans le cadre du projet des Portes Métropolitaines Gramont.

SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DE LA DISTRIBUTION AUTO/MOTOS

Toute la filière automobile est confrontée à de profonds changements avec le développement des nouvelles technologiques, des changements de comportements, et des évolutions dans les usages. Comme dans le secteur de la grande distribution, les professionnels de la distribution de véhicules sont confrontés à de nouveaux comportements des consommateurs. Les professionnels recherchent un maillage géographique plus fin pour les activités de réparation et de dépannage afin de satisfaire une demande de proximité de leur clientèle sur des territoires bien desservis par les transports collectifs et les modes actifs.

L'environnement urbain évolue et nécessite une réflexion sur l'évolution de l'implantation de la distribution automobile sur Toulouse Métropole.

Ainsi, l'étude engagée en septembre 2019 avec l'AUAT sur le développement de la filière de la distribution autos/moto pour aboutir à un schéma directeur de développement métropolitain de la filière a abouti au comité de pilotage de juin 2021 par des enjeux territorialisées pour la filière :

- conforter les activités existantes sur le territoire métropolitain,
- protéger et renforcer cette filière face aux pressions de développement et de renouvellement urbain en faveur de l'Habitat,
- inciter et accompagner ces acteurs vers des modèles plus denses pour dégager des gisements fonciers (en renouvellement) pour de l'activité.

L'objectif métropolitain est de pérenniser la filière économique des concessionnaires automobiles sur le territoire métropolitain, poursuivre le travail engagé et le décliner sous forme de projet d'aménagement pour chacun des 3 pôles identifiés, tout en identifiant les potentiels coûts induits pour la collectivité en terme d'aménagements d'infrastructures (voirie, éclairage, carrefour/rond-point).

En octobre 2021, les résultats de l'étude et les principaux enjeux ont été partagés lors d'un atelier avec les professionnels de la filière du territoire.

En 2022, Toulouse Métropole a finalisé les études urbaines et opérationnelles sur les trois pôles afin de décliner une stratégie de développement des concessionnaires automobiles. En suivant, la collectivité a accompagné une dizaine de professionnels de la filière dans leur projet d'implantation, de développement ou d'extension de leur site actuel (projet urbain, paysager et architectural) dans un objectif de sobriété foncière.

Toulouse Métropole a également accompagné les concessionnaires impactés par l'axe de la 3e ligne de métro ou dans le cadre des requalifications des entrées de ville.

ÉTUDE DE L'OFFRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

La présence d'une offre de santé au sein des quartiers et des communes constitue une préoccupation de plus en plus importante pour la Métropole. Il s'agit d'un service essentiel à la population, à tous les âges, qui assure à la fois une fonction sanitaire et sociale. En ce sens, elle participe, au même titre que les commerces, les équipements accueillant du public… à la diversification d'une offre de proximité et à l'animation de centralités urbaines tout en remplissant un service fondamental à la personne.

En septembre 2020, la collectivité a contractualisé une étude avec l'AUAT au sujet de l'accueil des professionnels de santé dans les quartiers métropolitains. Par définition, la focale portait sur l'offre de santé de proximité.

La mission comprend trois volets :

- approfondissement de la connaissance territoriale en matière d'offre de santé,
- offre de santé et maillage urbain de proximité,
- offre de santé et conditions d'implantations immobilières.

Le comité de pilotage d'avril 2021 a permis de stabiliser et partager les éléments clés du diagnostic. L'étude s'est conclue lors du comité de pilotage du 8 mars 2022 par la définition des enjeux, les contours de la stratégie métropolitaine sur l'offre de santé de proximité et les suites opérationnelles. Depuis le comité de pilotage, Toulouse Métropole a engagé le déploiement de l'offre de santé de proximité sur le territoire (par l'accompagnement d'une vingtaine de projets de santé de diverses natures) et accompagne la Mairie de Toulouse dans le développement des Maisons de santé pluridisciplinaires. Une expertise doit s'engager en 2023 sur l'activité des laboratoires d'analyses afin d'analyser plus précisément ce segment d'activité, les acteurs spécialisés, les stratégies immobilières de développement…

ÉTUDES DIVERSES/EXPERTISES IDENTIFIÉES POUR 2023

Toulouse Métropole va engager en 2023 des réflexions ou nouvelles études d'expertises spécifiques sur certaines filières :

- l'offre de restauration et l'offre servicielle en zones d'activités économiques : besoins, stratégie de développement,
- la filière bancaire avec ses nouveaux services et incidences sur le territoire,
- les laboratoires d'analyse : besoins, stratégie de développement…

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Toulouse Métropole accompagne et propose des projets ayant pour but de limiter l'empreinte écologique des activités commerciales. Les principales actions concernent la gestion économe de l'espace, la réduction des pollutions atmosphériques dues aux transports et le suivi de projets permettant de développer une économie circulaire et respectueuse de l'environnement.

Ainsi, l'expérimentation « Resto zéro déchet », initiée fin 2021 auprès de 10 restaurateurs volontaires, s'est poursuivie en 2022 auprès de 10 autres restaurateurs, dans une démarche de réduction de leur production de déchets à la source, leur permettant ainsi de réduire les coûts de traitement et de collecte à leur charge. Cette expérimentation doit permettre, in fine, de structurer une offre économique alternative et solidaire sur l'utilisation des ressources, la réduction des déchets et leur valorisation.

SERVICE CARTOGRAPHIE

350 commandes de cartographie ont été réalisées, pour différents services de Toulouse Métropole et plus particulièrement pour l'Aménagement.

- Mise à jour de la base de données sur les permis de construire sur Toulouse de 2013 à fin 2022 et mise à jour de la base « Mutation Urbaine »,
- Études de capacité du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre des valorisations foncières,
- Réalisation d'un Observatoire métropolitain des permis de construire délivrés en Espace naturel agricole et forestier (ENAF),
- Réalisation d'une base de donnée des Permis de construire délivrés sur les ZONES A, B et C du Plan d'exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport de Blagnac,
- Construction des bases de données relatives au potentiel foncier dans et hors des tissus urbanisés et quantification du potentiel de logements dans la temporalité du PLUi-H,
- Réalisation d'une base de donnée de Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) et du DIA'LOG,
- Participation au Groupe de travail Réflexion sur la Maitrise des valeurs foncière : rapprochement des DIA et des permis de construire pour déterminer des valeurs foncières de référence au m² SdP produit, par secteurs géographiques.

FISCALITÉ DE L'URBANISME

- Mise en place de périmètres de Taxe d'aménagement majorée (TAM) sur plusieurs communes : cartographie du périmètre de TAM envisagé et calcul du prévisionnel de recettes et de la constructibilité attendue, sécurisation juridique du dispositif...
- Animation d'un réseau interne autour des Taxe d'Aménagement Majoré, Projet Urbain Partenarial (PUP),
- Poursuite et fiabilisation du travail de prévision des recettes de TAM
- Réalisation d'une fiche Fiscalité jointe aux permis de construire délivrés en secteurs de TAM.

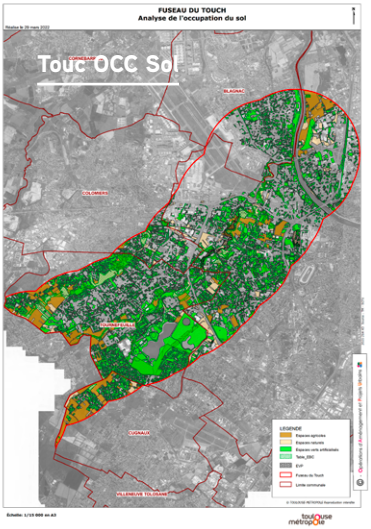

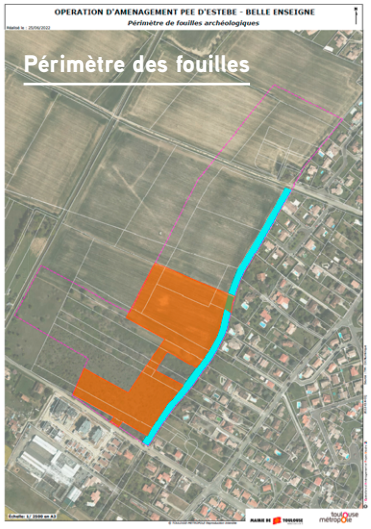

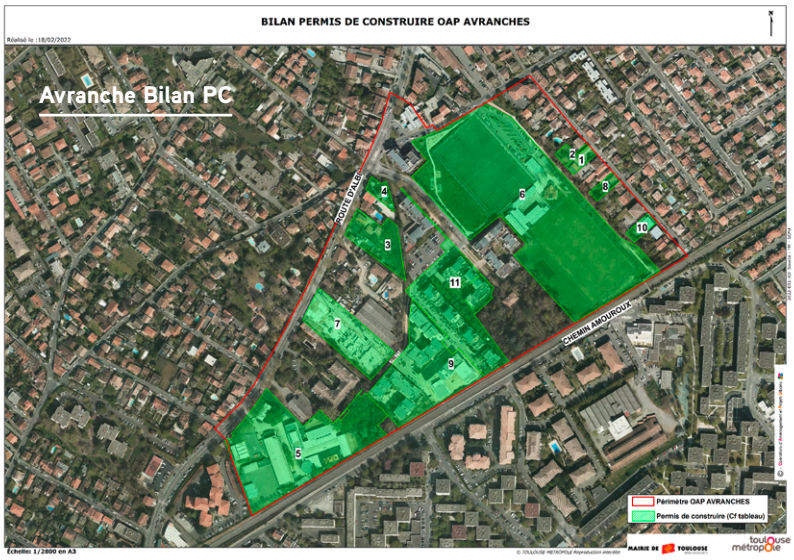

HABITAT

HABITAT PUBLIC

LES FAITS MARQUANTS 2022

Toulouse Métropole fait le choix d'investir en faveur du logement social pour répondre aux difficultés des ménages modestes à se loger et a proposé un nouveau cadre d'intervention 2021-2026 à contractualiser avec ses principaux partenaires du logement social, les organismes HLM. Toulouse Métropole a signé un « contrat d'engagement » portant sur la période 2021-2026, avec chacune des neuf gouvernances HLM de la Métropole. Ces contrats permettent de mettre en œuvre les objectifs de diversification du logement.

Ils sont un témoignage concret du soutien des organismes HLM dans la mise en œuvre du logement pour tous. Ils présentent les engagements des organismes HLM portant sur trois principes : social, environnemental et économique.

DR

Signature du contrat d'engagement entre Toulouse Métropole et les 9 gouvernances HLM

En effet, face à une hausse importante de la demande de logements sociaux et dans un contexte de fragilité des volumes de construction, ce nouveau cadre d'intervention permet de renforcer le partenariat entre Toulouse Métropole et les organismes HLM. Plus que jamais, les organismes HLM vont devoir prendre toute leur place pour proposer une offre de logements adaptés et abordables, en réponse à la demande croissante.

Nouveauté 2022

Dans la continuité des travaux conduits en 2021 sur la qualité d'usage des logements, Toulouse Métropole a identifié les attentes envers des espaces de lien social au sein des résidences, extérieur ou intérieur. Différentes orientations ont été contractualisées en ce sens. Toulouse Métropole a souhaité aller plus loin en accompagnant financièrement les démarches volontaristes des organismes HLM de création d'espaces collectifs au sein de résidences dédiées (résidence intergénérationnelle et résidence d'habitat inclusif).

La production de logements sociaux

Ces contrats d'engagement permettent de mettre en œuvre les nouvelles orientations métropolitaines en faveur du logement à très bas loyer, le Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI). Toulouse Métropole s'est fixé comme objectif de passer d'une production annuelle de 30 % de PLAI à au moins 40 % de PLAI dans sa programmation de logements sociaux. En 2022, 3 013 logements locatifs sociaux ont été financés sur le territoire de Toulouse Métropole, dont 350 au titre du Nouveau programme national de rénovation urbaine.

La programmation financière 2022 est composée d'une grande diversité de logements :

- 1 926 logements dits familiaux : 66,5% de logements bas loyers (PLUS) et 43,5 % de logements très bas loyers (PLAI),
- 52 logements avec un accompagnement social adapté (PLAI A),
- 387 structures, pour financer les résidences sociales (PLAI),
- 505 logements dits familiaux, à loyers minorés (PLS),
- 143 logements agréments étudiants, pour le financement de résidences étudiantes à bas loyers (PLS) (CROUS ou HLM).

Cette programmation financière de 3 013 logements permet de dépasser l'objectif de production de logements sociaux rappelé dans le Pacte métropolitain de l'habitat (objectif de 2 450 logements locatifs sociaux, soit 35 % des 7 000 logements à construire chaque année). Elle est en conformité avec les objectifs globaux de diversité de Toulouse Métropole.

BILAN DES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS SPÉCIFIQUES 2020-2026

- Plan « Logement d'abord » : objectif de 12 pensions de famille. À ce jour, neuf pensions de familles sont financées ou livrées, trois sont à l'étude. Toulouse Métropole poursuit sa mobilisation, notamment sur les fonciers publics permettant de réaliser

ces opérations nécessitant un fort soutien des collectivités.

- Dispositif en faveur du logement inclusif : objectif de six résidences inclusives. À ce jour six ont été financées ou livrées, trois sont à l'étude.
- Dispositif en faveur des plus précaires : un nouveau centre d'hébergement a été financé (109 logements), ainsi qu'un nouveau centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Résidence hôtelière à vocation sociale, d'intérêt général : 157 logements) répondant à l'objectif que s'est fixé Toulouse Métropole.

LE SOUTIEN À L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Concernant l'accession à la propriété, il est rappelé que Toulouse Métropole soutient notamment deux dispositifs définis comme « d'accession sociale à la propriété » : le Prêt social location accession et le Bail réel solidaire. Ceux-ci viennent en complément, et non en substitution, de l'objectif de production de logements définis comme « locatifs sociaux » : les PLAI, PLUS et PLS.
En 2022, 226 logements ont bénéficié d'un agrément Prêt social location accession et 25 d'un Bail réel solidaire. (Recensement des BRS indicatif, non exhaustif)

LE SOUTIEN À LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE

Concernant le parc social situé sur Toulouse Métropole, un effort conséquent est fourni depuis 2010 par les bailleurs sociaux pour renforcer la performance énergétique des logements et engager des réhabilitations lourdes et qualitatives permettant un réel saut énergétique et qualitatif de ces bâtiments.

En 2022, 1 237 logements locatifs ont bénéficié d'une subvention de Toulouse Métropole pour accompagner les travaux de réhabilitation.
Depuis 2010 Toulouse Métropole apporte son soutien financier, en complément des aides des autres financeurs (collectivités, l'Union européenne et Banque des territoires). Ainsi au 31 décembre 2022 ce sont 10 145 logements qui ont bénéficié d'une aide de Toulouse Métropole pour permettre de traiter les étiquettes logements affichant un ancien D à G, et à titre dérogatoire les C.

Engagements financiers, évolution 2014/2022

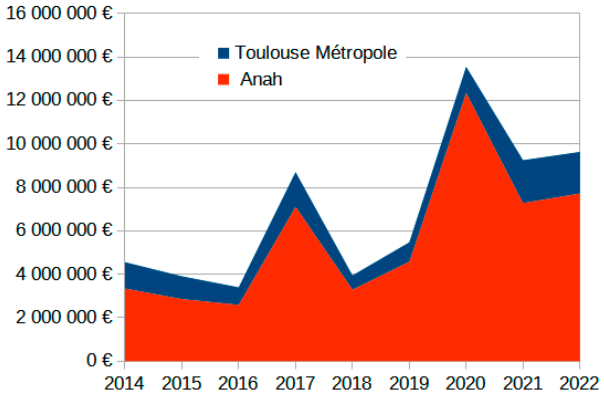

HABITAT PRIVÉ

UN BILAN DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ POSITIF

Les résultats 2022 confirment les tendances des années précédentes, à savoir l'importance et la croissance de la rénovation énergétique, une hausse du nombre des dossiers autonomie après quelques années de stabilité et la faible activité de la lutte contre l'habitat indigne.

Nombre de logements concernés sur les trois types de rénovation :
La rénovation énergétique, la lutte contre l'habitat indigne (LHI), l'adaptation des logements au vieillissement et/ou au handicap.

- 400 logements en 2022 (hors copropriétés)
- 484 logements en 2021 (hors copropriétés)
- 396 logements en 2020 (hors copropriétés)

Évolution de l'activité 2014/2022 (hors copropriétés)

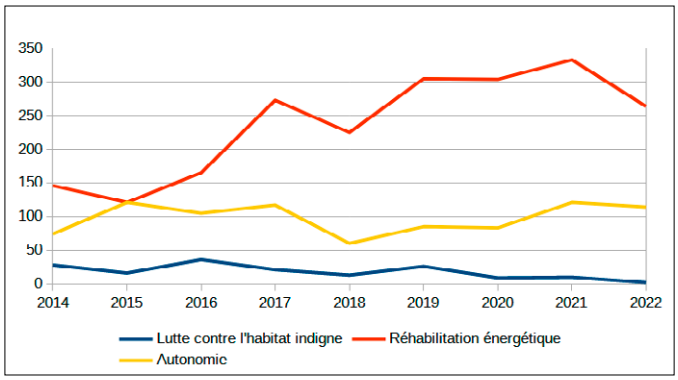

Financements de l'Anah

	Objectifs et dotation initiale (CRHH mars 2022)		Réalisations et consommation finale (Tableau de bord Anah 2022)	
	Nombre	Euros	Nombre	Euros
Propriétaires bailleurs	**8**		**10**	
Propriétaires occupants	**315**		**390**	
• dont Lutte contre habitat indigne	25	**3 470 440 €**	2	**4 080 325 €**
• dont rénovation énergétique	200		258	
• dont travaux pour l'autonomie	90		114	
Copropriétés	**1 335**	**4 769 335 €**	**495**	**2 168 220 €**
• dont en difficulté	1 279	4 575 183 €	343	1 566 434 €
• dont fragiles	0	0 €	46	330 372 €
• Autres	56	194 152 €	106	271 411 €
Ingénierie		**1 500 000 €**		**993 599 €**
Total Anah	**1 658**	**9 739 775 €**	**696**	**7 242 144 €**

À ce bilan, pour 2022, il faut rajouter la signature de 62 conventionnements de loyers dont 10 avec travaux :

- 25 loyers intermédiaires (39 en 2021)
- 36 loyers sociaux (28 en 2021)
- 1 loyer très social (0 en 2021)

Et 20 logements ont fait l'objet d'une intermédiation locative (24 en 2021)

Financements 2022 de l'Anah, répartition par type d'action

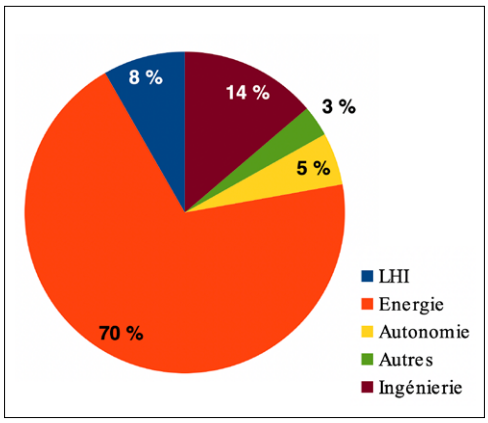

LE PLAN INITIATIVE COPROPRIÉTÉS (PIC)

Le PIC s'inscrit dans la continuité d'une action de fond menée par la Métropole en matière d'accompagnement des copropriétés fragiles ou dégradées, depuis une vingtaine d'années, et qui s'est traduit par l'engagement d'une douzaine de Plan de sauvegarde, une dizaine d'OPAH et 25 accompagnements préventifs.

Le PIC constitue en quelque sorte le point d'orgue de cette politique publique, dispositif opérationnel sans précédent par son caractère massif et coordonné.

Le PIC national au niveau du Grand Mirail : une démarche à grande échelle

Le PIC lancé en 2018 sur 17 sites de suivi national, s'ancre à Toulouse sur le quartier prioritaire du Grand Mirail (33 000 habitants) qui se singularise à plusieurs niveaux :

- par son envergure et son lien étroit avec la Politique de la ville.
  - Il comporte en effet 52 copropriétés, soit environ 5 600 logements, soit près de 20 000 habitants concernés (62 copros et 7 000 logements si l'on y agrège le PIC Régional).
  - Il s'appuie sur le QPV du Grand Mirail, grand « morceau de ville » dont il partage les enjeux urbains et sociaux, avec une grande complémentarité dans les actions entreprises.
  - Un lien étroit et constant a ainsi été établi entre le projet urbain porté au titre de la Politique de la ville et la programmation du PIC.
- Une configuration particulière du parc : hétérogénéité et mosaïque de situations.
  - Un parc construit entre les années 60 et 80, avec des enjeux différents en fonction de la taille (de 10 à 400 logements), ou de la situation dans le quartier (cœur ou aux franges).
  - Des statuts d'occupation divers et des situations sociales ou financières très disparates.
  - Des niveaux de gouvernance ou de gestion très différents générant des difficultés sociales ou des complexités juridiques.
- Une forte implication au sein des copropriétés, à tous les maillons de la chaine.
  - Au-delà des observations classiques, à noter la présence du Programme d'observation des copros des Quartiers politique de la ville (POCQ) en lien avec l'ADIL, qui permet d'avoir une vision précise des copropriétés et de leur fonctionnement : 130 copros observées.
  - Une stratégie d'intervention ancrée sur des choix clairement exprimés :
    > prioriser les copropriétés en grande difficulté, en priorisant les situations les plus complexes (Milan, Cher, Morvan, Rocade, Le Parc…), dans l'objectif d'intervenir en profondeur sur ces résidences fragiles, tout en obtenant un effet levier,
    > définir des secteurs d'intervention prioritaires (Lafourguette, Bagatelle, Reynerie…), pour exercer une action visible et globale, en maintenant la cohérence avec la Politique de la ville,
    > travailler en proximité et sur le long terme avec les habitants, afin de donner des perspectives sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

Après plus de deux ans et demi d'animation et de mise en œuvre du dispositif, près de 18 copropriétés sont à l'heure actuelle accompagnées (soit plus de 2 000 logements), dont :

- 6 en cours d'élaboration de Plan de sauvegarde (Cher, Morvan, Le Parc, Milan, Rocade, Rosapelly),
- 9 copropriétés en OPAH (3 phases pré-opérationnelles et 6 animations).

Le PIC régional, une démultiplication de l'action sur le territoire

Le PIC régional vient compléter celui du Grand Mirail, en permettant une intervention à une plus grande échelle (dans les autres quartiers de Toulouse, Blagnac, Colomiers), sur neuf copropriétés totalisant près de 1 500 logements.

MISSION PLANIFICATION HABITAT ET PLUI-H

L'année 2022 a été essentiellement consacrée à la nouvelle élaboration du PLUi-H, suite à l'annulation du premier PLUi-H en 2021, qui a entraîné la disparition de son volet Habitat, le Programme d'orientations et d'actions (POA) habitat, sans retour possible à l'ancien Programme local de l'habitat (PLH) dont la prorogation n'était plus possible.
Sans attendre la prescription en février 2022 de l'élaboration d'un nouveau PLUi-H et donc d'un POA valant PLH, le conseil de Métropole avait adopté en octobre 2021 un Pacte métropolitain pour l'habitat qui a acté les orientations de la politique métropolitaine de l'habitat auparavant portées par l'ancien PLUi-H et le cap communal qui était inscrit dans les feuilles de route communales de l'ancien POA.

La priorité étant désormais de doter Toulouse Métropole d'un nouveau PLUi-H et au sein de celui-ci d'un nouveau POA, une démarche collective interservices, pilotée par l'équipe projet du PLUi-H a permis, de réaliser un diagnostic actualisé de la situation démographique et de la situation de l'habitat dans la Métropole, d'identifier les grands enjeux dans un contexte bouleversé par les crises successives, sanitaire, économiques et énergétique et par les réorientations fondamentales des politiques publiques d'aménagement portées par la loi Climat et Résilience.

Dans cet optique Toulouse Métropole a organisé les rencontres avec chacun des maires des 37 communes, dans le cadre de la construction de l'étude de densification des espaces déjà urbanisés désormais obligatoire, puis la mise au point du PADD dans ses volets démographie, habitat et foncier.
La mission a également participé en 2022 aux dispositifs d'observation mis en œuvre à différentes échelles (observatoire local des loyers par exemple).

OPÉRATIONS FONCIÈRES

STRATÉGIE FONCIÈRE

Suite à la délibération du 14 octobre 2021 dans laquelle Toulouse Métropole a affirmé sa volonté de s'engager dans une politique foncière volontaire, cohérente et portée par une vision stratégique partagée, l'année 2022 a été consacrée à donner corps à cette démarche.

SÉMINAIRE « STRATÉGIE ET ACTION FONCIÈRE » EN MAI 2022

Un temps d'appropriation et d'échanges entre élus autour de l'action foncière et des grands principes à inscrire dans la stratégie foncière métropolitaine. L'occasion pour les maires et adjoints chargés de l'aménagement et de l'urbanisme des 37 communes :

- de partager les enjeux d'évolution de l'action foncière et en particulier la nécessité de répondre aux besoins tout en ayant une gestion économe du foncier,
- d'échanger autour des premiers axes de construction d'une politique foncière métropolitaine dans un contexte où le renouvellement urbain est une priorité,
- de s'approprier les leviers mobilisables pour l'action foncière ; ceux qui visent l'optimisation des dispositifs existants comme ceux qui s'appuient sur le développement de nouveaux outils.

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS MÉTROPOLITAINS POUR CETTE STRATÉGIE FONCIÈRE

Pour atteindre les objectifs métropolitains portés par les trois axes qui structurent la stratégie foncière métropolitaine (anticiper, optimiser, maîtriser les valeurs foncières) et faire face aux enjeux fonciers actuels, Toulouse Métropole a développé des outils et a fait évoluer ses méthodes et modes d'intervention :

- des outils de connaissance : premières briques d'un observatoire Habitat foncier (observation des dynamiques foncières, des friches…),
- le renforcement des moyens d'expertise autour d'outils métiers (outils d'appui aux évaluations foncières, à la prospection…),
- l'élaboration de la structure du Plan d'action foncière et de sa première version pour une première mise en œuvre opérationnelle et territorialisée en lien avec l'élaboration du PLUi-H.

« LES FONDAMENTAUX DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE DE TOULOUSE MÉTROPOLE »

Ce document cadre a été rédigé en 2022. Il balaye les enjeux, outils et modes opératoires de la stratégie foncière. Un document pédagogique au format « boite à outils » pour permettre aux élus de mieux comprendre la démarche engagée et ses déclinaisons.

CRÉATION DE L'ORGANISME FONCIER SOLIDAIRE MÉTROPOLITAIN : AGRÉMENT DE L'EPFL EN TANT QU'OFS OBTENU AU PRINTEMPS 2022

Travail à la préfiguration de cet OFS et de son modèle économique, réalisation du dossier de demande d'agrément, mise en place et animation des instances de gouvernance, et des instances techniques (mise en place des cadres d'intervention de l'OFS, études des premières opportunités…).

SERVICES TERRITORIALISÉS DU FONCIER : TERRITOIRE OUEST GARONNE

TOULOUSE MÉTROPOLE

Toulouse – Oncopôle – EVOTEC

Durant l'année 2021, des négociations ont été engagées avec la société EVOTEC (France) SAS, afin de réaliser, sur le Campus santé du futur-Oncopole sur la commune de Toulouse, un véritable Campus d'innovation autour de la médecine du futur (médecine « 4P », Préventive, Prédictive, Personnalisée, Participative), qui constituera un territoire à fort enjeu de développement à proximité immédiate de la future station du téléphérique. **Un protocole d'accord a été signé le 10 septembre 2021 avec la société EVOTEC.**

Suite à ce protocole, les actes suivants sont intervenus en 2022 :

- Concernant la cession EVOTEC à Toulouse Métropole, une promesse de vente a été signée le 11 janvier 2022. Cette promesse a fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 28 juin 2024. En effet, la signature de l'acte d'acquisition initialement prévue avant le 30 décembre 2022, interviendra finalement dans le courant du 2nd semestre 2024, pour tenir compte du délai de libération du terrain par la société EVOTEC (présence de la base-vie du chantier d'EVOTEC sur une fraction des emprises à acquérir par Toulouse Métropole).

• L'acte de cession par Toulouse Métropole à la société EVOTEC d'une parcelle pour son futur projet d'usine de Bioproduction sur le site, a été signé le 23 août 2022.

Toulouse – Reynerie - Projet de DUP
Actualité du dossier en 2022

Comme suite à la confirmation en appel de l'annulation du PLUi-H par le Tribunal administratif de Toulouse le 30 mars 2021 et à l'incompatibilité du PRU Reynerie avec le PLU de la commune de Toulouse à nouveau en vigueur (suppression de d'espaces verts en pieds d'immeubles situés à l'Est du périmètre du projet, rendant impossible la construction d'une partie des logements prévus sur ce secteur et l'aménagement d'une partie des voies de desserte prévues pour ces logements), la Métropole a monté un nouveau dossier de DUP valant mise en conformité du PLU.

Les dossiers réglementaires et la demande d'ouverture de l'enquête publique préalable à la DUP, portant mise en compatibilité du PLU et de l'enquête parcellaire partielle conjointe, ont été approuvés par délibération du conseil de la Métropole en date du 20 octobre 2022.

L'enquête parcellaire concerne l'immeuble Messager, les copropriétés des dalles Abbal et de la dalle Jean Gilles, dont les démolitions sont inscrites en première phase du PRU Reynerie.

L'examen conjoint du dossier par les services de l'Etat, l'EPCI compétent porteur du projet, les personnes publiques associées mentionnées à l'article L 132-7 et 9 du code de l'urbanisme s'est déroulé le 24 janvier 2023.

La nouvelle enquête publique se déroulera en mai et juin 2023.

Les négociations amiables se poursuivent avec certains propriétaires.

Toulouse – Reynerie : îlots 10 et 10 bis

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Reynerie sur la commune de Toulouse, plusieurs îlots de reconstructions ont pu être identifiés et notamment l'îlot 10, d'une superficie d'environ 2 696 m², destiné à recevoir un programme de 44 logements sociaux et de commerces en rez-de-chaussée et l'îlot 10 bis, d'une superficie d'environ 445 m², destiné à recevoir une maison de santé. Ces projets de construction sont portés par Toulouse Métropole Habitat.

Par délibération du Bureau du 27 janvier 2022, la Métropole a décidé de céder les emprises nécessaires à la constitution des îlots 10 et 10 bis à Toulouse Métropole Habitat, au prix de 802 680 € HT. Toutefois, compte tenu de l'évolution des programmes, afin de pouvoir accueillir les fondations des futurs immeubles de construction, Toulouse Métropole Habitat a sollicité la cession complémentaire de lots-volumes, situés en tréfonds de l'espace public à usage de voirie, sur le pourtour des îlots. Cette cession a été actée par une délibération du Bureau du 1er décembre 2022. L'acte de vente interviendra en 2023.

Cugnaux et Villeneuve-Tolosane – DUP Aménagement du secteur Pé d'Estebe-Belle Enseigne (projet Gendarmerie)

Le projet intercommunal de Pé d'Estèbe/Belle Enseigne, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 4 mars 2020, se développe sur 14,5 hectares, en continuité de l'urbanisation existante et dans le périmètre de cohérence urbanisme/transport du Boulevard Urbain de Saint-Martory (10 parcelles impactées représentant 28 propriétaires).

Depuis la délivrance de la DUP, les négociations foncières auprès des propriétaires sont en cours :

• en 2021, 3 actes d'acquisition signés,
• en 2022, 2 actes d'acquisition signés.

Par ailleurs, en 2022, la Métropole a procédé à la reprise du foncier porté par l'EPFL, destiné à recevoir les voiries du projet.

En 2023, deux nouveaux accords devraient être formalisés et la procédure d'expropriation a été engagée pour le seul dossier bloquant à ce jour.

Cugnaux, Tournefeuille, Toulouse et Villeneuve-Tolosane – DUP Voie verte du canal de Saint-Martory

Dans le cadre de l'aménagement d'une liaison par mode de déplacement doux, Toulouse Métropole a adopté, par délibération du conseil de la Métropole en date du 27 juin 2019, les dossiers soumis à enquêtes et relatifs à la création d'une voie verte située le long du canal de Saint-Martory. Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 14 mai 2020.

Depuis l'obtention de la DUP, les négociations foncières sont en cours auprès des propriétaires :

• en 2021, 6 actes d'acquisition signés.
• en 2022, 6 actes d'acquisition signés.
• en 2023, 4 nouveaux accords devraient pouvoir intervenir et 5 dossiers sont en cours de négociation amiable.

Les démarches auprès du préfet et du juge de l'expropriation ont été engagées pour cinq dossiers pour lesquels les propriétaires ont refusé les propositions financières de Toulouse Métropole.

Toulouse – Quartier Croix de Pierre – 188 avenue de Muret

Acquisition d'une emprise foncière appartenant à un syndicat de copropriétaires, pour l'aménagement d'une liaison piéton-cycle vers la digue du bord de Garonne (acte signé en novembre 2022).

Toulouse – Création d'une voie nouvelle - Secteur Roquemaurel

En 2021, des échanges ont eu lieu avec le ministère des Armées concernant l'acquisition d'une emprise foncière d'environ 1 661 m² en vue de la création d'une voie nouvelle reliant l'avenue de Grande-Bretagne et la rue Roquemaurel et permettant la desserte d'un nouveau groupe scolaire.

En 2022, les négociations avec les services de l'Etat se sont poursuivies. Cette acquisition interviendra dans le cadre de **l'exercice du droit de priorité et l'acte de transfert de propriété sera signé début 2023.**

Colomiers – PRU Grand Val d'Aran

Toulouse Métropole participe aux opérations de renouvellement urbain du quartier du Val d'Aran, au travers d'un programme de réhabilitation du patrimoine social, de démolitions ciblées, d'un processus de requalification des espaces publics et d'actions de diversification des fonctions urbaines dans un objectif de mixité fonctionnelle et sociale.

En 2022, Toulouse Métropole a fait l'acquisition d'emprises foncières appartenant à la commune de Colomiers (acte signé en mai 2022), et d'une parcelle appartenant à Altéal qui correspondait à l'emprise de l'ancien immeuble Gascogne récemment démoli (acte signé en mai 2022).

Ces emprises foncières permettront une reconfiguration des espaces publics et la constitution de nouveaux îlots de reconstruction au sein du quartier du Val d'Aran.

En 2022, l'îlot de reconstruction A2, a été cédé à Altéal pour la réalisation d'un programme de construction comprenant 40 logements seniors, 25 logements en accession sociale à la propriété et des locaux en rez-de-chaussée destinés à des professionnels de santé (acte signé en octobre 2022).

Le travail préparatoire à la cession du lot A3 au groupe Action logement a également été engagé en 2022.

Blagnac et Cornebarrieu – ZAC Aéroconstellation - Equipements d'intérêt Général : cession d'emprises foncières équipées

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Aéroconstellation, la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse a pris en charge, en 2002, la réalisation d'équipements spécifiques, afin de soutenir le pôle industriel aéronautique dans le contexte d'installation de la chaîne d'assemblage de l'A380. Ces « Equipements d'intérêt général » (EIG) consistent en des taxiways, aire d'essai moteurs, aires d'avions, galerie technique, voie de desserte protégée…

Ces emprises situées à l'intérieur d'un site sécurisé et destinées uniquement à l'usage industriel des membres de l'Association foncière urbaine libre (AFUL), locataire de ces terrains, n'ont pas vocation à être conservées par Toulouse Métropole.

Depuis 2021, Toulouse Métropole est engagée avec l'AFUL et les industriels dans un processus de cession de l'assiette foncière de ces équipements :

- Cession d'une 1ère tranche de foncier à la Société Star Real Estate (groupe Airbus), représentant une superficie de 170 322 m², au prix de 13 060 000 € HT. La promesse de vente a été signée le 30 décembre 2021, l'acte authentique de vente est intervenu le 29 juin 2022.

- Les cessions vont se poursuivre sur 2023 avec :
  - la cession d'une tranche de foncier à la Société Air France Industries,
  - la cession d'une tranche de foncier à la Société Star Real Estate, supportant des Equipements d'intérêt général à usage commun.

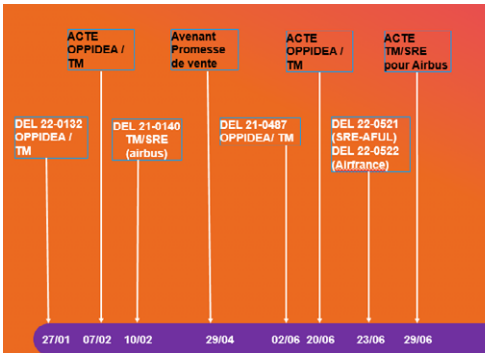

INTÉGRATION DE VOIRIES

Procédure de classement d'office

Par délibération en date du 30 septembre 2021, le Bureau de la Métropole a approuvé l'ouverture d'une enquête publique en vue du classement d'office dans le domaine public métropolitain **des rues de Londres, Bruxelles, Washington, Pékin, Dauphine, Régence, Ariane, Vendôme et Trianon et des impasses de Belgrade et de Monaco**. L'enquête publique s'est tenue du 4 mai au 20 mai 2022. Comme suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur, le classement d'office de ces voies a été approuvé par délibération du Bureau en date du 13 octobre 2022.

Ce classement d'office s'est accompagné de l'acquisition d'une emprise de 3 839 m² à détacher de la parcelle cadastrée à Toulouse 840 section AD n° 101 et d'un lot-volume, appartenant à la copropriété de l'immeuble situé place de Milan, constituant la voie ceinturant la résidence Milan (acte du 8 novembre 2022).

Le but de ces opérations est de réinstaurer la présence publique sur le quartier Milan en termes de gestion de la voirie (entretien de la voie, gestion des ordures ménagères) et d'assurer la continuité du domaine public.

Tournefeuille – Rue du Pradal
Par délibération en date du 30 septembre 2021, le Bureau de la Métropole a approuvé l'ouverture d'une enquête publique en vue du classement d'office dans le domaine public métropolitain de la rue du Pradal, desservant le lotissement « Le Petit Marquisat II ». L'enquête publique s'est déroulée du 21 février 2022 au 09 mars 2022. La procédure d'intégration se poursuivra en 2023.

Procédure de classement classique ou simplifié
En 2022, des actes d'acquisition sont intervenus pour les voies suivantes :
- Toulouse - Impasse Basso Cambo à Toulouse (acte administratif du 13/10/2022)
- Tournefeuille – impasse Vincent-Scotto (acte notarié du 18 janvier 2023)
- Tournefeuille – impasse des Pommiers (acte administratif du 20 octobre 2022)
- Aussonne – rue Claude-Nougaro (acte administratif du 23 novembre 2022)

Nombre d'actes formalisés en 2022 par le Territoire Ouest Garonne
46 actes, dont 4 de cessions (actes notariés), 1 acte d'échange (1 acte notarié) et 40 actes d'acquisition (21 actes administratifs / 19 actes notariés), et une expropriation
- Superficie totale acquise par Toulouse Métropole : 184 286 m²
- Montant total des acquisitions : 847 824,91 €
- Superficie totale cédée par Toulouse Métropole : 174 405 m²
- Montant total des cessions : 13 953 225 €

SERVICES TERRITORIALISÉS DU FONCIER : TERRITOIRE EST GARONNE

DUP /ZAC

DUP Voie de liaison Herbettes/ZAC Saint-Exupéry
Procédure d'expropriation : l'arrêté du 14 mai 2020 a déclaré d'utilité publique les travaux nécessaires à l'aménagement d'une liaison multimodale entre le site propre des Herbettes et la ZAC de Saint-Exupéry, nécessitant l'acquisition par Toulouse Métropole d'emprises impactant la copropriété dénommée « King's Collège ».
En 2021, la Collectivité a proposé un projet de protocole d'accord amiable aux copropriétaires afin de les indemniser et de permettre de rétablir les fonctionnalités impactées par les travaux.
Enquête parcellaire complémentaire simplifiée favorable le 15 décembre 2022.
Demande des arrêtés de cessibilité en février 2022.

ZAC Saint-Exupéry
Délibération du 13 octobre 2022 approuvant le lancement d'une procédure de vente par soumission sous pli cacheté pour la cession d'un terrain appartenant à Toulouse Métropole. La vente effective du bien interviendra courant 2023.

Zac Saint-Exupéry / îlot J
Secteur Montaudran : acquisition à l'union syndicale îlot J d'une emprise foncière d'environ 533 m² dans le cadre de la réhabilitation des ateliers moteurs. Délibération du 2 juin 2022 avec un prix de 50 000 €.

ZAC de Malepère
Cessions à l'aménageur Oppidea de parcelles constitutives de l'îlot A25 de la ZAC.

ZAC Grand Matabiau – Quai d'Oc et Dessine moi Toulouse
Site Lapujade - anciens ateliers : cessions à Europolia par apport en nature suivant acte.

DUP La Violette – Commune de L'Union
La préfecture de Haute-Garonne par arrêté délivré le 8 octobre 2018 a déclaré d'utilité publique l'opération visant à requalifier le chemin de la Violette situé sur la commune de L'Union.
Ces travaux d'aménagements nécessitent l'acquisition d'emprises impactant 46 parcelles, appartenant à 22 terriers.
État avancement au 31 décembre 2022
- 3 actes signés en 2022
- 2 jugements d'expropriation rendus
- 1 procédure de fixation judiciaire du prix en cours

• 1 traité d'adhésion en cours de rédaction par le notaire de l'opération.

DUP route d'Albi – commune de Saint-Jean

La préfecture de Haute-Garonne par arrêté délivré 14 mai 2020 a déclaré d'utilité publique l'opération visant à requalifier la section route d'Albi/chemin de Montrabé située sur la commune de Saint-Jean. Ces travaux d'aménagement nécessitent l'acquisition d'emprises impactant cinq terriers. Trois terriers ont été traités en 2020 et 2021.

État avancement au 31 décembre 2022

• 2 accords obtenus
• 1 acte signé en 2022 + (second début 2023).

L'ensemble des terriers a été réglé par voie amiable (pas de jugement d'expropriation).

DUP Chemin des Izards - commune de Toulouse

Par arrêté préfectoral du 19 juillet 2018, la requalification et la sécurisation du chemin des Izards et de ses accès, entre le chemin Rispet et la route de Launaguet a été reconnue d'utilité publique. L'opération consiste en des aménagements de voirie sur un linéaire de 1 700 m environ : création de trottoirs, de traversées piétonnes sécurisées, de places de stationnement, d'aménagements modérateurs de vitesse.

Ces travaux d'aménagement nécessitaient l'acquisition d'emprises impactant 68 parcelles, appartenant à 56 terriers.

Etat d'avancement au 31 décembre 2021 :

• 51 actes authentiques ont été signés,
• 1 acquisition est en cours de formalisation par traité d'adhésion,
• 4 jugements ont été rendus en 2020 et ont permis des prises de possession en 2021,

Pour le dernier foncier à exproprier, le jugement viendra en 2023.

DUP Réserve foncière Paleficat

Finalisation de la procédure d'expropriation en appui de l'EPFL :

• Dernières étapes d'expropriation Pouvillon préparées pour mise ne œuvre EPFL,
• Dernier foncier en cours d'expropriation, Castex.

PRU

PRU Empalot

• Délibération de Toulouse Métropole 2022 et saisine du notaire pour acquisition du local à Toulouse Métropole habitat concernant la résidence Champ de Loup,
• Acte notarié du TR6 en cours de rédaction,
• Cession à Bouygues Immobilier du Volume n° 2 de l'opération NOVADIEM (rectification).

PRU Izards 3 Cocus

Un dossier d'enquête publique préalable à la DUP est en cours-Toulouse Métropole gère la constitution du dossier d'enquête parcellaire.

La délibération pour ouverture de l'enquête de DUP et parcellaire a été approuvée en fin 2022 (enquête prévue en 2023).

Dans le périmètre de la DUP :

• 1 acquisition de trois locaux dans l'opération Terrasses de Jade en juillet 2022,
• 2 accords obtenus sont à réitérer par actes notariés,
• 3 acquisitions amiables sont en négociations.

AUTRES GRANDS PROJETS

Périmètre d'étude Paléficat Rive de l'Hers

Projet de construction du collège de Paléficat : finalisation des accords en 2022 sur les modalités financières et le calendrier des transactions à venir entre l'EPFL, la Mairie de Toulouse, la Métropole et le conseil départemental des emprises foncières qui constitueront le terrain d'assiette.

Réaménagement de la M 820

10 accords amiables ont été obtenus en 2022 sur les giratoires de la Glacière, Pierre et Marie-Curie, Lacourtensourt/Gratian et Saint-Alban Nord

Signature acte : Cts FERRER (giratoire Pierre et Marie Curie) signature le 8 septembre 2022.

Secteur Moulis Dortis

Dans le cadre de la réalisation d'un groupe scolaire et des évolutions du quartier, les chemins Dortis, Moulis et Croix Bénite à Toulouse et Aucamville sont réaménagés et élargis. Ces travaux nécessitent la régularisation et l'acquisition d'environ 30 emprises à des propriétaires publics et privés. 7 accords ont été obtenus en 2022

Grand Parc Garonne

Acquisition au Crous Toulouse d'emprises foncières d'environ 26 267 m² situées sur l'île du Ramier pour la réalisation de la passerelle « Empalot ». Délibération signée le 13 octobre 2022 avec un prix de 16,30 € HT/m².

Régularisation d'emprises foncières secteur Montaudran

• Acte signé le 12 mai 2022 pour le 9bis rue Jean-Rodier à l'euro symbolique,
• Acte signé le 12 juillet 2022 pour le 4 rue Jean-Rodier à l'euro symbolique.

Ouvrages et équipements publics
Acquisition au département de la Haute-Garonne d'une grande unité foncière à Launaguet pour aménagement du chemin Virebent.

Projet d'aménagement route de la Plage et giratoire Lespinasse/Gagnac-sur-Garonne
Deux actes signés en 2022 (Progagne et Saint-Agne), délibération pour reprise à la commune de Lespinasse de la parcelle AI30 et obtention prise de possession anticipée d'un foncier.
Reste à formaliser l'acquisition auprès de la commune et régulariser l'acquisition de ce foncier en 2023.

Création d'un giratoire d'entrée de ville à Bruguières – Giratoire Las Clottes
- Acte notarié pour acquisition avenue de Montauban 560 m² pour un montant de 4 223 €
- Acte notarié pour acquisition avenue de Montauban 192 m² pour un montant de 768 €

Création piste cyclable route de Fonbeauzard – Launaguet
- Acte notarié 31 mars 2022 – Cts Canciani – 512 m² pour un montant de 150€/m²

CLASSEMENTS DE VOIRIES : TRANSFERTS D'OFFICE ET AMIABLES
Voies dont l'assiette foncière a été intégrée en 2022 dans le Domaine public de la Métropole

Procédure de classement d'office
- Intégration à Balma des voiries desservant la ZAC de la Marqueille. Enquête publique avec rapport favorable du commissaire enquêteur du 8 Juillet 2022 et délibération du 13 octobre 2022, acte en cours de rédaction.
- Intégration à Balma des voiries desservant la résidence des Pyrénées. Enquête publique avec rapport favorable du commissaire enquêteur du 8 juillet 2022 et délibération du 13 octobre 2022, acte en cours de rédaction.
- Intégration à Castelginest des voiries desservant le clos Saint-Pierre. Enquête publique avec rapport favorable du commissaire enquêteur du 28 avril 2022 et délibération du 13 octobre 2022, acte en cours de rédaction.
- Intégration à Castelginest de la rue Nauzemarelle. Enquête publique avec rapport favorable du commissaire enquêteur du 28 avril 2022 et délibération du 13 octobre 2022, acte en cours de rédaction.

Par Classement amiable classique ou simplifié
- Commune de Balma, rue Germinal – Acte administratif du 31 mars 2022
- Commune de Balma, rue Roland-Garros – Acte notarié du 29 novembre 2022
- Commune de Tououse, rue Simone-Boudet – Acte administratif du 12 avril 2022
- Commune de Toulouse, rue Germaine-Tillon – Acte notarié du 8 novembre2022
- Commune de L'Union, lotissement Loubers – Acte administratif du 31 mars 2022
- Commune de Saint-Alban, rue Gaston-Doumergue et impasse Didier-Daurat
- Commune de Castelginest, avenue des Pyrénées deux actes signés
- Commune de Bruguieres, avenue du Petit Paradis deux actes signés
- Commune de Mons, place du Languedoc acte administratif 18 janvier 2022
- Commune de Aucamville, impasse des horticulteurs – 29 mars 2022
- Commune de Aucamville, chemin des Carrières – 7 juillet 2022

soit 11 intégrations amiables réalisées sur 8 communes

Dans le cadre des ZAC : remise d'ouvrages/voiries par l'aménageur à Toulouse Métropole :
TOULOUSE – 1 -3 chemin Virebent – Régularisation voirie (1 acte signé)

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DIA)

NOMBRE DE DIA INSTRUITES EN 2022
- Ville de Toulouse : **6 614** DIA,
- Communes de la Métropole hors Toulouse : **4 637** DIA,

soit un total de **11 251** DIA.
Ceci représente un volume stable de DIA par rapport au nombre de DIA reçues en 2021.
Part de préemption par rapport au nombre de DIA reçues en 2022 : 0,53 %

URBANISME

Toulouse Métropole est en charge de la planification territoriale et stratégique, de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 25 communes de l'intercommunalité et de l'élaboration du nouveau PLUi-H.

Elle accompagne également tous les utilisateurs des PLU et du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

PLANIFICATION URBAINE

FAITS MARQUANTS 2022

- Prescription du PLUi-H et ouverture de la concertation.
- Conduite d'une quarantaine de procédures d'évolution des PLU redevenus opposables.

Le 10 février 2022, le conseil de la Métropole a prescrit l'élaboration d'un nouveau PLUi-H. S'en est suivi un travail technique et politique intense pour élaborer et partager le diagnostic et l'état initial de l'environnement, mener l'étude de densification, définir les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et valider un scénario d'accueil et d'aménagement.

L'année a été marquée par la production d'études complexes. La conduite de ces études a nécessité en outre des temps d'échanges nombreux avec l'ensemble des acteurs et des partenaires. Il est également à noter la très forte mobilisation des élus au cours de l'année 2022.

La prescription du PLUi-H a également été accompagnée par l'ouverture de la concertation avec la population. Cela a conduit à la mise en place d'un registre numérique et de registres papiers dans toutes les mairies et maisons de la citoyenneté à Toulouse, d'un dispositif de rencontre sur l'espace public au cours du mois de mars 2022 et à la diffusion d'un questionnaire en ligne (près de 1 000 réponses ont été reçues) ainsi que d'une réunion de concertation organisée en décembre 2022 et diffusée en direct sur internet.

Parallèlement aux travaux pour nouveau PLUi-H, Toulouse Métropole a mené une quarantaine de procédures d'évolution des PLU communaux dont le lancement a été validé par un comité de pilotage en février 2022. Il s'agit d'une vingtaine de procédures de modifications et de modifications simplifiées menées intégralement en régie et d'une vingtaine de procédures de mise en compatibilité pilotées par d'autres maîtres d'ouvrage.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En 2022, Toulouse Métropole a instruit, dans le cadre d'une prestation de service, les autorisations d'urbanisme déposées sur le territoire de 25 communes métropolitaines : Aigrefeuille, Aucamville, Aussonne, Beaupuy, Beauzelle, Bruguières, Cornebarrieu, Drémil-Lafage, Fenouillet, Flourens, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, L'Union, Lespinasse, Mondouzil, Mons, Mondonville, Montrabé, Pin-Balma, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Orens de Gameville, Seilh et Villeneuve-Tolosane.
Toulouse Métropole assure l'instruction des demandes et propose une décision dont seuls les maires restent décisionnaires.
Durant cette année 2022, plus de 5 825 actes (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, permis de démolir et certificats d'urbanisme) ont été déposés et 3 376 ont été instruits par la Métropole. Sur l'ensemble de ces demandes, 2 313 dossiers ont été déposés via le portail de dépôt dématérialisé, ce qui représente un ratio d'environ 40 %.

Cette prestation de service comprend également un accompagnement des élus dans le cadre de permanences dédiées aux avant-projets, à l'accueil du public ou des promoteurs.

PROJET DE DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, il est désormais possible de déposer les autorisations d'urbanisme à partir d'un portail de dépôt pour Toulouse et 25 communes de Toulouse Métropole dans le cadre d'une convention qui a été totalement refondue à cette occasion. Ce portail permet de déposer les dossiers dans un format numérique pour les particuliers et les

professionnels. Il permet également aux pétitionnaires de suivre les étapes d'instruction du dossier. Un système d'échange de fichiers permet aux pétitionnaires de déposer des fichiers complémentaires dans le cadre de la transmission de pièces complémentaires. Après décision de l'autorité compétente, le pétitionnaire peut réceptionner son arrêté directement depuis le portail. Tous les échanges entre les pétitionnaires et le service instructeur s'effectuent par messagerie électronique.
Par ailleurs, les 37 documents d'urbanisme (POS/PLU) de Toulouse Métropole sont disponibles en téléchargement depuis le Géoportail national de l'urbanisme au format CNIG depuis le 1er janvier 2023.

ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLUI-H ET DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

En 2022, l'activité s'est concentrée sur :

- **La participation à l'élaboration du nouveau PLUi-H**
  - participation à l'équipe projet,
  - pilotage de l'analyse de la capacité de mutation des espaces bâtis et de l'étude de densification des espaces urbanisés,
  - la structuration et la création des données cartographiques liées à cette phase d'élaboration du PLUi-H.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

- **L'accompagnement du RLPi**
  - l'accompagnement à une bonne application du document auprès des 37 communes et des services de Toulouse Métropole,
  - le lancement d'un diagnostic métropolitain de la publicité et des enseignes sur la M 820 : mise au point de la consultation pour le choix d'un prestataire et démarrage du pilotage de la mission,
  - le pilotage de l'analyse réglementaire « Publicité » de l'offre concernant la concession d'affichage sur mobilier urbain de la ville de Toulouse,
  - le décryptage de la loi Climat et Résilience sur le volet de la publicité et en particulier, la stabilisation (validée par les services de l'État) des modalités pratiques et du calendrier du transfert des pouvoirs de police de la publicité.

CONSTRUCTIONS DES BÂTIMENTS PUBLICS

Toulouse Métropole a organisé de nombreux concours d'architecture en 2021 et a aussi livré certaines opérations.

L'ensemble de ces projets est réalisé dans une recherche permanente de qualité environnementale associée à une exigence de respect des coûts d'objectif et des délais de réalisation.

LES OPÉRATIONS EN COURS D'ÉTUDES

LE PROJET D'ATLANTA TECHNO-CENTRE

À l'occasion de la création de la 3e ligne de métro et réaménagements urbains, la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole relocalisent plusieurs services techniques dans un lieu unique boulevard d'Atlanta à Toulouse, dénommé techno-centre.
Sur une assiette foncière de près de 6 ha, plus de 30 000 m² SdP d'espaces bâtis et 30 000 m² d'espaces extérieurs seront prochainement aménagés afin d'y accueillir plusieurs activités : ateliers mécaniques et parkings associés, espaces dépôt/stockage, magasins, bureaux...

Un projet particulièrement innovant en matière d'efficacité énergétique puisqu'il intègre :

- un système de récupération de chaleur sur le réseau d'eaux usées de la ville pour chauffer et refroidir les 4 600 m² de bureaux,
- le raccordement au futur réseau de chaleur urbain alimenté à 94 % en géothermie et biomasse,
- l'installation d'une centrale de production photovoltaïque de 3 MWc soit environ 14 000 m² de panneaux.

L'opération est ainsi exemplaire en terme de performance environnementale pour ce type de bâtiment, ce sera non seulement un projet à énergie positive qui produira suffisamment d'énergie pour couvrir ses besoins propres mais également la recharge des véhicules électriques hébergés sur le site et produira du surplus qui compensera une part des consommations de 17 autres bâtiments de la collectivité alentour dans le cadre du dispositif d'autoconsommation collective. La production d'énergie électrique totale sera équivalente à la consommation moyenne de 744 foyers français.

LES ATELIERS DU THÉÂTRE DU CAPITOLE

L'opération a pour objet de regrouper l'ensemble des ateliers et lieux de répétition du théâtre du Capitole à Montaudran, créant ainsi un site unique de production des spectacles adapté, rationnel et modernisé. Le projet génère des économies en mettant fin à l'éparpillement actuel de cette activité sur six sites différents.
Le projet vise à construire 9 000 m² de plancher, accueillant une halle de dépôt des décors, une tour de montage des décors du théâtre, les locaux dédiés aux ateliers couture ainsi que les lieux de création et de répétition du chœur du théâtre du Capitole.
Outre un traitement thermique performant de l'enveloppe, le projet intègre un raccordement au réseau de chaleur basse température pour la production de chaleur mais aussi de froid par l'intermédiaire d'un groupe frigorifique eau/eau, associé à des ventilations à récupération d'énergie. Le projet prévoit également des éclairages performants ainsi que la mise à disposition de la toiture (environ 3000 m²) pour l'installation d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque
Actuellement, phase de construction du gros œuvre.

LES OPÉRATIONS EN COURS DE TRAVAUX

LES PASSERELLES

La transformation de l'île du Ramier en un vaste parc urbain est l'un des trois volets du projet d'aménagement du Grand parc Garonne, avec pour ambition l'amélioration les conditions de franchissement de la Garonne qui constitue une coupure forte sur l'ensemble du territoire de la Métropole.
Les passerelles Rapas et Empalot s'inscrivent dans le cadre des quatre franchissements du fleuve prévus au projet Grand parc Garonne de réaménagement de l'île du Ramier. Elles sont dimensionnées pour un fonctionnement en flux séparés piétons-cycles.
L'intégration des passerelles au paysage et à son environnement est un axe majeur de la conception. Ce travail architectural et paysager permettra de mettre en valeur l'île du Ramier, futur poumon vert de la Métropole et son rayonnement vers l'urbain.
Actuellement en cours de travaux. Livraison prévue automne 2023.

Passerelle Rapas

La Passerelle Rapas

Sobre et élégante, la passerelle accompagne les piétons et cycles dans une transition entre un quartier urbain et un espace naturel privilégié, permettant des vues de part et d'autres de la ville, au nord sur le pont Saint-Michel et le centre-ville, au sud sur le pont de Croix de Pierre et les Pyrénées. Son mât unique, inversant le dessin en V présent sur l'ensemble des ponts toulousains, d'une hauteur de 65 m, marquera l'entrée dans le Grand parc Garonne depuis la rive gauche (Voir P. 29).

La passerelle rectiligne est de conception haubanée avec un pylône unique pour respecter les contraintes hydrauliques du site ; elle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 150 m et une largeur de 5 m utile. Elle s'accroche à la digue haute côté avenue de Muret, via un élargissement permettant soit de rejoindre l'escalier menant à la ballade en pied de digue, soit d'emprunter le passage Gastou et rejoindre la station de tramway, soit de poursuivre sur le cheminement en digue haute.

Côté île du Ramier, la passerelle se prolonge par un escalier et une rampe hélicoïdale, implanté dans un souci de préservation des arbres et en adéquation avec l'aménagement de l'agence TER, maîtrise d'œuvre des espaces paysagers sur le Grand parc Garonne.

La passerelle est en structure métallique (mâts, tablier, haubans), les appuis et rampes sont en béton.

Ce projet est mené dans le cadre d'un marché de conception-réalisation avec le groupement Eiffage Maîtrise d'œuvre - Architectes : GRIMSHAW, spécialiste en ouvrages d'art associé à PPA Architecture Maîtrise d'œuvre - Bureaux d'Etude Conception : Ingerop ATP ;

Passerelle Empalot

Aérienne et légère, la passerelle est à la fois un symbole du quartier Empalot qui se transforme, avec un mât élancé vers le ciel en forme de V, tel 2 bras ouverts sur une hauteur de 36 m et en même temps, une porte d'entrée de l'île du Ramier, avec la présence d'un mât à hauteur du paysage (20 m) pour une entrée plus discrète sur l'île.

Située entre le carrefour Monbiola-Delattre de Tassigny et l'île du Ramier cette passerelle rectiligne est de conception haubanée avec deux pylônes ; elle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 145 m et une largeur de 5 m utiles. Elle se prolonge sur chacune des rives par deux rampes et escaliers, implantées dans un souci de préservation optimal des arbres et du ripisylve en présence. La passerelle est en structure métallique (mâts, tablier type caisson, haubans), les appuis et rampes sont en béton.

Ce projet est mené dans le cadre d'un marché de conception-réalisation avec le groupement « Groupement Garonne Nature » dont l'entreprise GTM Sud-ouest est mandataire et l'architecte spécialiste en ouvrages d'Arts – Thomas Lavigne-Cheron architecte associé à IDP/BG/BETEM/APUC.

Passerelle Empalot

©EIFFAGE-INGEROP-GRIMSHAW-PPA-ATP

LA CONSTRUCTION D'UN SIMULATEUR DE VOL SPATIAL À LA CITÉ DE L'ESPACE

Dans le cadre du développement de la Cité de l'espace, site référent en Europe en matière de diffusion de la culture spatiale et astronomique auprès du grand public, Toulouse Métropole est chargée de la construction d'un nouvel équipement unique au monde.

Nommé « LuneXplorer », ce nouvel équipement permettra aux visiteurs de la Cité de l'espace de vivre et ainsi de comprendre l'expérience sensorielle d'un décollage vers la Lune et d'appréhender les grandes étapes du retour actuel des humains sur la Lune.

Le projet est découpé en deux ensembles fonctionnels :

- la partie bâtiment d'accueil / circuit des visiteurs, qui s'entoure autour du Terradôme, dénommé Spatioport,
- la partie simulation composée d'une centrifugeuse et d'éléments audio /vidéo et scénographiques, appelée Vaisseau.

Actuellement en cours de travaux.

LE DÉPÔT DÉCHETS ET MOYENS TECHNIQUES (DMT) DE L'UNION

Dans le cadre de sa politique de modernisation et de territorialisation de ses services mutualisés, Toulouse Métropole souhaite s'attacher au dépôt des Déchets du pôle territorial Nord, site constaté vétuste et mal adapté à l'activité.

L'objectif de l'opération est de disposer désormais de locaux modernes et répondant aux normes actuelles pour le meilleur confort du personnel, mais également d'améliorer la qualité de services offerte aux habitants.

Aussi, les bâtiments existants seront entièrement déconstruits et de nouveaux ouvrages réalisés, tout en maintenant l'activité du pôle.

Ce centre technique comprendra : des locaux destinés au personnel, un hangar pour stationner 30 bennes à ordures ménagères avec station de recharge GNV, deux stations de lavage closes et des espaces extérieurs

Objectif de livraison à mai 2025.

©Thomas LAVIGNE architecte de l'agence LAVIGNE CHERON

UN ATELIER MÉCANIQUE À COLOMIERS

Cet atelier s'occupera de l'entretien de véhicules de Toulouse-Métropole. L'atelier actuel ne répond plus aux conditions nécessaires en termes de sécurité et d'usage.

Sur le plan énergétique, le bâtiment va au-delà de la règlementation thermique, dépasse les exigences de performance 33 % sur le plan de la consommation.

Le traitement thermique des zones tertiaires (bureaux, salle de pause, hall) est réalisé grâce à une pompe à chaleur réversible. L'éclairage est traité par des luminaires exclusivement à LED, ils seront commandés par détection de présence et sonde de luminosité ce qui permettra de limiter le temps de fonctionnement des luminaires.

La protection solaire de la façade sud intègre une casquette permettant de réduire les apports solaires en été et limite le recours à la climatisation. Le renouvellement de l'air sera assuré par une centrale double flux avec une récupération des calories supérieure à 85 %.

La totalité de la surface de toiture du bâtiment est utilisé pour implanter des panneaux photovoltaiques.

Actuellement fin des travaux en cours.

PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS PRÉVUS AU STADIUM

La mise en place d'une luminothérapie a été réceptionnée en 2019.

Le remplacement des banners, des écrans géants et de la régie vidéo associée a été réceptionné en 2021.

Des travaux ont été réceptionnés en 2022 :

- remplacement des fauteuils du balcon nord,
- mise aux normes d'accessibilité et de sécurité concernant le couloir et les sanitaires des loges côté nord et dans les vestiaires en zone sud,
- la création de locaux de stockage supplémentaires sous les gradins.

Sont actuellement en cours les travaux de

- rénovation de la toiture,
- mise en sécurité et en accessibilité des ascenseurs et monte charges du côté nord,
- étanchéité complémentaires des gradins,
- remplacement de la sonorisation de sécurité,
- divers travaux de sécurité (désenfumage, mise aux normes de locaux existants).

Des travaux sont également initiés concernant le terrain de jeu.

L'ensemble de ces travaux sera terminé pour la coupe du monde de Rugby.

PATRIMOINE

Les missions s'articulent autour de sept axes (connaître, protéger, conserver, revitaliser, projeter, partager, promouvoir) et s'opèrent en étroite collaboration avec les services de l'État.

L'INVENTAIRE PATRIMONIAL ET L'ARCHÉOLOGIE

Toulouse Métropole développe la connaissance patrimoniale de son territoire.

ARCHÉOLOGIE

Vingt opérations de diagnostic archéologique préventif ont été réalisées en amont de projets d'aménagements publics ou privés. Elles représentent une superficie cumulée de près de 30 hectares.
Quatre diagnostics ont été mis en œuvre dans le cadre du futur aménagement de la 3e ligne de Métro.
En collaboration avec les services de la DRAC, une opération d'archéologie préventive a permis de fouiller le rempart antique et ses abords dans le quartier Saint-Etienne à Toulouse.
Depuis octobre 2021, une opération de suivi de travaux est en cours autour du monument aux anciens combattants de la Haute-Garonne sur les allées François-Verdier et les rues voisines.
Une fouille préventive a pris la forme d'une étude de bâti au niveau de la chapelle Sainte-Anne (cathédrale de Toulouse).
Dans le cadre du projet d'aménagement du parvis de Toulouse School of Economics, une étude du bâti du rempart médiéval a été réalisée.
La réalisation de la carte archéologique de Toulouse Métropole se poursuit. Elle vise à recenser l'ensemble des entités archéologiques du patrimoine métropolitain dans les communes ciblées par l'inventaire général du patrimoine.
Diverses actions de médiation et de valorisation des connaissances ont été entreprises : participation aux Journées nationales de l'archéologie en collaboration avec le musée Saint-Raymond, Journées européennes du patrimoine, conférences, séminaires de l'Université Toulouse/Jean-Jaurès, publications d'articles scientifiques ou pour le grand public.

Rue Bida : vestige d'une tour de l'enceinte gallo-romaine de Toulouse datant de la première moitié du 1er siècle après JC

INVENTAIRE

Signature d'une convention de partenariat entre Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et la Région Occitanie

D'une durée de trois ans (2022-2024), elle acte les engagements des différents partenaires pour accroître la connaissance du patrimoine toulousain et métropolitain et la diffusion de cette connaissance auprès des publics, dans le respect des normes de l'inventaire général du patrimoine culturel définies par le ministère de la Culture.

Inventaire du Site patrimonial remarquable (SPR) de Toulouse

Poursuite des visites complémentaires de l'inventaire du SPR dans le cadre de la mise en place du Plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Inventaire patrimonial des communes de la Métropole

Début des études d'inventaire préliminaire sur Lespinasse, Saint-Orens de Gameville, Cornebarrieu et Flourens. L'enquête de terrain, croisée avec des recherches en bibliothèques et en archives, permet de dresser un premier état des lieux des points forts du patrimoine architectural de chaque commune. Cette documentation est mise à leur disposition par le biais d'un rapport d'étude et par la mise en ligne des éléments les plus caractéristiques ou les plus exceptionnels sur le site internet UrbanHist+.

Valorisation de la connaissance

- L'inventaire du Site patrimonial remarquable de Toulouse a mis en lumière des édifices peu connus ou oubliés. C'est le cas de l'immeuble de la caisse de retraites de la Société des grands travaux du sud-ouest situé dans le quartier Arnaud-Bernard, qui a fait l'objet d'un article dans la revue Patrimoine d'Occitanie.
- Rédaction d'un article « L'eau dans la maison : puits domestiques recensés dans le Site patrimonial remarquable de Toulouse – premier bilan » qui sera publié en mars 2023 dans la revue électronique Patrimoine du sud.
- Organisation de visites, notamment autour de la place de la Bourse et de la rue Saint-Ursule, à la découverte du patrimoine du quotidien du Site patrimonial remarquable, ont été organisées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.
- Enfin, des ateliers autour de la technique du pan de bois ont été proposés aux publics lors des Journées européennes de l'archéologie. Cette manifestation a permis la réalisation d'une maquette grandeur nature expliquant de manière ludique et pédagogique cette mise en œuvre si particulière, que l'on retrouve sur de nombreuses façades toulousaines.

DR

STRATÉGIE PATRIMONIALE

L'objectif est d'appréhender et de traduire les enjeux de la planification urbaine appliquée aux secteurs patrimoniaux de Toulouse Métropole afin d'en définir les conditions de sauvegarde et de réhabilitation.

LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) ET SON PROJET URBAIN : LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV)

Le SPR de Toulouse est l'un des plus grands de France. Sa superficie considère le cœur historique de Toulouse comme un ensemble cohérent et indivisible, il comprend une surface de 256 hectares et il a été délimité par arrêté ministériel du 21 août 1986. Le PSMV est un document d'urbanisme qui se substituera au PLU actuel sur le périmètre couvert par le Site patrimonial remarque.

Le PSMV est une démarche d'urbanisme qualitatif dont l'objectif est autant la préservation du cadre urbain que la conservation de l'architecture ancienne. Cela nécessite aussi d'en permettre son évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines ainsi que des relations avec l'ensemble de la ville.

Il s'agit d'inscrire tout acte d'aménagement, de construction, de transformation ou de valorisation dans le respect de l'existant, à l'aide de règles et de prescriptions spéciales.

L'étude du PSMV a débuté en juin 2018. Elle est pilotée par l'État en lien étroit avec Toulouse Métropole. Le PSMV devrait être approuvé en 2024.

Evénements clés de 2022 :

- Des actions de sensibilisation auprès du grand public.
  - « Perspectives », spectacle mêlant arts de la rue et visites guidées en partenariat avec l'office de tourisme et le collectif Culture en mouvements. Déployé en cinq actes entre juin et octobre, il a eu pour but de sensibiliser aux paysages urbains et aux panoramas qui caractérisent le Site patrimonial remarquable de Toulouse, faisant l'objet d'un projet de PSMV. Ces temps artistiques ont réuni près de 600 métropolitains.
  - « Dessiner Toulouse », des ateliers de dessin du paysage urbain historique du centre ancien, animé par le chapitre toulousain des « Urban Sketchers », un mouvement international de dessin urbain.
- La troisième réunion publique permettant d'informer les Toulousains, Métropolitains et autres usagers de l'avancement de l'étude.
- Des temps de rencontres avec les acteurs locaux.

LA MÉDIATION, LA CONCERTATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS PARTENARIALES

L'Espace patrimoine de Toulouse a accueilli en 2022 plus de 6 100 Toulousains et Métropolitains, plus de 2 100 écoliers et a réuni près de 3 100 personnes lors de ses activités hors-les-murs. Cet espace organise chaque année des événements, des ateliers, des expositions, des visites et des temps de concertation pour mieux comprendre le patrimoine et l'architecture métropolitains.

Action de médiation au château de La Reynerie pendant les Journées européennes du Patrimoine

DR

ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS DE MÉDIATIONS

Chaque année, l'Espace patrimoine consacre des temps forts au patrimoine et à l'architecture métropolitains :

- De grands événements nationaux sont consacrés au patrimoine métropolitain, telles que les Journées européennes de l'archéologie (JEA) en juin ou les Journées nationales de l'architecture (JNA) en octobre. En 2022, les JEA ont mis en valeur les matériaux typiques du Midi toulousain, tandis que les Journées nationales de l'architecture ont été l'occasion de mettre en valeur l'exposition « Toulouse-sur-Garonne » avec des ateliers Kapla et des démonstrations à destination de tous les âges.
- Des outils de découverte pour les familles du patrimoine du Midi toulousain sont développés, notamment un sac et un livret de visite autour des décors de terre cuite du XIXe siècle.

Atelier de Kapla lors de l'exposition Toulouse sur Garonne

DR

ACTIVITÉS PARTENARIALES

Toulouse Métropole dispose de conventions cadres avec des acteurs du territoire, en lien notamment avec l'architecture. L'année 2021 a été l'occasion d'étoffer cette politique partenariale et de chercher de nouvelles formes de liens avec les professionnels de l'architecture et du patrimoine.

Toulouse Métropole dispose de partenaires historiques en lien avec l'architecture à l'échelle métropolitaine : la Maison de l'architecture Occitanie Pyrénées (MAOP), l'association des Professionnels de l'urbanisme Midi-Pyrénées (APUMP), l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA Toulouse) et dispose de liens avec le collectif « Faire-Ville ». Ces partenariats ont pour vocation d'offrir aux métropolitains des temps de découverte de l'architecture contemporaine, comme par exemple lors des « balades architecturales à deux voix » entre un architecte bénévole de la Maison de l'architecture et un guide-conférencier de l'Office de tourisme. Ces visites sont proposées, chaque mois, gratuitement aux Toulousains.

La convention triennale avec l'IUT Information-communication de Toulouse s'est poursuivie en 2022, et ce afin de mettre en place un projet tuteuré pluriannuel autour de l'étude des publics du patrimoine à Toulouse. Le second de ces projets a permis à un groupe d'étudiants de travailler sur le public sénior et leur rapport au patrimoine.

PROJETS POUR 2023

- Poursuite de la carte archéologique de Toulouse Métropole.
- Poursuite des opérations archéologiques sur le territoire métropolitain.
- Développement de la diffusion des données scientifiques archéologiques.
- Réalisation du cahier des études sur le secteur Centre.
- Poursuite des outils de communication et de médiation pour fédérer les usagers.
- Poursuite de la concertation du PSMV.
- Poursuite de l'inventaire du SPR pour les études du Plan de sauvegarde et de mise en valeur et de l'inventaire (hors SPR) de la Métropole.
- Poursuite de l'animation sur la mise aux normes des enseignes et traitement des devantures commerciales.
- Poursuite de l'aménagement de l'Espace Patrimoine et des temps de médiation autour du Site patrimonial remarquable de Toulouse.
- Programmation du futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

SERVICES TECHNIQUES

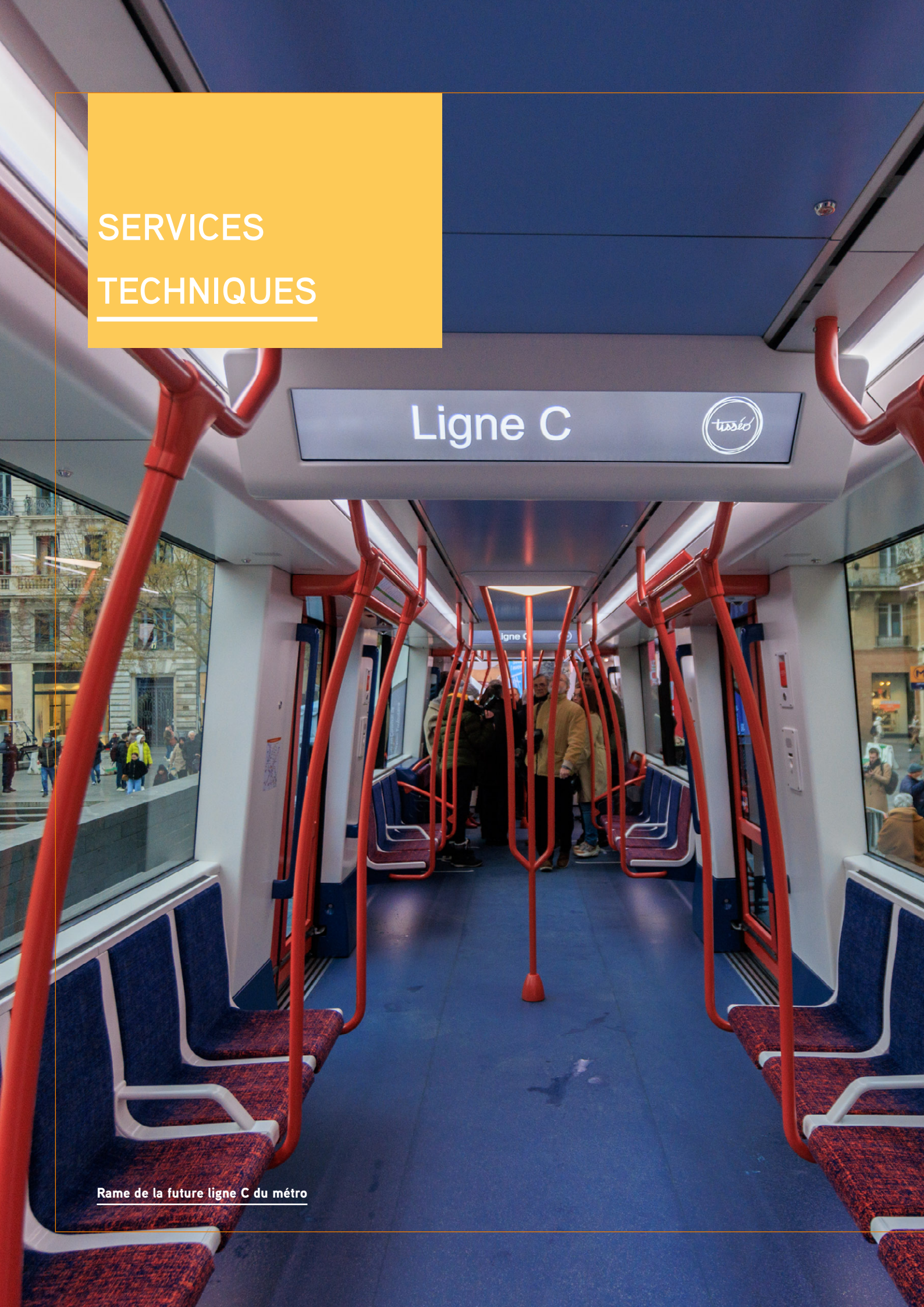

Rame de la future ligne C du métro

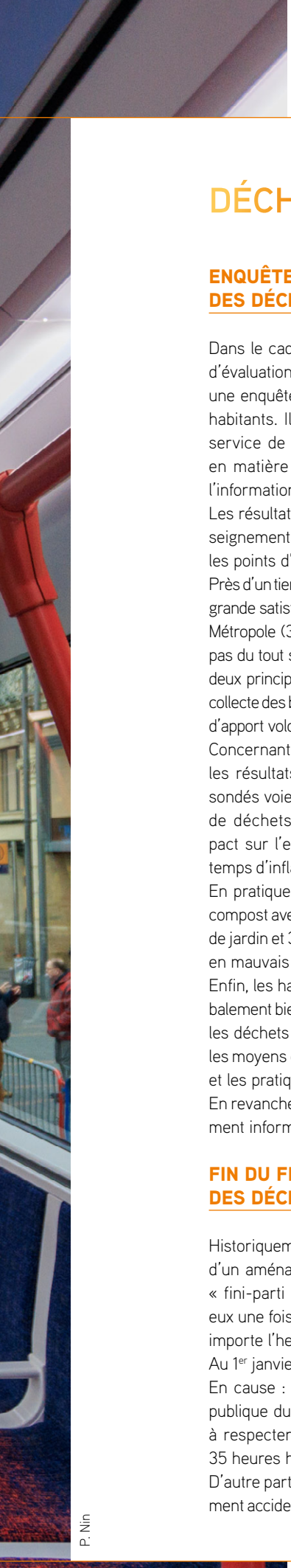

P. Nin

DÉCHETS ET MOYENS TECHNIQUES

ENQUÊTE SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Dans le cadre d'une collaboration avec la Mission d'évaluation des politiques publiques, l'Ifop a mené une enquête pour Toulouse Métropole auprès des habitants. Ils ont été interrogés sur la qualité du service de collecte des déchets, leurs pratiques en matière de réduction des déchets, ainsi que l'information délivrée par la Métropole.
Les résultats constituent un éclairage riche en enseignements sur la qualité du service rendu et sur les points d'amélioration à apporter.
Près d'un tiers des personnes interrogées exprime une grande satisfaction sur la gestion des déchets dans la Métropole (32 %) alors que seulement 13 % ne sont pas du tout satisfaites du travail de la collectivité. Les deux principaux motifs de satisfaction concernent la collecte des bacs (85 %) et la proximité des conteneurs d'apport volontaire par rapport au domicile (84 %).
Concernant la réduction des déchets au quotidien, les résultats sont très encourageants. 88 % des sondés voient un avantage à réduire la production de déchets : notamment la diminution de l'impact sur l'environnement (72 %) ou bien, en ces temps d'inflation, pour faire des économies (42 %).
En pratique, près de 43 % des interrogés font du compost avec les déchets alimentaires et les résidus de jardin et 37 % réparent leur appareils ou meubles en mauvais état.
Enfin, les habitants de la Métropole se sentent globalement bien informés sur les possibilités d'évacuer les déchets en fonction de leur nature (77 %), sur les moyens de réduire la quantité de déchets (74 %) et les pratiques de jardinage écologique (60 %).
En revanche, 39 % ne se considèrent pas suffisamment informés sur le devenir des déchets.

FIN DU FINI-PARTI POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Historiquement, les agents de collecte bénéficiaient d'un aménagement du temps de travail, appelé le « fini-parti » qui leur permettait de rentrer chez eux une fois leur tournée de collecte terminée, peu importe l'heure.
Au 1er janvier 2022, le « fini-parti » a été supprimé. En cause : la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 qui conduit la collectivité à respecter le temps de travail réglementaire de 35 heures hebdomadaires.
D'autre part, le « fini-parti » se révélait particulièrement accidentogène, incitant les agents à collecter le plus rapidement possible, provoquant des blessures et une usure professionnelle aggravée.
Un accord a donc été trouvé entre la collectivité et les syndicats permettant, d'une part, à la collectivité de se mettre en conformité avec la loi et d'autre part, de rassembler les conditions pour exercer ce métier dans les meilleures conditions de sécurité et de préservation de la santé.

OPÉRATION « C'EST DÉCIDÉ, JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! »

L'année 2022 marque le lancement de l'opération « C'est décidé, je réduis mes déchets ! » qui consiste à accompagner les habitants vers des solutions zéro-déchet et de nouvelles pratiques de consommation. Pour ce faire, des groupes d'habitants sont formés pour relever le défi, à travers une aventure collective et conviviale. Des conseils et ateliers sont proposés sur différentes thématiques : cuisine et alimentation, hygiène et ménage, évènements zéro-déchet, etc.
Pour cette première édition, un appel à candidatures a été lancé auprès des communes de la Métropole et des quartiers toulousains. Après une sélection par tirage au sort parmi les candidats, 4 communes ont été sélectionnées : Pin-Balma, Villeneuve-Tolosane, Blagnac et Toulouse (quartier des Pradettes).
De février à juin 2022, les participants ont pu expérimenter des solutions concrètes de réduction des déchets, avec le soutien des associations locales Fairéco et Zero Waste Toulouse.

Les chiffres clés :

- 80 foyers de la Métropole, soit une vingtaine de personnes par territoire, ont participé à cette première édition ;
- 66 ateliers réalisés en 5 mois autour des thématiques suivantes : démarche globale du zéro-déchet, fabrication de produits ménagers et cosmétiques, compostage, cuisine, couture… ;
- 12 structures locales mobilisées pour réaliser ces ateliers ;
- 6 visites de sites de traitement des déchets : Centre de tri Toulouse, Déchèterie Plaisance-du-Touch et l'incinérateur de Toulouse ;
- 3 « repair cafés » organisés, avec pour objectif de sensibiliser au réemploi en réparant les objets ;
- 3 temps d'accompagnement collectifs pour aider des participants à créer leur association en lien avec la réduction des déchets. C'est le cas notamment de la commune de Villeneuve-Tolosane qui a créé l'association "Basta les déchets !".

Une 2nde édition sera proposée à partir de janvier 2023.

DISTRIBUTION RECORD DE COMPOSTEURS EN 2022

3 644 composteurs ont été distribués aux habitants de la Métropole en 2022.
Toulouse Métropole distribue des composteurs individuels depuis 2011. Partant de 1 000 composteurs environ par an, ce nombre a peu à peu progressé, puis doublé en 2017 et triplé en 2022.

Plusieurs paramètres peuvent expliquer cette forte progression :

- L'augmentation du nombre de sites de distribution avec une grande capacité d'accueil du public, répartis selon un maillage équilibré à l'échelle de toute la Métropole. Le système de « drive » proposé par la collectivité offre la possibilité d'une distribution de composteurs à grande échelle et permet de réunir un grand nombre de personnes pour sensibiliser et informer sur le compostage et les bons gestes à respecter.
  En plus des sites habituels tels que la grande halle de L'Union et le centre de tri de Toulouse, de nouveaux partenariats avec les communes se sont mis en place en 2022. On compte à présent : le Bascala (Bruguières), Le Phare (Tournefeuille), Capitany (Colomiers) et la salle polyvalente (Balma), chacun permettant de distribuer entre 150 et 250 composteurs par date ;
- Des habitants de plus en plus sensibilisés, avec un bouche à oreille qui continue à bien fonctionner ;
- Une communication relayée par l'ensemble des communes et partenaires locaux.

Au total, depuis le lancement des distributions en 2011, on compte 38 086 foyers pratiquant le compostage, soit 30 % des maisons individuelles équipées.
Le compostage de proximité se développe aussi à l'échelle collective avec 365 sites de compostage en gestion partagée (pied d'immeubles, jardins partagés et autres) et 27 en jardins ou espaces publics.

LA STATION ÉMERAUDE

Expérimentation d'une nouvelle solution de gestion des déchets alimentaires en restauration collective municipale

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, l'obligation du tri à la source est élargie à tous les producteurs de biodéchets. Pour répondre à cette disposition, Toulouse Métropole a adopté en juin 2021 sa feuille de route.
Depuis 2011, Toulouse Métropole développe une politique de compostage de proximité à trois échelles : en maison individuelle, en pied d'immeuble et en jardin ou espace public. Elle doit à présent élargir les modalités de gestion des déchets alimentaires aux producteurs « non ménagers » (restauration collective municipale : écoles, Ephad..) en favorisant un retour au sol de la matière organique.
Les solutions existantes proposées en France sont généralement les bacs collectés en camion ou le compostage traditionnel. Cette dernière solution, à grande échelle et après plusieurs années d'essais, a montré un certain nombre de difficultés et de limites.
C'est pour cette raison que Toulouse Métropole s'est tournée vers un nouveau dispositif qui permet une gestion mécanisée des déchets alimentaires sur place. Il s'agit de la station Émeraude. Son principe est d'optimiser le processus de compostage de la matière organique grâce à des procédés d'aérations mécaniques. Deux sites ont été choisis pour tester ce matériel : l'école Mailhos à Toulouse et l'école Belbèze à L'Union sur une année scolaire (mai 2022 à juin 2023).
Il s'agit de tester dans un premier temps la pertinence de ce dispositif sur le procédé de décomposition des matières organiques, d'évaluer l'ergonomie pour les personnels de restauration et de s'assurer de la qualité des matières compostées selon les normes d'analyses en vigueur.

Premiers résultats

Un premier bilan d'étape établi en fin d'année 2022, montre des résultats encourageants, avec une réduction de 50 % du poids des matières entrantes. À noter cependant, des ajustements ont été nécessaires dans la réalisation de gestes clés pour optimiser le procédé et, en matière d'ergonomie, pour le personnel référent dans les cantines. Enfin, la consolidation d'une équipe projet sur place constitue une des clés de réussite de l'opération et de sa pérennité.

DR

La station Emeraude de L'Union

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET DES ENCOMBRANTS

Après avoir procédé ces dernières années à l'harmonisation des services de collecte des ordures ménagères et des emballages et papiers, Toulouse Métropole effectue une démarche similaire pour les déchets occasionnels que sont les déchets verts et les encombrants.
En effet, la disparité des services actuels, issus des territoires précédant la Métropole, génère une forte iniquité entre usagers et ne permet pas d'atteindre les objectifs de réduction de déchets. Harmoniser ce fonctionnement et les modalités de gestion est un enjeu pour la Métropole, aussi bien pour proposer un service lisible et cohérent que pour adapter l'offre de service à des enjeux de valorisation des encombrants et de réduction des déchets verts.

Pour autant, le territoire et sa typologie d'habitat étant hétérogènes, les services proposés devront s'adapter aux besoins des habitants et aux différents contextes.

La Métropole doit ainsi répondre à des obligations réglementaires en matière de :

- réduction des tonnages collectés pour les déchets verts avec, d'ici 2024, une réduction 4 900 tonnes des 27 000 tonnes de déchets verts collectés aujourd'hui et d'augmentation de la part valorisée des encombrants avec une valorisation de 4 800 tonnes sur les 7 000 tonnes collectés d'ici 2025 (la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, le PRPGD[1] et le PLDPMA[2]).
- santé et prévention des risques au travail, avec la Recommandation R437 de la CNAMTS[3]. Les collectes de déchets verts et d'encombrants sont les collectes les plus accidentogènes pour nos agents. Ces derniers soulèvent chaque jour des tonnes de déchets à la main (fagots, sacs, poubelles à oreilles…) provoquant des traumatismes parfois irréversibles. Pour protéger la santé et veiller à la sécurité des agents de collecte, des moyens de collecte mécanisés permettant de limiter les manutentions de déchets (bacs roulants, bennes, hayons…) seront généralisés.

Face à ces enjeux, Toulouse Métropole doit opérer une mutation de ces services en accompagnant les usagers à l'évolution de leurs pratiques et ainsi mettre en application une véritable politique d'économie circulaire dans la gestion des déchets.

1. Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
2. Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
3. Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

Les services suivants seront proposés aux usagers, pour les déchets verts au cours du premier semestre 2024 :

- prêt de broyeurs (gratuit et sur réservation) ;
- plateforme de broyage (accès gratuit avec incitation à récupérer du broyat dans le cadre du jardinage au naturel (paillage, compost, structuration des sols…) ;
- collecte en benne statique ;
- services payants de collecte à domicile : en porte-à-porte (en bac roulant uniquement) sur abonnement, en caisson ou big bag sur rendez-vous (à partir de janvier 2025).

Et pour les encombrants, courant 2025 :

- Collectes d'encombrants de proximité selon un calendrier annuel ;
- Accompagnement à la création et à la gestion de locaux de pré-tri (bâtis ou ponctuels) dans les grands ensembles collectifs ;
- Accompagnement à l'implantation et au développement d'une recyclerie et expérimentation d'autres actions favorisant le réemploi.

En plus de ces services, les usagers pourront faire appel à un service de collecte en porte-à-porte sur rendez-vous, selon une fréquence adaptée aux typologies d'habitat et variable selon l'évolution de l'urbanisation.

TRAVAUX AU CENTRE DE TRI DE TOULOUSE

Dans la continuité de la loi pour la Transition énergétique pour la croissance verte (2015), la loi AGEC relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (2020) rend obligatoire l'extension des consignes de tri à la totalité des emballages plastiques.
Cette simplification du geste de tri consiste à étendre les règles de tri et à permettre aux habitants de mettre tous les emballages plastiques dans le bac de tri, dont ceux qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets, etc. Pour les habitants de la Métropole, ces nouvelles modalités de tri des déchets ont été déployées dès le 1er janvier 2023.
C'est dans cette perspective que le centre de tri de Toulouse a subi différentes modifications et travaux pour accueillir et traiter le volume de déchets supplémentaires que va induire cette extension des consignes. Pour ce faire, une modernisation du process industriel a dû être réalisée avec la modification des lignes de tri, des cabines de pré-tri et l'adaptation de la trémie d'alimentation pour accroitre et améliorer le rendement.

Ces travaux d'adaptation sont transitoires, en attendant la livraison d'un nouveau centre de tri moderne à Bessières, prévue en juillet 2025. D'ici là, et afin d'absorber les 5 % de déchets recyclables supplémentaires (entre 2 000 et 3 000 tonnes en plus par an), la Métropole a également fait le choix d'orienter une partie des papiers et emballages plastiques au centre de tri de Montech (DRIMM).
Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention de l'éco-organisme CITEO à hauteur de 50 % du montant total des travaux et avec à la clef une augmentation annuelle du soutien à la tonne passant de 600 € à 660 € sur les emballages plastiques.

SYSTÈME GPS EMBARQUÉ POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Pour répondre aux besoins de suivi des collectes et aux objectifs de qualité du service rendu aux habitants, Toulouse Métropole a expérimenté en 2022 un projet de système informatique embarqué dans les bennes à ordures ménagères.

Ce dispositif GPS doit permettre :

- d'améliorer la sécurité des agents et leurs conditions de travail (système d'aide à la conduite, trafic en temps réel, remontées des informations terrain),
- d'améliorer la réponse et la réactivité auprès des usagers,
- de disposer d'indicateurs de suivi précis sur les collectes (rééquilibrage des secteurs, optimisation des tournées...).

La phase test, exécutée en novembre 2022, a permis d'effectuer des ajustements du matériel et de ses fonctionnalités pour un déploiement optimal dès février 2023.

CONSULTATION ET ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), Toulouse Métropole propose chaque année une Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES).
Cette commission est une structure de consultation et d'échanges autour de la politique de réduction des déchets menée par la collectivité. La CCES a pour objectifs de :

- Partager les connaissances et bonnes pratiques sur la réduction des déchets sur le territoire ;
- Associer les parties prenantes (élus, associations partenaires...) à l'élaboration du PLPDMA et à la mise en œuvre de ses actions ;
- Impulser une dynamique partenariale sur le territoire autour de la question de la réduction des déchets.

L'édition 2022 de la CCES s'est déroulée le 22 juin en trois temps :

Une séance plénière

- Bilan du PLPDMA 2021 et ses perspectives avec mot d'ouverture de Vincent Terrail-Noves, vice-président en charge de l'économie circulaire, des déchets et de la propreté et président de la CCES ;
- Les grands enjeux actuels et futurs de la gestion des déchets par Francis Chalot - consultant, ancien élu local.

Vincent Terrail-Noves, vice-président en charge de l'économie circulaire, des déchets et de la propreté.
DR

Une table ronde

Elle a porté sur l'accompagnement au changement de comportement pour réduire les déchets présentant plusieurs approches complémentaires :

- Apport sociologique et théorique sur les leviers du changement de comportement par Julia Barrault, responsable du pôle « Acteurs et usages » - Laboratoire Lyre Suez ;
- Le témoignage de la collectivité du SMICVAL qui est très impliquée sur le changement de comportement par Stéphanie Couvreur, influenceuse Zéro déchet ;
- L'accompagnement d'une agence de communication pour sensibiliser à la réduction et au tri des déchets par Muriel Pernin, directrice de projet de l'agence Cités Plume.

Et des visites de sites

- Site de compostage collectif de la place Pinel à Toulouse : site de compostage partagé qui accueille 80 participants avec un composteur « nouvelle génération », conçu pour éviter l'intrusion des rongeurs,
- Fablab Créatech à Saint-Jean : développer des objets ou les réparer grâce à des machines de fabrication numériques,
- Centre de tri de Toulouse afin de mieux comprendre le tri des déchets.

Cette CCES a réuni 70 participants dont des élus et agents des communes, des associations, des partenaires ainsi que des acteurs institutionnels de la Métropole.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS : LE PARC AUTOMOBILE DE LA COLLECTIVITÉ EN ORDRE DE MARCHE

Dans un souci d'exemplarité et dans la perspective de la création de la zone à faibles émissions au centre de Toulouse en 2023, la mairie de Toulouse et la Métropole s'engagent dans un ambitieux programme de verdissement de la flotte.
Avec un premier volet qui consiste à renouveler un maximum de véhicules sur 2022, tous les véhicules portant la vignette Crit'air Hors Catégorie, 5 et 4 ont fait l'objet d'une commande de renouvellement.

Les efforts seront poursuivis sur 2023 avec les vignettes Crit'air 3, soit le renouvellement de 600 véhicules d'ici fin 2023. L'achat de véhicules peu émissifs est favorisé avec l'acquisition soit des véhicules électriques, hybrides ou au gaz naturel compressé. Avec une première en matière de collecte des déchets, avec l'achat d'une benne à ordures ménagères électrique 20 m^3 26 T qui sera réceptionnée fin du premier trimestre 2023.

Deuxième volet du programme, le développement de projets innovants comme l'hydrogène avec un marché en cours de passation pour quatre véhicules : 1 benne à ordures ménagères, 2 fourgons et 1 balayeuse. L'expérimentation « rétrofit » pour un fourgon diesel au gaz sera élargie.
Parallèlement, une étude d'optimisation de l'utilisation des véhicules a été lancée pour développer la mutualisation pour des engins techniques et proposer des solutions alternatives au « tout véhicule ». La volonté est d'offrir de nouveaux services de déplacements aux utilisateurs plus économiques, plus respectueux de l'environnement sans dégrader le travail dans les services.
Enfin, la politique de déplacements professionnels des agents de Toulouse Métropole à vélo est encouragée. En ce sens, 120 vélos dont 90 vélos à assistance électrique ont été achetés sur 2022 et ont été déployés dans plusieurs directions.

MOBILITÉS GESTION RÉSEAUX

La thématique des déplacements qui conditionne et influence nos modes de vie est au cœur de la politique de Toulouse Métropole.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Il s'agit d'une animation regroupant les acteurs de la mobilité et des partenaires, ayant lieu chaque année en septembre dont le thème est indiqué par l'Europe. Toulouse Métropole relaye les informations mises en place par les communes et a proposé plusieurs journées thématiques en 2022.

- Journée consacrée aux employés de Toulouse Métropole et de la Mairie de Toulouse sur le site de Marengo avec la participation de Tisséo Voyageurs, SNCF, Velôtoulouse, Maison du vélo et Toulouse Métropole. Les agents ont pu participer à un challenge à vélo, à des ateliers : « révision sécurité vélo », assister à la projection d'un film pour la promotion des modes actifs et à une présentation de la Zone à faibles émissions.
- Journée consacrée au grand public organisée square Charles De Gaulle lors de laquelle tous les partenaires du monde de la mobilité sont conviés. Cette année, étaient présents de nouveaux partenaires, acteurs de la logistique urbaine et de la cyclologistique. Il s'agit d'entrepreneurs proposant des services tel que la livraison de colis dans l'hyper centre de Toulouse, des activités de restauration ambulante.

APPUI AUX COMMUNES, STRUCTURES ASSOCIATIVES, GROUPES SCOLAIRES

En 2022, les services de la Métropole étaient sollicités par des associations, des écoles, des communes ayant des projets de manifestations ponctuelles et que les services ont pu accompagner :

- Le circuit Daniel Pescheur qui reçoit les enfants dans le cadre du permis piéton, a sollicité la collectivité pour équiper les enfants de gilets de sécurité.
- La commune de Villeneuve Tolosane a sollicité la collectivité pour une manifestation autour du vélo. Des gilets de sécurité pour adultes, enfants, des brassards, des housses de sacs à dos et des écarteurs de danger ont été fournis.
- L'association « Le tri sera top », association à but non lucratif, ressourcerie et atelier vélo participatif dans le quartier du Mirail à Toulouse, accompagne les cyclistes dans leur pratique quotidienne afin de favoriser l'essor du vélo en ville. La sécurité est un des enjeux principaux et un des blocages principaux. La majeure partie des adhérents étant des étudiants et des personnes en situation de précarité plus ou moins grande, l'achat de matériel neuf fait généralement office de repoussoir. Toulouse Métropole a fourni des gilets de sécurité

Journée grand public de la Semaine Européenne de la Mobilité 2022, rue d'Alsace Lorraine, Toulouse

DR

pour adultes, enfants, des brassards, des housses de sacs à dos et des écarteurs de danger.

- L'école Molière a organisé deux animations autour du vélo : ateliers vélo dans l'école une fois par semaine du lundi du 14 mars au 18 avril ainsi que des sorties vélo dans Toulouse les jeudis 19 mai, 2 juin, 9 juin et 16 juin. Toulouse Métropole a fourni des gilets de sécurité pour adultes, enfants.
- La commune de Tournefeuille a organisé la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le 14 mai 2022. À cette occasion, la commune a souhaité mettre en avant les mobilités et diffuser des supports de communication relatifs au territoire. Toulouse Métropole a fourni des gilets de sécurité pour adultes, enfants, des brassards, des housses de sacs à dos et des écarteurs de danger, des cartes balade nature (secteur 3 de Tournefeuille et aussi des autres secteurs), des cartes itinéraires cyclables.

Sortie scolaire de l'école Molière en juin 2022

DR

STRATÉGIE MOBILITÉ ET COOPÉRATION PARTENARIALE

Ce domaine intervient principalement dans le suivi des projets partenariaux dans le cadre d'opérations urbaines, de démarches prospectives et de conventions partenariales.

RELATIONS AVEC L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DU TRANSPORT TISSÉO COLLECTIVITÉS

- Pratiques de mobilités : participation à l'élaboration du questionnaire relatif à l'Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²), anciennement Enquête ménages déplacement,
- Diverses démarches : participation aux schémas directeurs covoiturage, piéton, vélo et stratégie parking-relais notamment sur la complémentarité de l'offre des services de recharge.

Volet opérationnel 2022

Toulouse Métropole assure l'interface entre Tisséo et les services maîtres d'ouvrage des opérations

- Linéo 10 : le Linéo a été mis en service le 29 août 2022. Le réseau de bus autour de ce Linéo a été restructuré avec, notamment, une ligne régulière 59 qui vient maintenant desservir la commune de Saint-Jory à la place d'un TAD. Plusieurs autres lignes 26, 29, 33, 60, 69, 131, 132 offrent aux habitants des communes concernées une desserte plus efficace, plus performante, plus directe et connectée au métro.
- Linéo 11 : des travaux se sont poursuivis pour une mise en service le 1er janvier 2023.
- Linéo 12 : les études se poursuivent. L'aménagement définitif de l'avenue de Lavaur a été réalisé en été 2022 avec des arrêts de bus accessibles et un aménagement de la bande cyclable dans le sens montant. La mise en service est prévue pour septembre 2025.
- Nouveau Linéo 7 : poursuite des réflexions avec, notamment, la prise en compte du Réseau express vélo (REV) sur la route de Revel. La mise en service est prévue pour septembre 2025.
- Ligne 14 : elle emprunte le nouvel itinéraire par les allées Charles-de-Fitte et les boulevards depuis 29 août 2022. Certains arrêts ont été aménagés pour devenir accessibles sur le territoire du pôle Centre et celui du pôle Sud. Des nouveaux couloirs bus ont été réalisés. La transformation de la ligne 14 en Linéo a été validée en comité syndical de Tisséo et la mise en service est prévue pour septembre 2024.
- Ligne Express Nord : suite aux études menées, il a été validé de réaliser un Transport en commun en site propre (TCSP) sur le chemin de Virebent entre le boulevard Florence-Arthaud et le chemin de l'Encourse à Launaguet.
- Téléo : les travaux de la gare de bus à l'université Paul Sabatier et des connexions piétons/cycles avec celle-ci ont été réalisés. Des finitions restent à venir.
- Aménagement d'un TCSP sur les avenues Ramelet-Moundi et Marquisat à Tournefeuille : les études ont repris. L'enquête publique sur le projet d'un TCSP à voie axiale bus centrale accompagné d'un aménagement d'une piste cyclable séparée du trottoir sera lancée début 2023 avec une mise en service prévue pour le premier semestre 2026.
- L'étude sectorielle nord-ouest a été démarrée avec l'objectif de mettre en place une desserte par des lignes régulières des communes de Mondonville, Cornebarrieu, Seilh, Aussonne et Beauzelle à partir de septembre 2023.

Programmation annuelle de travaux

- 53 quais de bus réalisés en 2022 (création, mise aux normes),
- des adaptations de voirie (création de couloirs bus et adaptation des giratoires),
- 5 appuis ischiatiques ont été posés.

La gare de bus Jeanne d'Arc a été rendue accessible grâce à la mise en place des quais modulaires ZICLA. Un autre arrêt Marquisat a également été étudié pour bénéficier de la mise en place d'un quai modulaire début 2023.

- 8 abribus ont été supprimés et 16 mis en place sur la commune de Toulouse dans le cadre du marché avec la société JC Decaux. Le marché arrivant à son terme fin mai 2023, une procédure pour mettre en place une concession a été lancée en mai 2022. Elle va se poursuivre en 2023. Son objectif est de gérer à terme l'ensemble des abris voyageurs de la Métropole hors ceux sur le tramway et ceux sur les TCSP gérés par Tisséo. Une base de données de l'ensemble des abris voyageurs sur le territoire a été constituée.

COVOITURAGE

L'étude de l'aménagement d'une aire de covoiturage par Vinci autoroutes au niveau du péage de Saint-Jory a été adressée aux services de l'État et validée. Le coût a été revu à la baisse au moyen de quelques adaptations et le nouveau montage a été délibéré en décembre 2022 afin de pouvoir signer la convention avec Vinci. Les travaux et la livraison sont prévus pour le 1er semestre 2023. Quelques places de covoiturage ont été aménagées sur la place François-Mitterrand à Saint-Jean. Deux études de création de quelques places sur le parking des Ramassiers à Colomiers et de l'extension de l'aire

de covoiturage sur Pibrac ont été lancées par le pôle Ouest.

AUTOPARTAGE

En 2022, la pratique de l'autopartage s'est démocratisée avec une hausse nationale de 10 %. En 2022, la pratique de l'autopartage s'est démocratisée avec une hausse de 10 %, ce qui coïncide avec l'enquête de l'Ademe sur la démotorisation des ménages.
Toulouse Métropole affine actuellement sa stratégie d'accueil des opérateurs d'autopartage, en lien avec Tisséo-Collectivités afin de garantir des services de qualité et pérennes sur le territoire. Cela se traduit par :

- la révision du Label Autopartage de Tisséo-Collectivités (caractéristiques techniques et classification des véhicules - Crit'air, maillage territorial, structure tarifaire, identité visuelle...),
- la mise en concurrence des opérateurs d'autopartage,
- la définition de critères d'analyse pour autoriser des constructeurs à réduire de 15 % minimum le nombre de places de stationnement en contrepartie de la mise à disposition de véhicules électriques munis d'un dispositif de recharge ou de véhicules propres en autopartage, dans le cadre de la révision du PLUi-H et de l'instruction des permis de construire.

Fin 2022, 146 véhicules en autopartage étaient labellisés sur le périmètre de Toulouse Métropole.

En voici la répartition :

- 91 Citiz en boucle : restitution du véhicule à la station de départ
- 18 Citiz free-floating : remise à n'importe quelle place dans un périmètre défini,
- 23 Iodines free-floating
- 14 Mobilize en boucle.

ELECTROMOBILITÉ

Toulouse Métropole encourage et facilite l'utilisation de véhicules électriques et hybrides rechargeables pour mieux accompagner les habitants et les entreprises de son territoire vers des modes de transport plus respectueux du climat. L'installation de bornes de recharge permet d'accompagner la demande des usagers, de lever les freins vers l'accès aux véhicules électriques et ainsi de favoriser le recours à des modes de déplacement écologiques pour plus d'usagers.

Le déploiement complémentaire de deux réseaux de bornes de recharge, sur le périmètre des 37 communes, permet de répondre à l'engagement de campagne de multiplier par 5 le nombre de places dédiées à la recharge.
Toulouse Métropole déploie depuis plusieurs années son propre réseau de bornes de recharge de véhicules électriques (BRVE) sur voirie. Il s'agit du réseau Révéo, constitué de 55 bornes de charge soit 108 points de charge (PDC). De façon détaillée, Révéo est constitué de 4 bornes de recharge rapide de 50 Kw, équipés de 6 PDC et de 51 bornes de recharge normales de 22 Kw, équipés de 102 PDC.
Le second réseau autorisé à être déployé par Toulouse Métropole est celui de la société de projet Toulibéo, Alizé, action du programme Vilagil. Il est constitué de 117 bornes de charge soit 234 points de charge (PDC). De façon détaillée, Révéo est constitué de 26 bornes de recharge ultra-rapides de 100 Kw, équipés de 52 PDC, de 87 bornes de recharge normales de 22 Kw, équipés de 174 PDC, d'un HUB de recharge de 4 bornes ultra-rapides 180-240 kw, équipés de 6 PDC.

Dans le cadre du programme Vilagil, une concertation a été lancée par le Laboratoire des usages pour offrir un nouveau service : des bornes de recharge pour les deux-roues motorisés électriques (scooters et motos). La station test est implantée boulevard Lazare-Carnot.

DR

Borne de recharge pour les deux-roues motorisés électriques, Toulouse

Par ailleurs, pour garantir une cohérence territoriale, Toulouse Métropole a rejoint le groupement des commandes visant à définir le Schéma directeur infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) à l'échelle régionale. Pour Toulouse Métropole, l'enjeu est de veiller à la complémentarité des solutions de recharge adaptées sur son territoire entre sa propre compétence (Révéo) et les initiatives privées (réseau Alizé, parkings Indigo, P+R Tisséo Allego, Total Energies, Tesla, Electra...). Toulouse Métropole est maître d'ouvrage de son SDIRVE à l'échelle de son territoire : il s'agit d'un outil d'aide à la décision.
Toulouse Métropole a aussi acté une délégation de service public (DSP) pour établir des emplacements réservés aux véhicules électriques dans des parkings Indigo (plus de 230 emplacements).

Enfin, notons que 15 stations de recharge ont été incendiées depuis le printemps 2022, 6 Révéo et 9 Alizé. Le préjudice financier de ces actes de vandalisme est estimé à 253 k€ HT, hors perte d'exploitation. La société de projet Toulibéo reste hésitante sur le remplacement des ces bornes et de nouveaux investissements.

POLITIQUE FERROVIAIRE

Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) (Voir P. 41)

Deux étapes décisives ont été franchies dans le calendrier 2022, avec la création par ordonnance de la « Société du Grand Projet du Sud-Ouest » en mars 2022 et la signature de son « plan de financement » en décembre 2022.
Le tour de table réunit 25 collectivités territoriales (à hauteur de 40 % du montant des travaux), à parité avec l'État (40 %) et de l'Union européenne (20 % manquants). La mobilisation des collectivités porte sur une enveloppe de 5,6 milliards d'euros pour un coût total de projet de 14 milliards d'euros.

Aménagements ferroviaires au nord de Toulouse (AFNT)

Les aménagements programmés visent à fluidifier le trafic ferroviaire au nord de Toulouse, augmenter la capacité de la ligne pour faire circuler de nouveaux trains (TaGV, TER, fret), et améliorer la connexion entre le réseau ferroviaire et les réseaux de transports collectifs de l'agglomération.
Pour atteindre ces objectifs, le projet prévoit l'aménagement de 19 km de ligne existante, avec notamment une mise à 4 voies entre Saint-Jory et la gare Toulouse-Matabiau, ainsi que le réaménagement de tous les points d'arrêt (Castelnau d'Estrétefonds, Saint-Jory, Fenouillet/Saint-Alban, Lacourtensourt, Lalande-l'Eglise et Route de Launaguet).
Le projet des AFNT est actuellement en phase projet, sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau. Il s'agit en particulier des conditions de réalisation des pôles d'échanges multimodaux, du traitement des continuités piéton/cycle en rabattement sur les gares et du programme de reprise des ouvrages d'art impactés par le projet ferroviaire.

MOBILITÉ DU CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION (CPER)

L'État, la région Occitanie, le département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo ont publié les résultats de la 1ère phase des études prospectives multimodales de l'aire d'attraction de Toulouse.
L'ambition commune des partenaires : réduire la congestion routière, mieux desservir le territoire par tous les modes de transports, préserver l'environnement et améliorer la qualité de l'air. Ainsi, depuis 2017, les cinq partenaires travaillent conjointement à l'élaboration de solutions de mobilité, aux horizons 2030 et 2040, articulant les différents modes de déplacements (vélo, transport en commun, train, route, covoiturage...) dans l'objectif d'accompagner les évolutions des modes de vie, de répondre aux développements économique et urbain du territoire ou encore de favoriser les nouvelles formes et pratiques de mobilité.
Cette 1re phase des études a ainsi fait émerger de nouveaux projets, en complément et en cohérence avec ceux déjà engagés dans le cadre du plan de déplacements urbains et du contrat de plan Etat-Région (CPER) :

- définition d'un schéma directeur « vélo », véritable stratégie globale en matière de politique cyclable ;
- réalisation d'aménagements facilitant le rabattement vers les gares ferroviaires entre Colomiers et L'Isle-Jourdain (réaménagement de gares, création de voies d'accès, extension de parking, maillage itinéraires cycles et piétons) ;
- émergence d'un projet coordonné de développement de la pratique du covoiturage pour les déplacements domicile-travail ;
- approfondissement des études sur la faisabilité technique d'intégrer, sur les voies rapides, des voies réservées au covoiturage, à certaines catégories de véhicules, ainsi qu'aux transports en communs sur les axes RN 124/A624 et A68 ;
- adaptation des vitesses limites autorisées sur les voies rapides ;
- aménagements ponctuels de capacité sur les voies structurantes de l'agglomération toulousaine

et lancement d'études de réaménagement de l'échangeur du Palays ;
- engagement d'un projet de franchissement nord de la Garonne et création d'un nouvel accès au nord de la zone aéroportuaire ;
- engagement des études techniques pour la réalisation d'une liaison multimodale à l'ouest ;
- engagement des études autour du renforcement de l'étoile ferroviaire de Toulouse afin de proposer une offre de type « RER » ;
- analyse des enjeux de desserte des transports collectifs dans les secteurs périurbains non desservis par l'étoile ferroviaire ;
- poursuite du projet d'aménagement de l'axe Capens-Nailloux (liaison A61-A64).

Sur la base des premiers bilans, les actions inscrites au plan de déplacements urbains et celles résultant de cette 1re phase des études multimodales permettront de réguler une grande partie des effets de la croissance démographique et économique à l'horizon 2040, sur la circulation, sans toutefois permettre d'en atténuer tous les effets. Les partenaires ont ainsi convenu de la nécessité de poursuivre et d'amplifier ces efforts pour un développement coordonné des mobilités sur l'aire toulousaine et de les élargir aux services aux usagers pour renforcer l'attractivité des solutions proposées, objet d'une nouvelle phase d'études actuellement en cours de définition.

PLAN DE MOBILITÉ DES EMPLOYÉS COMMUNAUTAIRES (PME)

Le Plan de mobilité des employés concerne le personnel de Toulouse Métropole et de la Mairie de Toulouse. Il a pour objectif de rationaliser l'organisation des déplacements domicile-travail des employés et ceux liés à l'activité de nos collectivités. Des mesures concrètes sont ainsi prises pour développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, plus respectueux de l'environnement comme la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres…
Il se traduit notamment par une participation financière de la collectivité aux diverses formules d'abonnements (transports en commun, vélo, covoiturage) souscrits par les agents pour les déplacements domicile-travail et par le déploiement d'emplacements sécurisés.
En 2022, 75 agents ont fait réviser leurs vélos grâce aux ateliers révision sécurité qui se sont tenus à Marengo, Valade, Sept Deniers et Sang de Serp.

PLAN DE DÉPLACEMENTS DES MARCHANDISES (PDM)

L'écosystème logistique métropolitain accélère sa mutation, sous les impulsions conjuguées de la transformation digitale du secteur, accélérée par la crise sanitaire, de l'impératif de renforcement d'une économie de proximité pour les habitants et du déploiement de la Zone à faible émission mobilité (ZFEm). La logistique urbaine, au cœur des grandes questions métropolitaines, est amenée à se développer comme un véritable sujet d'attention et d'innovation.
Dans ce cadre, Toulouse Métropole a adopté en décembre 2021, deux conventions de partenariat, l'une pour l'adhésion au programme InTerLUD, l'autre avec le groupe La Poste, en faveur d'une logistique urbaine durable. Concrètement, cela doit se traduite par des actions en matière de décarbonation et de massification des flux, contribuant visiblement à la décongestion urbaine, à l'adaptation au changement climatique, à l'amélioration de la qualité de l'air, ainsi qu'au développement de nouveaux services et de nouveaux emplois.
Sur la base des orientations traduites en juillet 2022, portant validation d'une proposition de feuille de route opérationnelle en matière de logistique urbaine innovante et durable, une nouvelle étape a été franchie, avec l'organisation d'un comité des partenaires à l'automne 2022, préalable à la tenue d'une série d'ateliers thématiques partenariaux en matière de règlementation, de foncier, de transition énergétique, de mobilité et de logistique.

DÉPLACEMENTS, STATIONNEMENT ET EXPERTISE

Les compétences concernées sont : la mise en œuvre des politiques modes doux (cyclables et piétons) et du stationnement, la stratégie sécurité routière, la mise en œuvre de l'expertise mobilité dans le cadre des aménagements urbains et d'espaces publics de la Métropole, la réalisation d'études de stratégie mobilité, déplacements et de circulation en site propre.

L'EXPERTISE MOBILITÉ

Cette expertise de Toulouse Métropole accompagne des partenaires externes (Oppidéa, Europolia…) dans le cadre de la thématique Mobilité/Déplacements ainsi que dans la réalisation d'études en propre (schéma stratégiques de déplacements, études de simulation statiques et dynamiques, études de déplacements, plan de circulation…).

Expertise du volet mobilité/déplacements des projets urbains et des projets d'aménagement d'espaces publics

Cette intervention consiste à accompagner les partenaires dans le cadre d'études de projets urbains, projet d'aménagement du territoire et d'aménagement de l'espace public. L'expertise de Toulouse

Métropole s'applique afin que les projets intègrent cette thématique à bon escient, dans le respect de la cohérence territoriale, de la cohérence urbanisme/déplacements, des schémas directeurs et documents cadres existants ainsi que des règles de l'art.
Sur l'année 2022, on peut citer le suivi des projets suivants :

- ZAC Paléficat. Accompagnement d'Oppidéa et de son maître d'œuvre sur la prise en compte des sujets mobilité dans le cadre de l'établissement du Plan guide. La thématique de la mobilité est primordiale dans cette opération extra-périphérique de plus de 7 000 logements insérée dans un tissu urbain pour partie déjà constitué,
- le projet de renouvellement urbain Mirail Université a notamment été amené à créer un nouveau giratoire au niveau de la rue Alex-Coutet et à requalifier l'avenue Bazerque,
- mise en sens unique et requalification de la Grande Rue Saint-Michel : évaluation des impacts sur la circulation et proposition d'un plan de circulation,
- études de mobilité du Grand Parc Canal dans le projet de mise en sens unique et de requalification de la Grande Rue Saint-Michel.

Pilotage d'études de stratégie de mobilité

Ces études permettent de répondre à un besoin d'orientations stratégiques en matière de mobilité sur un secteur plus ou moins étendu. Elles interviennent en amont des projets de conception pour servir de support de définition des espaces publics.
Sur l'année 2022, on peut citer les projets suivants :

- Pôle Nord : finalisation de l'étude schéma mobilité secteur Nord pour répondre à des questions de cohérence urbanisme/déplacements. Cette étude sert de support à de nombreux projets du secteur.
- Pôle Est : concernant la ZAC Tucard à Saint-Orens de Gameville, Toulouse Métropole a accompagné Oppidea et son maître d'œuvre pour définir les profils des différentes voiries dans le cadre du schéma directeur de la phase 2. En effet, cette tranche de la ZAC Tucard accueillera à terme des logements, un groupe scolaire, un pôle commercial ainsi qu'une maison de santé et est accolée à une coulée verte, permettant l'accès vers le Parc des Crêtes. Elle sera également traversée par le bus en site propre du Linéo 7 et le REV11 Est. L'enjeu était d'organiser les différents modes de déplacement dans un espace en devenir, de sécuriser et favoriser les circulations modes doux et de concevoir un environnement agréable pour les déplacements récréatifs.
- Pôle centre : étude de circulation du centre-ville pour apporter des réponses aux demandes de requalification des riverains et commerçants pour un rééquilibrage du partage de l'espace public au profit du vélo et de la marche à pied.

Pilotage d'études de déplacements

Toulouse Métropole s'est doté d'un accord-cadre à marché subséquent lui permettant de réaliser des études de déplacements sur des secteurs plus ou moins conséquents. Ces études sont pilotées soit en propre par les chefs de projet soit en prestation pour des partenaires internes ou externes. Elles permettent, sur un secteur donné, de réaliser un diagnostic sur l'ensemble des thématiques des déplacements (trafic routier, modes actifs, transports en commun, stationnement, sécurité routière…) et de proposer, en lien avec les projets du secteur et en co-construction avec les usagers et riverains, des scénarios de plans de circulation et d'aménagements visant à réduire les dysfonctionnements actuels et futurs.
Sur l'année 2022, on peut citer les projets suivants :

- Pôle Nord : étude de déplacements en accompagnement d'un futur collège à Aucamville.
- Pôle Sud : étude de la mise à sens unique de la route de Saint-Simon (section de l'avenue Eisenhower à la Cépière) pour l'insertion du REV 5.

Pilotage d'études de simulation statique et dynamique

Toulouse Métropole s'est doté d'un accord-cadre à bon de commande lui permettant de réaliser des études de simulation statique ou dynamique des déplacements sur des secteurs plus ou moins conséquents. Ces études sont pilotées soit en propre par les chefs de projet pour leur propre compte soit en accompagnement de partenaires internes ou externes. Ces études permettent, via l'utilisation de l'outil prédictif et statistique Camino T, d'évaluer les conséquences (reports modaux, reports de flux, temps de parcours…) des projets urbains, d'infrastructure ou de stratégies mobilité. Cette évaluation s'accompagne d'expertises statistiques permettant de formuler des recommandations en terme d'aménagements ou de gestion de flux, y compris à l'échelle de l'aménagement ou du fonctionnement d'un carrefour.
Sur l'année 2022, on peut citer les projets suivants :

- Pôle Nord : étude de simulation statique en accompagnement du projet de franchissement nord Garonne. L'étude consiste à fournir des éléments d'arbitrage sur l'intérêt de la liaison ainsi que sur l'opportunité des différents fuseaux envisagés.
- Pôle Sud : étude de simulation dynamique avenue Jules-Julien et avenue de l'URSS en vue de l'insertion du REV 1.
- Pôle Est : simulation dynamique ZAC Toulouse Aerospace afin de choisir les aménagements de voirie et de mettre en place le plan de circulation. Après avoir projeté le trafic de la ZAC à horizon 2030, il s'agissait de simuler en dynamique le fonctionnement de certains carrefours aux heures

de pointe et de tester les différents leviers d'amélioration de la circulation : actions sur les temps de feu vert, aménagement de voies de shunt, mise en place ou inversion de sens uniques…

Réalisation en régie d'études de circulation

En lien avec des demandes de riverains ou d'usagers ou en accompagnement de la mise en œuvre de la politique cyclable, Toulouse Métropole a été amenée à réaliser, avec l'observatoire de la Mobilité et en régie, des études de circulation. Ces études consistent à analyser l'opportunité de modifications de plan de circulation (création de sens unique, modification de sens de circulation, sécurisation au droit des écoles avec fermeture de voies, insertion d'aménagements cyclables…) et de fournir des préconisations d'accompagnement.

Sur l'année 2022, on peut citer les projets suivants :

- Pôle Nord : sens unique du chemin de Fenouillet (section Glacière/Gibert) en accompagnement de l'urbanisation du chemin.
- Pôle Est : apaisement de la circulation sur chemin du Château de l'Hers (section entre l'impasse Lilian-Desgraves et le chemin André-Theuriet). Accompagnement de Toulouse Métropole et de Tisséo pour trouver des solutions permettant d'élargir les trottoirs sur une section très étroite. Il s'agissait d'étudier les aménagements et de réorganiser le plan de circulation pour apaiser le trafic : mise à sens unique du chemin du Château de l'Hers (rejetée), interdiction de tourner à gauche depuis l'impasse Lilian-Desgraves, mise à sens unique du chemin-Theuriet.

LA GESTION DE L'OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

L'observatoire est un outil d'aide à la décision politique et technique, nécessaire aux études de mobilités. Des bases de données géographiques et alphanumériques y sont créées, administrées et valorisées. Des bilans annuels sont élaborés à partir de ces données et diffusés nouvellement sous forme de fiches thématiques.

L'observatoire de la mobilité mène de nombreux comptages routiers et modes actifs, permanents ou ponctuels. En 2022, il y en a eu plus de 800 comptages routiers et 160 comptages vélos ainsi qu'une cinquantaine d'enquêtes directionnelles. Ces comptages et enquêtes sont essentiels pour la bonne conduite des études de circulation.

Concernant les comptages vélos, 8 nouveaux compteurs permanents ont été installés à Toulouse. Ils ont notamment mis en exergue une augmentation de l'usage du vélo au quotidien.

De nouveaux moyens de comptages piétons permanents sont en cours d'expérimentation. Ils permettront à terme une analyse continue des déplacements à pied, non soumis aux aléas climatiques comme l'étaient les comptages ponctuels. L'expérimentation sera étendue avec le déploiement de nouveaux capteurs sur les mâts d'éclairage dans le but d'améliorer la connaissance des flux piétons.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À UNE MOBILITÉ « SÛRE » ET ALTERNATIVE

À destination des élèves des écoles élémentaires

- Une piste d'éducation routière est mise à disposition de la Police Nationale, sur le circuit Daniel Pescheur pour sensibiliser les élèves des écoles primaires à la sécurité routière et passer le Permis piéton (classe de CE2).
- En 2022, l'exposition sécurité routière a été déployée dans sept établissements (quatre collèges et trois lycées). Les collégiens lauréats gagnent une subvention à l'acquisition d'un vélo et des équipements de sécurité associés et obligatoires. Les lycéens lauréats gagnent une formation à la conduite accompagnée.

Ces expositions ont été retravaillées pour s'adapter au public ciblé et pour mettre en avant les bonnes pratiques et les bons réflexes. Elles laissent aussi une large place aux informations liées au partage de la rue dans ses différentes formes (zone 30, zone de rencontre).

Exposition sur la sécurité routière dans les collèges

DR

En direction des conducteurs de deux-roues motorisés

Le Circuit Daniel Pescheur est le seul circuit motos entièrement gratuit et ouvert au grand public de France, il est aujourd'hui géré par Toulouse Métropole. Il dispose de pistes de vitesse, de trial et de cross.

Après deux années de baisse de fréquentation liée au contexte sanitaire, le circuit a de nouveau accueilli la bourse aux motos en mars 2022. Les amoureux de la moto ont pu venir y dénicher des pièces ou simplement admirer des motos anciennes.

Des améliorations de sécurité ont également été apportées à la piste de cross et le tracé de la piste de vitesse a été repris au niveau des chicanes pour s'assurer d'une vitesse maximale de 180 km/h. Ces travaux étaient nécessaires afin de se mettre en conformité avec la Fédération française de motocyclisme en vue du renouvellement de l'homologation.

Par ailleurs, à la suite d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), la société YEGO a déployé depuis le 1er juillet 2022, 300 scooters électriques en libre service et sans attache (free floating) sur le territoire de Toulouse. Une autorisation de stationnement a été délivrée à cet opérateur, à travers laquelle il s'engage non seulement à respecter et faire respecter le code de la route à ses utilisateurs mais aussi les règles de stationnement en vigueur (emplacements réservés aux 2RM).

Les scooters Yego sont équipés d'un QR Code qui permet à tout un chacun de signaler auprès de l'opérateur un scooter en emplacement gênant ou interdit. De même façon, les gênes peuvent être remontées à Allô Toulouse.

DR

Scooter électrique en libre-service

Sécurisation des abords des écoles

À la suite du pré-diagnostic des 259 écoles de Toulouse (maternelles et élémentaires publiques comme privées), 41 écoles ont été identifiées comme prioritaires et validées par les élus référents et les maires de quartier. Les premières actions de sécurisation ont ainsi pu se mettre en place :

- l'expérimentation de quatre rues scolaires (fermeture à la circulation motorisée aux heures d'entrées et de sorties de classes),
- la pose de balisettes de protection de bandes cyclables pour neuf écoles afin d'éviter le stationnement intempestif sur lesdites bandes cyclables lors de la dépose ou de la reprise des enfants,
- la réalisation d'un marquage d'animation sur l'avenue Frizac en collaboration avec les enfants de l'école élémentaire Jean-Jaurès afin de sensibiliser les parents sur le stationnement sur les bandes cyclables.

Rue scolaire à Toulouse

DR

Piste colorée devant l'école Jean-Jaurès

DR

EXPÉRIMENTATION DE NOUVEAUX RADARS SANCTION

En mai 2020, la préfecture de la Haute-Garonne avait sollicitée Toulouse Métropole pour s'inscrire dans une démarche de sécurisation globale par les dispositifs de sanction automatisés. Toulouse Métropole a pleinement participé à l'expérimentation portée par la délégation à la sécurité routière du ministère de l'Intérieur sur le déploiement de nouveaux équipements de terrains urbains sanctionnant vitesse et franchissement de feux rouges. Toulouse Métropole compte vingt radars sanction, installés sur la seule ville de Toulouse.

La sécurisation des passages à niveau

En qualité de gestionnaire de voirie, Toulouse Métropole doit établir avec le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire (SNCF Réseau), des diagnostics de sécurité des passages à niveau sur son territoire. Ces diagnostics doivent être réalisés tous les cinq ans selon le décret du 6 avril 2021. On recense 29 passages à niveau sur la Métropole dont deux passages à niveau piétons.
En 2022, 16 diagnostics ont été établis permettant d'identifier les actions à réaliser par la SNCF et par Toulouse Métropole.

LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT DE TOULOUSE MÉTROPOLE

Toulouse Métropole est garante d'une cohérence des actions en lien avec le stationnement sur 4 thématiques :

- le stationnement sur voirie dans le cadre du Plan local de stationnement de la ville de Toulouse : en 2022, le stationnement payant (résident) a notamment été étendu aux quartiers Récollets et Arago (déménagement au 1 rue Jacques-Matthieu-Delpech),
- le stationnement dans les parcs en ouvrage,
- le stationnement sur l'offre privée,
- le stationnement en rabattement en Parc Relais.

La Métropole doit ainsi prendre en compte la politique stationnement dans le cadre de l'élaboration du prochain PLUi-H et des plans de mobilité. Elle réalise également des expertises et analyse le volet stationnement des projets urbains et des infrastructures publiques dont le pilotage de l'étude de stationnement aux abords des stations de la future ligne de métro.
Par ailleurs, la Métropole suit, en complément des dispositifs mis en place par la ville de Toulouse (abonnements à destination des résidents et de professionnels sur voirie), les différentes actions de stationnement hors voirie dont le dispositif de stationnement à destination des résidents (abonnements résidant et riverain) dans 15 parcs en ouvrage concédés qui regroupe en 2022, 1 824 abonnements voitures et 135 abonnements motos.
Elle pilote également le dispositif « stationnement à louer » présent sur huit communes dont l'objectif est d'optimiser l'occupation des places de stationnement restées vacantes des résidences locatives sociales. Ce sont ainsi 3 500 places, dont 105 motos qui sont proposées à la location.
La Métropole coordonne la gestion en régie de six parcs de stationnement en ouvrage (à Colomiers, Blagnac et Toulouse). Elle assure également la gestion technique des parkings en régie intéressée (délégataire Indigo) de la ZAC Cartoucherie (Parkings Du Barry ouvert en 2016, Raymond Badiou ouvert en 2020 et Grande Bretagne ouvert en 2021) et l'appui technique des contrats de délégation de service public pour les 15 parcs en ouvrage situés à Toulouse (délégataires Indigo et Q-park).
Enfin, le service prépare les actions de communication sur le stationnement, anime son observatoire et procède à l'élaboration et l'édition annuelle du cahier du stationnement qui regroupe les indicateurs clefs permettant d'assurer un suivi et un pilotage de la politique de stationnement.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MODES DOUX

Politique cyclable

Le budget affecté au réseau cyclable structurant du mandat 2021-2026 a été voté en juillet à hauteur de 80 millions d'euros (pour les aménagements cyclables structurants et le réseau express vélo, (REV). Un REV, réseau cyclable à haut niveau de qualité, offre par exemple aux non-cyclistes l'envie d'essayer un trajet à vélo en toute sécurité et confort. Les cyclistes pourraient effectuer rapidement et de façon agréable un trajet domicile-travail plus long. L'infrastructure se traduit généralement par deux larges pistes cyclables unidirectionnelles (2,50 m) ou une large piste bidirectionnelle quatre mètres de large, ainsi que des services vélos associés (location, bornes de gonflage, outils de réparation, fontaines à eau, informations).

Le Réseau Express Vélo (REV)

L'objectif est de concevoir au-delà des intercommunalités, un REV permettant de sécuriser les déplacements, d'augmenter la part modale du vélo et d'accompagner les utilisateurs.

2022 a connu plusieurs temps forts :

- Aménagements réalisés dans le cadre du REV
- Organisation de réunions de concertation en deux temps : comités de quartier et du CODEV en mai et juin, puis cinq réunions de concertation par pôle en novembre et décembre (présentation, ateliers, question). Réunions publiques en présentiel et accessibles en ligne,
- Présentation de la démarche REV, des tracés, ateliers sur cartes et questions/réponses,
- 685 participations totales en présentiel, 825 accès à la rediffusion en ligne et plus de 1 300 contributions,
- Concertations projet par projet pour entrer dans le détail d'une partie d'un tracé (Maurice Sarraut, route de Seysses, avenue Jules-Julien, débuté pour la Grande rue Saint-Michel),
- Études du REV résultant des choix de priorisation émis dans le cadre de la programmation cyclable du mandat 2021-2026,
- Création d'une page « Je participe » dédiée au REV.

Le point sur les itinéraires

Le réseau cyclable compte 709 km. Il a été rallongé d'environ 30 km en 2022 :

- 1,2 km de vélo rue,
- 5,7 km de voies vertes,
- 12 km de pistes cyclables,
- 8,7 km de chaussée à voie centrale banalisée,
- 1,2 km de bande cyclable,
- 1,2 km de couloir de bus partagé aux vélos.

Parmi les premières réalisations du Réseau Express Vélo, nous pouvons citer la circulaire aéronautique avec l'avenue Jean-Monnet à Colomiers (REV 9), le boulevard Henri-Gaussen à Aucamville (REV 9), le giratoire à l'entrée du CNES sur le tracé du REV 1 Sud à Toulouse, l'aménagement tactique boulevard Monplaisir et boulevard de la Marne à Toulouse (REV 2 Sud), création d'une piste cyclable de 2,2 km à Cugnaux avenue Léo-Lagrange, la voie verte à Flourens. A cela, s'ajoutent 285 km de réseau vert, ensemble de chemins et de sentiers, idéal pour la pratique de la promenade et de la randonnée à pied ou à vélo dans un cadre familial ou de loisirs.

Aménagement REV avenue Jean Monnet

DR

Avenue Jean-Monnet, Colomiers

DR

Entrée du CNES, Toulouse

DR

Le marché Vélo Toulouse court jusqu'au mois de septembre 2024. Date à partir de laquelle le marché suivant sera pris en charge par Tisséo.

Urbanisme tactique

Ce sont les boulevards Marne et Montplaisir, ainsi que la rue du pont Guilhemery, qui ont été créés en 2022.

Politique en faveur des piétons

L'accompagnement à la mise en œuvre et au suivi de Pédibus sur toutes les communes de la Métropole se poursuit. Trois écoles ont été accompagnées pour la mise en route de Pédibus en 2022 : l'école Borde d'Olivier à L'Union pour la pérennisation de ses lignes, le lancement officiel du Pédibus de Jean-Macé à Toulouse et de l'école Guilhermy à Saint-Simon.

Nous avons également doté en matériel le pédibus de l'école Pierre-Paul-Riquet de Beaupuy, déjà en fonctionnement.

Boulevard de la Marne, Toulouse

DR

GESTION DES TRAFICS

UN TRAFIC MIEUX RÉGULÉ

Le PC Capitoul permet une régulation centralisée des trafics. Cet outil exploite et maintient 700 carrefours. Il dispose d'une régulation et de 83 caméras dédiées au trafic routier.

Les opérations de l'année 2022 ont été les suivantes :

- la modification ou création de 174 programmations (rénovation, mise en conformité, SAS vélos, création carrefours, priorité bus),
- 1 941 interventions de maintenance corrective d'urgence (MCU),
- 1 037 interventions de maintenance corrective sur l'ensemble du périmètre du marché (100 sites) dont 51 supervisés par la Police Municipale. Il y a eu 4 nouveaux sites mis en service en 2022,
- l'installation d'une trentaine de nouveaux capteurs de détection piétons, 150 boucles refaites,
- la pose, maintenance et gestion de la fibre optique pour la Métropole dans le cadre du réseau TELMUT,
- la priorité aux transports en commun sur 284 carrefours dont 70 dédiés au tramway et 214 à la priorité bus,
- la création ou modification de programmation priorité bus sur les carrefours suite à la mise en place des dispositifs en remplacement des détections initiales (boucles électromagnétiques),
- le suivi et l'exploitation du système priorité bus avec Tisséo,
- l'accompagnement de Tisséo dans les différentes études d'amélioration du fonctionnement et de sécurité du TRAM,
- la participation aux différentes études de mobilités et d'aménagement de la Métropole comme la 3e ligne de métro (aménagement autour des futures stations, modification des carrefours lors des phases de déviations de réseaux), Centre d'essais aéronautiques de Toulouse (CEAT), Projet urbain partenarial (PUP) Eisenhower, le REV, Grand Matabiau,
- l'accompagnement des travaux de déviations des réseaux pour le projet TAE pour toutes les études de signalisation tricolore temporaire.

TRAVAUX AVEC PARTENAIRES

- Participation à l'étude sur l'approfondissement de la faisabilité d'une voie réservée aux services réguliers de transports collectifs (VRTC) sur l'axe RN124/624.
- Finalisation du Schéma directeur d'agglomération de gestion du trafic (SDAGT) avec les gestionnaires des Voies structurantes d'agglomération (VSA) : Direction des routes du sud-ouest (DIRSO), Vinci et Toulouse Métropole. Ce projet, dont la Dirso est maitre d'ouvrage, va faire l'objet dans le courant du premier semestre 2023 d'une approbation ministérielle.
- Dans le cadre des Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) des établissements Total à Lespinasse et Ariane Group à Toulouse, des dispositifs particuliers de sécurisation du trafic routier sont mis en place autour de ces deux sites Seveso à la demande de la préfecture. Les voies concernées sont métropolitaines (M820/ avenue des Etats-Unis et M4/chemin des Etroits) et départementales.
- Les réunions régulières de travail avec les partenaires concernés sur les évènements d'envergure et leurs conséquences sur les mobilités se sont poursuivies en 2022.

CARTOUCHERIE ET ZÉNITH

Dans le cadre de la ZAC Cartoucherie, le travail avec Oppidea pour la mise en place de quatre sites de contrôle d'accès a abouti : deux sur Cartoucherie nord, deux sur Cartoucherie sud.
2022 a également été la concrétisation de deux conventions financières entre Oppidea et Toulouse Métropole.
Lors des événements du Zénith, il est envisagé d'utiliser le parking Lartigue qui fait l'objet d'une occupation illicite régulière. La problématique de la sécurisation de la rue Lemire a été lancée.

PLAN DE MOBILITÉS

Poursuite de l'élaboration du plan de mobilité, avec les partenaires, pour la coupe du Monde de rugby 2023 qui se déroulera du 8 septembre 2023 au 28 octobre 2023. Toulouse accueillera cinq matches. L'objectif de ce plan est d'organiser l'accessibilité entre les différents sites, assurer la sécurité des déplacements, des stationnements et mettre en place un plan de circulation général.

EXPÉRIMENTATIONS

Dans le cadre de l'appel à projets Expérimentation véhicules routiers autonomes (EVRA), la navette autonome, est en place sur le site de l'Oncopole depuis mars 2021. Des équipements de signalisation tricolores sont nécessaires à sa circulation. La fréquentation est grandissante et depuis septembre. La phase 2, comportant une évolution des matériels a démarré.

LES TRAVAUX

Carrefour des Minimes

DR

Toulouse Métropole réalise les travaux de création, modification et entretien dont 736 carrefours dont 118 passages piétons spécifiques (PPS) au 31 décembre 2022.
D'une part, les travaux de génie civil liés aux carrefours à feux consistent en la création de tranchées, la mise en place des fourreaux et l'implantation des émergences (poteaux, potences, armoires). Sont intégrées à cela les missions annexes que sont les demandes d'autorisation, le respect de la réglementation, la coordination avec les autres interlocuteurs du chantier, les demandes Enedis. Cela représente un budget de 4 millions d'euros de travaux.
D'autre part, des travaux de signalisation lumineuse sont effectués. Ces travaux consistent au câblage et à la pose du balisage en vérifiant son orientation, au câblage et à la pose de l'armoire, aux tests des carrefours et à leur mise en service. Le coût en matériel avoisine le million d'euros.

En 2022, ces actions se traduisent concrètement par :

- la remise en l'état de 200 supports de feux accidentés et de cinq armoires de commandes,
- l'entretien et la maintenance du patrimoine avec 300 interventions de premier niveau et plus de 500 de second niveau,
- la mise en conformité de 16 contrôleurs de carrefours,
- la modification ou rénovation de 38 carrefours dans des opérations d'envergure ou de façon isolée.

Nous pouvons citer le Pont Séjourné, les Herbettes Lespinet, le pont des Minimes, l'Hôtel du département Marquette, Champollion à Thibaud, Boudou Carnot à Launaguet.

- la création de 20 carrefours dont 4 passages piétons spécifiques : Linéo 9, 10 et 11, ZAC Montaudran, rue Vélasquez sur les communes de Blagnac et Toulouse pour l'accès à Airbus, PUP Eisenhowuer, centre commercial à L'Union, impasse du Pont Bessières à Launaguet,
- la suppression de deux carrefours à feux, Casino sortie Mirail et Honnegger Verne,
- les travaux de la fibre optique pour la signalisation lumineuse tricolore.

SIGNALISATION DIRECTIONNELLE - MOBILIER URBAIN – CONVOIS EXCEPTIONNELS

Toulouse Métropole gère les demandes :

- de création et de modification de la signalisation directionnelle routière,
- de création et de modification de la signalisation cyclable,
- de l'expertise travaux de l'implantation de la signalisation piétonne en centre-ville,
- du suivi du nettoyage du mobilier.

En 2022, cela représente pour les seules signalisations routières et cyclables plus de 150 projets. En fonction du projet, cela engendre des volumes fluctuants d'implantations. S'ajoutent prés de 300 interventions au titre de la maintenance et des adaptations (remplacement de faces, dépose, accident).

L'expertise sur ces dossiers comprend : l'étude pré-jalonnement, le repérage terrain, la commande, coordination, vérification post-chantier.

- Le service est référent pour toute étude de jalonnement, veillant à la conformité de la réglementation nationale (IISR 5e Partie). À ce titre, il met en place un Schéma directeur de signalisation directionnelle et cyclable. Le recensement réalisé sur les 37 communes répertorie, 630 carrefours équipés de signalisation directionnelle sur Toulouse et 726 sur les autres communes. Le diagnostic fait état de 4 000 ensembles avec 12 000 registres dont la moitié sur la commune de Toulouse avec un quart à reprendre et une moitié de vétuste.

La signalisation cyclable existe sur 170 carrefours avec 350 ensembles et 1 000 registres sur l'ensemble des communes de Toulouse Métropole.

Un projet de charte visant à uniformiser les pratiques et les mobiliers urbains est à l'étude.

- Suivi des modifications et des déplacements du mobilier urbain publicitaire dans le cadre du marché JC Decaux sur Toulouse, mise aux normes en fonction du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi).
- La Métropole assure la continuité des itinéraires des transports exceptionnels et est consultée pour les avis des demandes des transporteurs via les services de l'État.

Les dimensions maximales autorisées par le code de la route pour un ensemble semi-remorque sont de longueur 16,50 m par largeur 2,55 m par hauteur 4 m pour un poids maximum de 40 tonnes.
Tout véhicule dont une, ou plusieurs dimensions excéde ces limites est considéré comme un transport exceptionnel. Il en existe trois catégories.

Caractéristiques du convoi	1ère catégorie	2e catégorie	3e catégorie
Longueur (m)	< 20	20 < L < 25	Sup 25
Largeur (m)	< 3	3 < l < 4	Sup 4
Masse totale (kg)	< 48 000	48 000 < M < 72 000	Sup 72 000

GESTION INTERVENTION RÉSEAUX ET RÉGLEMENTATION CIRCULATION

GESTION DES INTERVENTIONS (GIR)

Cellule coordination travauxet métro

La Métropole a créé une instance opérationnelle qui identifie les conflits générés par les interventions de tous les maîtres d'ouvrages sur la Métropole : conflits de coordination de travaux, de programmation et de circulation générés par les travaux. Elle est aussi garante du règlement de voirie communautaire. À ce titre, une spécificité dite « réunion de coordination générale » a été mise en place afin d'appréhender l'organisation et la multiplicité des travaux sur une large échelle : rue de Metz, 3e ligne de métro, cœurs de quartier.
L'objectif premier est d'assurer la cohérence et la coordination des programmes des maîtres d'ouvrages. Le second objectif est d'anticiper les phases de travaux pour mutualiser les déplacements et les matériaux dans un souci de réduction des coûts.
En 2022, le service s'est appliqué à identifier les programmes pluriannuels des divers acteurs de travaux publics afin de les rendre cohérents les uns envers les autres.

Dévoiement des réseaux

En 2022, le service a poursuivi ses missions de libération des emprises liées au projet de 3e ligne du métro. Les plans de dévoiements ont été réalisés en parallèle de l'avancement des études d'infrastructures pilotées par Tisséo. Les dévoiements de réseaux de stations sont réalisés à 80 %. Les travaux conséquents des stations Marengo, François Verdier, Toulouse Lautrec, Jean Rieux, Limayrac sont en cours. Le montant global des travaux de dévoiement devrait dépasser 30 millions d'€.

GESTION DU RÉSEAU NUMÉRIQUE MÉTROPOLITAIN

La gestion de ce réseau implique de réaliser les études de tous les réseaux construits (ZAC, lotissement, PUP…), d'en assurer la maintenance (casse, panne) et la gestion (adduction clients, intérêts de voirie), sous sa propre maîtrise d'ouvrage.
Par ailleurs, Toulouse Métropole gère tous les enfouissements de travaux aériens : enfouissements esthétiques liés à une opération d'aménagement et enfouissements coordonnés sur appui commun (électricité et télécom) en lien avec la programmation annuelle d'Enedis. Parmi toutes les voies qui ont bénéficié de ces travaux, peuvent être citées :

- avenue de Fronton
- route de Seysses
- route de Launaguet

Le linéaire de réseaux enfouis en 2022 est de 9km. Les missions comprennent enfin, le suivi de la galerie technique du Mirail (3 km) et le suivi du marché de déploiement des sanitaires publics (66 équipements).

GESTION DU PATRIMOINE NUMÉRIQUE

Toulouse Métropole assure la gestion administrative et contractuelle des relations avec les opérateurs numériques.

Dans le cadre du déploiement de la fibre, en 2021, Toulouse Métropole a renforcé la commercialisation de l'offre de location et intégré de nouveaux opérateurs locataires de nos fourreaux, passant ainsi de 12 à 14 opérateurs.

Les chiffres clés 2022

- 3 187 km de linéaires de fourreaux ont été loués par Toulouse Métropole aux opérateurs (contre 2 776 km en 2021),
- 4 455 chambres ont été auditées et vérifiées par le prestataire Parera après la pose des câbles par un opérateur,
- 102 demandes de location ont été traitées,
- 14 opérateurs sont identifiés comme propriétaires de fourreaux sur le territoire (contre 13 en 2021),
- 9 211 km de réseaux souterrains sont la propriété des opérateurs,
- 2 005 km de réseaux aériens appartenant aux opérateurs sont recensés sur le territoire.

Les 3 temps forts de l'année

- L'arrivée de nouveaux opérateurs sur le territoire permet de diversifier l'offre et la demande en matière de télécom. Une plus grande variété d'opérateurs permet une mise en concurrence des acteurs, pour diminuer les prix d'accès aux services de télécommunications.
- Dans le cadre de la démarche de revendication de la propriété de fourreaux situés dans 55 ZAC hors Toulouse et dans les lotissements, le travail de préparation du mémoire en défense se poursuit.
- Le recensement, d'intégration dans le patrimoine de Toulouse Métropole de tous les fourreaux télécom rétrocédés à la collectivité a perduré. Cela a permis d'optimiser le patrimoine des infrastructures numériques et d'étendre l'offre locative et les recettes associées. En 2022, plus de 3,9 millions (HT) d'euros ont été facturés pour 3,3 millions (HT) en 2021.

LE PILOTAGE DU CONTRAT DE LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

En tant qu'Autorité organisatrice de la distribution d'énergie (AODE), Toulouse Métropole pilote le contrat de concession de distribution d'électricité avec Enedis sur la ville de Toulouse. L'année 2022 a permis de réaliser l'actualisation du diagnostic technique de la concession et d'engager les négociations sur le prochain PPI (2023-2026).

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

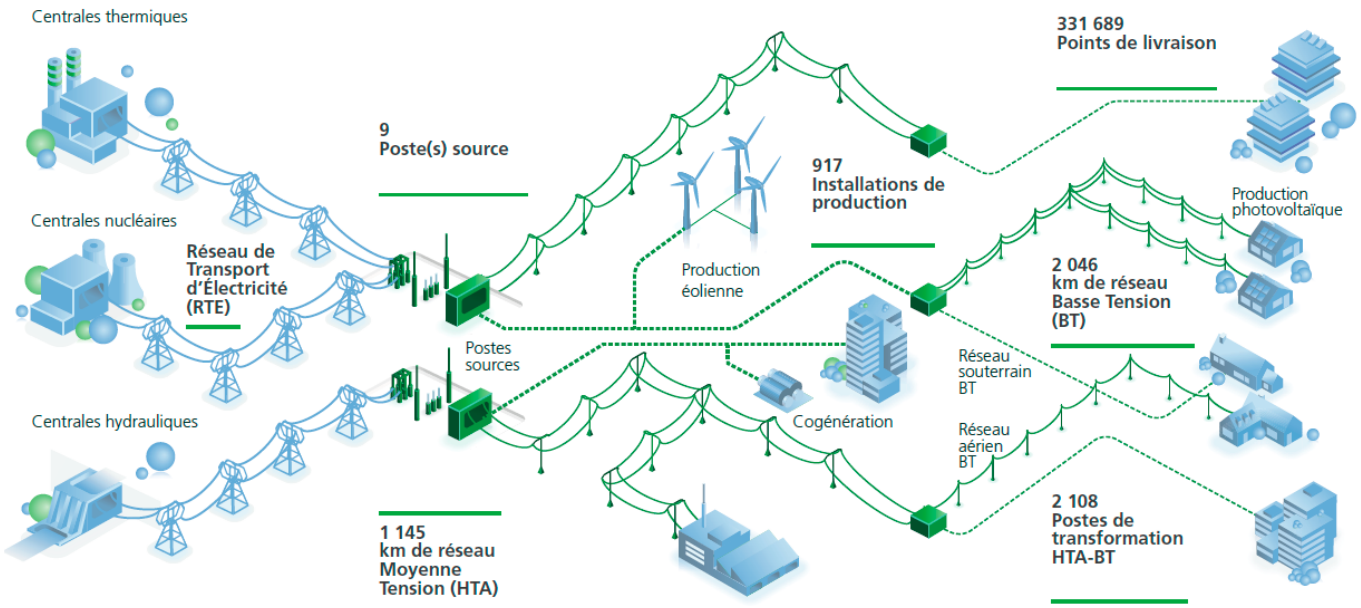

TOULOUSE MÉTROPOLE PERÇOIT DIFFÉRENTES RECETTES DE LA PART D'ENEDIS

- La redevance de fonctionnement (R1) qui couvre les dépenses annuelles de fonctionnement supportées par Toulouse Métropole dans le cadre de l'exercice du pouvoir concédant : en 2022 elle était de 395 674 € (368 k€ en 2021)
- La redevance d'occupation du domaine public : en 2022 elle était de 592 272 € (564 630 € en 2021)
- La redevance d'occupation du domaine public – chantier : en 2022 elle était de 59 227€ (56 461€ en 2021)

LE PILOTAGE DU CONTRAT DE LA CONCESSION GAZ

GRDF en tant que concessionnaire exploite et entretient le réseau de gaz sur le territoire de la Métropole. 2022 a été marquée par la finalisation des négociations du contrat de concession gaz qui est entré en vigueur le 1er janvier 2023.

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

PRIMES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Plan de relance pour l'emploi de Toulouse Métropole, adopté en juin 2020, a permis la création de cinq dispositifs exceptionnels mis en place fin octobre 2020, à destination des particuliers et des professionnels, en faveur de la transition écologique.

Ces primes ont été maintenues et élargies en 2022. Elles ont :

- contribué à financer 67 rénovations permettant en moyenne 60 % d'économie d'énergie et utilisant des matériaux bio-sourcés grâce à **la prime éco-rénovation,**
- permis le déploiement de 214 nouvelles installations photovoltaïques grâce à la **prime solaire,**
- incité au remplacement de 323 véhicules polluants par des véhicules moins émissifs grâce à la **prime véhicule + propre,**
- accompagné l'achat ou la location de 3 188 cycles grâce à la **prime vélo,** consistant en une aide à l'achat ou la location de vélos de tous types, neufs ou d'occasion, classiques ou à assistance électrique, simples, pliables ou cargos,
- financé la réparation de 223 objets du quotidien via la **prime réparation,** première aide française à destination des particuliers pour la réparation de leurs appareils du quotidien (électroménager, outillage, téléphonie…).

En 2022, de nombreux habitants et organismes du territoire se sont saisis et ont bénéficié de ces dispositifs en faveur de la relance économique et de la transition écologique. Au total, 4 044 citoyens, entreprises et associations (soit le double par rapport à 2021) ont bénéficié de **2,3 M € de primes** durant l'année.

En 2022, ces primes ont contribué à un investissement de plus de 12,7 M € HT auprès de plus de 1 000 entreprises, situées essentiellement sur le territoire métropolitain, tout en contribuant à la transition écologique et énergétique.

AMÉNAGEMENT DURABLE, BIODIVERSITÉ ET CADRE DE VIE

Les champs d'action sont les suivants :

- la gestion des risques et nuisances : environnement sonore, qualité de l'air, pollution des sols, risques industriels, champs électromagnétiques,
- la Nature en ville : agriculture urbaine et périurbaine, biodiversité, planification et stratégie ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Qualité de l'air

L'année 2022 a été principalement marquée par la mise en œuvre opérationnelle d'un projet majeur : **La Zone à faibles émissions mobilité (ZFEm)**.

L'année 2022 marque l'entrée en vigueur de la phase opérationnelle de la ZFEm. Après des phases d'études et de concertation, l'arrêté d'instauration de la ZFEm de l'agglomération toulousaine a été publié le 23 février 2022. Le calendrier progressif de déploiement des restrictions de circulation et de stationnement est donc entré en vigueur. Le 1er mars 2022, l'interdiction de circuler et stationner dans le périmètre de la ZFE concerne les poids lourds et les véhicules utilitaires légers classés certificat qualité de l'air « Crit'Air » 5 et Non classés. À partir du 1er septembre 2022, les poids lourds et les véhicules utilitaires légers classés certificat qualité de l'air « Crit'Air » 4 ont à leur tour été concernés par les restrictions.

Avant l'entrée en vigueur des restrictions de circulation et de stationnement pour les véhicules particuliers classés « Crit'Air » 4, 5 et Non classés au 1er janvier 2023, le conseil de Toulouse Métropole a délibéré le 8 décembre 2022 sur l'instauration d'un Pass ZFE permettant aux véhicules restreints de disposer d'un carnet d'usage de 52 jours annuels pour circuler et stationner dans le périmètre de la ZFE. Ce Pass ZFE concerne tous les types de véhicules (poids lourds, véhicules utilitaires légers, véhicules particuliers, deux roues) particuliers et professionnels sans restrictions sur leur lieu de résidence.

Antennes relais de téléphonie mobile

Avec le développement des technologies sans fil et avec l'arrivée de la 5G, les antennes relais de téléphonie mobile se multiplient sur notre territoire. Ainsi, afin d'offrir un service de qualité accessible à chacun tout en optimisant l'intégration de ces antennes dans l'environnement, Toulouse Métropole contribue au déploiement concerté et raisonné des antennes, en proposant aux communes une expertise technique pour mieux répondre aux interrogations de leurs administrés. En 2022, Toulouse Métropole a notamment accompagné la mairie de Beaupuy dans ses démarches de concertations avec les habitants dans le cadre d'un projet d'antennes.

Environnement sonore

Dans le cadre de la lutte contre le bruit des infrastructures de transports (routes, voies ferrées,

aéroport), la Métropole a lancé en 2017 un plan d'action quinquennal, appelé Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).
Ce PPBE arrivant à son terme, Toulouse Métropole a engagé la révision de ce document, afin d'élaborer les actions pour les cinq ans à venir.
Ce nouveau PPBE doit être approuvé par le conseil métropolitain, courant 2023.

Toulouse Métropole est également le territoire d'une expérimentation menée par le ministère de la Transition écologique, pour le contrôle automatique du bruit des véhicules motorisés : 2 roues, véhicules légers et poids-lourds. Un prototype de radar-bruit a été installé sur la commune de Toulouse, rue Louis-Plana, pour un premier test sur site, au printemps 2022.
Cette expérimentation doit se poursuivre en 2023, avec une nouvelle phase de test sur site.

NATURE EN VILLE ET AGRICULTURE URBAINE

Le Projet agricole et alimentaire métropolitain (Paam)

Toulouse Métropole anime une démarche partenariale de territoire qui vise à :
- accompagner la transition agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des citoyens et aux enjeux du territoire,
- permettre l'accès de tous à une alimentation de proximité saine et durable.

Gouvernance du Projet agricole et alimentaire métropolitain

Toulouse Métropole anime un espace de dialogue et de propositions qui s'appuie sur :
- un Conseil métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation locales.

Le 11 février 2022, près de 200 acteurs ont participé au 1er Conseil métropolitain de l'agriculture et l'alimentation locales. Cette instance de dialogue a rassemblé les acteurs socio-professionnels et associatifs du sujet (producteurs, transformateurs, industriels, élus des communes et des territoires alliés, responsables d'associations, de chambres consulaires, d'organisations professionnelles, chercheurs et enseignants) autour d'une réflexion commune pour accompagner et développer les filières agricoles locales tout en visant un accès de tous à une alimentation saine et durable.
Dans la continuité de ces échanges, les partenaires du Paam ont été invités à contribuer à la mise en place d'un observatoire du Paam, pour définir des objectifs territoriaux à atteindre collectivement à l'horizon 2026 et proposer des indicateurs à suivre.

- une coordination avec les élus et techniciens des communes de la Métropole.

Une rencontre a été organisée le 1er décembre 2022 à L'Union, pour échanger sur les objectifs territoriaux du Paam et sur les accompagnements proposés aux communes :
- pour le montage de projets agricoles d'impulsion communale, témoignage de la commune de Cugnaux ;
- pour des approvisionnements plus durables dans les restaurants collectifs, témoignage de la commune de Saint-Alban.

- Un comité stratégique partenarial.

Toulouse Métropole, Région, État, Chambres consulaires, MIN et collectif Nourrir la ville constituent ce comité. Le 20 septembre 2022, les membres du comité stratégique partenarial et les représentants des chambres d'agriculture et des territoires engagés dans un contrat de réciprocité ont été invités par le Président de Toulouse Métropole à échanger autour d'une intervention de Stéphane Linou sur la résilience alimentaire.
Réuni le 10 octobre 2022, le comité a partagé des objectifs chiffrés pour le territoire à horizon 2026, sur la base des propositions issues d'un travail partenarial. Ces objectifs ont ensuite été inscrits dans une délibération adoptée en conseil de Toulouse Métropole le 8 décembre 2022.

Lauréate du Volet B de la mesure 13 du plan France relance, Toulouse Métropole coordonne également un projet avec 18 partenaires pour la mise en place de 23 actions, bénéficiant d'une subvention d'un montant global de 850 000 € sur deux ans. En complément de la mise en place du suivi et des contractualisations, Toulouse Métropole a organisé le 7 juin une visite sur le terrain à la rencontre de neuf actions soutenues.

Les quatre axes du Paam

En complément de ces actions transversales, Toulouse Métropole a poursuivi son engagement sur les quatre axes stratégiques du Projet agricole et alimentaire métropolitain :
- **AXE 1 : Soutenir les bassins de production locale et faciliter l'installation agricole.**
- **Connaissance du secteur agricole de la Métropole.**

Un diagnostic agricole a été mené en partenariat avec la Chambre départementale d'agriculture pour identifier les surfaces et productions agricoles du territoire, ainsi que les dynamiques d'exploitations, afin d'alimenter notamment les réflexions sur la construction du futur PLUi-H.

- **Projets agricoles communaux.**

Toulouse Métropole propose un accompagnement méthodologique et technique des communes pour leur projet agricole, avec l'intervention de prestataires spécialisés, dans le cadre d'un marché passé par Toulouse Métropole.

En 2022, sept communes ont ainsi bénéficié d'une ingénierie pour la définition de leur projet, sur une durée de six mois environ : Balma, Castelginest, Colomiers, Cugnaux, L'Union, Pibrac, Saint-Orens. Cet accompagnement innovant des projets agricoles communaux proposé par Toulouse Métropole a fait l'objet d'une présentation aux assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation à Nantes en septembre 2022.

- **AXE 2 : Accompagner la restauration collective, en luttant contre le gaspillage et en favorisant les approvisionnements locaux et bio.**

Différents temps d'échanges ont été organisés entre professionnels de la restauration collective des communes de Toulouse Métropole sur le thème de la rédaction des marchés publics de denrées alimentaires pour des communes en renouvellement de marché, et, en partenariat avec la Région Occitanie, pour une présentation de la plateforme d'achat régionale Occit'alim.

Par ailleurs, onze communes sont accompagnées par Toulouse Métropole, avec l'appui de Bio Ariège-Garonne, dans leur approvisionnement alimentaire de qualité.

Ce suivi est mené conjointement sur les sujets de gaspillage alimentaire et de gestion des biodéchets avec l'appui du bureau d'études Inddigo.

Les communes faisant l'objet de cet accompagnement sont Balma, Beauzelle, Bruguières, Colomiers, Cugnaux, Fenouillet, Launaguet, Mondonville, Mons, Saint-Alban et Saint-Orens.

- **AXE 3 : Structurer les filières afin de développer les circuits courts, améliorer la logistique et la transformation des produits.**

- Contrats de réciprocité

Les contrats de réciprocité signés avec des territoires proches de Toulouse Métropole intègrent un volet lié à l'agriculture et l'alimentation qui vise à rapprocher les producteurs des territoires ruraux des débouchés de la Métropole.

Plusieurs actions partenariales ont été réalisées en 2022 avec ces territoires :

- Journées viandes en Comminges à destination de la restauration collective, le 30 mars 2022.
- Travail en coopération avec la Mairie de Toulouse afin de permettre aux producteurs issus des territoires concernés d'intégrer de façon simplifiée les marchés de plein vent de Toulouse.

Deux nouveaux contrats de réciprocité ont été signés en 2022, avec des actions qui pourront s'engager dès 2023 :

- Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Toulouse Métropole en avril 2022.
- Le Pays d'Armagnac et Toulouse Métropole en septembre 2022.

- Restauration commerciale

Une enquête a été menée par Bio Ariège-Garonne auprès de 40 restaurateurs pour cerner leurs leviers et freins concernant la valorisation de leur travail. Une présentation des résultats de l'enquête et des discussions autour des labellisations possibles pour les restaurateurs s'est tenue le 13 juin 2022.

- Outils de transformation des filières

Un premier recensement cartographique des outils de transformation utilisés par les agriculteurs du département et pouvant alimenter la Métropole a été réalisé par la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne dans le cadre de la convention de coopération signée avec Toulouse Métropole.

Une rencontre autour de l'association La Brique Rose, a été organisée le 22 juin 2022 en partenariat avec Yéo-frais et la Chambre départementale d'Agriculture, dans l'objectif de faire découvrir le projet de création d'une filière lait haut-garonnaise aux professionnels de la restauration collective (restauration publique et privée, scolaire et d'entreprise, société de restauration...), en présence des partenaires de la Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges.

- Circuits courts

Toulouse Métropole a confié à un groupe d'étudiants de l'école d'ingénieurs de Purpan une enquête auprès des distributeurs de produits locaux de qualité et durables de Toulouse Métropole afin d'analyser les évolutions de leurs ventes en circuits courts deux ans après la crise sanitaire.

- **AXE 4 : Sensibiliser et initier les citoyens à une alimentation saine et durable**

- Défi Foyers à alimentation positive

Toulouse Métropole a co-organisé avec Bio Ariège-Garonne la 2e édition du défi Foyers à alimentation positive, menée sur quatre communes :

- Toulouse (quartier Polygone/Arènes/Cartoucherie) ASSQOT Polygone,
- Mairie de Colomiers - Maison Citoyenne de la Naspe,
- Mairie de Saint Orens-de-Gameville - CCAS L'Espace pour tous,
- Mairie de Tournefeuille - Maisons de quartier de Quéfets, Paderne et Pahin.

Cette édition a concerné 48 foyers, soit 149 personnes, qui ont notamment participé à plusieurs temps collectifs :
- Événement de lancement le 22 janvier dans les locaux de l'association les Belles Gamelles au MIN de Toulouse.
- 16 temps forts (ateliers cuisine, atelier diététique, lecture d'étiquette, visite de jardin, visite de magasin...).
- 1 visite de ferme réalisée le 23 avril en lien avec l'événement de Ferme en Ferme organisé par le CIVAM31.
- Clôture du défi réalisée le 2 juillet sur le domaine de Candie à Toulouse avec visite du domaine.

- Participation à des manifestations grand public
- Festival Toulouse innovante et durable du 13 au 15 octobre 2022 : Valorisation d'une quinzaine de partenaires du Projet agricole et alimentaire métropolitain par la mise à disposition d'un espace "se nourrir". Présentation du défi Foyers à alimentation positive.
- Foire Garo'Bio le 23 octobre 2022 : tenue d'un stand dédié à la valorisation du défi Foyers à alimentation positive.
- Salon REGAL le 10 décembre : Valorisation d'une quinzaine de partenaires du Paam par l'organisation d'un espace avec ateliers cuisine, escape-game et animations zéro-déchet.

Biodiversité

Depuis 2019, Toulouse Métropole est labellisée Territoire engagé pour la nature (TEN) en Occitanie. Inscrit dans le Plan national biodiversité, ce label reconnaît des collectivités engagées dans une démarche de progrès en faveur de la biodiversité.

Trois actions phares marquent cet engagement :
- Restaurer des corridors écologiques pour consolider l'armature biologique du territoire. Les corridors à restaurer ont été identifiés, et ont fait l'objet d'études de faisabilité.
- Mettre en place un dispositif de suivi de la biodiversité pour suivre l'évolution de la richesse naturelle du territoire. Un 1er travail de réflexion autour de la mise en œuvre de cette action a été initié en 2022 dans le cadre du conseil scientifique de la Nature en ville qui doit déboucher à la formalisation du cadre méthodologique dans le courant du 1er semestre 2023.
- Identifier et valoriser des itinéraires de découverte de la biodiversité. Cinq itinéraires ont été identifiés sur les communes de Toulouse (Pech-David), Pibrac, Gagnac, Mondonville et Seilh. Le concept de ces itinéraires a été précisé avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage et va faire l'objet en 2023 de l'installation de panneaux pédagogiques et de mise à disposition sur Internet de contenus pédagogiques.

Le programme de science participative de comptage des papillons Propage a été poursuivi en partenariat avec la Mairie de Toulouse, avec 17 parcours suivis par des agents des espaces verts. Les résultats ont été communiqués au Museum national d'histoire naturelle.

Conseil scientifique de la Nature en ville

Pour l'accompagner sur l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques publiques et l'aider à répondre au défi de la résilience du territoire face au changement climatique, Toulouse Métorpole a souhaité bénéficier d'un éclairage scientifique et a mis en place un Conseil scientifique de la Nature en ville. Il est doté d'un rôle d'expertise, d'éclairage, de recherche et de pédagogie.
Les membres sont désignés par la collectivité et un équilibre est recherché entre les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines. Un élu référent en assure l'animation et le pilotage.
Ce conseil scientifique s'est réuni une fois en 2022, autour du projet de mettre en place des indicateurs de biodiversité et en intégrant dans cette rencontre une visite de la reconquête de l'île du Ramier, au cœur du Grand Parc Garonne.

Grands Parcs de l'Hers et du Touch

Toulouse Métropole est engagée dans la mise en œuvre de Grands parcs, vastes territoires adossés à la trame verte et bleue et situés en frange de l'urbain. L'ambition est de faire de ces Grands parcs des axes verts stratégiques pour la Métropole, répondant concrètement aux enjeux de continuité écologique, d'adaptation au changement climatique, de sobriété foncière et d'accès des habitants à la nature. Il s'agit également de créer des espaces de projet démonstrateurs des capacités du territoire à s'engager dans la transition écologique.
Parce que les enjeux invitent à un dialogue renouvelé entre Environnement et Aménagement, le Grand Parc de l'Hers et le Grand Parc du Touch font l'objet d'un mode de pilotage transversal et innovant qui permet d'articuler, dans la construction même du projet, les deux compétences.

• Le Grand Parc de l'Hers

Il s'étend sur une vallée alluviale longue d'une trentaine de kilomètres, traversant 13 communes. Ce territoire ample et complexe oblige à relever le défi de la reconquête écologique en secteur à pression urbaine marquée.
À la suite du diagnostic territorial réalisé par l'AUAT, l'étude de préfiguration du Grand parc de l'Hers a été engagée en 2022. L'objectif de la préfiguration est que les parties prenantes (13 communes de

la vallée de l'Hers et partenaires) s'accordent sur une ambition et un périmètre. Pour ce faire, 54 entretiens ont permis de recueillir les perceptions de ces acteurs et un Forum s'est tenu le 21 octobre au Château Virebent à Launaguet pour partager les résultats et a permis d'identifier trois fonctions pour le Grand parc de l'Hers : Parc nature, Parc nourricier et Parc habité. C'est sur cette base que l'étude de préfiguration se poursuivra en 2023.

• Le Grand Parc du Touch
Il est situé sur une vallée riche d'une ripisylve aux enjeux écologiques majeurs et forts. Oasis de fraîcheur enserrée par un tissu qui connaît une dynamique d'urbanisation soutenue, ce territoire oblige à relever le défi de la préservation d'un écrin de nature reliant différents secteurs à ce jour insuffisamment connectés.
L'AUAT a rédigé un diagnostic du territoire du Touch qui a été présenté au comité de pilotage des élus en septembre 2022. Un marché d'études pour la réalisation d'un «Plan guide et volet programmatique du cadre d'intervention» pour le grand parc du Touch sera lancé dans le courant de l'année 2023. Il a pour ambition, durant les quatre années suivantes, de coconstruire le projet en concertation avec toutes les parties prenantes et les citoyens.

Afin de répondre à l'ambition de nature sur ces deux grands parcs, un état des lieux de la connaissance écologique a été engagé en 2022 dans un périmètre élargi autour de ces deux cours d'eau et de leurs affluents. Partagé avec les partenaires naturalistes locaux, cet état des lieux conclut au besoin de consolider dès 2023 la connaissance écologique sur ces secteurs afin que ces deux parcs soient concrétisés sur la base de ressources scientifiques et techniques solides en matière de biodiversité.

TRANSITION ENERGÉTIQUE AUTORITÉ ORGANISATRICE DE L'ÉNERGIE (AOEN)

RÉNOVATION ENERGÉTIQUE DE L'HABITAT

La Maison de l'énergie a ouvert ses portes le 1er avril 2022 au centre-ville de Toulouse.
Espace dédié aux enjeux de rénovation de l'habitat, ce lieu, complété par 22 points de permanence sur le territoire métropolitain, a permis de délivrer plus de 7 000 conseils personnalisés aux habitants de notre territoire. Il vient répondre aux demandes croissantes de la population sur les enjeux de la rénovation de l'habitat, les aides financières et les aspects techniques.
Outre la Maison de l'énergie, l'implication de Toulouse Métropole dans le projet européen I-Heros a permis de faire émerger une politique de rénovation ciblée qui sera opérationnelle en 2023.
Enfin, Toulouse Métropole a également signé en 2022 une charte d'engagement avec les professionnels de la rénovation pour partager les enjeux et les objectifs du sujet avec le secteur professionnel concerné.

RÉSEAUX DE CHALEUR

Outil majeur de transition énergétique, le développement des réseaux de chaleur s'est poursuivi en 2022, avec des raccordements aux réseaux existants du Mirail et Toulouse Energie Durable (CHU de Purpan et industriel EVOTEC en particulier), ou le lancement d'un appel d'offres pour un nouveau réseau de chaleur au Nord-Est de Toulouse desservant également la ZAC Grand Matabiau.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Toulouse Métropole est également porteur du dispositif de Conseil en énergie partagé à destination des communes de son territoire qui souhaitent un accompagnement sur la gestion énergétique de leur patrimoine. Le service fonctionne par cycles de trois ans. Un premier cycle s'est achevé mi-2022 avec huit communes, un second a recommencé avec douze communes et se poursuivra jusqu'à fin 2025.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS - GEMAPI

ÉTUDES

Les études hydrauliques, hydrologiques et d'aménagement se sont poursuivies sur des cours d'eau métropolitains dont les problématiques sont avérées et pour lesquels des solutions d'aménagement ont été proposées :

- **Gajéa/Panariol** (communes d'Aussonne et Mondonville) : débordements, érosion de berge, continuité écologique.
  Le dossier technique est quasiment finalisé et a permis de déposer un pré-dossier réglementaire auprès des services de l'État. Les techniques retenues sont principalement du génie végétal (tressage, pieux jointifs) et du génie mixte lorsque les enjeux bâtis sont trop proches du cours d'eau (enrochements et retalutage et plantations par exemple). Lorsque cela est possible, un reméandrage complet du cours d'eau est réalisé.
- **Riou** (commune de Blagnac) : hydromorphologie (trapèze béton) et reconquête du milieu.
  Le principe du projet est l'enlèvement du trapèze béton existant et la recréation d'un cours d'eau dans sa totalité (lit, risberme, méandres, plantations). Le dossier technique et réglementaire a été déposé auprès des services de l'État.

- **Dancelle** (communes de L'Union et Saint-Jean) : érosion des berges, incision, débordements.
  Les techniques retenues relèvent du génie végétal, la pose de seuils de fond pour stabiliser le profil en long et la reconstruction d'un ouvrage en génie civil en très mauvais état.
- **Bourdette** (commune de Drémil-Lafage) : reconquête du milieu naturel (Voir en bas de la colonne de droite).
- **Pin** (commune de Pin-Balma) : érosion, incision et reconquête du milieu naturel.
  Le dossier technique est quasiment finalisé et a permis de déposer un pré-dossier réglementaire auprès des services de l'État. Les techniques retenues sont principalement du génie végétal et une dérivation d'un cours d'eau pour qu'il retrouve son lit d'origine.
- **Ruisseau du Foumelou** (Gratentour) : érosion, incision et reconquête du milieu naturel ainsi qu'un ouvrage busé en très mauvais état.
  Les études de conception, d'inventaire biodiversité et investigations complémentaires sont en cours.
- **Ruisseau Grand Port de Mer** (Quint-Fonsegrives) : érosion, incision et reconquête du milieu naturel. Les études de conception et d'inventaire biodiversité sont en cours. Les aménagements privilégiés sont principalement de la renaturation et de la restauration du cours d'eau, de ses berges et milieux annexes associés, du génie végétal et génie mixte si des enjeux se trouvent à proximité.

En complément de ces études, des inventaires faune et flore ont eu lieu sur ces cours d'eau dans le but d'adapter les projets en appliquant la doctrine Eviter-Réduire-Compenser en cas de présence avérée d'espèces protégées.

PLAN D'ACTION SUR LES COURS D'EAU MÉTROPOLITAINS (PACEM)

En 2021 a été initiée la démarche d'élaboration du Plan d'action sur les cours d'eau métropolitains. Dans le cadre de la compétence Gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi), Toulouse Métropole dresse un inventaire patrimonial sur les cours d'eau et milieux annexes au moyen d'études globales. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif d'élaborer des plans pluriannuels de gestion (PPG) sur la base d'une approche globale cohérente, au regard des spécificités des bassins versants, et opérationnelle à l'échelle du territoire.

Cette démarche a été amorcée en 2021 par la tenue de quatre ateliers de sensibilisation auprès des élus communaux de Toulouse Métropole et par la réalisation d'un premier inventaire patrimonial, lancé sur 160 km de cours d'eau et 17 communes, essentiellement situées sur la rive gauche de la Garonne.

Les résultats de cet inventaire, ont été partagés dans le cadre d'une démarche de co-construction avec les communes. Ils ont donné lieu à huit réunions de concertation sectorisées (Touch et Aussonnelle et petits bassins associés) qui se sont tenues entre septembre 2021 et juin 2022.

Depuis juin 2022, les études se poursuivent par l'élaboration des plans pluriannuels de gestion (PPG). Elles s'achèveront fin 2023. En 2024 et après obtention d'une déclaration d'intérêt général (DIG), le PPG sera rendu opérationnel.

Cette démarche est menée en coordination avec les autres structures de gestion des cours d'eau présentes sur les bassins versant concernés et les partenaires institutionnels.

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN ET D'URGENCE

En 2022, plus de 23,5 km de cours d'eau ont été entretenus par le biais de travaux d'urgence autorisés par Déclaration d'intérêt général (DIG) d'urgence, procédure réglementaire instruite par les services de l'État en cas d'intervention en domaine privé, ainsi que sur des parcelles publiques diagnostiquées. Les travaux ont consisté à l'entretien sélectif des berges afin de favoriser la pousse d'essences adaptées, l'enlèvement d'espèces invasives, l'enlèvement d'embâcles importants (occupant plus de la moitié du lit du cours d'eau), au traitement d'arbres à risque (élagage, abattage), à l'entretien de la végétation et l'enlèvement de déchets anthropiques.
Ils ont concerné les communes de Aussonne, Balma, Beauzelle, Blagnac, Bruguières, Colomiers, Cornebarrieu, Drémil-Lafage, Fenouillet, Gratentour, l'Union Mondonville, Montrabé, Pibrac, Pin-Balma, Saint-Jean, Saint-Orens, Seilh, Toulouse, Tournefeuille.
De plus, 875 m de travaux ont été réalisés en vue de restaurer la capacité hydraulique de certains cours d'eau et de restaurer leurs berges. Les techniques employées sont principalement des enrochements, des gabions (génie mixte), du génie végétal, terrassement, retalutage et plantations. Les interventions ont eu lieu sur les communes de Brax, Castelginest, Drémil-Lafage, Montrabé, Toulouse.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA BOURDETTE À DRÉMIL-LAFAGE

À Drémil-Lafage, sur le cours d'eau de la Bourdette (également appelé le Roussel), après près de deux ans d'études, des travaux de renaturation, reconquête du milieu aquatique et réduction de la vulnérabilité au risque inondation ont débuté au second semestre de l'année 2022. Ce projet concerne un linéaire d'environ 400 m de berges.

Ce projet, porté par Toulouse Métropole en étroite collaboration avec la commune de Drémil-Lafage, consiste en :

- la renaturation du cours d'eau par la réalisation de terrassement et de plantations d'espèces locales et adaptées, tout en préservant des sujets abritant des espèces protégées (grand capricorne) ;
- la réalisation d'un caisson végétalisé au niveau des enjeux les plus proches du projet (école primaire) ;
- la réouverture du cours d'eau qui était busé sous un bassin pluvial ;
- la déconstruction d'un passage busé, limité hydrauliquement, et son remplacement par une passerelle.

Les travaux ont été autorisés par arrêté préfectoral du 3 octobre 2022.

DR

Aménagement de berge de la Bourdette (Drémil-Lafargue) - Réalisation d'un caisson végétalisé.

Régularisation des systèmes d'endiguement de Toulouse et Blagnac

(Voir P. 175)

Les dossiers complémentaires de régularisation des digues de Toulouse et Blagnac ont été déposés les 30 juin 2022 et 31 décembre 2022. Ces dossiers ont permis d'obtenir les arrêtés préfectoraux de classement des systèmes d'endiguement de Toulouse et Blagnac en date du 30 juin 2022. Ces arrêtés préfectoraux sont assortis de prescriptions, que Toulouse Métropole doit réaliser jusqu'à fin 2024 en partenariat avec les différents propriétaires et gestionnaires d'ouvrages de protection.

Ces dossiers sont composés des pièces suivantes :

- étude de dangers et diagnostics approfondis permettant de définir le niveau de protection des ouvrages ;
- document d'organisation et consignes de surveillance en toute circonstance (situation normale, en crue et post-crue) ;
- conventions avec l'ensemble des propriétaires d'ouvrages de protection (DDT, DIRSO, VNF, SNCF, Martinet, EDF, CHU pour Toulouse et la Ville de Blagnac).

Mise en place formulaire GEMAPI

Afin de faciliter les demandes de signalement sur cours d'eau et leur traitement, un formulaire permettant de faire des signalements sur cours d'eau a été créé à l'attention des communes et des services de Toulouse Métropole.

Ce formulaire permettra de saisir un signalement sur un cours d'eau à partir d'un certain nombre de caractéristiques prédéfinies : domanialité, position dans le cours d'eau, type de signalement...

DR

Aménagement de berge de la Bourdette (Drémil-Lafargue) - Réouverture du cours d'eau.

Sécheresse 2022

L'année 2022 a été particulièrement sèche et plus particulièrement la période estivale et d'étiage.

- Rappel du contexte national

  Il s'agit du 2e été le plus chaud depuis 1900. Sur la période de juin à août, la France a connu trois vagues de canicule avec une augmentation de 2,3 °C par rapport aux normales de 1991 à 2020 et un déficit pluviométrique moyen de 25 % dont 85 % en juillet. 93 départements ont été concernés par des restrictions d'eau dont 62 en situation de crise.

  Une cellule interministérielle de crise a été mise en place pilotée par la Première Ministre à partir du 5 août.

- Rappel du contexte local

  Au niveau du département de la Haute-Garonne, la situation a également été très compliquée avec des températures fortes et une absence de précipitations qui a commencé dès le mois de mai pour s'étendre dans la durée jusqu'à fin novembre 2022 avec un mois d'octobre particulièrement sec (+4°C).

  8 arrêtés préfectoraux de restrictions d'eau (eau potable et milieu naturel) ont été pris de juillet à novembre 2022.

Toulouse Métropole a participé, sur l'ensemble de la période, aux réunions du Comité eau, organisées tous les 15 jours sous l'égide du préfet ou du secrétaire général de Préfecture, rassemblant tous les acteurs et tous les usagers de l'eau (Etat, OFB, Météo-France, CD31, SMEAG, collectivités territoriales, VNF, Chambre d'agriculture, Associations environnementales, Organismes uniques de gestion collective, Fédérations pêche, représentants du monde agricole…).

Les informations sur les restrictions ont été relayées auprès des communes, avec un appui technique sur l'interprétation et la mise en œuvre de celles-ci.

En terme d'hydrologie, le bilan a été établi

Les débits dans les cours d'eau sont compris entre la décennale sèche et les records secs, soutien d'étiage compris.

Les niveaux des retenues structurantes permettant d'assurer le soutien d'étiage durant tout l'été sont bas. En effet, les déstockages ont été très importants sur la période 2022 afin de réussir à concilier tous les usages.

Le niveau des nappes est également bas avec des niveaux globalement compris entre les basses eaux et la moyenne.

	Température	Pluviométrie
Mai	Mois le plus chaud depuis 1947	Mois le plus sec depuis 1960, déficit pluviométrique de 67 %
Juin	2e mois le plus chaud jamais enregistré	Déficit moyen de 15 %
Juillet	2e mois le plus chaud jamais enregistré	2e mois le plus sec depuis 1960, déficit de 78 %
Août	2e mois le plus chaud jamais enregistré	Déficit de 38 %
Sept.	+ 2,4°C par rapport à la normale T° supérieure à la moyenne de 3,2°C	Déficit moyen entre 50 et 80 % par rapport à la normale

PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le PAPI de l'agglomération toulousaine est piloté par le service GEMAPI de Toulouse Métropole, à l'échelle de 94 communes de l'agglomération toulousaine, en collaboration avec les trois autres EPCI concernés : Muretain Agglo, SICOVAL et Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain.

Ce programme vise à réduire les conséquences négatives des inondations sur les personnes, les biens, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine culturel.

La démarche est actuellement au stade du PAPI dit « d'intention », pour une durée de 4 ans, s'étalant de 2021 à 2024. Cette phase a pour objectif d'améliorer la connaissance du risque, d'initier les démarches de sensibilisation et d'accompagnement de tous les publics et de définir les actions de plus grande envergure à mettre en œuvre dans le PAPI « complet » (2025-2031).

Sensibilisation : de nouveaux outils de communication pour toucher tous les publics

L'année 2021 avait permis d'initier la sensibilisation et l'information des acteurs institutionnels, en particulier des élus communaux. **En 2022, une nouvelle étape a été franchie, avec l'ouverture de la communication vers le grand public.**

Une identité graphique propre au projet a été définie, ainsi qu'une stratégie de communication. Cette stratégie s'est nourrie de différents échanges avec les acteurs institutionnels (communes en particulier),

notamment lors de la réunion de concertation du 15 juin. À cette occasion, les besoins remontés par les acteurs locaux ont permis de définir les outils de communication nécessaires pour mieux relayer les messages de prévention et les informations relatives au PAPI.

Programme d'Actions de Prévention des Inondations
DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

La première production majeure est le site internet dédié à la démarche, ouvert en décembre : inondations-agglo-toulousaine.fr
Deux dépliants ont également été produits :

- Un dépliant grand public, présentant le risque inondation dans l'agglomération toulousaine ;
- Un dépliant à destination des entreprises, présentant les points de vulnérabilité spécifiques à ces établissements, les mesures de prévention à mettre en œuvre, ainsi que l'accompagnement qui leur est proposé dans le cadre du PAPI.La sensibilisation passe également par **des événements,** en particulier le **13 octobre**, qui est devenu en 2022 la **"Journée nationale de la résilience aux risques naturels et technologiques"**. À cette occasion, de nombreux événements ont été organisés dans toute la France.

Dans le cadre du PAPI, une journée dédiée à la gestion des épisodes d'inondation a été organisée par Toulouse Métropole, à destination des acteurs concernés (communes, EPCI, syndicats, gestionnaires de réseaux...) avec des temps d'échanges sur la gestion des épisodes d'inondation et l'animation d'une simulation de gestion d'un épisode d'inondation par l'Institut des risques majeurs (IRMa), qui a accompagné Toulouse Métropole sur l'organisation de cette journée.

Accompagnement : aider les acteurs à réduire le risque à leur échelle
De très nombreux acteurs, en commençant par les citoyens, peuvent ou doivent agir pour réduire les conséquences négatives des inondations.
En 2022, **plusieurs communes ont été accompagnées** pour assurer au mieux leurs responsabilités :

- **En matière d'information préventive :** 9 communes (dont 6 de Toulouse Métropole) ont bénéficié d'un accompagnement complet pour l'élaboration ou l'actualisation de leur Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Ce document obligatoire a pour objectif d'informer les administrés sur l'ensemble des risques majeurs présents sur la commune, les mesures préventives existantes et les comportements à adopter en cas de phénomène dangereux ;
- **En matière de gestion de « crise » :** 11 communes (dont 7 de Toulouse Métropole) ont bénéficié d'une journée de formation, avec exercice pratique, relative au Plan communal de sauvegarde (PCS). La journée du 13 octobre a également permis de toucher 27 communes (dont 15 de Toulouse Métropole).

Le PCS, document obligatoire, a pour objectif de définir, pour chaque risque identifié à l'échelle de la commune, les mesures d'alerte, de sauvegarde, de protection et de soutien de la population en cas de phénomène dangereux.

Atelier de gestion d'épisode d'inondation.
DR

L'accompagnement des gestionnaires de réseaux techniques

Initié fin 2021, il a été poursuivi en 2022. De nombreux échanges ont permis de progresser dans l'identification des points de vulnérabilité des différents réseaux (électricité, gaz, eau potable, transports, télécommunications...) et des premières mesures à engager par les gestionnaires.

Études : mieux connaître le risque pour mieux le réduire

L'étude sur les phénomènes de ruissellement a caractère exceptionnel, pilotée par Toulouse Métropole en lien avec les trois autres EPCI, s'est conclue fin 2022, un an et demi après son lancement. L'échelle d'étude couvre les 94 communes du PAPI.

Cette étude a d'abord permis de dresser un état des lieux de la sensibilité de notre territoire à ce phénomène au regard de ses caractéristiques et des événements passés. Puis les zones inondables en cas d'épisode pluvieux exceptionnel ont été déterminées par une modélisation numérique. Un diagnostic de vulnérabilité a ensuite été mené pour identifier les secteurs les plus sensibles. Enfin, des mesures de réduction du risque ont été proposées et illustrées sur plusieurs études de cas.

Il s'agit d'une étude majeure, au regard de la plus-value apportée (aucune étude sur ce phénomène n'avait été menée sur notre territoire), du périmètre d'étude et des applications qui en découlent.

En effet, les résultats de cette étude seront mobilisés pour :

- **Mieux aménager le territoire :** des préconisations spécifiques aux inondations par ruissellement seront intégrées dans le futur PLUi-H ;
- **Adapter la gestion des épisodes d'inondation,** notamment en adaptant les moyens nécessaires et l'organisation dans les Plans communaux de sauvegarde ;
- **Adapter la gestion des eaux pluviales,** en mobilisant la connaissance acquise dans le futur Schéma directeur de gestion des eaux pluviales.

En complément, les premières études sur les affluents de la Garonne ont été lancées, sur les bassins versants de l'Aussonnelle (Brax, Pibrac, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Aussonne, Seilh) et du Touch (Tournefeuille, Colomiers, Blagnac, Toulouse).

Ces études sont pilotées par Toulouse Métropole, en collaboration avec le Muretain Agglo et le Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SMGALT), qui sont compétents en matière de prévention des inondations.

D'une durée prévisionnelle de deux ans, ces études vont permettre d'approfondir les connaissances sur le risque inondation et de définir des mesures de prévention adaptées, à intégrer au PAPI complet.

Les cours d'eau en chiffres*

- 355 km de cours d'eau sur le territoire de Toulouse Métropole dont :
- 143 km sur la rive gauche de la Garonne
- 212 km sur la rive droite de la Garonne
- 16 bassins versants,
- 14 masses d'eau (cours d'eau devant atteindre le bon état écologique)
- 22 % du territoire de Toulouse Métropole couvert par des Plans pluriannuels de gestion (PPG)

Source : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne (DDT 31)

Inondation par ruissellement

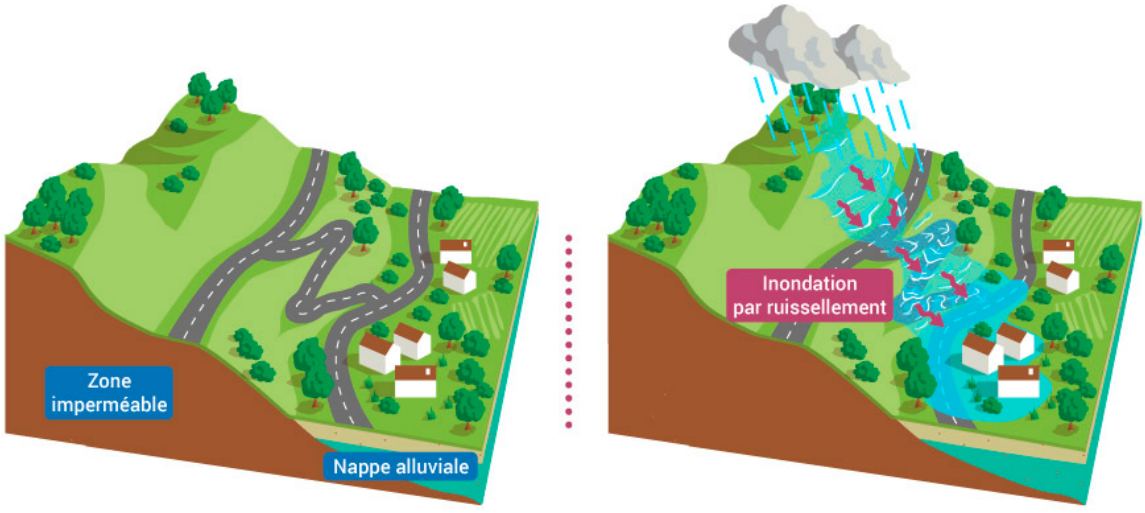

Mathieu Nivesse, Office Français de la Biodiversité.

GARONNE ET CANAUX

PROPRETÉ ET ENTRETIEN DES CANAUX

Toulouse Métropole assure la coordination et le suivi de l'entretien des canaux et de la Garonne sur les sujets suivants :

- la propreté (déchets – collecte sur le fil d'eau par le bateau Midinet – tags…),
- des opérations spécifiques d'entretien de la végétation des berges (visibilité de la signalisation fluviale et des ouvrages, maintient du gabarit de navigation) sont réalisées tous les ans avec le bateau Midinet,
- suivi des occupations illicites.

Nettoyage Canal du Midi - Bateau Midinet - Levage de bac de déchets

DR

Nettoyage Canal du Midi - Bateau Midinet - Collecte de déchets sur le fil d'eau

DR

PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE VALORISATION DES CANAUX

Dans la continuité du Plan Canal mené sur la période 2014-2020, le Programme opérationnel de valorisation des canaux a pour but de réaliser des travaux de requalification et de valorisation des canaux à court terme, pour répondre à des enjeux de préservation du patrimoine, de déplacements modes doux et loisirs, de développement économique et touristique et de protection de la biodiversité. Il va se dérouler sur la période 2022-2026.

Il est mené en complémentarité et en cohérence avec la démarche du Grand parc Canal, qui vise à structurer ce territoire particulier au travers d'un plan guide, en réaffirmant les continuités naturelles et en favorisant les déplacements doux.

La réfection de la berge du canal du Midi

Au niveau du boulevard de la Méditerranée, la berge du canal du Midi en rive droite est érodée par endroit sur un linéaire d'environ 320 mètres, ce qui met en cause la sécurité de la voirie portée et du cheminement piéton ainsi que l'intégrité des ouvrages d'assainissement pluvial présents.

Toulouse Métropole a engagé les études de maîtrise d'œuvre pour la réfection de cette berge afin d'assurer sa stabilité, son maintien et sa protection contre le batillage (remous provoqués par la marche d'un bateau qui cause la dégradation des berges).

Ces études ont abouti à une solution technique de réfection des berges par palplanches et de plantations.

Réfection de berge Boulevard de la Méditerranée avant les travaux

DR

Réfection de berge boulevard de la Méditerranée pendant les travaux

DR

Les travaux de trois mois sont en cours pendant la période du chômage du canal du Midi (janvier à mars 2023).
Les études et les travaux sont estimés à 1,2 million d'euros.

La réalisation pérenne d'une fresque artistique qualitative

Un appel à projet a été lancé pour la réalisation pérenne d'une fresque sur le mur de la trémie du Pont Guilheméry au bord du canal du Midi, qui a réceptionné vingt-sept dossiers de candidatures. À l'issue de la sélection par le jury, cinq candidats ont été retenus et ont été soumis aux votes des habitants. C'est la fresque de l'artiste Sandrot, « le Brochet du Canal » qui a été choisie :
La réalisation de la fresque a duré un mois et a nécessité la participation de l'association Pour la protection des milieux aquatiques de Toulouse.

La requalification des bords du canal latéral à la Garonne

Au niveau du quartier fluvial du boulevard de Genève (section Daydé / Ponts Jumeaux), les travaux ont consisté à aménager le débouché du nouveau City Stade jusqu'aux Ponts Jumeaux, afin d'apaiser cette zone, de favoriser les déplacements doux, piétons et vélos et de végétaliser et désimperméabiliser ce site.
Le boulevard de Genève est un quartier fluvial marqué par la présence de 19 emplacements de bateaux d'habitation.
Le boulevard constitue une entrée de ville pour les cyclistes arrivant du canal latéral à la Garonne.

Les travaux, qui ont duré environ 3 mois pour un coût de 250 000 €, ont permis :

- d'améliorer et de sécuriser la circulation des piétons et des vélos par la rénovation de la voirie et de la voie verte sur un linéaire de 200 m,

DR

Pont Guilheméry - Fresque Le brochet du canal par l'artiste Sandrot

- d'améliorer l'infiltration des eaux pluviales par la mise en place de dalles perméables engazonnées sous l'alignement des platanes en remplacement de l'enrobé (désimperméabilisation d'environ 300 m²),
- de limiter et de contrôler l'accès des véhicules par la mise en place d'une barrière à clé prisonnière et d'installer des butées bois permettant un stationnement ponctuel pour les habitants des péniches,
- d'organiser le stationnement et de créer une place pour les personnes à mobilité réduite au plus près du City Stade avec la matérialisation des places de stationnement (dalles engazonnées, reprise des revêtements, marquage au sol, place PMR),
- d'améliorer et de rénover l'éclairage public : luminaires plus performants et économes en énergie, avec abaissement du flux lumineux à 50 % entre minuit et 5h, avec optique orienté de façon à ne pas perturber la faune et la flore du bord du canal,
- de mettre en conformité le réseau d'eau potable avec l'installation de 19 branchements eau potable pour les bateaux du quartier fluvial et dé-raccorder des connexions illicites aux réseaux,
- d'aménager deux aires de réception pour les conteneurs déchets pour les bateaux stationnaires,
- de planter 3 arbres et de semer du gazon fleuri (300 m²) le long du boulevard et de limiter des espèces invasives.

Boulevard de Genève avant les travaux

DR

Boulevard de Genève après les travaux

DR

CYCLE DE L'EAU

ADAPTER NOS SERVICES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA SÉCHERESSE ET ÉTIAGE 2022

Détail des actions mises en œuvre par Eau de Toulouse Métropole pour préserver la ressource

L'année 2022 en Haute-Garonne a été classée au 1er rang pour l'anomalie de température (+ 1,9°C) et au 3e rang pour la précipitation la plus sèche avec - 27 % (source Météo France).

Sur Toulouse, la température moyenne entre juin et août 2022 a été évaluée à 24,7°C soit + 2,8°C par rapport à la moyenne 2000/2021.

Dans le même temps, le niveau de précipitation a chuté de 50 % et les débits de la Garonne ont atteint des niveaux très faibles (débit minimum de 37 m^3/s mesuré à Portet-sur-Garonne), malgré les mesures prises pour soutenir le débit du fleuve.

Au regard de la situation, les autorités ont été obligées de prendre des mesures de restrictions des consommations, y compris d'eau potable, à compter du 28 juillet 2022.

Eau de Toulouse Métropole a participé à la diffusion de ces mesures de restrictions, en relayant largement, sur son site internet et ses réseaux sociaux et via une newsletter spéficique, les arrêtés préfectoraux.

D'autres mesures ont été prises pour limiter les consommations d'eau : arrêt du nettoyage des réservoirs, arrêt des contrôles des points d'eau incendie pendant toute la période concernée par les restrictions.

Par ailleurs, Eau de Toulouse Métropole travaille au quotidien pour préserver la ressource en eau, en mettant en œuvre un programme ambitieux de réduction des pertes en eau et en déployant un système de télérelève des compteurs d'eau, qui permet aux usagers de maîtriser leurs consommations et d'être avertis en cas de présomption de fuite.

À fin 2022, ce sont 102 282 compteurs qui ont été remplacés et plus de 70 % des consommations sont maintenant télérelevées !

AMÉNAGER AUTREMENT

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

La démarche d'élaboration du Schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP) a avancé sur plusieurs volets en 2022.

L'état des lieux a été l'occasion de rencontrer l'ensemble des communes de la Métropole ainsi que les pôles territoriaux pour faire remonter les problématiques, les désordres, les manques cartographiques et recenser les techniques de gestion durable des eaux pluviales. L'étude des données disponibles a également permis de déterminer l'ensemble des campagnes de terrain nécessaires à réaliser sur l'année 2023 pour finaliser l'état des lieux du patrimoine en vue de la création d'un modèle hydraulique.

Un état des lieux de l'exercice de la compétence a également démarré en fin d'année pour réaliser une cartographie de cette compétence transversale et spécifique.

Le volet communication et sensibilisation a démarré avec l'adoption d'un bloc-marque qui accompagnera les différents supports de communication liés à la gestion durable des eaux pluviales.

Par ailleurs, les projets de recherche et développement engagés par Toulouse Métropole en 2021 avec le Bureau de recherche et minières (BRGM) et le Cérema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ont permis de produire différents outils d'aide à la décision.

Le premier partenariat a permis d'élaborer une carte des potentiels d'infiltration qui couvrent l'ensemble du territoire. Cette carte doit permettre de favoriser les projets de gestion à la source des eaux pluviales en indiquant des potentiels de perméabilité et des zones de vigilance particulière dues au niveau de la nappe.

Cartographie des potentiels d'infiltration des sols sur le territoire de Toulouse Métropole

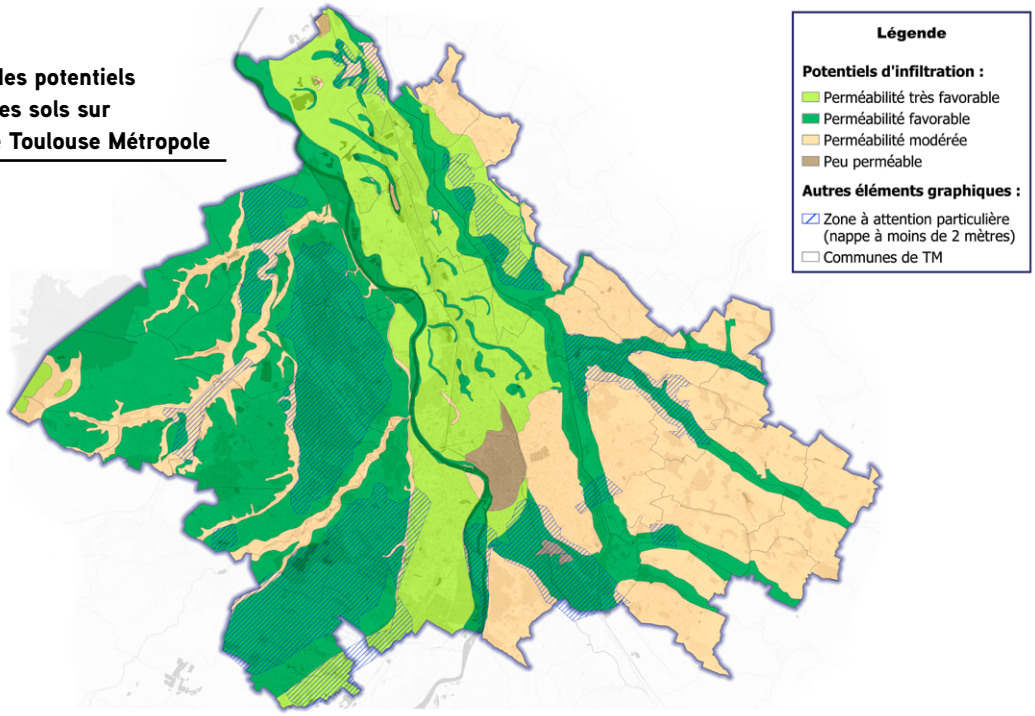

Enfin, le partenariat avec le Cerema a permis de réaliser différents outils d'aide à la décision pour présenter, comparer et plébisciter les solutions de gestion durable des eaux pluviales. Elles s'inscrivent dans la suite de l'ancien guide de gestion des eaux pluviales de Toulouse Métropole qui sera réactualisé dans les années à venir.

Une planche photographique a également été réalisée par le Cérema pour illustrer le rendu possible des différents aménagements. Ces photos présentent des aménagements locaux et nationaux.

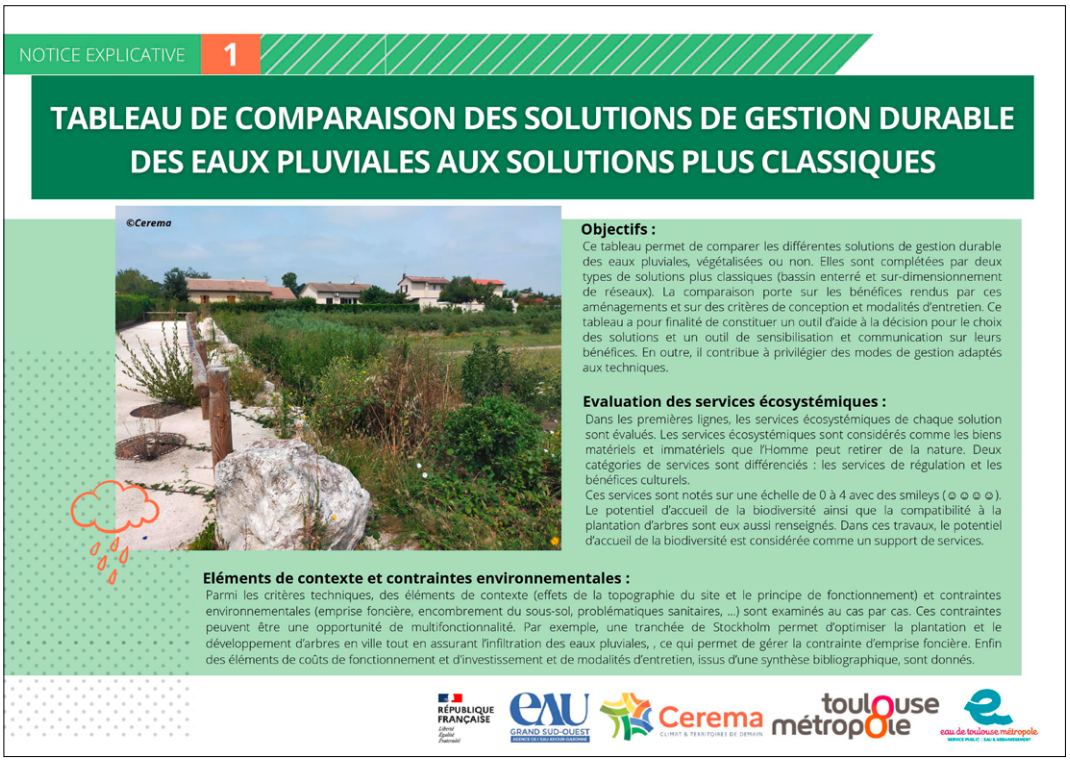
NOTICE EXPLICATIVE 1

TABLEAU DE COMPARAISON DES SOLUTIONS DE GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES AUX SOLUTIONS PLUS CLASSIQUES

©Cerema

Objectifs :
Ce tableau permet de comparer les différentes solutions de gestion durable des eaux pluviales, végétalisées ou non. Elles sont complétées par deux types de solutions plus classiques (bassin enterré et sur-dimensionnement de réseaux). La comparaison porte sur les bénéfices rendus par ces aménagements et sur des critères de conception et modalités d'entretien. Ce tableau a pour finalité de constituer un outil d'aide à la décision pour le choix des solutions et un outil de sensibilisation et communication sur leurs bénéfices. En outre, il contribue à privilégier des modes de gestion adaptés aux techniques.

Evaluation des services écosystémiques :
Dans les premières lignes, les services écosystémiques de chaque solution sont évalués. Les services écosystémiques sont considérés comme les biens matériels et immatériels que l'Homme peut retirer de la nature. Deux catégories de services sont différenciés : les services de régulation et les bénéfices culturels.
Ces services sont notés sur une échelle de 0 à 4 avec des smileys (☹ 😐 🙂 ☺).
Le potentiel d'accueil de la biodiversité ainsi que la compatibilité à la plantation d'arbres sont eux aussi renseignés. Dans ces travaux, le potentiel d'accueil de la biodiversité est considérée comme un support de services.

Eléments de contexte et contraintes environnementales :
Parmi les critères techniques, des éléments de contexte (effets de la topographie du site et le principe de fonctionnement) et contraintes environnementales (emprise foncière, encombrement du sous-sol, problématiques sanitaires, ...) sont examinés au cas par cas. Ces contraintes peuvent être une opportunité de multifonctionnalité. Par exemple, une tranchée de Stockholm permet d'optimiser la plantation et le développement d'arbres en ville tout en assurant l'infiltration des eaux pluviales, , ce qui permet de gérer la contrainte d'emprise foncière. Enfin des éléments de coûts de fonctionnement et d'investissement et de modalités d'entretien, issus d'une synthèse bibliographique, sont donnés.

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES 1

LES NOUES

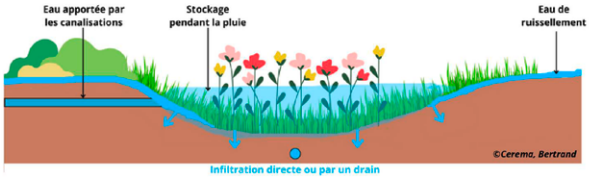

Noues enherbées

Sur un parking

Poitiers (86) © Cerema

Le long d'une piste cyclable

Colomiers (31) © Cerema

Blagnac (31) © Cerema

Au niveau d'un parc

Mérignac (33) © Cerema

Noues paysagères

Sur un parking

Nancy (54) © Cerema

Dans une ZAC

ZAC Cartoucherie, Toulouse (31) © Cerema

Le long d'une piste cyclable

Saint-Médard en Jalles (33) © Cerema

Services récréatifs

Dans une ZAC

Lagord (17) © Cerema

Support de recherche

Le long d'une voirie

Aquatextile dépolluant à Aytré (17) © Cerema

Au niveau d'un bâtiment

ZAC Cartoucherie, Toulouse (31) © Cerema

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

EAU GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

toulouse métropole

eau de toulouse métropole
SERVICE PUBLIC | EAU & ASSAINISSEMENT

EXPERTISE ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

Toulouse Métropole apporte son expertise technique en accompagnement de projets publics et privés pour une meilleure gestion du pluvial en favorisant l'infiltration et le retour au cycle naturel de l'eau.

En 2022, parmi les projets accompagnés, on peut citer :

- l'aménagement de la rue de Metz à Toulouse avec la mise en place de tranchées de Stockholm afin de récupérer les eaux pluviales pour favoriser la végétalisation de cette avenue remarquable,
- la démarche des cours Oasis portée par la mairie de Toulouse, avec un accompagnement technique sur le sujet pour répondre à la transformation de 4 cours d'école durant l'été 2022, puis pour les 14 autres à venir sur 2023/2024.

© BAU Barcelone

Préfiguration de la rue de Metz

PLANTER SANS DÉTRUIRE

Afin d'accompagner le développement de la végétalisation de la Métropole qui se traduit par la multiplication du nombre d'arbres plantés, Toulouse Métropole a établi en 2022 un cahier de prescriptions et de bonnes pratiques pour la plantation à proximité des réseaux humides.
Ce travail permettra de faire cohabiter du mieux possible le patrimoine végétal et le patrimoine des réseaux enterrés.

DEUXIÈMES RENCONTRES AVEC LES AMÉNAGEURS

Pas moins de 50 professionnels ont assisté à ces rencontres (promoteurs, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'étude…). Ce rendez-vous annuel est une instance de travail permettant de favoriser le dialogue entre Toulouse Métropole et les acteurs privés locaux de l'aménagement.
Il permet de fluidifier les démarches pour le raccordement des nouvelles constructions et de garantir le respect de l'intégrité des réseaux gérés par Toulouse Métropole.

DÉVELOPPER DE NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE

INAUGURATION DU CENTRE D'HYPERVISION DES SERVICES DE L'ASSAINISSEMENT, ATLAS 360

Le lundi 27 juin 2022, Robert Médina, vice-président de Toulouse Métropole, a inauguré, en présence de Guillaume Choisy, directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, et d'Arnaud Bazire, directeur général délégué SUEZ Eau France, le centre d'hypervision du service de l'assainissement d'Eau de Toulouse Métropole, ATLAS 360.

Inauguration du centre d'hypervision

DR

Basé au sein même de la station d'épuration Ginestous-Garonne, ATLAS 360 regroupe les moyens humains, les outils et les technologies numériques permettant de piloter en temps réel et différé les ouvrages d'assainissement.

Centre d'hypervision Atlas

DR

Véritable tour de contrôle, le centre d'hypervision est relié aux 17 stations d'épuration de la Métropole, à plus de 400 capteurs installés sur les réseaux et 300 postes de pompage des eaux usées. Près de 100 000 sources d'informations sont remontées en temps réel et centralisées sur ATLAS 360.

Avec l'objectif d'assurer la satisfaction et la sécurité des usagers, le centre d'hypervision permet :

- **Une réactivité accrue :** en ayant en temps réel une vision sur l'ensemble des équipements et alarmes, toute anomalie peut être immédiatement détectée et des interventions organisées dans les meilleurs délais.
- **Une continuité de service 24h/24 et 7j/7 :** ATLAS 360 centralise les données de suivi d'exploitation et permet ainsi d'optimiser le pilotage des équipes et la planification des interventions, de jour comme de nuit.
- **Une anticipation pour plus d'efficacité :** le centre d'hypervision couple les données météo de radars pluviométriques et les mesures de débit sur les réseaux, permettant au service de l'assainissement d'éviter la saturation des réseaux et d'anticiper l'impact des événements climatiques sur les ouvrages et les process de traitement des eaux usées.

PROMOUVOIR ET SENSIBILISER

LANCEMENT DU « BAR À EAU »

Le 6 octobre 2022, Eau de Toulouse Métropole a inauguré en présence des élus de la commission Eau et Assainissement et des agents du service public de l'eau potable, son « Bar à Eau ».

Cet outil a pour vocation de :

- valoriser et promouvoir l'eau potable du robinet afin qu'elle devienne le premier choix de boisson des habitants du territoire, permettant ainsi de réduire le recours aux bouteilles plastiques et agir en faveur de l'environnement ;
- sensibiliser à la protection de la ressource en eau et de la préservation de la qualité sanitaire de l'eau, via la promotion des écogestes ;
- créer un lieu convivial pour faciliter les échanges autour des thématiques de l'eau et de l'assainissement.

Le bar à eau a aussi fait une apparition remarquée lors du festival Toulouse innovante et durable, qui s'est tenu sur la place du Capitole du 13 au 16 octobre 2022.

En complément, et toujours dans le cadre de sa politique de limitation de la production de déchets et de promotion de l'eau du robinet, des carafes à l'effigie d'Eau de Toulouse Métropole ont été mises à dispositions des conseils de la Métropole, en remplacement des bouteilles d'eau minérale.

Les conseils municipaux des 37 communes de la Métropole en ont été également dotés en début d'année 2023.

« JETER DANS LA RUE, C'EST JETER DANS LA MER »

Après une campagne d'affichage au printemps 2022 et à l'occasion du World Cleaning Day, les baleines sont sorties de l'affiche pour s'apposer sur 40 bouches d'égout des communes de Balma et Tournefeuille.

Ces pochoirs éphémères, réalisés avec une peinture à la craie, biodégradable et non nocive, ont pour objectif de révéler les impacts sur l'environnement, la faune et la flore marines d'un déchet jeté dans la rue.

Bar à eau ambulant

DR

En effet, Toulouse Métropole est la seule collectivité de France à avoir un réseau à 99 % séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux de pluie circulent dans des réseaux différents.
Les eaux de pluie ne sont pas traitées, c'est pourquoi lorsqu'il pleut, tout papier, objet ou mégot jeté dans la rue est directement acheminé dans la Garonne, puis dans l'océan.
Chaque jour, en plus des interventions d'urgence et des curages préventifs des réseaux, plus de 140 avaloirs sont nettoyés pour limiter la quantité de déchets susceptibles d'être déversés dans les cours d'eau. C'est tout de même près de 1 000 tonnes de déchets par an (canettes, bouteilles, emballages, mégots…) qui sont récupérées lors de ces interventions, soit l'équivalent du poids de 2 avions A380.

LES RENCONTRES DE L'EAU

Le 13 décembre 2022, se sont tenues à La Cité les 2e rencontres de l'eau d'Eau de Toulouse Métropole, sur le thème de la résilience des services d'eau, avec en invitée d'honneur Emma Haziza, hydrologue et conférencière, spécialiste de la résilience des territoires face aux défis climatiques.
Cet après-midi, riche d'enseignements, a permis aux participants d'échanger sur la nécessaire adaptation des services de l'eau pour les rendre plus résilients et plus performants dans un contexte de changement climatique, dont les conséquences ont été déjà perceptibles en cette année 2022 de tous les extrêmes – sécheresse, canicules, feux de forêts, tempêtes et crues soudaines, pénuries d'eau… - et de menaces nouvelles dans le domaine de la sûreté.

DU STREET ART AU LAC DE LA RAMÉE

Eau de Toulouse Métropole a missionné les graffeurs de la Bulle Rose et du tiers lieu « L'archipel » de Tournefeuille, pour faire réaliser une fresque sur le thème du développement durable et de la biodiversité sur le mur d'une installation d'eau potable, située au bord du lac de la Ramée.
L'idée était d'intégrer cet ouvrage dans cet espace naturel de la Métropole. Pour ce faire, les graffeurs ont imaginé une œuvre artistique où se mêlent la végétation et la faune, interpelant ainsi les promeneurs sur la fragilité de l'environnement.

ENTRETENIR NOTRE PATRIMOINE

POLITIQUE DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX HUMIDES

Toulouse Métropole gère un patrimoine colossal : 3 300 km de réseaux d'eau potable, 2 500 km de réseaux d'eaux usées, 2 200 km de réseaux pluviaux ainsi que de multiples ouvrages (17 stations d'épuration, 3 usines de production, 64 réservoirs et châteaux d'eau, ainsi que quelques 300 postes de refoulement et 196 bassins de rétention).
Ce patrimoine est fondamental pour garantir le bon fonctionnement du service et pour assurer le développement de la collectivité.
Ainsi, les élus de Toulouse Métropole ont décidé, suivant les recommandations des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement, de doubler et viser un taux de renouvellement du réseau de 0,8 %/an pour les 15 prochaines années. Le poste lié au renouvellement des réseaux représente ainsi près de 60 % du programme d'investissements de la collectivité en matière d'eau et d'assainissement.

L'impact en termes de travaux est considérable puisque ce sont près de 50 km de réseau par an qui sont renouvelés, ce qui représente pas moins de 250 chantiers par an répartis sur toute la Métropole.

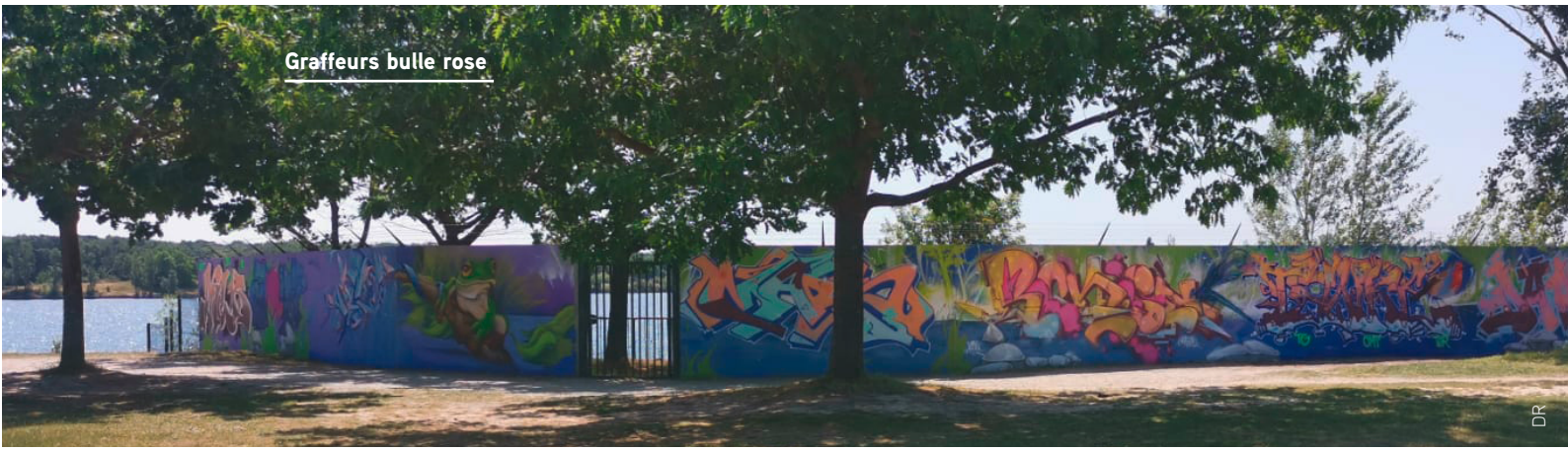
Graffeurs bulle rose
DR

Amélioration de la connaissance du patrimoine enterré - diagnostics des réseaux

Un deuxième axe fort de la politique de gestion patrimoniale des réseaux consiste à améliorer les connaissances dont dispose Toulouse Métropole pour connaitre l'état de ces ouvrages.

Ainsi, un effort particulier a été mis en œuvre, avec comme actions phares :

- une augmentation significative du linéaire de réseaux d'assainissement inspecté avec 170 km en moyenne par an ;
- un plan d'action spécifique sur les collecteurs structurants et visitables qui permettra d'avoir un premier aperçu de leur état pour 2025 ;
- un recensemment exhaustif des branchements d'eau potable qui sera disponible pour 2025 ;
- un levé topographique précis des réseaux pour fin 2024.

Préparation des travaux

Au préalable de tous travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable, un diagnostic du réseau et de ses équipements est effectué par Eau de Toulouse Métropole. Cette opération consiste notamment à déterminer les caractéristiques des conduites et équipements hydrauliques concernés et à procéder aux enquêtes de branchements.

En 2022, les enquêtes ont porté sur 3 000 branchements.

Au préalable de tous travaux de renouvellement de canalisation d'eaux usées, Eau de Toulouse Métropole réalise une inspection télévisée pour vérifier l'état et le fonctionnement des ouvrages. Cela permet de rechercher la cause des anomalies (casse, affaissement, racine...). Elles sont réalisées à l'aide d'une caméra motorisée qui avance le long du collecteur, dans le cas où celui-ci est non visitable.

En 2022 ce sont 220 rues qui ont ainsi été inspectées.

Des moyens d'inspection innovants

Pour les canalisations d'eau potable, des analyses spécifiques peuvent être effectuées. Parmi elles, des analyses au scanner 3D peuvent être faites sur des canalisations en fonctionnement, avec un relevé 3D de la surface extérieure accompagné de mesures d'épaisseur de métal en plusieurs points de la zone inspectée. Le but est d'apprécier le vieillissement de l'ouvrage dans son milieu environnant afin d'évaluer, par extrapolation, sa pérennité dans le temps face aux risques de corrosion.

Pour les collecteurs d'assainissement visitables ou semi-visitables, une inspection **par drone** peut être effectuée.

UN PATRIMOINE REMARQUABLE ANCIEN À CONTRÔLER ET À ENTRETENIR

Les ouvrages les plus anciens, notamment sur la commune de Toulouse, datent du XIXe siècle. Certains seraient même antérieurs, comme les ouvrages pluviaux autour du Grand Rond qui dateraient de l'époque de Pierre-Paul Riquet (1680).

La majorité des réseaux sont en béton et les plus anciens sont en briques. De nos jours, ce sont des ouvrages cadres qui sont posés et qui jouent souvent un rôle de rétention et de décantation en plus du transport des eaux pluviales.

Des diagnostics du génie civil de collecteurs visitables sont menés depuis 2015 sur la Métropole. Ils permettent, par le biais de campagnes d'auscultation et de reconnaissances, de définir l'état des ouvrages ainsi que des préconisations pour leur réhabilitation.

Approfondir la connaissance patrimoniale des réseaux sera l'un des enjeux principaux du Schéma directeur des eaux pluviales afin de caractériser l'état des ouvrages et de définir les besoins d'entretien et de renouvellement du patrimoine.

Drone entrant dans un égout

E. Messiaen

D. R.

POLICE DES RÉSEAUX : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Toulouse Métropole contrôle la bonne exécution des nouveaux raccordements aux réseaux d'eau potable et d'assainissement.

En effet, la connaissance et la surveillance étroite des raccordements domestiques et des déversements non domestiques dans le réseau de collecte sont indispensables pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

En 2022, 4 500 contrôles de bon raccordement ont été réalisés (soit plus du double de l'année dernière), majoritairement sur des constructions neuves, préalablement à l'établissement de la facturation de la Participation financière à l'assainissement collectif (PFAC).

Par ailleurs, et afin de maîtriser l'impact des nouvelles constructions sur le système d'assainissement, Eau de Toulouse Métropole assure un suivi permanent des projets d'aménagement et des opérations intégrables au domaine public.

RÉALISATION DE CHANTIERS REMARQUABLES

BAPTÊME DU TUNNELIER « CAMILLE »

Dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement d'eaux usées, Toulouse Métropole a démarré en 2022 les travaux d'un collecteur de ceinture structurant à Cugnaux, d'un montant total de 5 millions d'euros, comprenant la création d'un poste de refoulement enterré, la pose de 2,5 km de réseau en grès de diamètre 400 mm, d'1,5 km de canalisation de refoulement en diamètre 350 mm et 70 m de conduites en béton de diamètre 1 100 mm.

Pour ces travaux, la société Bessac, co-traitante du marché a été en charge de poser la conduite en béton de gros diamètre par la technique du micro-tunnelier.

Une tradition veut que chaque tunnelier soit baptisé et placé sous la protection d'une marraine qui lui donne son nom selon la croyance de Sainte-Barbe patronne et protectrice des mineurs et ouvriers qui travaillent en sous-sol.

Le tunnelier Camille

DR

Le nom du tunnelier qui a été retenu est « Camille ». Il a été baptisé par sa marraine le 13 octobre, en présence de Robert Médina, vice-président de Toulouse Métropole en charge de l'eau et de l'assainissement, d'Albert Sanchez, maire de Cugnaux, de Patrick Jeanbon, adjoint au maire délégué au cadre de vie et dépôts de plainte, de Jérôme Fouchaux, directeur général des services de la Ville de Cugnaux et des représentants de l'entreprise.

AUTRES CHANTIERS REMARQUABLES

Saint-Jory Plaine

Afin d'accompagner le développement de ce secteur Toulouse Métropole a menée un programme pluriannuel de renforcement des réseaux. Ainsi en 2022, il a été procédé au renforcement du réseau d'eaux usées sur 1 790 mètres (diamètre de canalisation 250 mm) en même temps que le renouvellement du réseau d'eau potable sur 450 m (diamètre de canalisation 150 mm).

L'Union - avenue de Bayonne

Toulouse Métropole a procédé en 2022 au renouvellement des réseaux situés sous l'avenue de Bayonne. Ainsi en 2022, 730 mètres de réseaux d'eaux usées ont été traités (canalisation en grès de diamètre 200 mm) en même temps que le renouvellement du réseau d'eau potable sur 500 m (diamètre de canalisation 100 mm).

Saint Jory Plaine

DR

Frédéric maligne

Réhabilitation Bayonne

Réhabilitation Bayonne

Frédéric maligne

Villeneuve Tolosane - boulevard des Ecoles
Ces travaux, inscrits au schéma directeur d'assainissement pluvial de la commune de Villleneuve-Tolosane, ont consisté en la pose d'un conduite d'évacuation des eaux pluviales en DN 1200 sur 233 m, en remplacement d'un collecteur pluvial DN 800.
Toulouse Métropole a profité de ces travaux pour renouveler et simplifier les canalisations d'eau potable existantes en PVC 110 en posant une nouvelle canalisation DN 200 Fonte sur 293 ml.
Ces travaux concomitants ont permis d'optimiser les coûts et les réfections de chaussée.

Tournefeuille - rue Gaston-Doumergue
Inscrits au schéma directeur d'assainissement, ce chantier a consisté en un renfoncement du collecteur existant sous la rue Gaston-Doumergue entre l'avenue de la Résistance et le chemin Saint-Pierre, qui a été remplacé par une nouvelle canalisation DN400 sur 495 ml.
Ces travaux particuliers en zone urbaine dense et à grande profondeur ont nécessité la dépose d'enrobés amiantés.

Tournefeuille - rue Panegans
Dans le cadre du programme de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, Toulouse Métropole a renouvelé 1 002 m de canalisation d'eau potable DN 100 et a réhabilité par chemisage 1 120 m de DN150 d'eaux usées qui étaient obstrués et endommagés par la présence de racines.

Chantier métro ligne C
En 2022, Toulouse Métropole a procédé, en concertation avec Tisséo, au dévoiement des réseaux humides dans le cadre des travaux préparatoires. Ainsi, tous les points de conflit à l'emplacement des futures stations ont été traités.
Il restera en 2023 à finaliser les travaux sur les futures stations Toulouse Lautrec, François Verdier, Limayrac et Cosmonautes et en 2024 des travaux de plus faible ampleur aux emplacements prévus pour les ouvrages annexes du métro.

Cugnaux - Collecteur de ceinture
Projet phare de l'année 2022, la création de ce collecteur structurant sur 3,5 km à 6,50 m de profondeur a été achevée entre février et décembre.
Les travaux se poursuivent avec la réalisation d'un poste de refoulement de 7 m de diamètre. Ce poste, situé à 7,50 m de profondeur sera complétement enterré pour une meilleure intégration paysagère.
L'ensemble de l'opération devrait être achevée à l'été 2023. Elle permettra d'améliorer le fonctionnement des réseaux d'assainissement de la commune et de résoudre des dysfonctionnements présents depuis plusieurs années.

Villeneuve Ecole
DR

Tournefeuille Enlèvement des racines
DR

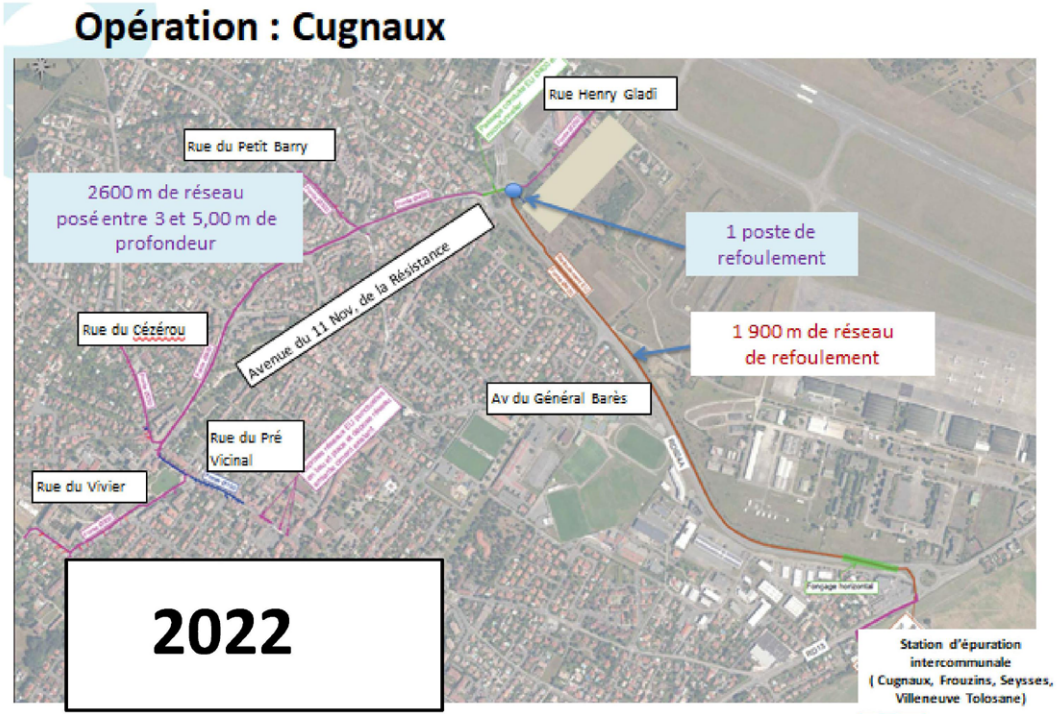

DR

Colomiers - Future station

Afin de permettre la création d'un futur tunnel d'accès à cette station, il a été nécessaire de déplacer 12 m de canalisation d'une hauteur de 2,7 m. Il s'agit d'une opération très complexe techniquement qui a nécessité de réaliser une modélisation numérique pour s'assurer de la tenue de l'ancien réseau pendant les travaux et également dans sa nouvelle configuration : l'opération a duré 5 mois.

TRANSFERT DES EFFLUENTS DE LA STATION DE BLAGNAC VERS LA STATION DE GINESTOUS

L'année 2022 a vu l'aboutissement des études pour la définition de cette opération techniquement complexe. Elle nécessitera la création d'un poste de transfert des effluents sur le site de l'actuelle station d'épuration de Blagnac, de réaliser une conduite pour la traversée de la Garonne, ainsi que 2,5 km de réseau pour se raccorder à Ginestous.

Plan général TBG
Transfert Blagnac Ginestous

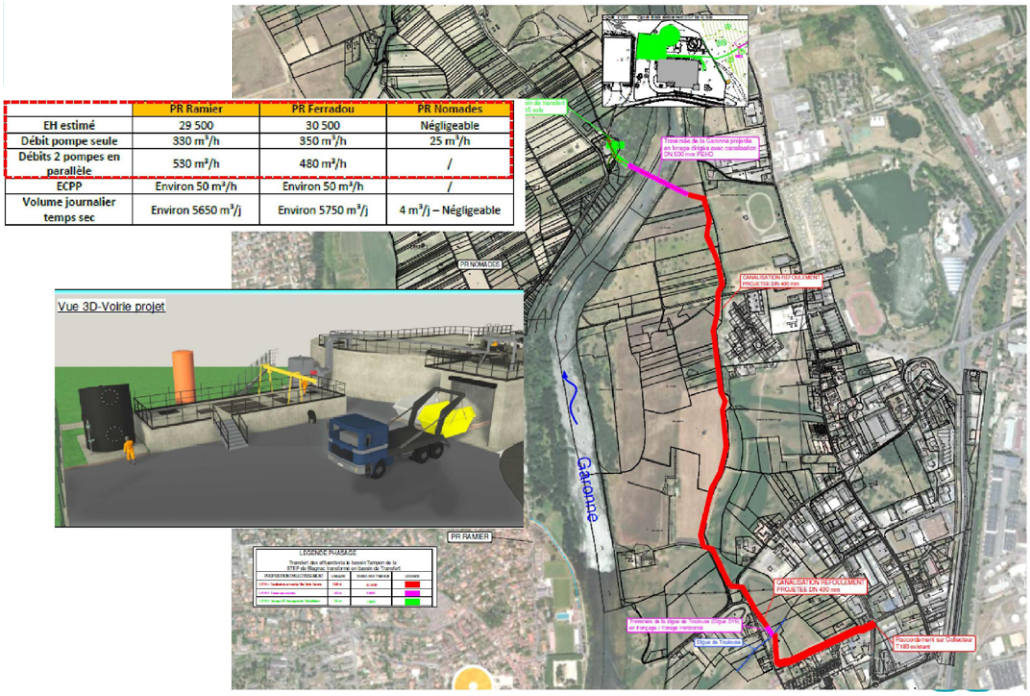

DR

LANCEMENT DES ÉTUDES SUR LA MODERNISATION ET LA FIABILISATION DE L'USINE DE DÉPOLLUTION DES EAUX USÉES DE GINESTOUS-GARONNE

L'année 2022 a vu le démarrage des études sur la modernisation et la fiabilisation de l'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne. Ces études ont démarré par un diagnostic approfondi des ouvrages et des performances épuratoires de l'usine existante. Les premiers résultats confirment un bon état général des ouvrages, mais des risques de saturation des filières existantes, particulièrement sur le paramètre « azote » à court terme.

Elles se poursuivront en 2023 par une réflexion sur les solutions à adopter pour garantir un niveau optimal de traitement des effluents à l'échéance 2050, en tenant compte des hypothèses de croissance démographique de la Métropole, mais aussi en anticipant les évolutions réglementaires à venir.

INFRASTRUCTURES

Avenue Eisenhower

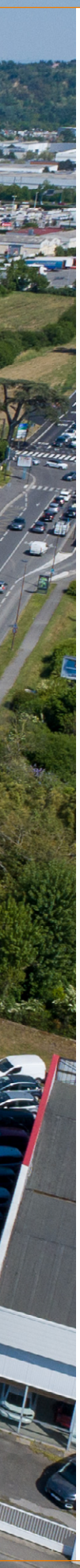

© Eiffage

PROJETS STRUCTURANTS

GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

REQUALIFICATION DE L'AVENUE EISENHOWER

L'avenue Eisenhower est un axe structurant à l'échelle de la Métropole qui fait le lien entre la rocade Arc-en-Ciel et l'autoroute A64 et participe en premier lieu à la desserte des quartiers qui la bordent à savoir : Basso Cambo – Bellefontaine et Saint-Simon.

L'axe est le support de nombreuses lignes de transports en commun du réseau Tisseo, notamment entre les routes de Seysses et l'avenue Ourliac.

À l'occasion de la mise en service de ces différentes lignes, l'avenue Eisenhower a fait l'objet ces dernières années de travaux destinés à créer des couloirs de bus pour faciliter leur circulation.

Elle dessert également un bassin d'emplois important soit directement en frontalité de l'avenue où on recense de grandes entreprises mais aussi en arrière-plan avec le parc d'activité de Basso Cambo / Eisenhower.

Parmi elles, la société NXP a engagé en 2017, un partenariat avec la société de promotion Vinci Immobilier pour réaliser un programme mixte sur 16 ha de foncier autour de son site. Toulouse Métropole, dans le cadre d'un Projet urbain partenarial avec Vinci Immobilier a réalisé ces dernières années et notamment en 2022 des travaux d'aménagement sur l'avenue et en bordure pour accompagner l'émergence de ce nouveau quartier en construction.

Ainsi, l'avenue Eisenhower a subi ces derniers temps de nombreuses interventions au gré de besoins ponctuels sans pour autant bénéficier d'une réflexion d'ensemble sur l'axe. L'objet de l'opération de requalification est donc de donner une cohérence d'aménagement d'ensemble sur tout son linéaire depuis le rond-point Firmin Pons jusqu'à la route de Seysses.

L'année 2022 est synonyme du lancement de cette opération de requalification de l'avenue Eisenhower et a été l'occasion :

- Lancement de la phase de recueil des données : topographique, géodétection des réseaux enterrés, comptages, études de trafic, état initial faune / flore...
- Lancement de la consultation pour retenir un maître d'œuvre afin d'accompagner la Métropole sur ce projet (attribution du marché en décembre 2022 et notification en janvier 2023).

Ainsi, dès le début de l'année 2023, seront conduites les études préliminaires sur ce projet afin de pouvoir retenir un scénario d'aménagement à l'automne 2023 et poursuivre les études en avant-projet.

J. Libourel

Parc Relais de Basso Cambo

J. Libourel

Avenue du Général Eisenhower
Aménagement d'un couloir réservé aux bus

© les Yeux Carrés /Egis/Poirel

M820

La M820, axe historique de l'entrée nord de la Métropole, joue un rôle majeur dans la desserte du territoire avec ses 17 km (de Barrière de Paris à Toulouse à la limite de Saint-Jory). C'est un axe structurant avec le plus gros volume de trafic métropolitain. Sur une majorité de son linéaire, il se caractérise par l'absence d'aménagements en faveur des modes actifs et des transports en commun, des sections dangereuses et par des espaces publics absents ou voire dégradés.
Le réaménagement et la requalification de la M820 apparaissent essentiels pour permettre le développement du secteur Nord dans un objectif de développement durable.

© Google Maps

Les principaux objectifs sont :

- Sécurisation de l'axe via son réaménagement,
- Création d'aménagements en faveur des modes actifs le long de la M820,
- Maîtrise du volume de trafic extrêmement élevé,
- Renforcement continuité paysagère et simplification du paysage urbain,
- Aménagement des carrefours avec la M820.

Plusieurs études ont déjà eu lieu depuis 2017 et l'année 2022 a été consacrée aux études d'avant-projet. Une concertation devrait avoir lieu en 2023.

M112 – AMENAGEMENTS MULTIMODAUX

Afin d'accompagner le développement urbain et démographique de la Zac Balma-Gramont, l'un des maillons forts du projet urbain de la Métropole inscrite aux PLU Balma et de L'Union, Toulouse Métropole a identifié dans le PAMM 2019, le projet de réaménagement de la route de Lavaur (M112). À terme, le secteur accueillera 2 500 nouveaux habitants, soit environ 1 830 logements, en plus des équipements et des commerces existants.
L'opération de réaménagement, d'une longueur de 2,3 km, est prévue entre le giratoire du métro Balma-Gramont et le giratoire qui relie l'A68 par la M59. Elle comporte l'élargissement de la voirie actuelle afin de développer les modes actifs non pris en compte aujourd'hui et faciliter les déplacements en transports en commun dans le secteur.
Axe structurant majeur desservant le nord-est de la Métropole, la route d'Agde puis la route de Lavaur immatriculées M112, traversent les communes de Toulouse, Balma et L'Union pour rejoindre les portes de la commune de Montrabé au niveau du rond-point avec la M59.

L'année 2022 est synonyme du lancement de cette opération sur la M112 et a été l'occasion :

- d'initier la phase de recueil des données : topographique, géodétection des réseaux enterrés,
- de lancer le marché nécessaire à la consultation d'un maître d'œuvre afin d'accompagner la Métropole sur ce projet (attribution et notification du marché prévues mi 2023).

Ainsi, en 2023, la phase de recueil des données sera poursuivie et les études préliminaires lancées dès l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre afin de retenir un scénario d'aménagement fin 2023-début 2024 et poursuivre les études en avant-projet.

DESSERTE NORD-OUEST

Les opérations d'infrastructures en étude

Toulouse Métropole investit dans la création d'infrastructures structurantes de déplacements pour faciliter les accès à l'aéroport, aux sites Airbus, ATR et aux entreprises du secteur de Colomiers, Blagnac et Saint-Martin du Touch, sur les sites qui sont actuellement saturés aux heures de pointe.
Le secteur nord-ouest toulousain constitue un bassin d'emplois majeur de l'agglomération. Autour du principal moteur que constitue l'activité aéronautique, le nouveau parc des expositions MEETT est venu compléter ce bassin d'emplois.

Pour améliorer la fluidité du trafic, Toulouse Métropole porte les projets suivants :

- l'amélioration de la desserte de l'échangeur du Ritouret à Blagnac,
- la desserte depuis le nord du pôle d'emplois de Blagnac - projet dénommé « Franchissement Nord Garonne » qui prévoit le prolongement de la M902 avec le contournement de l'agglomération de Seilh et une liaison transversale est-ouest avec création d'un nouveau franchissement de la Garonne,
- l'aménagement d'une voie nouvelle « M963 » de liaison entre la M1 et la N224, dans le prolongement vers le nord de la M63e qui prévoit un maillage pour la circulation des véhicules particuliers, poids lourds mais également cyclable.

Toulouse Métropole est maître d'ouvrage de ces opérations qui permettront d'améliorer les conditions de circulation sur ce secteur.
Toulouse Métropole intervient ainsi sur le réseau de voirie structurant du nord-ouest, avec les objectifs suivants :

- Fluidifier la circulation,
- Favoriser la multimodalité (intégration des modes de déplacements piétons – cycles et transports en commun le cas échéant),
- Améliorer la sécurité routière.

Les réalisations de 2022

- **Amélioration de la desserte de l'échangeur du Ritouret (Blagnac)**

L'opération de l'échangeur du Ritouret est cofinancée par l'État, la Région, le Département et Toulouse Métropole.
En juin 2021, les travaux de voirie de création de sortie du Fil d'Ariane sur la rue Vélasquez (secteur Saint-Martin du Touch) ont démarré. Ce projet doit permettre de fluidifier :

- l'accès du site Airbus / ATR du Ritouret,
- l'accès du site Airbus de Saint-Martin du Touch, au niveau de l'échangeur de La Crabe sur l'A624.

M901
Mur soutènement talus, amorce bretelle de sortie

© E. Bonnaillie

2022 a permis de poursuivre les travaux d'aménagement initiés en 2021, situés rue Vélasquez à Toulouse/Blagnac et sur la M901 :

- création d'une bretelle de sortie et shunt depuis M901,
- élargissement d'une piste cyclable Vélasquez sur Blagnac (Réseau express vélo),
- création d'une continuité piétonne rue Vélasquez jusqu'au chemin Laporte,
- végétalisation des talus de l'ensemble de l'aménagement.

2023 sera consacrée à la reconfiguration des accès aux sites aéronautiques (Airbus/ATR/Direction Générale de l'Armement-Techniques Aéronautiques) depuis la rue Vélasquez à Blagnac.

- **Franchissement nord de la Garonne**

Toulouse Métropole s'est entourée courant 2022 d'un ensemble de bureaux d'études sur les volets technique, environnemental, pilotage stratégique et prochainement de communication – concertation pour se donner les moyens d'avancer.
En raison de son impact sur la Garonne et sur l'environnement, le projet fait l'objet de procédures administratives complexes imposées par la réglementation pour préserver les zones à forts enjeux environnementaux et évaluer son utilité publique.
Le travail fourni en 2022 s'inscrit dans la réalisation d'études techniques et environnementales qui permettent de :

- définir les fuseaux de meilleure insertion pour cette nouvelle infrastructure,
- identifier les enjeux et les objectifs auxquels le projet doit répondre,
- définir les solutions techniques d'aménagement, leur coût et leur délai.

Ces études sont cofinancées par le conseil départemental de la Haute-Garonne.

• Projet M963 (commune de Cornebarrieu)
Toulouse Métropole a réalisé les études préliminaires du projet M963 intégrant un diagnostic environnemental ainsi que des études de voirie et de trafic.

Ces études préliminaires ont eu pour effet :
- de préciser les objectifs et les enjeux du projet,
- d'analyser différentes solutions,
- d'amorcer le travail d'évaluation environnementale (code de l'environnement).

De plus, la Métropole a approuvé le lancement d'une concertation volontaire du public et ses modalités ; la concertation se déroulera en février et mars 2023. Ce projet bénéficie d'un engagement de co-financement de la part du conseil départemental de la Haute-Garonne.

• Mur antibruit
En 2022, des diagnostics acoustique et structurel ont été réalisés sur le mur antibruit existant le long de la Voie lactée, entre le rond-point Maurice-Bellonte et le passage de l'Ourmette à Blagnac. Ils ont permis d'affiner les travaux à entreprendre. La mairie les a présenté au public le 6 décembre 2022. Les études pour la rénovation et la mise en valeur de ce secteur se poursuivent en 2023.

JONCTION EST

La Jonction est, est un projet de liaison routière entre le périphérique Est A61 au niveau de la zone d'activités de la Grande Plaine (rue Maurice-Hurel) et le chemin de Ribaute (RM16 à Quint-Fonsegrives). Il comprend la réalisation d'un échangeur sur le périphérique entre ceux de Lasbordes et Montaudran, la création d'une desserte de la zone d'activités de la Grande Plaine, ainsi que la création d'une liaison piétons et cycles.
Ce projet a été adopté en novembre 2018. Il est donc porté conjointement par deux maîtres d'ouvrage: Toulouse Métropole et Vinci Autoroutes.
En 2021 la mise à jour des études de trafic qui ont confirmées l'effet positif du projet en termes de mobilité sur le secteur sud-est toulousain.

L'année 2022, a permis de poursuivre la phase d'études pré-opérationnelles en :
- Complétant les études nécessaires à l'instruction des dossiers réglementaires (étude agricole, études air et acoustique, etc.).
- Désignant un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement de la collectivité dans la préparation et la finalisation en 2023 des dossiers réglementaires,
- Retenant un maître d'œuvre pour la poursuite des études techniques des voiries de liaison (PRO), la phase de consultation des entreprises de travaux et la phase du suivi des travaux.

L'année 2022 a également permis de présenter les mises à jour de ce dossier et de recueillir l'avis de la population lors de la concertation publique qui s'est tenue du 27 juin et 30 septembre 2022. À cette occasion, une réunion publique, complétée par de nombreuses permanences dans les différentes mairies concernées par cette opération, a permis d'échanger avec les riverains et les différentes associations sur ce projet.

Réunion Publique Jonction Est

A. Dauriac

CŒURS DE VILLE / CŒURS DE QUARTIERS

CŒURS DE QUARTIER - TOULOUSE
2022 a vu la mise en place de nombreuses études pour l'aménagement des espaces publics dont notamment les cœurs de quartier de la grande rue Saint-Michel, de Saouzelong et de Croix de Pierre, Guilhemery, avec un déroulé d'étude inscrit dans un processus de dialogue avec les usagers.
Ces projets portent les enjeux d'apaisement de l'espace public, de végétalisation et de désimperméabilisation.

CŒUR DE VILLE D'AUCAMVILLE
Après des études d'avant-projet réalisées en 2021 sur l'ensemble du périmètre du cœur de ville, la commune d'Aucamville a défini, en 2022, les secteurs prioritaires à étudier en phase PRO (projet) en fonction des projets connexes d'urbanisation et du mode de financement envisagé pour cette opération. Les secteurs prioritaires retenus pour la poursuite des études en 2023 sont les suivants : rue Jean-Jaurès, parking Jean-Jaurès, parvis des

Future Grande Rue Saint-Michel

© Dessein de Ville

futurs bâtiments en accompagnement de l'opération immobilière Les Chalets au n°14, route de Fronton. Ces secteurs prioritaires ont fait l'objet de production d'images de synthèse en vue d'une prochaine réunion publique d'information.

PROJET URBAIN TOULOUSE CENTRE

2022 est une année consacrée aux études afin de faire émerger des projets d'aménagement avec un objectif de mise en valeur du patrimoine, le confortement de l'activité économique et touristique, la dynamisation des quartiers tout en apaisant la circulation.
Aussi 2022 a vu se finaliser les études pour les rues de Metz, Croix Baragnon, Boulbonne, République, Valade, mais aussi l'aménagement du quai de Tounis.

RUES DE METZ, CROIX BARAGNON, BOULBONNE

Axe fort entre l'est et l'ouest du centre-ville de Toulouse, la rue de Metz est aujourd'hui un axe dédié à la circulation. Les études et la concertation conduites en 2021 permettent de projeter la rue de Metz en une zone apaisée où la circulation sera limitée aux stricts usages du quartier. L'enjeu est de réussir une couture entre les côtés de la rue et au-delà du quartier Saint-Etienne avec le centre-ville.
Ce nouvel aménagement entre le carrefour François Verdier et la rue d'Alsace-Loraine prendra la forme d'un espace partagé traité en matériaux naturels. La trame végétale accompagnera la façade exposée au soleil et bénéficiera de l'apport des eaux de pluie récupérées par un système alternatif d'assainissement pluvial. Une piste cyclable bidirectionnelle sera matérialisée par des bordures à faible pente, un calepinage et une couleur de pavés différente. L'éclairage aujourd'hui routier est entièrement repris. En concomitance de ces travaux, les rues Croix Baragnon et Boulbonne seront également pavées et leur statut évoluera vers celui d'une aire piétonne. L'objectif est un démarrage des travaux d'aménagement en juillet 2023.

QUARTIER ARNAUD BERNARD

Le projet concerté pendant l'année 2022 vise à renforcer la présence du végétal sur la place Arnaud-Bernard, et par l'aménagement des rues Gatien-Arnoult et trois piliers, à créer une liaison qualitative vers la place Saint-Sernin et le centre-ville. Cette étude devrait aboutir à une réalisation en 2024.

CONTRAT DE VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), la convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et les partenaires, co-financeurs et maîtres d'ouvrages qui a été signée le 11 septembre 2019 prévoit une mise en œuvre des opérations entre 2019 et 2030.

PRU MIRAIL UNIVERSITÉ

Le Projet de renouvellement urbain (PRU) Mirail Université a été mis en place afin d'affirmer Mirail Université comme un quartier résidentiel attractif.

Rue Croix Baragnon

BAU

A. Ninet

Mirail-université
Réalisation de l'ouvrage pluvial à 5m de profondeur

Cela se traduit, pour la partie aménagement de l'espace public, par un désenclavement du quartier, la création d'une place centrale, l'amélioration des liens inter-quartiers, la gestion des modes actifs et une mise en avant des espaces verts qui représentent 16 opérations.
Concernant la concertation, un comité d'usagers a été mis en place afin d'être sollicité pour chaque opération durant les phases allant de l'avant-projet jusqu'à la réalisation. Une page dédiée au libre-échange et à l'information a également été introduite sur la page web « Je Participe ».

Parc de la Coulée verte
2022 a également été l'année durant laquelle Toulouse Métropole a embelli le parc de la Coulée verte en reprenant ses cheminements piétons, en rénovant l'éclairage public, en proposant de nouvelles assises et en implantant des panneaux pédagogiques sur le thème de la vie du parc.

Projet Entrée sud
Pour répondre à l'enjeu de multiplication des entrées du quartier Mirail-Université, le projet Entrée sud a terminé sa phase d'étude mi 2022.
Cette opération prévoit la création d'un giratoire sur l'avenue Louis-Bazerque dans l'axe de la rue Alex-Coutet où se situe notamment le Centre national de la fonction publique. Ce giratoire ouvrira le quartier au sud sur un espace qualifié.
La reprise d'un tronçon de la rue Aristide-Maillol, en l'éloignant de l'avenue Bazerque, est aussi inclus en profitant des emprises du site de démolition du tripode des Castalides. Le programme prévoit également la création d'une poche de stationnement de proximité et la reprise de l'allée des Pins-Bourliaguet.

En lien avec ce futur giratoire, il est prévu la création d'un espace public d'hyper-proximité dédié à la détente et aux loisirs, ouvert sur une des entrées du parc de la Coulée verte. Il intégrera notamment une aire de jeux et une aire de sport, ainsi qu'un espace vert délimité par des gradins avec assises en gabions.
Durant l'été 2022 se sont déroulés de gros travaux de réseaux afin de pouvoir démarrer les travaux d'aménagement de l'espace public début 2023. Un très gros réseau d'eau potable (diamètre 600) a notamment été dévoyé, ainsi qu'un réseau électrique HTA et un réseau pluvial à grande profondeur a été réalisé.

PRU BAGATELLE

Impasse du Bachaga Boualam – Place de la Réunion
L'opération s'inscrit dans le Schéma directeur du Grand projet de Ville de Bagatelle.
Les objectifs du projet sont :
- La création d'une liaison routière entre l'impasse du Bachaga Boualam et la rue du Cher,
- La modification des usages de l'impasse du Bachaga Boualam par la création de stationnement et la mise en sens unique,
- Le réaménagement de la rue du Cher en accompagnement de la construction d'une mosquée et de la création d'une zone d'activités,
- L'aménagement d'une forêt urbaine.

Les travaux ont débuté en novembre 2021 pour une mise en service fin 2022.

PRU IZARDS – TROIS COCUS – LA VACHE

Cœur de quartier Trois cocus
Imbriqué dans le projet de renouvellement urbain global Trois Cocus et La vache, l'aménagement du « Cœur de quartier Micoulaud – Trois cocus »,

Extension de la place des Trois Cocus

M. Castillon

s'inscrit dans le dispositif municipal « Cœurs de quartiers » lancé en 2015.
Le périmètre d'étude comprend la place des Trois cocus, l'axe structurant du chemin des Izards, l'est du chemin d'Audibert jusqu'au parvis de la salle Renan, l'ouest des rues Lanusse et Paillole, le nord de la rue Renan et de l'impasse Vitry.
En 2019, des études préliminaires puis d'avant-projet, ont été menées.
En 2020, les études techniques phase PRO se sont poursuivies sur la partie centrale du projet, autour du chemin d'Audibert et de la place des Trois cocus élargie.
Les travaux ont démarré en janvier 2022 pour une durée de 15 mois, en lien avec la réalisation des programmes immobiliers entourant la place des Trois cocus.

Quartiers Rigal – Violettes et place des Faons
Le périmètre d'étude comprend la place des Faons, la rue des Chamois, la rue Van Dyck, la rue Raphaël, la rue des Violettes et l'ensemble du parc Rigal.

Les études préliminaires ont été réalisées en 2022 pour répondre aux objectifs suivants :
- Requalifier la rue des Chamois en prévoyant les raccords aves les opérations immobilières et aménager un itinéraire cyclable,
- Requalifier le parvis de l'église Jean-Marie-Vianney, aménager un parvis planté, réaménager la rampe d'accès au bâtiment et mettre en valeur ce bâtiment grâce à sa mise en lumière,
- Réaménager le square Jacky-Boquet,
- Réaliser une ouverture vers le quartier des Violettes, créer une sente faisant office d'accroche entre la sente nord-sud passant derrière le Hameau des Violettes et le reste du quartier,
- Ouvrir vers le secteur Maraicher et programmer cet espace public pour en faire un lieu de départ des promenades,
- Requalifier la rue Van Dyck,
- Requalifier la rue Raphaël, étudier la mise en sens unique de la rue, dans le sens entrant sur la rue Van Dyck et débouchant sur la rue des Chamois,
- Réaménager les espaces publics autour du parc Rigal, réaménager un jardin public qualitatif sur le pourtour du stade Rigal, en relation avec les équipements autour qui s'inscrivent dans la trame verte du quartier depuis le sud et ses sentes, jusqu'au secteur maraîcher. Restituer les terrains de pétanques, requalifier et agrandir l'aire de jeux en compensation de celle qui a été démolie, étudier la gestion des eaux pluviales sur cet espace et étudier la possibilité d'implantation d'un jardin partagé.

Les études d'avant-projet seront menées en début d'année 2023.

PRU GRAND VAL D'ARAN COLOMIERS
Le Projet de renouvellement urbain (PRU) du Val d'Aran, inscrit dans le cadre de la politique de ville, est établi sur la base d'un plan guide validé par les partenaires et les apports de la concertation citoyenne columérine menée de 2017 à 2019.
Fin d'année 2020, un avant-projet a été restitué et a fait l'objet d'une délibération approuvant le périmètre global de l'opération et le montant prévisionnel des travaux.
L'année 2022 a donné lieu au démarrage de la 1re phase de travaux avec la démolition de la passerelle emblématique du Val d'Aran. Cette phase permettra de créer une ouverture sur le centre-ville, du

© Agence COT

quartier val d'Aran, au droit de la rue De-Gaulle. En parallèle de ces travaux, les études techniques se sont poursuivies sur les cinq autres phases opérationnelles du quartier.
Les travaux de cette phase 1 qui ont débuté l'été 2022, se termineront au début du printemps 2023 avec la création d'un plateau traversant, des emmarchements, des belvédères et des rampes pour les Personnes à mobilité réduite (PMR).
Dans la continuité, débutera en 2023, la phase 2 liée au réaménagement de l'allée des Pyrénées afin de lui redonner un statut urbain plus apaisé, de s'adapter aux nouvelles limites de lots résidentiels et d'un espace vert en entrée de quartier et des continuités modes doux.

PRU BELLEFONTAINE

Le Projet de renouvellement urbain (PRU) de Bellefontaine entame sa seconde phase de mise en œuvre. Un groupement d'urbanisme a été missionné pour réaliser les études urbaines dans le cadre du protocole de préfiguration ayant abouti à un schéma directeur d'aménagement du quartier à horizon 2030 et à une vision prospective. Le mandataire du groupement est l'agence Dessein de Ville.
Une concertation réglementaire a été menée fin 2018 à partir de ce schéma.
La première phase de mise en œuvre de ce programme concerne l'aménagement des espaces publics et notamment le secteur nord du quartier avec l'allée de Bellefontaine, le parc Clairfont, le parvis de la station de métro et la place commerciale.
L'aménagement de l'allée de Bellefontaine représente en enjeu fort dans la transformation du cœur de quartier, puisque qu'elle constitue une entrée à apaiser et à valoriser et assure un lien fort avec le quartier voisin de Basso Cambo.
L'aménagement de la Place commerciale et du parvis du métro constituent des points importants dans la transformation du cœur de quartier pour rendre lisibles, accessibles et sécurisés les cheminements vers les principaux points d'intérêt du quartier (Equipements – Commerces – Transports) pour tous les modes de déplacement.
Les aménagements qualitatifs retenus pour le traitement de ces espaces publics (sols - mobilier - éclairage) participent à la mise en valeur de ce centre de quartier.
Ces aménagements ont été approuvés – au stade avant-projet – respectivement par les conseils métropolitains du 24 juin 2021 et du 24 mars 2022.
Des travaux préliminaires d'intervention sur les réseaux sont en cours de réalisation depuis mi 2022 jusqu'à mi 2023 tandis que la maîtrise d'œuvre travaille à l'élaboration des études de définition du projet dont la réalisation est envisagée de fin 2023 à 2026.

PRU EMPALOT

Les enjeux du Projet de renouvellement urbain Empalot, partagés avec les services de l'État, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et les partenaires du programme portent entre autres sur les interventions sur les espaces

Chantier en cours Emmarchement

N. Sangare

publics : requalification des voiries et espaces publics existants. Les aménagements envisagés résultent du schéma directeur du quartier établi par le cabinet Germe et Jam, missionné pour réaliser les études urbaines du PRU Empalot.
Toulouse Métropole assure la conduite d'opération des aménagements sur le secteur Poudrerie, au sud du quartier. Les travaux rue des Mouettes, rue des Hérons et rue des Cormorans, aménagées en 2018-2019, ont constitué une 1re phase d'intervention en accompagnement des travaux réalisés sur les immeubles par le bailleur social.
Les études engagées en 2022 portent sur la création d'une liaison entre le secteur Poudrerie et le cœur du quartier avec le traitement des espaces publics du parc Poudrerie et l'organisation d'un parvis au groupe scolaire Léo Lagrange en marge des projets d'extension des écoles maternelles et élémentaires. Ces études déboucheront sur une approbation de l'avant-projet par le conseil métropolitain en 2023 puis l'engagement des études de définition pour une réalisation en 2024 et 2025.

ACCOMPAGNEMENT URBANISATION

CHEMIN DE LA VIOLETTE (COMMUNE DE L'UNION)

L'opération a pour objectif la requalification du chemin de la Violette, en élargissant la chaussée et en créant une liaison piétons-cycles entre le giratoire de Bessières et le chemin de la Palanque.
Pour permettre cet élargissement de la voirie, la préfecture de Haute-Garonne, par arrêté délivré le 8 octobre 2018, a déclaré d'utilité publique l'opération visant à requalifier ce chemin. Ces travaux nécessitent l'acquisition d'emprises impactant 46 parcelles, appartenant à 22 terriers.

Durant toute l'année 2022, les acquisitions d'emprises se sont poursuivies et devraient se conclure courant 2023, avec un démarrage des travaux concessionnaires (réhabilitation des réseaux des eaux usées et eaux pluviales / enfouissement des lignes électriques aériennes…) et des travaux de voirie dans la foulée.

GROUPE SCOLAIRE DORTIS

Afin de répondre à l'arrivée du futur groupe scolaire Dortis (2024) dans le nord de Toulouse, les travaux portant sur le réaménagement des chemins Dortis, Moulis, Croix Bénite et du carrefour avec le boulevard Gaussen ont démarré à la rentrée 2022. L'optimisation et la sécurisation des flux, tout en y incorporant les modes actifs, font partie des objectifs principaux affichés. Pour accueillir ce nouvel établissement, une voie de maillage sera également créée entre le chemin de Dortis et le chemin de Moulis. Le réaménagement du quartier est prévu jusqu'à début 2024 et la voie de liaison sera finalisée conjointement au groupe scolaire définitif fin 2023.

QUARTIER MONTAUDRAN

Réaménagement avenue de Lespinet

Les travaux à réaliser dans le cadre de l'opération de réaménagement de l'avenue de Lespinet sur la commune de Toulouse comprennent :

- Le réaménagement de l'avenue de Lespinet depuis le parking Struxiano au rond-point Anatole-Ernoul avec l'intégration d'une piste cyclable bidirectionnelle côté nord sur trottoir. Ces travaux permettront d'assurer la continuité de la piste cyclable bidirectionnelle de part et d'autre du projet. En effet sur cette section, les vélos roulent actuellement sur des bandes cyclables sur chaussée ;

Aménagement Paysager Av. de Lespinet
A. Toure

Av. de Lespinet de nuit
A. Toure

- La création de plateaux traversants pour sécuriser certaines traversées piétonnes ;
- Le déplacement et réaménagement des arrêts de bus Herbettes, Aérodrome et Latécoère (ligne Tisséo 23,27 et 80) ;
- Un aménagement paysager de qualité.

Calendrier de l'opération :
- Septembre 2021 : début des travaux de voirie,
- Août 2022 : fin des travaux de voirie,
- Printemps 2023 : fin des travaux sur les espaces verts.

OAP TOULOUSE ALBI ROSTAND

Situé au nord de Toulouse, entre les échangeurs 13 « Borderouge » et 14 « Croix Daurade » et le boulevard Netwiller, le quartier Albi-Rostand est en pleine mutation. À ce titre il fait l'objet d'une Orientation d'aménagement et de programmation au PLUi-H.
Afin d'accompagner le développement de ce quartier en desserte viaire, modes actifs, réseaux et aménagement paysager, une étude préliminaire, à l'échelle du quartier a été menée en 2020.
Le résultat de cette phase d'études a servi de base à la concertation publique menée en octobre 2022. Celle-ci a permis de partager diagnostic, enjeux et propositions d'aménagement sur ce quartier.
Le bilan de la concertation, ainsi que les arbitrages budgétaires sur ce quartier, alimenteront la réalisation des études d'avant-projet d'ensemble qui serviront de base à la réalisation des procédures réglementaires liées à cette opération, puis à la programmation des travaux sur ce quartier en évolution.

REQUALIFICATION DE LA ROUTE MÉTROPOLITAINE 2 (TOULOUSE - SAINT-ORENS DE GAMEVILLE)

Le secteur est de la Métropole est en pleine expansion sur les communes de Toulouse et de Saint-Orens de Gameville. Compte-tenu de la croissance démographique et d'un développement urbain constant et dynamique qui impactent les conditions de déplacements dans le sud est toulousain, une réorganisation des modes et un recalibrage de l'axe RM2 s'avèrent nécessaires entre le périphérique et le lycée de Saint-Orens de Gameville, au travers notamment de la création d'un axe structurant pour le bus dans le sud-est de la Métropole et d'un Réseau express vélo.

Pour améliorer le réseau bus sur cet axe et augmenter son attractivité, le programme « nouveau » Linéo 7 va être en mis en place, et celui-ci prévoira notamment sur la RM2 :
- La création au total de 3 900 m de voies réservées aux bus sur la RM2,
- Une adaptation des carrefours,
- Une relocalisation et les aménagements des points d'arrêts,
- L'aménagement d'une voie nouvelle pour les bus, vélos et piétons avec intégration d'un terminus pour accueillir les bus articulés du Linéo 7 à proximité du lycée de Saint-Orens,
- La mise en place de la priorité bus sur 4 carrefours à feux.

La Métropole s'est dotée en 2019 d'un Schéma directeur cyclable d'agglomération, qui intègre la mise en œuvre d'un Réseau express vélo (REV).
La route métropolitaine 2 depuis le périphérique est support du REV 11 est sur les communes de Toulouse et de Saint-Orens-de-Gameville.
Toulouse Métropole a approuvé en octobre 2022 par délibération le lancement des études de requalification de la route métropolitaine 2 depuis l'échangeur de Montaudran jusqu'au lycée de Saint-Orens-de-Gameville en accompagnement des opérations Nouvelles Linéo 7 et Linéo 9 et du Réseau express vélo 11 Est.
Une consultation de bureaux d'études 2nd semestre 2022 a permis de retenir le titulaire en toute fin d'année qui assurera la mission complète de maîtrise d'œuvre ainsi que les aspects réglementaires nécessaires à la réalisation de cette opération.
Dès l'été 2022, un diagnostic 4 saisons faune et flore a par ailleurs déjà été lancé sur la zone de création de la nouvelle voie devant permettre la circulation du futur Linéo 7 et des piétons / cycles.

PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

PUP SAINT-SIMON / EISENHOWER – QUARTIER « NUANCES »

Cette opération d'aménagement fait l'objet d'une convention de Projet urbain partenarial (PUP) approuvée par délibération du conseil de la Métropole du 3 octobre 2017, puis signée avec la société Vinci Immobilier.

Nouvelle rue Robert-Maffre

© Jérôme Libourel

Située sur les terrains jusqu'alors propriétés de la société NXP (ex-Freescale), elle porte aujourd'hui sur la construction de :

- 6 000 m² de bureaux,
- 36 500 m² d'habitats individuels, intermédiaires et collectifs, soit 550 logements,
- 6 000 m² environ de services et de commerces de proximité,
- 10 000m² d'équipement public (collège).

Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage des espaces publics à réaliser pour assurer la desserte de ce nouveau quartier. L'ensemble de l'opération est découpé en trois phases, correspondant aux périodes de livraisons des différentes macros lots de construction à savoir :

- Phase 1 (côté chemin de Lestang) : livraison en septembre 2021,
- Phase 2 (côté chemin de Basso Cambo) : livraison en septembre 2022,
- Phase 3 (entre les deux premières phases) : courant 2023.

En 2021, les travaux d'aménagements définitifs de la phase 1 ont permis la création et l'ouverture au public des nouvelles rues Robert-Maffre et Germaine-Poinso-Chapuis. Dans la foulée les premiers habitants du nouveau quartier ont pris possession des lieux en aménageant dans les nouveaux logements et en empruntant les nouveaux les espaces publics.
En 2022, ont été menés les travaux d'aménagement de la phase 2 permettant l'ouverture au public :

- d'un nouveau tronçon de la rue Robert-Maffre pour assurer la nouvelle desserte du groupe scolaire provisoire de Canto Laouzetto à partir de la rentrée de septembre 2022,
- du carrefour Eisenhower / Basso Cambo / Talabot reconfiguré pour faciliter la desserte du nouveau quartier « Nuances » depuis et vers l'avenue Eisenhower,
- de l'aménagement des abords de l'avenue Eisenhower avec notamment l'aménagement d'un nouveau couloir de bus et d'une voie verte élargie à 4 m en bordure de quartier.

La fin de l'année 2022 a également été l'occasion de démarrer les travaux du dernier tronçon de la rue Robert-Maffre restant à créer et qui sera livré courant 2023.

AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS MODES DOUX

CRÉATION D'UNE VOIE VERTE LE LONG DES BERGES DE L'HERS À BALMA

Dans le cadre de la programmation cyclable de Toulouse Métropole, des études d'avant-projet ont été réalisées en 2022 pour la création d'une voie verte le long des berges de l'Hers sur la commune de Balma.

Ce projet démarre au niveau de la voie verte existante le long des berges de l'Hers au nord de la route de Castres. L'objectif est de poursuivre cet aménagement dans le prolongement des berges de l'Hers vers le nord, en empruntant le sentier existant utilisé par des promeneurs à pied ou VTT.

- Section 3 – De la route de Castres jusqu'à la passerelle des stades de Balma 2,2 km.
- Section 4 – Du cours d'eau le Riou Gras jusqu'au métro Balma-Gramont 1,8 km.
- Les études de projet seront menées durant l'année 2023.

CRÉATION D'UNE PASSERELLE DE FRANCHISSEMENT DE L'A620 (TOULOUSE)

Le projet de création d'une passerelle pour les modes actifs au-dessus du périphérique A620 qui longe le CREPS consiste à créer une liaison pétons/cycles entre le nouveau quartier Toulouse Aerospace et le complexe scientifique. Cette passerelle mettra en relation le quartier de Montaudran existant et à venir (station métro et halte ferroviaire de Montaudran) avec le campus de Rangueil et la grande voie cyclable le long du canal du Midi.
Les études préliminaires ont été réalisées en 2019. Un concours anonyme de maîtrise d'œuvre ainsi que des études complémentaires pour limiter l'impact de l'ouvrage et du chantier sur l'environnement et la biodiversité ont été lancé en 2020. Suite à l'apport de correctifs consécutifs à l'annulation du PLUi-H en 2021, deux nouveaux jurys du concours se sont réunis en 2022 et un projet a été retenu à l'unanimité. Le second semestre 2022 a été consacré à la phase de négociation avec le lauréat et au lancement de l'actualisation de l'avant-projet sommaire.

Images d'étude : Passerelle A620 Insertion du projet dans son environnement

©Knight Architects

La suite des études portera sur la réalisation de l'avant-projet détaillé puis du dossier Projet en 2023 avant consultation pour la passation du marché de travaux. Les travaux devraient être programmés de mi-2024 à début 2026.

CARREFOUR ENTRE LA ROUTE D'ALBI ET LE CHEMIN DE MONTRABÉ ET AMÉNAGEMENTS CHEMINEMENTS MODES ACTIFS (SAINT-JEAN)

Les études menées en 2017 et 2018 ont permis de valider le principe d'aménagement du carrefour entre le chemin de Montrabé (M70) et la route d'Albi (M888) avec la création d'un giratoire, afin de permettre de fluidifier la circulation du carrefour. De plus, le projet prévoit la création ou la réfection de pistes cyclables et trottoirs le long de la M888 entre Rouffiac-Tolosan et le centre-ville de Saint-Jean.
L'arrêté de DUP a été pris le 14 mai 2020.
Lors de l'année 2022, Toulouse Métropole a pu aboutir à l'amiable sur les acquisitions foncières sans attendre le terme d'une procédure d'expropriation qui aurait mené jusqu'à courant 2023.
Fin 2022, le dossier Projet de 2018 a fait l'objet d'une mise à jour, intégrant l'évolution des prescriptions en termes d'accessibilité et des partis d'aménagement tels que le Réseau express vélo sur cet axe par exemple.
L'année 2023 permettra de réaliser les travaux préparatoires (dévoiements et enfouissements de réseaux) et de consulter pour la réalisation des travaux d'aménagement qui pourraient ainsi démarrer lors du dernier trimestre.

LIAISON PIÉTONS/CYCLES CHEMIN DE VIREBENT

Sur Toulouse et Launaguet, en vue de la construction d'un collège dont l'ouverture est prévue en 2024, création d'un cheminement piétons cycles et élargissement de la chaussée.

Objectifs et enjeux :

- permettre un nouvel accès pour la desserte du futur collège et du futur groupe scolaire ;
- permettre une maîtrise des vitesses de circulation et une sécurisation des usagers ;
- faciliter la circulation en élargissant la chaussée ;
- créer des cheminements piétons et cycles le long de du chemin de Virebent.

Étapes clefs :

- 2021 : Etudes avant-projet et projet - Marché travaux
- 2022 : Réalisation des travaux
- Été 2022 : Mise en service

RÉSEAU EXPRESS VÉLOS (REV) 10 OUEST

Section entre la place de la Patte d'oie (Toulouse) et le giratoire de la Fontaine lumineuse (Colomiers)

Dans le cadre du projet Mobilités 2020-2025-2030 et du Schéma directeur cyclable d'agglomération, les études préliminaires des sections 1 et 2 du Réseau express vélos n°10 ouest ont été engagées le 15 mars 2022.
Le Réseau express vélos n°10 ouest est un itinéraire cyclable qui a pour objectif de relier les communes de Toulouse, de Colomiers et de Brax.

Chemin de Virebent : liaison piétons/cycles avant marquage

© Malet Spie Batignolles

Les sections 1 et 2 étudiées transitent par l'avenue de Grande-Bretagne, la route de Bayonne, la zone du projet de cœur de quartier de Saint-Martin-du-Touch, le chemin de la Crabe, le chemin de l'Espessière et l'avenue de Luchon, située dans la zone d'activités d'Airbus.
Les études préliminaires ont donné lieu à un diagnostic sur les usages existants et à des propositions d'aménagement qui feront prochainement l'objet d'arbitrage et de concertation.

AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

AMÉNAGEMENT DES ROUTES MÉTROPOLITAINES M50 ET M63

Toulouse Métropole a réalisé en 2022 des études d'avant-projet concernant deux projets d'aménagement intégrant des facilitations au profit des transports en commun :

- Projet d'aménagement de la M50 sur l'avenue du Marquisat et le chemin de Ramelet Moundi sur Tournefeuille (soit près de 2,8 km) ainsi que sur près de 150 m de l'avenue Grinfogel à Toulouse, afin d'améliorer la ligne de bus 67,
- Projet d'aménagement de la M63 sur le chemin de Larramet à Tournefeuille sur près de 1,7 km, afin d'améliorer la ligne de bus 48.

Les principaux objectifs des aménagements des deux projets de requalification des routes M50 et M63 sont :

- le réaménagement de certains tronçons de voie en faveur des bus, par insertion d'une voie dédiée aux transports en commun,
- le réaménagement des carrefours ou des giratoires,
- le réaménagement des points d'arrêt,
- l'aménagement ou le réaménagement de cheminements modes actifs, afin de permettre une séparation des cheminements piétons et cycles sur ces deux axes.

Une concertation du public a été ouverte par délibération et approuvée le 1er décembre 2022 en conseil de la Métropole.
Cette concertation aura lieu du 31 janvier au 28 février 2023 inclus.

LINÉO

Le programme Linéo consiste à améliorer les temps de parcours, les fréquences, l'accessibilité des quais et cheminements piétons des lignes de bus structurantes de l'agglomération toulousaine.

Linéo 7 – Saint-Orens Lycée / Université Paul Sabatier

Long de 10,5 km et doté de 24 arrêts, le nouveau Linéo 7 reliera Saint-Orens Lycée à l'université Paul Sabatier, via Malepère. Le Linéo 7 répond à deux objectifs :

- Desserte de Saint-Orens en connexion avec le Métro B et à terme avec la troisième ligne de métro,
- Création d'un maillon performant est-ouest entre Malepère, le complexe scientifique et l'université Paul Sabatier, en continuité de Téléo.

Pour permettre une mise en service du nouveau Linéo en septembre 2025 :

- Les études de maîtrise d'œuvre ont été lancées depuis septembre 2022 pour aménager certains quais dans l'emprise de l'université Paul Sabatier, notamment la reprise du terminus au niveau de la ligne B de la station de métro ; ces études vont permettre d'entamer tout début 2023 les échanges avec le comité de direction du campus université sur les modalités d'intervention à l'intérieur de la faculté,
- Une consultation de bureaux d'études a eu lieu 2nd semestre 2022 pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre complète sur la RM2 depuis la voie LMSE jusqu'au lycée de Saint-Orens-de-Gameville.

Linéo 10 – Centre commercial Fenouillet – Quartier Saint Cyprien

La Linéo 10 relie Fenouillet (centre commercial, puis la gare à terme) au quartier Saint-Cyprien à Toulouse, via Saint-Alban, Fonbeauzard et Aucamville.
D'une longueur d'environ 15 km, le Linéo 10 constitue un axe structurant en transport en commun du secteur nord, en lien avec le métro et la rive gauche de la Garonne.
Phase 1 – 2022 : Linéo 10 Fenouillet - La Vache, avec adaptation mineure des lignes de bus actuelles :
Des travaux considérables ont été engagés tant sur la partie du programme initial avec la réalisation du terminus bus au droit du centre commercial de Fenouillet qu'à l'exécution des travaux complémentaires du nouveau couloir bus situé au nord du centre d'Aucamville entre le rond-point du Mariel sur la commune de Saint-Alban et la mairie d'Aucamville. Ce dernier représente un linéaire d'environ 1 700 m.
Les aménagements du Linéo 10 entre le centre commercial Fenouillet et la station métro la Vache, y compris les deux couloirs complémentaires au nord et au sud du centre d'Aucamville ont été inaugurés le 11 octobre 2022.
Son itinéraire reste évolutif en vue des prochaines phases qui ne sont pas encore planifiées.

Linéo 11 – Métro Basso Cambo - Frouzins

La Linéo 11 permet une liaison fluide et confortable entre La ligne A du métro à Basso Cambo sur la commune de Toulouse et Frouzins en passant par les cœurs de ville de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane,

avec un bus toutes les 10 minutes en moyenne en heures de pointe, du lundi au vendredi de 5h15 à 0h30, jusqu'à 1h le week-end.
La mise en service du Linéo 11 prévue initialement pour septembre 2021 a été différée à la demande de la commune de Cugnaux pour trouver un nouvel itinéraire entériné fin novembre 2021. De nouvelles études ont donc été menées et des travaux réalisés en 2022 pour permettre une mise en service en septembre 2022.

Linéo 12 – Métro Borderouge – Métro Rangueil
La Linéo 12 est une ligne de bus à haut niveau de service, structurante et transversale. Elle reliera les stations de métro de Borderouge et de Rangueil et desservira les secteurs de Bonnefoy, de la Roseraie, de Soupetard, du Château de l'Hers, de Limayrac et de Montaudran.
Sa mise en service est programmée en septembre 2025.

C. Alou

LINEO 12. Extension de la zone 30 à l'intersection entre l'avenue de Lavaur et la rue des Pâquerettes

C. Alou

LINEO 12. Création d'un îlot central pour sécuriser les traversées piétonnes à proximité de l'arrêt Lebrix

Études et travaux réalisés en 2022 :
- Études d'aménagements destinés à faciliter la circulation des bus et à améliorer l'accessibilité des arrêts sur l'itinéraire de la Linéo 12 : avenue Bourgès-Maunoury, avenue de Lavaur, rue Louis-Plana, chemin du château de l'Hers, avenue Jean-Gonord et avenue Marcel-Dassault ;
- Travaux d'aménagement de l'avenue de Lavaur effectués de juin à septembre 2022, en prévision de la déviation de la Linéo 9, prévue de 2023 à 2025, pour les besoins des travaux de la 3e ligne de métro sur la rue du Faubourg Bonnefoy.

MODIFICATION DES ACCÈS DU PARC RELAIS DE BASSO CAMBO
Actuellement le parc relais (P+R) de Basso Cambo offre une capacité de 500 places. Il assure une fonction de rabattement de masse sur le réseau structurant pour le bassin sud-ouest toulousain. Dans un contexte de saturation grandissante de ce parc relais et du doublement de la capacité de la ligne A, un besoin d'extension du parc relais existant a été identifié.
Le schéma directeur des parcs relais, adopté au conseil syndical du SMTC en octobre 2016 prévoit d'augmenter la capacité du P+R de Basso Cambo par l'intermédiaire d'un P+R en silo mixte à l'horizon 2022.
En octobre 2018, une convention de maîtrise d'ouvrage unique est adoptée entre Tisséo-Collectivités et Toulouse Métropole.
Dans cette convention, Toulouse Métropole porte la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement des espaces publics autour du P+R en silo.
En 2020, la phase 2 d'aménagement a été étudiée et validée pour lancer un marché de travaux à la consultation des entreprises en 2021 afin de réaliser les travaux en 2022 pour accompagner la livraison du P+R en silo et le nouveau fonctionnement dynamique de la gare de bus.
Ainsi le nouveau projet de la phase 2 comprenant le traitement de l'accès sud au pôle d'échange, le remaniement du P+R sud et le traitement des liaisons douces (piétons – cycles), a été réalisé entre mars et décembre 2022 et présente les avantages suivants :
- S'orienter vers des aménagements au sud tournés vers le futur et compatibles avec les possibles mutations encore à venir autour du pôle d'échanges de Basso Cambo ;
- Préserver la fluidité des mouvements bus entrant et sortant de la gare ;
- Favoriser et sécuriser les déplacements doux en approche et dans le pôle d'échanges ;
- Désimperméabiliser le P+R sud et végétaliser des espaces jusqu'alors très minéralisés.

La mise en service des aménagements autour du nouveau P+R en silo sera effective dans le courant du mois de février 2023.

POLITIQUES DE LA VOIRIE

Toulouse Métropole définit la politique de développement et de gestion des infrastructures routières métropolitaine en prenant en compte l'environnement, la mobilité, la sécurité, l'accessibilité, le développement économique et urbain, les finances.

Cela s'est traduit par la mise en place d'un Plan d'aménagement des mobilités multimodales (PAMM) précédemment nommé Plan d'aménagement des routes métropolitaines (PARM) et par la définition d'outils d'aide à la décision, de conception et d'expertise (chartes, cahiers de prescriptions, construction de base de données, marchés spécifiques, assistance technique, expérimentations...).

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la politique d'accessibilité, Toulouse Métropole réalise des missions d'études et d'expertises de projets dans le but d'anticiper et d'adapter l'espace public aux besoins de demain tout en dessinant la Métropole du futur.

GROUPE DE TRAVAIL ACCESSIBILITÉ VOIRIE/ ESPACES PUBLICS

Chaque mois, des groupes de travail sont animés en concertation avec les associations de personnes à mobilité réduite, de personnes âgées, des représentants des acteurs économiques (Tisséo, AUAT, CCI...) et de représentants des services de Toulouse Métropole (Cycle de l'eau, Espaces verts, Mobilité, poles territoriaux...).
Des ateliers de sensibilisation ont été organisés avec des services techniques de Toulouse Métropole et la ville de Toulouse.

Atelier de travail
Projet rue de Metz
Planche d'essai

D. Pignaud

Chiffres 2022

- 10 groupes de travail
- 3 ateliers in situ sur des thématiques spécifiques
- 2 demandes de dérogation pour avis avant passage à la sous-commission d'accessibilité de la préfecture,
- 28 agents sensibilisés à l'accessibilité par la cellule « espaces publics – Accessibilité »
- + de 30 projets expertisés

Thèmes des groupes de travail en 2022

- Parvis de la station de métro de la 3e ligne à Montaudran.
- Des fleurs sur mon mur - station de métro Europolia - station Raynal, Matabiau - boulevard de Suisse,
- Futurs aménagements rues Croix Baragnon et Boulbonne - Aménagement de la rue de Metz,
- Passerelles Rapas et Empalot (Voir P. 29),
- Végétalisation de la piste air France Montaudran - aménagement parvis François-Verdier,
- Projet de renouvellement urbain Bellefontaine - Zac Malepère - guidage des personnes aveugles et malvoyantes (PAM) sur la rue de Metz au droit des plateaux traversants,
- Accessibilité chemin du Château de l'Hers - accessibilité des cheminements (feux tricolores et mobilier de sécurité) - parvis de métro station de l'Ormeau et Fondeyre,
- Charte accessibilité de Toulouse Métropole (piéton PMR/ piste cyclable, stationnement à recharge électrique, mobilier / cheminement / abaque de détection),

- Les outils de concertation avec les personnes à mobilité réduite (quels outils, maquette 3D, visioconférence attractive). Point sur les besoins en zones de rencontres étude en partenariat avec le Cerema,
- Le projet d'aménagement d'un giratoire chemin Montrabé / route d'Albi – commune de Saint-Jean - projet d'aménagement La Grave, projet d'aménagement cyclable - rue d'Alsace Lorraine.

Visites et thèmes d'ateliers 2022

- Projet Grand Parc Garonne, aménagement du futur poumon vert de l'île du Ramier : ancien parc des expositions,
- Projet rue de Metz : planche d'essai,
- Rond point Charles-Fabres : bordure séparation piétons/cycles.

D. Pignaud

Atelier de bordure de séparation piéton/cycles

RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS DE LA LOI N°2005-102 DU 11 FÉVRIER

Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (Pave)

Le Pave, document de planification et de programmation, recueille les travaux passés (année n-1) et à faire (année n) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il permet de réaliser un état des lieux et de visualiser les perspectives d'amélioration de l'accessibilité des espaces publics. Ce travail de recensement mobilise l'ensemble des acteurs de l'aménagement de l'espace publics des 37 communes de Toulouse Métropole.
Les Pave 2021 et 2022 ont été adoptés au conseil métropolitain du 8 décembre 2022.

Dérogations de places de stationnement réservées PMR

Les demandes de dérogations de places de stationnement réservées PMR sont préalablement étudiées en groupe de travail accessibilité Voirie-Espace Public. Ces demandes sont soumises à validation par la sous commission préfectorale de l'accessibilité des personnes handicapées. Toulouse Métropole est membre de cette sous-commission.
En 2022, 2 demandes de dérogation à la règlementation ont été présentées.

ÉCHANGES – RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Toulouse Métropole assiste à des groupes de travail nationaux et européens pour confronter les politiques d'accessibilité des villes pour agir sur la réglementation (Eurocities...).

Journée de sensibilisation des techniciens mis en situation de handicap pour tester les difficultés du quotidien

D. Pignaud

Groupe de travail des Référents accessibilité des villes Inclusives - GT_Ravi

Depuis 2014, Toulouse Métropole participe au GT-Ravi animé par le CEREMA.
Le comité de pilotage se réunit chaque année au printemps dans l'une des villes membres afin d'échanger sur les sujets techniques encore non stabilisés afin d'aider à la mise en œuvre de la politique publique d'accessibilité sur l'ensemble du territoire.
Le neuvième atelier collaboratif annuel (GT-Ravi), s'est tenu à Urrugne (Pyrénées Atlantiques-64) par la communauté d'agglomération Pays Basque les 24 et 25 novembre 2022.

Visite du parvis de l'école Jean de La Fontaine à Villeneuve d'Asq
En présence du référent Toulouse Métropole

D. Pignaud

Trois sujets d'actualités abordés :

- Les outils de la participation pour les personnes handicapés,
- L'accessibilité des bases de loisirs, des plages et des autres espaces naturels,
- Prendre en compte le vieillissement de la population dans les politiques d'accessibilité.

Pour en savoir plus: https://www.cerema.fr/fr/actualites/synthese-8e-ateliers-participatifs-du-reseau-referents

INTÉGRATION DES VOIES PRIVÉES

Depuis le 1er janvier 2009, Toulouse Métropole est compétente pour créer et gérer les voies publiques situées sur le territoire de Toulouse Métropole.
A ce titre, elle gère l'aménagement de ces voies et reste seule compétente pour intégrer les voies privées dans le domaine public.
Le Conseil de la Métropole a adopté en séance du 9 uin 2017, la délibération « n°DEL-17-0537 Approbation du cahier des prescription pour le classement des voies privées ». En 2022, ce sont 40 rues ou impasses ont été intégrées à la Métropole.

ROUTES

Toulouse Métropole procède à des missions de supports pour divers porteurs de projets externes (BE, Europolia, Tisséo...). Elle assure une assistance technique de dimensionnement structurel de chaussées et de contrôle qualité des travaux. Elle apporte également un conseil pour les travaux réalisés à proximité des 3 500 plantations d'alignement principalement constituée de platanes. Elle est gestionnaire des éléments de connaissance de son patrimoine routier (base de données routières). Toulouse Métropole est aussi à la pointe de l'innovation pour répondre aux obligations environnementales. A ce titre, un pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilités (PEAIM) a été signé en avril 2022 avec la Fédération régionale de travaux publics (FRTP), Europolia, AIOC (Association ingénierie de l'Occitanie) et le Céréma.

SUPPORT DE GESTION

La banque de données routières
L'ensemble des données du réseau routier métropolitain sera accessible depuis l'application GéoSiRoutier. Actuellement le réseau des 500 km de routes métropolitaines (ex RD) a été entièrement intégré, les 2 800 km de voies métropolitaines restantes sont en cours de mise à jour.

Produits sensibles sur le réseau routier
Une application dédiée à la gestion des produits sensibles (Amiante-HAP-Mâchefers d'incinération) est finalisée et sera déployée, au cours du premier semestre 2023, aux services internes et aux concessionnaires de réseaux enterrés ayant conventionné avec Toulouse Métropole. Plusieurs conventions sont en cours de signature. En 2022, plus de deux-cent quatre-vingt rapports amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ont été intégrés dans cette application.

Entretien et exploitation du réseau routier structurant
Toulouse Métropole assure le suivi, d'analyse et de conseil. Cela concerne des missions d'entretien et d'exploitation du réseau routier métropolitain structurant (RM). À ce titre, elle assure :

- l'élaboration, le suivi et le bilan analytique des dépenses de fonctionnement et des niveaux de services des principales activités, (consolidation des données chiffrées de l'activité annuelle de la régie et élaboration des outils de suivi informatisés),
- l'établissement des marchés nécessaires à la réalisation des opérations d'entretien du réseau

routier structurant métropolitain (fauchage des dépendances, entretien des PPHM, entretien des plantations d'alignement, balayage, effaçage des tags...).

- La concertation pour l'élaboration et la mise à jours des plans d'intervention d'urgence dès lors que les routes structurantes sont impactées (PGT, PPI, PIURC) et l'apport de l'expertise lors des contentieux tiers,
- Une collaboration avec les services de l'État, DIR sud-ouest et DREAL, en vue de caler les limites d'intervention et la domanialité. La convention de recalage des périmètres d'interventions OISIA au niveau des échangeurs autoroutiers de l'agglomération toulousaine a été approuvée par le conseil métropolitain en février 2022 puis soumise à la signature du directeur de la DIR-sud-ouest. Une information générale des divers intervenants routiers sera diffusée par les services de la DDT au cours de l'année 2023.

DES ACTIONS D'EXPERTISE

- 24 dimensionnements de structures de chaussées sous logiciel Alizé LCPC ont permis d'optimiser le coût en modifiant l'épaisseur de la chaussée,
- 45 contrôles techniques sur les fabrications et mise en œuvre dont le suivi des performances acoustique des nouveaux enrobés phoniques de la rocade Arc en Ciel,
- Elaboration du bilan environnemental de la campagne des travaux d'enrobés sur le réseau routier structurant avec Eco-comparateur Système d'évaluation des variantes environnementales (SEVE). Les résultats sont conformes aux objectifs du Pacte d'engagement des acteurs des Infrastructures de mobilités signé en avril 2022 (PEAIM) :
  - 15,7 % d'économie d'énergie par rapport à la fabrication et l'application de produits traditionnels chauds,
  - 17,1% d'émission de gaz à effet de serre en moins par l'abaissement des températures lors de la fabrication des techniques utilisées,
  - 26,8% de matériaux recyclés issus du milieu routier réintroduit pour préserver les granulats naturels.

Ce bilan fera l'objet de communication spécifique, notamment dans le cadre du point zéro du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité.

Une campagne d'auscultations de chaussées de 2 800 km de voies métropolitaines a été réalisée. En 2023, les 500 km d'ex RD seront auscultés à leur tour. Les données d'état des chaussées ainsi recueillies permettront d'établir une programmation pluriannuelle de travaux d'entretien.

DES ACTIONS D'INNOVATION

La Métropole est en route vers l'utilisation de procédés innovants plus respectueux de l'environnement pour lutter contre le changement climatique.

Ces travaux sont réalisés sur le réseau routier structurant depuis son transfert en 2017 avec un objectif de moindre empreinte environnementale.

Cette action répond aux engagements de la Métropole sur la lutte contre le changement climatique traduite par son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Le projet de développement durable de Toulouse Métropole pour lutter contre le réchauffement climatique est décliné par une série d'actions visant à réduire de 40 % les émissions de CO_2 d'ici 2030. Une fiche action spécifique du PCAET vise à entretenir et moderniser le réseau routier et l'espace public de Toulouse Métropole en réduisant les consommations énergétiques et les émissions de Gaz à effet de serre (GES), tout en préservant la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles.

- M 24 Pibrac : première application en 2018 d'une technique froide sans recours aux ressources pétrolières avec 100 % de recyclés et introduction de liant Biosourcé,
- M63 B Cornebarrieu : seconde application d'une technique froide sans recours aux ressources pétrolières avec introduction de liant biosourcé et intégration de 100 % de matériaux recyclés,
- M37 de Pibrac à Mondonville : troisième application d'une technique froide sans recours aux ressources pétrolières de renforcement des chaussées avec 100 % de recyclés réalisé en juin 2020 à l'aide d'un enrobé à froid, sans recours aux ressources pétrolières composé de 100 % de matériaux recyclés et d'un liant 100 % végétal,
- M63J Gagnac : application d'une technique de renforcement à froid sur voie à trafic poids lourds important afin de participer au développement d'une méthode de dimensionnement,
- M63 – Chantier expérimental de réfection d'une couche de roulement. Elle est réalisée avec un taux de réintroduction d'un revêtement existant supérieur à la normale. Ce revêtement était pourtant considéré trop vieux et non recyclable.
  - RM980 : application d'une nouvelle couche de roulement permettant une diminution du bruit issu de la rocade Arc-en-ciel et répondant aux obligations de réduction des émissions sonores du PPBE de Toulouse Métropole.
  - RM14 retraitement en place à froid de l'ancienne couche de roulement sans recours aux ressources pétrolières : utilisation à 100 % de matériaux recyclés avec ajout d'un liant biosourcé régénérant.

Les premiers retours d'expériences ont permis en 2022 de mettre en œuvre des techniques de couche de roulement à froid en béton bitumineux à l'émulsion (M50 à Mons) et de couche de structure en Grave émulsion avec 30 % de réintroduction d'agrégats d'enrobés (M50D à Flourens) ainsi que la mise en œuvre d'un BBTM "phonique" dans le cadre de la politique d'abaissement des niveaux sonores sur les voies structurantes d'agglomération (VSA) (M901 à Toulouse).
De nouvelles expérimentations sont prévues pour 2023 à savoir : mise en œuvre d'une couche de roulement avec un liant biosourcé fabriqué à froid et à fort taux de réintroduction d'agrégats d'enrobés ainsi que du retraitement de chaussée à l'émulsion.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

TRANSFERT DES ROUTES

Adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat les 8 et 9 février 2022, la loi 3Ds, pour différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification a ouvert la voie à de nouveaux transferts de routes nationales aux départements, métropoles et régions volontaires.
Suite à divers échanges avec les services de l'État concernant les éléments quantitatifs et qualitatif du patrimoine à transférer, ainsi que sur les moyens humains, matériels, financiers et organisationnels nécessaires à son exploitation, son entretien et son aménagement, Toulouse Métropole a réalisé une étude d'opportunité du transfert. Elle concluait à l'opportunité pour la Métropole de disposer d'un nouveau levier pour l'aménagement de son territoire.
Le 20 octobre 2022, le conseil de Toulouse Métropole a approuvé la demande de transfert des voies non concédées listées dans le décret 2022-459 du 30 mars 2022.

CLASSEMENT DES ROUTES À GRANDE CIRCULATION

Suite au transfert des routes départementales, Toulouse Métropole confirme la liste des Routes à grande circulation (RGC) présentes sur son territoire. Une mise en cohérence du réseau des RGC a été nécessaire afin d'intégrer des voies nouvelles, essentiellement autour du MEETT.
Une délibération a été adoptée, en ce sens, par le conseil métropolitain du 8 décembre 2022.

POURSUITE DES NOUVELLES DÉNOMINATIONS DES EX ROUTES DÉPARTEMENTALES

L'arrêté du ministère de l'Intérieur du 12 décembre 2018 relatif à la modification de la signalisation routière, impose le changement d'appellation des routes départementales transférées.
La lettre M remplace par la lettre D et la couleur bleu cyan succède à la couleur jaune. Les numéros des routes et leur nom (exemple Route de Paris) ne changent pas.
En 2022, 50 % du réseau a été ainsi mis à jour de sa dénomination et permet d'avoir 100 % du réseau métropolitain identifié.

PERMISSIONS DE VOIRIE

Il s'agit des instructions et de la vérification de conformité des permissions de voiries accordées aux tiers et concessionnaires de réseau occupant le domaine public routier.
Au titre de 2022, plus de 1 749 permissions de voirie ont été délivrées sur les ex routes départementales (+ 24,5 % par rapport à 2017) et une stabilisation annuelle.
Près de 981 avis (Application du droit des sols, épreuves sportives, avis distribution énergie électrique, avis tripartite Préfet-Direction des routes du Sud-Ouest - Autoroutes Sud de la France…) avec une augmentation de + 100 % par rapport à 2021 représentative de l'expansion démographique de la Métropole. Aucun contrôle n'a pu être réalisé.

INTERVENTIONS SUR INCIDENTS ET ACCIDENTS

ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR INCIDENTS ET ACCIDENTS (OISIA)

Il s'agit des interventions effectuées, en H24, 365 jours par an, afin de sécuriser les itinéraires pour les usagers suite à incidents ou accidents de la circulation.
678 interventions réalisées hors heures normales de services, soit plus de 1,85 par jour calendaire, essentiellement de nuit et dont près de 80 % sur voies structurantes d'agglomération (VSA). Ces interventions sont réparties à hauteur de 17 % pour les accidents de circulation et 83 % pour les pannes de véhicules, les obstacles sur chaussées et divers incidents (animaux divagants, hydrocarbures, gravats, branches, arbres) soit une augmentation de 9,6 % par rapport à 2021, explicable par le retour à la normale des niveaux de trafic liés à la levée des restrictions sanitaires.

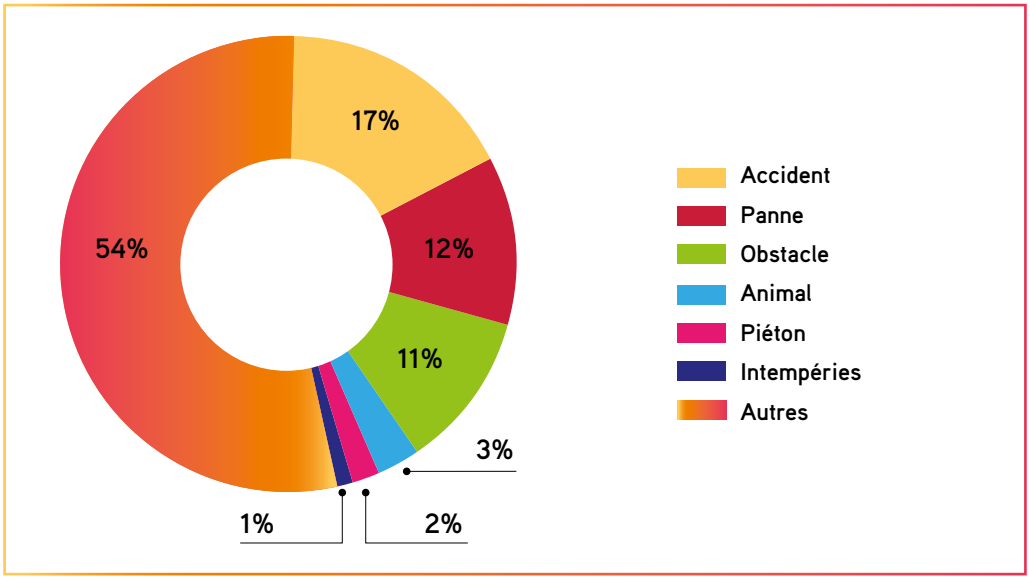

VIABILITÉ HIVERNALE (VH)

Il s'agit des interventions effectuées au titre de la surveillance et du rétablissement de conditions d'adhérence suffisantes pour la circulation des usagers en période hivernale. La veille météorologique ainsi que les bulletins de vigilance et des données issus d'une station météo propose au cadre d'astreinte une organisation quotidienne entre début décembre et début mars. Cette organisation va de la simple veille météo, au traitement (action de salage et raclage) en passant par le patrouillage passif (tournée des points sensibles) et patrouillage actif (tournée des points sensibles avec engins de VH prêt à intervenir).

La fin d'hiver 2022, avec des températures froides et de fréquents brouillards givrants a nécessité une forte mobilisation des équipes. 25 jours de patrouillage actif ont été réalisés sur 84 jours de viabilité hivernale. Ceci a conduit à un traitement parfois très localisé durant 13 jours soit dans 52 % de sorties de surveillance et à l'utilisation de 95 tonnes de fondants routiers.

Cette organisation a également permis d'intervenir en traitement d'un phénomène de neige chimique peu fréquent qui se forme au contact des vapeurs de la cheminée de l'incinérateur de la SETMI et d'un brouillard givrant. Les particules d'eau sont figées en cristaux et retombent à proximité et selon les vents, engendrant ainsi des chaussées très glissantes pour les automobilistes surpris dans leur conduite.

ENTRETIEN DES VOIES STRUCTURANTES

Compte-tenu des fortes contraintes de circulation existantes en journée, l'entretien des voies structurantes est réalisé principalement la nuit.

En 2022, on compte plus de 93 nuits (dont 30% sur VSA) pour les fermetures temporaires à la circulation ou les balisages de protection des entreprises intervenant au titre de la maintenance des chaussées (couches de roulement, signalisation horizontale - SH), inspection des portiques, potences et haut mâts (PPHM) ou Ouvrages d'Art (OA) et 149 nuits pour des travaux de petit entretien nuits (dont 60% sur VSA). Toulouse Métropole assure également la mission de propreté qui se traduit par deux opérations de nettoyage des dépendances préalables à la 1ère et 3e intervention de fauchage.

En 2022

- 18 routes métropolitaines ont été repassées en marquage au sol pour un linéaire total d'environ 52 km,
- 32 tonnes de matériaux bitumineux ont été mises en œuvre en régie afin de sécuriser la circulation des usagers et 1 191 tonnes ont été mises en œuvre par l'entreprise,
- un balayage régulier des chaussées est réalisé au titre de la sécurisation des itinéraires sur les VSA avec environ 4 à 5 passages par an et un balayage régulier sur voies bidirectionnelles avec environ un passage par mois couvrant ainsi la totalité du réseau en gestion.
- 22,5 journées ont été consacrées à la réalisation du programme de curage des fossés et hydro curage des traversées de chaussées.
- requalification des M57 et M64 entre Pin-Balma et Flourens.

ENTRETIEN DES DÉPENDANCES VERTES

Chancre coloré du platane
Un foyer sur la M2, commune de Beauzelle, a été traité. Ce foyer était composé d'un seul sujet isolé.

Ambroisie
L'ambroisie est une plante dont le pollen est hautement allergisant et qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral prescrivant des mesures de lutte contre son développement. Suite à un signalement de d'ambroisie par la mairie de Flourens sur les dépendances de la M64, un protocole de gestion visant à limiter le développement de cette espèce a été élaboré avec l'Agence régionale de santé et les botanistes de la Métropole. Ce foyer sera surveillé chaque année, jusqu'à la pleine colonisation de l'espace par des espèces naturelles endémiques.

GESTION ET ENTRETIEN DES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT

Le travail d'intégration de l'inventaire des arbres dans le SIG est toujours en cours et devrait se finaliser premier semestre 2023.
Pour ce qui concerne les prestations d'entretien, 24 journées ont été consacrées à l'aspiration des feuilles et près de 2 664 platanes ont fait l'objet de travaux d'élagage en régie ou par l'entreprise.

FAUCHAGE DES DÉPENDANCES

Le fauchage des dépendances représente près de 150 hectares de surfaces. Depuis 2017 une convention avec le conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a été signée pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et des obligations règlementaires : pas de produits phytosanitaires, fauchage adapté en hauteur de fauche, en période et fréquence à la flore afin d'en respecter et limiter la croissance et identification de stations d'espèces protégées.
Il existe sur le réseau structurant cinq espèces protégées. Elles sont localisées sur les communes de Mons, Drémil, Brax, Cornebarrieu et Pibrac et impactent cinq routes structurantes de la Métropole : M37, M65b, M37, M50 et M94.

- La tulipa sylvestris est répartie sur 1 station.
- La cephalaria transsylvanica est répartie sur 2 stations.
- L'orchis lacté est répartie sur 1 station.
- La rose de France est répartie sur 19 stations.
- La renoncule à feuilles d'ophioglosse est répartie sur 2 stations.

OUVRAGES D'ART ET DIGUES

Sur le territoire de la Métropole, le recensement de l'ensemble des ouvrages, d'art tous maîtres d'ouvrage confondus, représente environ 800 ponts et passerelles. Le patrimoine de Toulouse Métropole se compose de 500 ouvrages d'art. Ces derniers font l'objet d'une gestion spécifique comprenant notamment le recensement, la surveillance, l'entretien et la réparation voire le remplacement des ouvrages si nécessaire.
Comme chaque année, la base de données des ouvrages d'art est mise à jour à l'aide du logiciel de gestion AREO. Ce dernier permet de renseigner notamment les caractéristiques, la domanialité et l'état des ouvrages ainsi que les différentes actions de surveillance et d'entretien réalisées ou à mener.

En 2022, dans le cadre de la surveillance du patrimoine, 125 visites de surveillance ont été réalisées en régie, 69 inspections détaillées ont été programmées avec des bureaux d'études spécialisées et 17 visites subaquatiques des appuis en rivière ont été réalisées.
Les ouvrages présentant des désordres font l'objet d'une surveillance ou de diagnostics spécifiques. Dans ce cadre, la surveillance renforcée et continue du pont de Gagnac franchissant la Garonne a été maintenue. Elle comprend la surveillance du tablier à l'aide de capteurs installés sur la structure ou encore un système de pesage dynamique des véhicules qui permet de mesurer l'agressivité réelle du trafic.
De plus, 20 études de réhabilitation d'ouvrage ont été menées à différents stades, elles concernent notamment le remplacement de huit ouvrages d'art dont six passerelles, sur les communes de Beaupuy, Castelginest, Colomiers, Launaguet, Mondouzil, Montrabé, Saint-Orens et L'Union.
De plus, sur l'année 2022, 42 demandes de passages de convois exceptionnels ont été instruites.

Cartographie représentant les 500 ouvrages du domaine de Toulouse Métropole

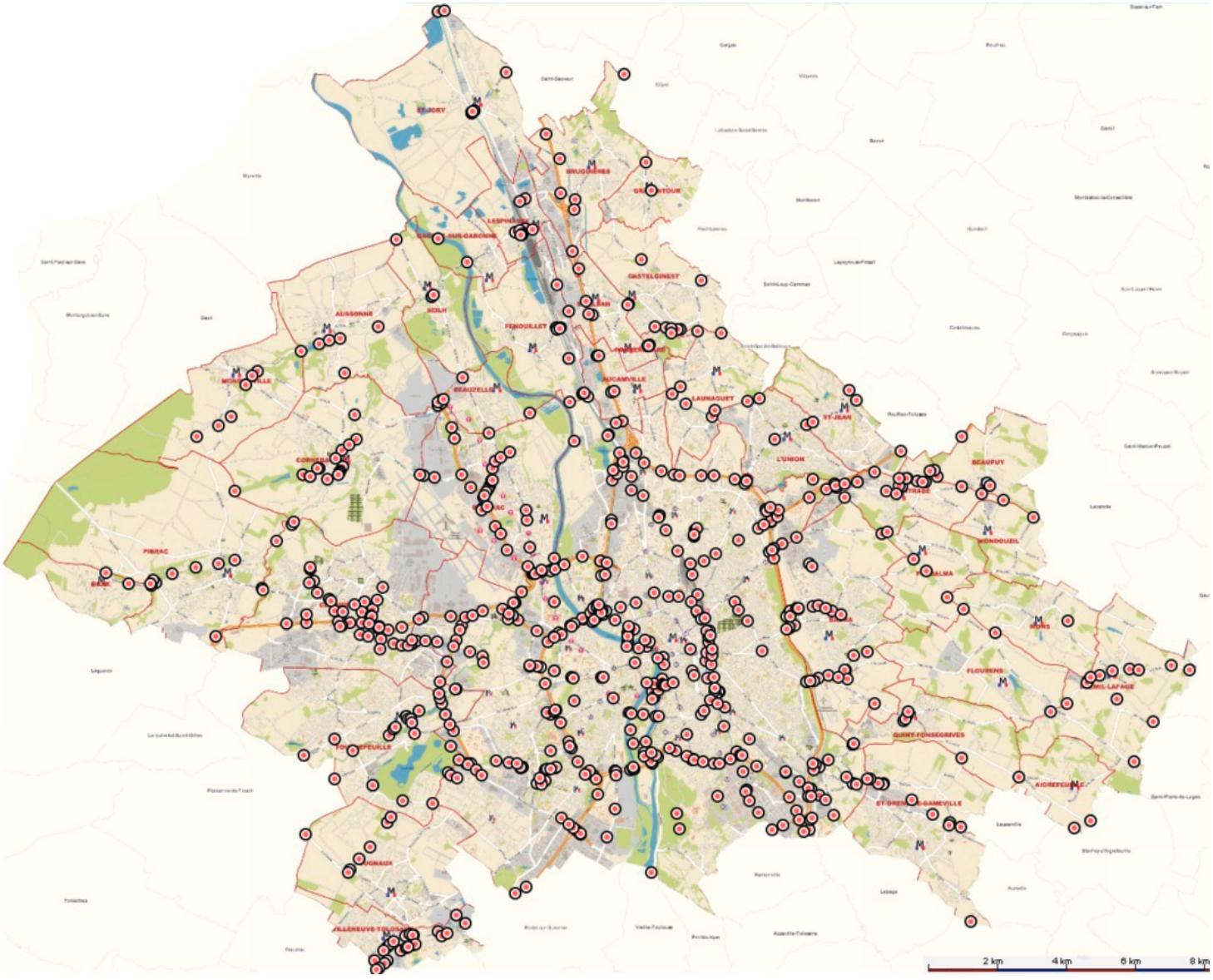

Toulouse Métropole intervient régulièrement pour de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou en tant qu'expert afin de donner des avis relatifs aux questions de pérennité et de durabilité d'opérations nouvelles sur le territoire telles que les passerelles Agora et Guilhermy à proximité du Golf de La Ramée ou encore la création des passerelles Rapas et Empalot qui franchiront la Garonne. Pour les ouvrages existants, Toulouse Métropole instruit de nombreuses demandes, notamment de concessionnaires, pour le passage de réseaux ou encore la pose de réseaux de chaleur.

Afin d'entretenir ou de réparer le patrimoine ouvrages d'art de la Métropole, 79 opérations ont été réalisées sur l'année 2022.

Illustration de certaines interventions :

DR

DR

DR

DR

DR

DR

SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

Toulouse Métropole gère actuellement les systèmes d'endiguement de Toulouse et de Blagnac ainsi que tous les ouvrages annexes servant à la protection contre les inondations (portes de crues, vannes, batardeaux). Ces ouvrages protègent contre les crues de la Garonne et concernent 18,5 km de digues, principalement du domaine de l'Etat et de la Métropole.

Études

Les dossiers de régularisation des systèmes d'endiguement de **Toulouse et Blagnac** ont été complétés suite au dépôt des dossiers en juin 2021 et aux retours des services de l'Etat à l'automne 2021. Ce travail mené par Toulouse Métropole a permis le dépôt des compléments à la fin du printemps 2022 et l'obtention des arrêtés de régularisation des systèmes d'endiguement de Toulouse et de Blagnac fin juin 2022.
Depuis, Toulouse Métropole répond aux prescriptions des arrêtés préfectoraux selon un calendrier précis.

Autres dossiers

- Poursuite de l'étude pour le remplacement du batardeau d'Empalot, projet perturbé avec la loi 3Ds pour Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification. Le prochain Cotech aura lieu début 2023.
- Toulouse Métropole réfléchit à l'intégration des systèmes d'endiguement aux zonages du PLUi-H.
- Dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi), Toulouse Métropole a poursuivi son travail sur les actions concernant les systèmes d'endiguement Garonne (Toulouse et Blagnac) et hors Garonne en participant aux comités techniques (Cotech) et comité de pilotage (Copil) ainsi qu'aux ateliers thématiques (« gestionnaires réseaux », « acteurs du territoire »). À ce sujet, Toulouse Métropole a aussi apporté un support technique aux autres collectivités concernées par la compétence Gemapi.
- La Métropole mène une réflexion sur la compatibilité des grandes passerelles et des digues G3 « avenue de Muret » et D3, « Empalot » avec les grandes passerelles (Empalot et Rapas).
- Toulouse Métropole a également lancé une mission de maîtrise d'œuvre (ou étude) concernant la digue G0 dite « du Cancéropole » qui a fait l'objet de dégradations.

Maintenance et travaux d'entretien

Des travaux d'entretien ont été réalisés en 2021 sur les ouvrages de Toulouse et Blagnac. Ceux-ci comprennent entre autre la fauche des ouvrages, le traitement de la végétation ligneuse sur les digues de Blagnac pour une meilleure visibilité des talus et de la maçonnerie.

Toulouse Métropole suit et contrôle la délégation de service public. Le délégataire, ASTEO assure :

- la maintenance préventive de 143 vannes (49 vannes doubles et 20 simples sur Toulouse Garonne, 16 vannes simples sur Toulouse Hers et 9 vannes simples sur Blagnac) ;
- la maintenance préventive des deux trappes de Saint-Pierre ;
- la maintenance préventive des pompes et des cinq postes de crue ;
- la maintenance préventive des 13 groupes électrogènes mobiles (mis en place par Asteo dans le cadre de la gestion des crues sur Toulouse) et des 4 groupes électrogènes des postes fixes de crue ;
- la manœuvre de 15 vannes simples, 17 groupes de vannes doubles, mise place de 13 groupes électrogènes mobiles et mise en route des 5 postes fixes de crue sur Toulouse et de 7 vannes sur Blagnac.

Depuis la fin de l'année 2021, ASTEO assure aussi la manipulation des vannes de Blagnac en crue. Cela a fait l'objet d'un avenant au contrat de Délégation de service public.

Toulouse Métropole assure aussi le suivi et la gestion du marché de maintenance préventive des ouvrages hydrauliques qui concerne entre autre les portes de crue de la Garonnette, Viguerie Hôtel Dieu, Viguerie La Grave, Saint-Pierre et du Bazacle.
Dans le cadre de ce marché, de l'entretien trimestriel, semestriel et annuel est prévu avec, à chaque fois, la manipulation des portes par les équipes d'astreinte à la fin de cet entretien. Cela permet aux équipes de la Métropole de réaliser des exercices réguliers de manipulation.
Via ce marché de maintenance des ouvrages hydrauliques, des opérations curatives ont été réalisées :

- Etanchéité de la trappe Saint-Pierre,
- Remplacement de flexibles hydrauliques pour les vannes 8 et 9,
- Installation d'une nouvelle vanne à Blagnac (vanne n°4),
- Remplacement du servomoteur de la vanne 22 à Toulouse.

TRAVAUX

Le marché de maîtrise d'œuvre pour le confortement des digues de Blagnac afin de ramener le niveau de protection à la crue centennale a été notifié et le premier marché subséquent est sur le point d'être lancé. La réunion de démarrage aura lieu en janvier 2023.

SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des ouvrages gérés par Toulouse Métropole à Toulouse et Blagnac, des visites de surveillances ont été réalisées :

- dans le cadre de la surveillance annuelle de ces ouvrages,
- par la réalisation de visites techniques approfondies, visites obligatoires gérées par un bureau d'étude agréé.

Toulouse Métropole a mis en place fin 2021 une astreinte pour la surveillance des ouvrages d'art et des digues. Celle-ci a été sollicitée lors de la crue de janvier 2022 (4,31 m à l'échelle du Pont).

Le binôme d'astreinte cette semaine-là a effectué des rondes sur les digues de Blagnac et de Toulouse conformément à la procédure élaborée.

Suite à cette crue, une journée de formation a été réalisée pour l'ensemble des agents d'astreinte et a permis de faire un retour d'expérience. Cette astreinte a aussi fait l'objet d'une évaluation des risques professionnels.

Enfin, une demi-journée de rappel a été faite au début de la période à risque à l'automne 2022.

La procédure d'astreinte fait régulièrement l'objet de mises à jour.

En 2022, Toulouse Métropole, en tant que gestionnaire d'ouvrages sensibles a traité 144 déclarations de travaux (DT) ou d'intention de commencement de Travaux (DICT).

Suite à la prise de l'arrêté de régularisation du système d'endiguement de Toulouse, Toulouse Métropole, en tant que Gemapien a eu l'obligation d'étendre le traitement des DT et DICT à l'ensemble des systèmes d'endiguement et non plus uniquement aux ouvrages dont elle est propriétaire.

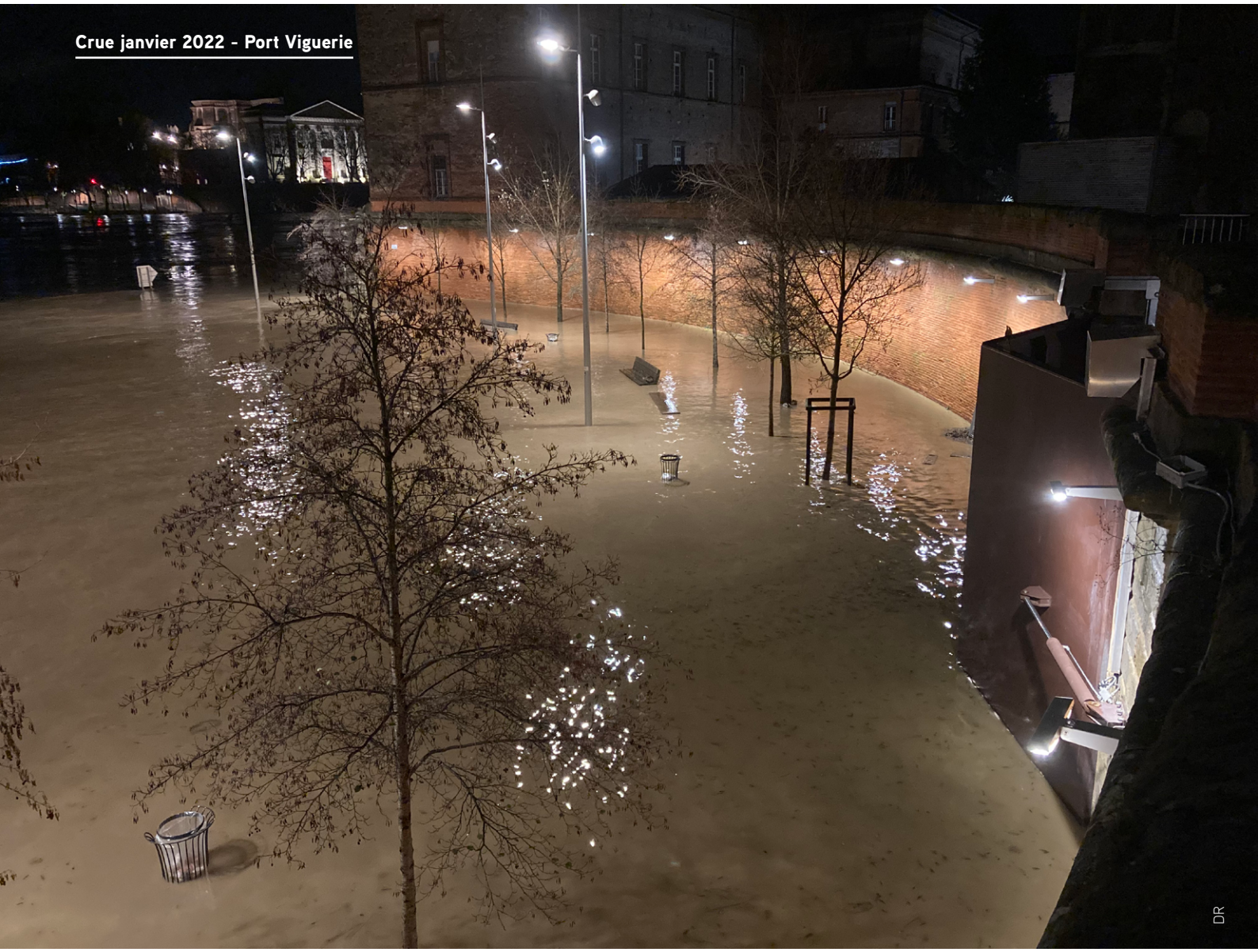

Crue janvier 2022 - Port Viguerie

DR

ACCOMPAGNEMENTS DE PROJETS URBAINS

Expertises - Maîtrises d'œuvre - Maîtrises d'ouvrage

Toulouse Métropole apporte son expertise technique en accompagnement de projets urbains d'infrastructures et réalise également des missions de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre conception et réalisation des espaces publics.

MÉTROPOLE - AMÉNAGEMENTS ANTICIPÉS DE SÉCURITÉ DE LA M820

Des études préliminaires, portées en 2018 et 2019, ont précisé les besoins de réaménagement de la M820, depuis barrière de Paris à Toulouse aux limites de la Métropole à Saint-Jory. Au vu du diagnostic réalisé et des délais de réalisation globale, il a été identifié, lors du comité de pilotage du 4 février 2020, la nécessité de réaliser des aménagements de sécurité par anticipation : quatre giratoires et quatre aménagements modes actifs (piétons et cycles).
Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces aménagements et en réalise quatre en maîtrise d'œuvre interne, les autres étant réalisés en maîtrise d'œuvre privée.
En 2022, sur les communes de Toulouse et Aucamville, les travaux de création d'un giratoire au niveau de la rue Pierre et Marie-Curie ont été réalisés.
Des études ont été également menées, sur les communes d'Aucamville et Fenouillet, d'un giratoire au niveau du chemin de Gratian - pont de Lacourtensourt et d'un giratoire, sur les communes de Fenouillet et Saint-Alban, au niveau de la rue des Battants, l'accès nord du centre commercial Géant Casino. Ces aménagements sont prévus en travaux en 2023.
En complément, les études se poursuivent pour un giratoire au niveau de la M14a, liaison entre Saint-Alban et Fenouillet, l'accès sud du centre commercial Géant Casino, qui pourrait démarrer en travaux fin 2023.

BRUGUIÈRES - GIRATOIRE LAS CLOTTES - M4

Toulouse Métropole a signé une convention de Projet urbain partenarial (PUP) avec un promoteur et la commune de Bruguières pour l'accompagnement de la création d'un quartier d'environ 80 logements individuels et collectifs. Cette urbanisation a nécessité la réalisation d'un giratoire pour desservir la future zone résidentielle, la création de 400 m de voie verte pour les piétons et les cycles ainsi que la requalification de 450 m de la M4. Les études se sont déroulées en 2021. Les travaux d'aménagement ont débuté en juin 2022 et se sont achevés en décembre 2022.

TOULOUSE - ROUTE DE LABÈGE - DESSERTE DU FUTUR COLLEGE

En lien avec le conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de la création d'un carrefour permettant la desserte d'un futur collège. Situé en entrée de ville, sur la M16 (route de Labège), il est directement en lien avec le quartier de la Zac Malepère. Celui-ci ayant une forte dynamique urbaine, cette densification suppose donc un renforcement des équipements publics sur ce secteur. Ce carrefour, à gestion par feux, permettra les liaisons piétons / cycles sécurisées ainsi que la création d'arrêts de bus. Il offrira l'opportunité de mailler en toute sécurité les flux liés aux trajets des élèves et des équipes enseignantes.
En 2022, Toulouse Métropole a assuré la maitrise d'ouvrage des études de dessertes des futurs équipements.

TOULOUSE - GIRATOIRE POTTIER ET BOULEVARD DE L'EUROPE

En limite sud de la Métropole, le boulevard de l'Europe, entre les communes de Toulouse et Portet-sur-Garonne, est saturé aux heures de pointe et possède un flux extrêmement important aux autres moments de la journée. En effet, cet axe est le lien entre Toulouse et le centre commercial de Portet-sur-Garonne. Des comportements dangereux ont été observés avec des véhicules circulant sur le bas côté pour se rendre sur la bretelle d'insertion à l'autoroute A64.
Il a donc été décidé de créer une voie d'accès à l'A64 en affectation afin de fluidifier le trafic. Les études de simulations dynamiques de trafic ont également permis d'identifier la nécessité de doubler les voies

d'entrée et de sortie du giratoire Pottier. Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage ainsi que la maitrise d'œuvre de cette opération.
Les études ont été menées en 2021. Les travaux ont été réalisés en 2022.

DE TOULOUSE À SAINT-JORY – RÉSEAU EXPRESS VÉLO 2 NORD

Depuis l'embouchure à Toulouse, jusqu'aux limites nord de Saint-Jory, ce futur Réseau express vélo 2 Nord (REV 2 Nord), situé le long du canal latéral à la Garonne, également appelé « voie verte », a fait l'objet d'aménagements ponctuels pour sa mise en accessibilité. En effet, les cheminements qui s'y connectent, souvent forgés par les usages et le temps, ne sont pas tous optimisés pour accueillir les trajets piétons et cycles de manière la plus sécurisée possible et le plus règlementaire.
En 2022, Toulouse Métropole a donc engagé les premiers travaux, réalisés en maîtrise d'œuvre interne, de mise en accessibilité pour tous les usages piétons / cycles.
En 2023, Toulouse Métropole poursuivra ses études et ses travaux d'aménagements.

TOULOUSE - PAE BORDEBLANCHE

Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Bordeblanche se situe le long du chemin de Bordeblanche en lien avec le prolongement de la rue Césaria-Evoria et avec celui de la rue Yves-Rouquette dans le quartier des Pradettes au sud-ouest toulousain. La zone d'emprise est de 3 ha. Ces aménagements bénéficieront à la réalisation d'équipements publics dont une salle polyvalente et un jardin partagé.

Le PAE de Bordeblanche était cadré par une OAP dans le PLUi-H, il est maintenant de retour sur l'OAP du PLU de Toulouse en vigueur.
Les objectifs du projet sont :
- créer une voirie de desserte entre la rue Yves Rouquette et le chemin de Bordeblanche,
- prolonger la piste cyclable et le trottoir depuis la rue Césaria-Evora,
- aménager les espaces piétons et les espaces verts dans le mail central.

En 2022, Toulouse Métropole a poursuivi les études et la coordination de la phase 1 : pour la création d'une amorce viaire de la desserte d'un premier lot bâti.

BLAGNAC - PUP DES CÈDRES

L'opération de résidentialisation du quartier des Cèdres par la société Promologis prévoit à terme une évolution du parc de 332 à 506 logements. Ce programme immobilier s'articule autour de la création de nouveaux îlots (démolition, rénovation, constructions neuves, notamment des maisons individuelles).
Cette opération nécessite la requalification des voies qui encadrent et irriguent le quartier ainsi que l'aménagement du parvis du bâtiment communal existant (maison de quartier).
La maitrise d'ouvrage du projet d'aménagement des espaces publics restera sous compétence de Toulouse Métropole ce projet étant financé par le biais d'un PUP avec la société Promologis.
Toulouse Métropole assure la maîtrise d'œuvre sur la requalification des espaces publics : mise en accessibilité des trottoirs, reprise de la chaussée, création de maillage (voirie), création d'une piste cyclable et de places de stationnement. Les travaux sont coordonnés avec les interventions du promoteur.

Requalification des voies du quartier des Cèdres
Première intervention de reprise de trottoirs

© Arnaud Dinguirard

A. Dinguirard

Requalification des voies du quartier des Cèdres
Première intervention de reprise de trottoirs

Les travaux des espaces publics s'échelonneront de 2021 à 2028.
Les travaux des promoteurs ont commencé en 2019 sur l'îlot ouest.
En 2020, les études ont été affinées ainsi que la coordination des intervenants pour les prochaines années.
Fin 2021, début 2022, une première phase de travaux a été réalisée.

BRUGUIÈRES ET LESPINASSE - M63G CENTAURE

À la suite d'un accident grave survenu fin 2020 sur la M63G, qui relie les communes de Bruguières et Lespinasse en franchissant l'A62, il a été identifié la nécessité de sécuriser les cheminements des piétons et cycles depuis l'avenue du Bruguet à Bruguières et jusqu'à la rue des Lacs à Lespinasse en empruntant la M4 et la M63G.
Toulouse Métropole a réalisé une faisabilité en 2021, partagée par les élus des communes concernées, qui a débouché sur une demande de réalisation de cette voie verte.
Cet aménagement s'inscrit dans le Schéma directeur cyclable d'agglomération.
En 2022 Toulouse Métropole a rédigé les pièces pour le marché de maitrise d'œuvre dont les études seront menées en 2023 dans le but de réaliser les travaux en 2024.

TOULOUSE - M16F CHEMIN DE RIBAUTE

La relocalisation de la déchetterie des Cosmonautes nécessite une requalification de la M16f (chemin de Ribaute), puisqu'elle n'est ni structurée, ni calibrée pour pouvoir supporter le trafic lié au fonctionnement du site.
Une première étude en 2021 a mis en évidence le choix de mettre à double sens partiel pour véhicules légers et poids lourds la M16f et de sécuriser le carrefour qui mène au site de la déchetterie. Une voie verte sera également intégrée à cette future voie.
En 2022, les études se sont prolongées pour affiner le tracé, le démarrage des travaux est programmé au 2nd semestre 2023 afin de permettre l'ouverture en juin 2024 de la déchetterie,
Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ce projet d'aménagement.

BOULEVARD URBAIN DU CANAL SAINT-MARTORY (BUCSM)

Un accord cadre, objet d'un groupement de commandes constitué entre l'État, la région Occitanie, le conseil département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités, a été passé en 2018. Il a pour objectif de réaliser des prestations à exécuter dans le cadre de la démarche de construction d'une vision prospective multimodale sur l'aire métropolitaine toulousaine. Il s'agit d'un accord-cadre pour les études d'opportunité de solutions aux horizons 2030 et 2040 : évaluations et études de projets d'infrastructures de transport ou de service de transport.
Suite aux études menées en 2019, les opportunités suivantes ont été confirmées :

- la réalisation du Boulevard urbain multimodal du canal Saint-Martory (BUCSM) et de la reprise de l'avenue Eisenhower en boulevards capacitaires et multimodaux,
- l'amélioration des liaisons transversales avec la création d'un contournement ouest permettant la liaison A64-N124.

En 2021, une réflexion a été portée sur le secteur plus large de maillages multimodaux du sud-ouest de l'agglomération toulousaine, afin d'identifier les interactions entre les différents projets du secteur et prioriser la réalisation de certains. Toulouse Métropole a assuré la maîtrise d'ouvrage de cette étude.
Ce secteur regroupe plusieurs opérations à des niveaux de maturité technique et de maitrise foncière relativement variés :

- requalification de l'avenue Eisenhower,
- requalification du Boulevard urbain du canal de Saint Martory (BUCSM) phase 1,
- prolongement du BUCSM phases 2,3 et 4,
- création d'un Boulevard urbain ouest (BUO) reliant l'A64 à la N124,
- réaménagement de l'échangeur du Chapitre,
- création de l'échangeur Roques/Portet-sur-Garonne.

Lors d'un comité de pilotage en février 2022, les élus ont acté la poursuite des études de la séquence 1 du BUCSM phase 1, entre le giratoire Firmin-Pons à Toulouse et la route de Toulouse à Cugnaux en deux fois une voie et de la requalification de l'avenue Eisenhower.
Les projets de BUCSM et requalification d'Eisenhower ayant des objectifs et des rythmes différents, ces projets seront dorénavant séparés et rendus indépendants juridiquement.

Les élus de Toulouse Métropole, du conseil départemental de Haute-Garonne et des communes concernées ont donc choisi de prioriser le périmètre initial, en poursuivant les études sur la séquence 1 du BUCSM phase 1. Initialement prévu en voie rapide urbaine, le projet a évolué vers l'aménagement d'un boulevard urbain multimodal.

Les objectifs de ce projet de boulevard urbain multimodal sont de :

- proposer une alternative routière aux chemins non adaptés du quartier Saint-Simon et permettre de les apaiser,
- répondre à la demande croissante en déplacements liée au développement important du secteur et notamment de Francazal,
- améliorer le niveau de service des aménagements cyclables et piétons,
- aménager une route à faible impact environnemental.

TOULOUSE - MUR DE SOUTÈNEMENT M4 CHEMIN DES ÉTROITS

Sur la M4 (chemin des Étroits), un mur de soutènement, situé sur une parcelle privée (au 94 B chemin des Etroits), permet le maintien de la route gérée par Toulouse Métropole. Ce mur présente des désordres importants et manque de s'effondrer. Il subsiste un risque physique pour le riverain d'une part et l'affaissement ou l'effondrement de la M4 d'autre part.

Afin de palier à ces désordres, un renforcement de l'ouvrage a été réalisé en 2022 sous pilotage de Toulouse Métropole.

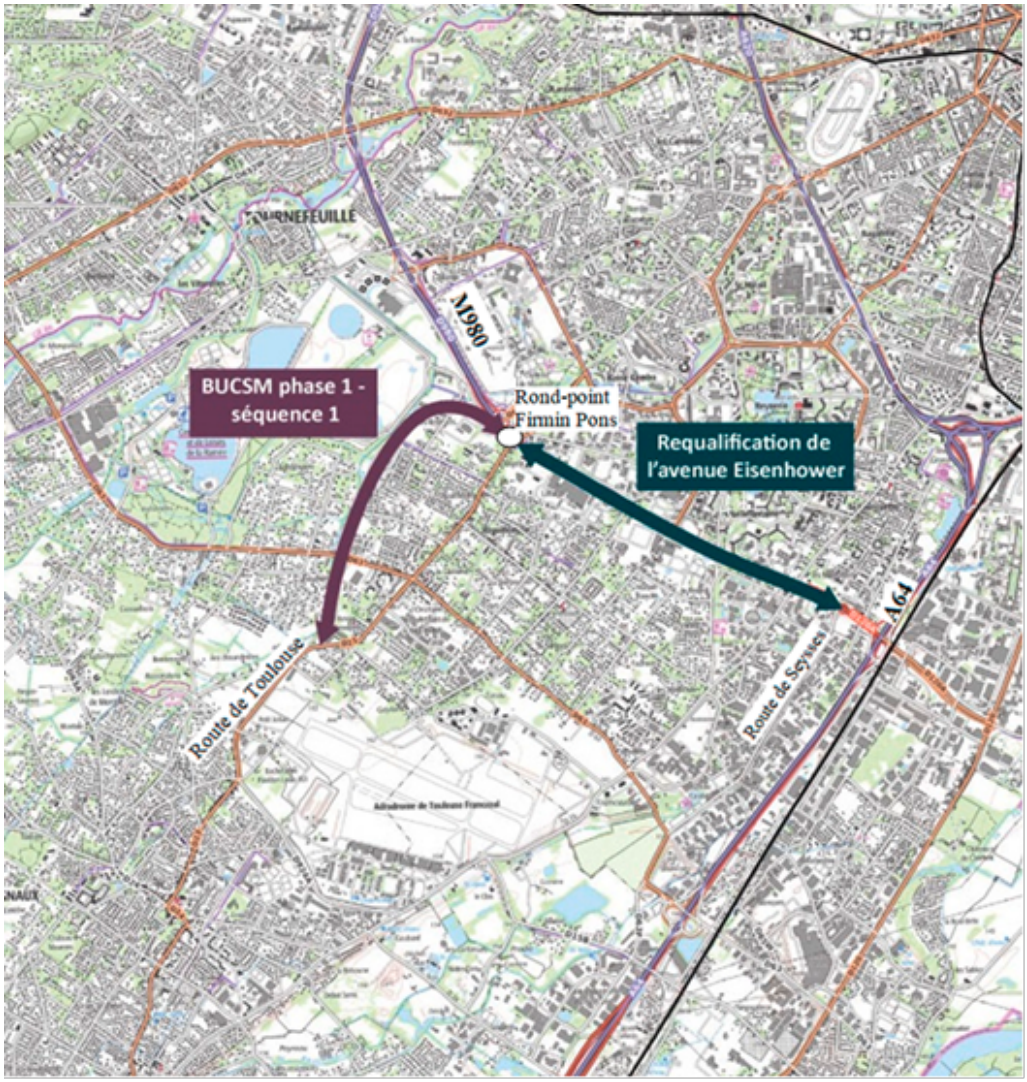

AIGREFEUILLE – RUISSEAU ET CHEMIN DU BARRIC

Lors de forts épisodes pluvieux subis par le bassin versant du ruisseau du Barric, une mise en charge de l'ouvrage hydraulique actuel est observée générant plusieurs types de dysfonctionnements :

- débordements sur la chaussée isolant les riverains de la berge rive droite,
- dégradations des ouvrages constitutifs de l'aménagement (voirie, remblais, buses…).

La raison principale de ces désordres est le sous dimensionnement de la capacité de l'ouvrage hydraulique sous la voirie au regard des débits générés par le ruisseau.
Cet ouvrage sera repris par un ouvrage cadre et un aménagement des berges en amont et aval de l'ouvrage.
Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.
En 2021 l'étude a été menée et consolidée en 2022.
Les travaux sont prévus en 2023.

TOULOUSE - RÉFECTION DE LA BERGE DU CANAL DU MIDI

Située en rive droite du canal du Midi sur le boulevard de la Méditerranée entre la rue du Général Joseph-Guillaut et la passerelle Albert-Viala, la rive droite s'affaisse et nécessite un confortement de la berge.
Des travaux ont été engagés début 2023, pendant la période de chômage du canal (janvier-février 2023).
Toulouse Métropole pilote la maîtrise d'ouvrage et la maitrise d'œuvre réalisées en partenariat avec la DEE Service Garonne et Canaux.

BRETELLE M980/N124

Des études préliminaires ont débuté fin 2022 pour étudier la création d'une liaison directe entre la M980 depuis le sud vers la N124 direction Auch, au niveau de l'échangeur de La Crabe. La maîtrise d'ouvrage de ces études est assurée par Toulouse Métropole.
Les résultats de ces études seront présentés en comité de pilotage en 2023.

TOULOUSE - ROCADE A61, SORTIE 16, LES ARGOULETS

Afin de résorber les congestions quotidiennes rencontrées à la sortie 16 extérieure de la rocade, au niveau de Soupetard, Toulouse Métropole est en cours d'études sur la création d'une voie supplémentaire de tourne à droite en bas de la bretelle, au niveau du raccordement avec la M50 (l'avenue Jean-Chaubet), en direction de Balma. Une convention doit être établie avec Vinci Autoroutes qui est le gestionnaire du réseau ASF et de la bretelle.
Les études se sont poursuivies en 2022 en vue de réaliser les travaux en 2023.
Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

TOULOUSE - RACCORDEMENTS DE LA ZAC GUILLAUMET À L'AVENUE YVES-BRUNAUD

C'est dans le cadre de cette opération d'aménagement de la Zac Guillaumet, sur l'ancien site du Centre d'essais aéronautiques de Toulouse (CEAT), qu'interviendront ces travaux au niveau de la chaussée et des trottoirs.
Ils permettront le raccordement de la Zac, par l'avenue Yves-Brunaud, en deux points. Le premier sur la voie entrante à sens unique dans la Zac. Le second est la connexion de la rue traversière la Zac par la création d'un carrefour à feux.
En 2022 Toulouse Métropole assure la maîtrise d'œuvre et la conduite d'opération de ces raccordements, en mettant l'accent sur l'accessibilité et les cheminements des piétons et des cyclistes, tout en améliorant le cadre de vie.
Ces travaux seront réalisés au printemps 2023.

SAINT-JEAN - M59 – RÉALISATION DE VOIES BUS/VÉLOS - RACCORDEMENT PAR UNE VOIE VERTE À LA M112

Toulouse Métropole porte une réflexion, dans le cadre d'une étude de faisabilité, pour l'intégration de voies bus/vélo sur la M59, reliant le giratoire de l'échangeur autoroutier de l'A68 et le giratoire de l'avenue des Pyrénées.
Cette réflexion est également portée sur la réalisation d'une voie verte parallèle à la M59, dans le prolongement de la voie existante dans le secteur.
Un prolongement de cette voie verte au giratoire d'accès à l'A68 puis jusqu'au giratoire de la route de Lavaur (la M112), par le franchissement de la voie ferrée et de l'A68, a été étudié en 2022 dans ce projet.
La date de la réalisation de ce projet n'est pas encore définie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉQUIPER LE PARC D'ÉCLAIRAGE EN SOLUTION LED

L'objectif fixé de transformer, à investissement constant, 100 % du parc d'éclairage public de la ville de Toulouse en solution LED poursuit son cours.
En 2022, 65 % du parc, soit 42 000 points lumineux, sont équipés en Led.
Chaque année 3 000 appareils d'éclairage, en tête des mâts, sont remplacés, en solution Led, assurant ainsi la réduction pérenne et fiable de la consommation électrique de 1,5 Wh/an soit la consommation électrique annuelle de 400 ménages hors chauffage et 170 000 tonnes équivalent CO_2.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DEVIENT INTELLIGENT

La solution d'équiper les appareils d'éclairage d'un détecteur de formes permettant de rester en veille sans usagers dans la rue a été consolidée en 2022 (industriellement et commercialement).
En 2022, 300 appareils supplémentaires ont été dotés de cette composante portant le parc à 2 000 points équipés. Cette solution offre 80 % de réduction de consommation électrique tout en assurant un très bon niveau d'éclairage en cas d'usage de la voie.
Des appareils dotés d'intelligence artificielle offrent, outre leur fonction essentielle d'éclairer, la possibilité de détecter et analyser les usages de l'espace public (détection d'attroupement, de contre sens, d'occupation illicite de places réservées à la livraison…).
La notion de ioT (Internet of Thing) est désormais une composante de l'éclairage public urbain pour que soient d'avantage mutualisées les installations municipales et que les supports et réseaux d'éclairage ne servent pas « qu'à » l'éclairage mais aussi participent à l'amélioration de la compréhension des usages des espaces publics.

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Que ce soit en termes d'éducation, de lutte contre les exclusions et la pauvreté ou d'accès au droit, Toulouse Métropole développe des actions d'intérêt métropolitain en faveur de la cohésion sociale.

LES COMPÉTENCES SOCIALES DE LA MÉTROPOLE

LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

La séance plénière du 8 novembre 2022 a validé le projet de cotation de la demande de logement social. Ce dispositif, imposé par la loi Elan, est un outil d'aide à la décision qui permet aux demandeurs de logements sociaux d'obtenir une note en fonction de critères et de pondération préalablement établis. Il permet de favoriser l'égalité des chances et un accès équitable au logement social.

Ce projet de cotation a été élaboré en concertation au sein d'un groupe de travail qui a veillé à ce qu'il réponde aux objectifs de transparence et de mixité sociale, tout en permettant l'accès au logement pour les demandeurs les plus fragiles, conformément au nouvel accord collectif départemental qui a été validé pour la période 2022-2024.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID) et de son programme de formation destiné aux agents d'accueil et travailleurs sociaux des 65 lieux d'accueil de Toulouse Métropole, une nouvelle session thématique a été développée : l'accueil et l'information aux demandeurs en situation de handicap.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ AU LOGEMENT (FSL)

Le Fonds de solidarité au logement est destiné à venir en aide à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, afin d'accéder ou de se maintenir dans un logement décent, indépendant et adapté à sa situation familiale et financière et y disposer de la fourniture d'énergie (électricité et gaz) et d'eau.

En octobre 2022, suite à l'augmentation importante du coût de l'énergie, le règlement intérieur du FSL a été modifié par avenant, afin de soutenir les ménages en difficulté pour le paiement de leurs factures de gaz et d'électricité.

Le FSL a continué à soutenir la mise en œuvre du Plan logement d'abord, à travers la mise en œuvre de mesures d'accompagnement à la parentalité et d'accompagnement psycho-social facilitant l'accès à la santé. De même, ce fonds soutien désormais une action de prévention des expulsions locatives.

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Ce fonds est un dispositif porté par Toulouse Métropole qui permet de lutter contre l'exclusion des jeunes par l'attribution d'aides financières ponctuelles et subsidiaires.

Le FAJ finance également des actions collectives autour de la pré-insertion professionnelle, favorisant une mobilisation et une orientation des jeunes vers les dispositifs de droit commun, comme la découverte des métiers ou l'accompagnement au permis de conduire. Depuis 2021, dans le cadre de la sortie de la crise sanitaire et de ses effets sur la précarisation des étudiants, son accès a été étendu aux étudiants en situation de précarité.

1 225 situations ont été soutenues pour un montant moyen de 360 euros/ jeune pour subvenir essentiellement à des besoins alimentaires (41 %) et vestimentaires (28 %).

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La prévention spécialisée est une mission de service public qui s'inscrit dans la protection de l'enfance organisée par le Code de l'action sociale et des familles (CASF) visant à soutenir les jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles, les plus en marge et les plus éloignés de l'insertion sociale et professionnelle.

Les clubs de prévention ont accompagné près de 1 540 jeunes qui auront été soutenus par les onze structures de la prévention spécialisée dont 41 % de filles, 38 % de moins de 15 ans et 27 % de jeunes majeurs.

Les Clubs ont développé 36 chantiers ayant bénéficié à 143 jeunes.

Enfin, l'éligibilité de la Métropole au plan Pauvreté a permis de poursuivre les trois nouveaux services : un Club au centre-ville de Toulouse et deux annexes sur les communes de Cugnaux et de Blagnac.

De plus, le plan « les Cordées de la prévention », issu du comité interministériel des villes du 29 janvier 2021, traduit la volonté de l'État de soutenir les collectivités territoriales et les associations agissant dans les quartiers de reconquête républicaine en mettant à leur disposition des moyens substantiels.

Ce dispositif a permis de recruter huit agents. Ce sont 150 jeunes en plus qui ont été soutenus sur les quartiers du Grand Mirail, la Vache et les Izards.

P.Nin

ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La Métropole apporte son soutien technique et financier à la démarche de réussite et de veille éducative entreprise par les communes, afin de prévenir les situations d'échec pour les enfants âgés de 2 à 16 ans. Elle accompagne le dispositif de réussite éducative, en animant le partenariat métropolitain autour du dispositif national initié par le plan de cohésion sociale. Elle y contribue par la mise à disposition de moyens humains, matériels et financiers, notamment via l'hébergement du groupement d'intérêt public réussite éducative dans ses locaux, la mise à disposition de personnel et le versement de subventions.

Au-delà d'une subvention annuelle à destination de six municipalités, la Métropole a encouragé le développement de la réussite éducative à l'attention des enfants de 2 à 6 ans, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Elle s'inscrit également dans le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges, par le versement d'une subvention spécifique pour les équipes de réussite éducative des communes accueillant ces enfants bénéficiaires.

En 2022, le GIP réussite éducative a poursuivi son accompagnement des enfants des six communes concernées (Balma, Colomiers, Cugnaux, Toulouse, Tournefeuille et Blagnac), pour mener des programmes touchant plus de 1 160 enfants présentant d'importants signes de fragilité. Cet accompagnement s'attache au bien-être de l'enfant, sa santé, sa scolarité, ses activités extrascolaires et le soutien dans son éducation parentale.

LA VEILLE ÉDUCATIVE

En 2022, la Métropole a apporté son soutien à huit communes (Pibrac, Lespinasse, Cornebarrieu, Launaguet, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens de Gameville, Saint-Jean et Saint-Jory), soit une commune supplémentaire, pour la rencontre des membres de 19 cellules de veille éducative. Chaque cellule réunit les professionnels intervenant auprès de l'enfant afin d'analyser des situations complexes et proposer des pistes de résolution des difficultés rencontrées. Il s'agit de soutenir les familles et les professionnels parfois isolés. Ces réunions permettent également d'échanger sur les thèmes communs, comme le harcèlement ou l'usage problématique des écrans.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES ENFANTS ET DES JEUNES

La Métropole permet l'intervention de l'association Maison des droits des enfants et des jeunes au plus près de leur lieu de vie dans les établissements scolaires, pour les informer et les sensibiliser à des sujets divers : l'égalité filles garçons, la lutte contre le harcèlement scolaire, l'usage des écrans ou la justice des mineurs par exemple. Depuis 2021, l'association est financée également pour des permanences individuelles en suivant, afin de recueillir la parole des jeunes pour des situations individuelles délicates et bénéficier d'un accompagnement.

« L'Enfant bleu » est aussi présent dans les écoles pour expliquer aux enfants ce qu'est la violence, le respect du corps et l'importance de dénoncer les agressions et violences.

« Arpade » est une structure spécialisée dans les conduites à risques et les addictions diverses. La Métropole finance l'association pour des interventions par des éducateurs spécialisés dans différents établissements de la Métropole (12 communes sont concernées). L'objectif est de prévenir ou d'agir sur les ruptures familiales, scolaires et sociales par la mise en œuvre d'accueils et d'accompagnements individualisés, d'actions collectives de prévention, d'information, de sensibilisation et d'inscription dans un parcours pour le jeune.

La Métropole intervient également auprès des enfants les plus précaires, en facilitant leur scolarisation à travers un projet au sein d'un restaurant social de la commune centre en lien avec l'Éducation nationale et des associations. Elle accompagne les familles nouvellement arrivées à l'espace d'accueil des familles allophones pour faciliter l'inscription scolaire des enfants ou bénéficier d'un lieu accueil parents enfants.

LE SOUTIEN DE LA PARENTALITÉ

Depuis 2002, la Métropole s'est engagée dans une démarche de soutien de la parentalité en développant et soutenant de nombreuses actions : Elle propose aux parents 14 espaces écoute parents, des entretiens gratuits assurées dans 12 communes par des psychologues de l'association « École des parents et des éducateurs ». Ils reçoivent, conseillent et orientent les parents qui s'interrogent sur l'éducation de leurs enfants ou se posent des questions. Ainsi, 642 rendez-vous ont été pris, bénéficiant à 316 personnes qui ont pu être écoutées et conseillées par un psychologue.

Dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF), Toulouse Métropole a également reconduit en 2022 son soutien au dispositif départemental de médiation familiale et d'espace de rencontre parents enfants. La médiation familiale vise à prévenir la rupture des liens familiaux. Des entretiens gratuits d'information sont proposés aux personnes qui souhaitent se renseigner à Aussonne, Tournefeuille, Cugnaux, Aucamville, Blagnac et Toulouse.

Depuis 2020, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, la Métropole a renforcé son

soutien aux espaces de rencontre parents/enfants qui visent à mettre en œuvre le droit de visite des parents et la remise en lien parent-enfant en permettant le développement d'annexes au sein de la Métropole sur Blagnac, Saint-Jean et Colomiers. Ces annexes des associations Lien parents enfants et accueil et famille s'ajoutent aux deux espaces toulousains existants.
Sur Toulouse, le Point d'information des familles de l'UDAF permet d'être informé et aiguillé pour différentes problématiques pour les familles : des conférences et permanences y sont proposées.
Pour les familles isolées, l'association Un enfant des parrains propose l'accueil d'un enfant chez des « parrains » (familles, retraités) qui mettent en place des liens avec l'enfant et partagent des moments familiaux réguliers.
Aborder ses difficultés à travers des pièces de théâtre, c'est ce que propose la troupe Canal art dans les communes qui font appel à eux. Ainsi lors de débats collectifs, les familles échanges et partagent leurs quotidiens et bonnes pratiques avec le soutien de professionnels présents.
D'autres soutiens de la Métropole comme à l'accueil des familles à la Maison des Familles de Toulouse, ont permis de soutenir de nombreux parents isolés, en situation de précarité…
Sur internet, le site d'information aux parents parents31.fr créé avec l'État, la CAF31, le conseil départemental 31 et Toulouse Métropole, a poursuivi son développement. Il vise à mieux informer les familles des services institutionnels ou associatifs à travers des évènements proposés géo localisés. Il s'est également développé sur les réseaux sociaux type Instagram.

LE SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE AUX ASSOCIATIONS DEPUIS LA CRISE SANITAIRE

Dans le cadre de la crise sanitaire, différentes associations ont reçu des soutiens supplémentaires avec le déblocage de subventions exceptionnelles : soutien des enfants victimes de violence et accompagnement du parent et de l'enfant dans les situations de violence conjugale.
Par exemple, un service de guidance parentale a pu s'ouvrir à l'association Maison des droits des enfants et des jeunes. Une éducatrice accompagne les parents sur plusieurs longs entretiens de manière individuelle, sur les questions d'autorité, de règles de vie et de respect au sein de la famille.
L'association « l'Enfant bleu » écoute, via un numéro de téléphone dédié, les mineurs victimes de violences ou les adultes souhaitant échanger sur les faits ou suspicions de violences. Un accompagnement psychologique peut être mis en place.
L'association « Olympe de Gouges » a bénéficié d'un soutien, afin de prendre en charge les enfants des adultes accueillis au sein de cette structure spécialisée pour les femmes victimes de violences. Ainsi une éducatrice de jeunes enfants a pu prendre en charge des enfants seuls ou avec leur parent. L'impact des violences sur l'éducation des enfants est notable et nécessite une approche spécifique.
En 2022, au vu des besoins toujours présents, comme l'augmentation pour les associations des interpellations pour violences familiales, ces soutiens ont été maintenus.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DROITS DE L'HOMME

Toulouse Métropole s'engage dans la lutte contre les discriminations par l'accompagnement de projets associatifs. Elle développe son action à travers le projet Promotion des droits de l'Homme, conduit en partenariat avec l'association l'École des droits de l'Homme et de la terre (EDDHT). Ce projet vise à promouvoir des actions de sensibilisation des enfants et des jeunes, autour du thème Agir pour les droits de l'Homme et vaincre les discriminations. L'objectif est de sensibiliser des partenaires municipaux sur les droits de l'Homme et leur donner des outils pédagogiques ludiques, pertinents abordant ce thème avec les enfants et les jeunes.
L'ensemble des actions réalisées sur les communes sont développées en cohérence avec le fil conducteur du Printemps des droits de l'Homme : la diversité, le respect de l'autre, la lutte contre les discriminations et la prise en compte des questions environnementales.
En 2022, 12 communes se sont engagées dans le projet qui s'est clôturé en mai par le « Printemps des droits de l'Homme », co-organisé par l'École des droits de l'Homme, la Métropole, les communes participant au projet et les acteurs éducatifs (Claé, collèges…).
L'action « SIM'ONU » à destination des collégiens, s'est tenue à Toulouse (Espace des diversités et de la laïcité), la seconde action, à destination des plus jeunes, a été accueillie par la commune de Castelginest.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

PRIX LITTÉRATURE JEUNESSE – EGALITÉ FILLES-GARÇONS

Par le biais des priorités transversales du Contrat de ville, notamment en renfort de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les quartiers prioritaires, Toulouse Métropole promeut une éducation, dès le plus jeune âge, aux comportements respec-

tueux entre filles et garçons et prévient le sexisme et les violences à l'égard des femmes.
Toulouse Métropole a souhaité étendre sur son territoire le prix littérature jeunesse - Égalité filles-garçons, mis en place par la Mairie de Toulouse. Les structures éducatives et de loisirs jeunesses de Toulouse Métropole ont été sollicitées. La proposition aux enfants lecteurs volontaires d'une sélection d'ouvrages leur permet d'acquérir une culture d'égalité entre les filles et les garçons, tout en développement le plaisir de la lecture. Les animateurs et animatrices des structures sont sensibilisés sur l'égalité de genre, le respect réciproque et l'identification des stéréotypes de genre et des situations de discrimination liées au sexe.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES ET DES FILLES DE SCIENCES

Partant du constat que les femmes subissent une double sous-représentation dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, tant au niveau universitaire qu'au niveau décisionnaire, l'Unesco a déclaré en 2015 que le 11 février serait la Journée internationale des femmes et des filles en sciences.
L'édition 2021/2022 de cette journée, relayée pour la région par l'association Les chemins buissonniers, s'est inscrite du 31 janvier au 14 mars 2022 inclus pour faire le lien avec la journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars. Un impact territorial grandissant avec 10 communes de Toulouse Métropole participant : Aussonne, Blagnac, Brax, Seilh, Cornebarrieu, Tournefeuille, Colomiers, Castelginest, Balma et Toulouse.
Un relais au plan national grâce au média radio. Deux émissions de radio ont pu être réalisées autour d'interviews et de témoignages. Les podcasts ont été relayés par la Fédération des clubs Unesco au niveau national.

EXPOSITION FEMMES INSPIRANTES, FEMMES REMARQUABLES

Conçue par la Mairie de Toulouse en 2020, cette exposition s'étend cette année à 13 communes de la Métropole ayant choisi les femmes inspirantes et remarquables habitant leur ville : Aucamville, Aussonne, Balma, Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Pibrac, Pin Balma, Saint-Alban, Saint-Orens, Toulouse, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane. Les portraits ont été installés dans les lieux publics et bâtiments municipaux : plus de 600, dont une centaine hors Toulouse.

PRÉSENTATION D'UN RAPPORT MÉTROPOLITAIN SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Conforter la qualité de vie, le bien vivre ensemble sur le territoire métropolitain par des politiques volontaristes dans le champ de la cohésion sociale, sous-entend une attention toute particulière vers l'égalité femmes-hommes. Toulouse Métropole s'engage dans l'accès aux droits pour toutes et pour tous, dans la promotion des droits civiques, de l'égalité et de la diversité.
Cette politique transversale, mobilise les directions métropolitaines ainsi que les partenaires locaux à travers des actions spécifiques dédiées à la promotion des droits humains, de l'égalité entre les femmes et les hommes.
Les directions métropolitaines ont été sollicitées pour la production de données genrées, au niveau des politiques publiques qu'elles mènent, par le prisme de l'égalité femmes et hommes. Certaines d'entre elles ont pu faire un état des lieux de leur fonctionnement et de leurs actions vers les usagers en matière d'égalité femmes-hommes.

1ER PLAN D'ACTION MÉTROPOLITAIN ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

De la même façon, une démarche participative a été menée avec l'ensemble des communes de Toulouse Métropole en vue, d'élaborer le premier plan d'action Egalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques métropolitaines 2022 – 2026.

JUSTICE ET ACCÈS AUX DROITS

ACCÈS AU DROIT ET AIDES AUX VICTIMES

Toulouse Métropole est membre du Conseil départemental d'accès au droit (CDAD), dont l'objectif est de rendre accessible le droit aux citoyens. Celui-ci assure la mise en place et le renforcement de la politique d'accès au droit assimilable à un véritable service public de justice de proximité sur le département. Il propose également des actions de prévention auprès des jeunes (Ciné jeunes justice, représentation théâtrale sur la prévention de la radicalisation).
Le territoire métropolitain dispose également de deux Maisons de justice et du droit (quartier Reynerie à Toulouse et à Tournefeuille), ainsi que d'un point accès au droit temporaire à la Maison du projet du quartier des Trois Cocus à Toulouse, suite à l'incendie de la Maison de justice de Lalande. Une nouvelle Maison de justice et du droit Toulouse nord est en cours de réalisation dans le quartier des Trois Cocus. Elle doit ouvrir en 2023.
Toulouse Métropole apporte un soutien financier et logistique aux Maisons de justice et du droit par la mise à disposition des locaux et du matériel, et

Sandrine Gau
Pibrac - Inspectrice en droit environnemental

Laure Pinchon
Toulouse - Directrice adjointe de la Régie de Quartier Reynerie Services travaille dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

Nataliya Velykanova
Toulouse - Designer Graphique & Fondatrice du Gate 22

Hengameh Yahyazadeh
Toulouse - Représentante locale de l'association Soulèvement national iranien

Pascale Wiroth
Toulouse - Présidente d'un club d'escrime et créatrice d'une entreprise d'autocars

Monique Faure
Cornebarrieu - Médecin généraliste

B. Aïach

Portraits de six Femmes inspirantes, femmes remarquables parmi tous ceux de l'exposition

finance des associations intervenant sur ces 3 sites (France Victimes 31, ARSEAA, et Maison des Droits des Enfants et des Jeunes)

JUSTICE ET MESURES ALTERNATIVES AUX POURSUITES

Toulouse Métropole soutient financièrement l'Association régionale de sauvegarde de l'enfant, l'adolescent et l'adulte (ARSEAA), missionnée par le ministère de la Justice pour mettre en œuvre deux types de mesures individuelles alternatives aux poursuites prononcées par le parquet à l'encontre d'auteurs majeurs ou mineurs délinquants : la médiation pénale et le classement sous condition avec intervention socio-éducative. L'auteur s'engage à remplir certaines obligations en contrepartie de quoi, le parquet met fin aux poursuites pénales.
Par ailleurs, des mesures collectives sont également mises en place sous forme de stages de citoyenneté, de sensibilisation aux dangers de l'usage de stupéfiants et de responsabilisation d'auteurs de violences conjugales.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

AIRES DE GRANDS PASSAGES

Toulouse Métropole a mis en service une Aire de grands passages pour l'accueil des gens du voyage, conformément à la loi du 5 juillet 2000 et au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Cette aire pérenne se situe dans le quartier de la Mounède à Toulouse. Une recherche foncière est en cours pour valider une deuxième aire de grands passages sur la Métropole, hors territoire toulousain.
En 2022, huit groupes de gens du voyage avaient demandé l'autorisation de séjourner sur Toulouse Métropole pour une à deux semaines moyennant le respect du règlement intérieur, le versement d'une caution et d'un droit de place. Au final, un seul grand passage est venu. La gestion a été assurée en régie directe par Toulouse Métropole.

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Après avoir confié la gestion et l'entretien de l'ensemble des aires d'accueil à la société Vesta en 2018, Toulouse Métropole a mandaté l'association Espoir, depuis le 1er mai 2019, pour assurer un accompagnement social global des ménages résidents sur ces équipements, en lien avec l'ensemble des partenaires de droit commun. Cela doit permettre de donner une impulsion nouvelle dans la recherche de solutions d'habitats pérennes pour les ménages sédentaires.
En 2022, les deux prestataires ont poursuivi le travail de partenariat pour notamment répondre aux enjeux repérés sur les aires d'accueil : décrochage scolaire, activité professionnelle, insertion professionnelle des jeunes. Dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la collectivité a validé le projet territorial.

LE LOGEMENT D'ABORD

Lancé par le président de la République depuis Toulouse le 11 septembre 2017, le plan quinquennal « Le logement d'abord » vise à réduire le sans abrisme en France, en permettant l'accès à un logement aux personnes sans domicile.
La Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, en partenariat avec la préfecture et le conseil départemental de la Haute-Garonne, ont été sélectionnés comme Territoire de mise en œuvre accélérée de ce plan. Depuis juin 2018, Toulouse Métropole développe une offre de logements accessibles pour les personnes précaires, ainsi que les services d'accompagnement associés. Ce sont 400 personnes sans-abris qui ont accédé à un logement accompagné dans le parc privé.
D'ici septembre 2023, une agence immobilière sociale portée par Toulouse Métropole verra le jour, afin de capter des logements sociaux dans le parc privé.

PLAN PAUVRETÉ

Dans le cadre des engagements du Plan de prévention et de la lutte contre la pauvreté, Toulouse Métropole a signé une convention avec l'État le 31 mars 2019, afin de développer les axes suivants :
- favoriser l'égalité des chances pour rompre la reproduction de la pauvreté,
- garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants,
- assurer un parcours de formation pour tous les jeunes,
- investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Les actions proposées dans la convention s'articulent autour des priorités suivantes :
- prévenir la pauvreté en agissant en direction de la jeunesse en risque de marginalisation,
- avoir une action ciblée prioritaire en direction des femmes et enfants à la rue,
- agir pour l'inclusion sociale par l'activité au travail.

Elles se traduisent par différents dispositifs poursuivis ou impulsés en 2022 :
- soutien de la parentalité,
- déploiement d'une plateforme interactive soliguide à destination des professionnels et des habitants pour favoriser l'information et l'accès aux droits,
- renforcement de la prévention spécialisée dans les communes non couvertes par le contrat de ville (Blagnac et Cugnaux) et auprès des jeunes en errance présents sur l'espace public du centre-ville de Toulouse,

- développement de projets d'insertion professionnelle comme le « SAS Emploi » et le Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ).

TRAVAIL ALTERNATIF PAYÉ À LA JOURNÉE (TAPAJ)

Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 25 ans, très éloignés de l'emploi et consommateurs de substances psychoactives, de travailler et d'être payés sur des demi-journées dans le cadre de chantiers accompagnés par des travailleurs sociaux. Tapaj permet ainsi d'accéder à une source de revenu légal avec peu de contraintes, en poursuivant un double objectif de revalorisation sociale et de réduction des risques.

L'accompagnement réalisé permet d'évoluer avec certains jeunes vers des contrats de 2 à 3 jours puis vers des démarches d'insertion professionnelles dans les dispositifs de droit commun.
Parmi les jeunes qui ont bénéficié de ce programme, tous ont amélioré nettement leur situation médico-sociale, six ont accédé à un logement, l'un d'entre eux a obtenu un CDI et trois ont un contrat en cours.
La Mairie et de Toulouse Métropole proposent de nombreux chantiers (nettoyage, entretien, peinture, espaces verts, fabrication de mobilier en palette....) et soulignent régulièrement la qualité du travail réalisé, l'intérêt financier et en terme d'enjeux sociétaux.
Ainsi en 2022, 135 chantiers ont été réalisés et 675 jeunes ont participé à un ou plusieurs chantiers.

SERVICES FUNÉRAIRES

©F. Maligne

SERVICES FUNÉRAIRES

LES CHIFFRES CLÉS 2022

- **Plus de 1 000 obsèques organisées**
- **2 586 crémations réalisées**
- **11 cimetières dont le cimetière suburbain de Cornebarrieu, représentant 80 hectares**
- **Plus de 6 350 dossiers instruits par an (autorisations d'inhumation, d'exhumation, crémation, achat et renouvellement de concessions)**

LES POMPES FUNÈBRES

Devenues service métropolitain au 1er janvier 2016, le service des Pompes funèbres peut depuis cette date, offrir ses services aux habitants des 37 communes de la Métropole qui ont ainsi le choix de faire appel à un opérateur public pour les obsèques de leurs proches.
Ce service public et commercial intervenant dans un secteur fortement concurrentiel constitue ainsi face aux opérateurs privés un réel régulateur du marché.
Devenu Pôle funéraire Toulouse Métropole par délibération du 14 octobre 2021, les services funéraires métropolitains organisent des obsèques à la demande des familles, proposent des contrats obsèques en lien avec des partenaires mutualistes, mais interviennent également en astreinte dans le cadre des pouvoirs de police du Maire pour les décès sur la voie publique ou dans les domiciles lorsqu'il n'y a pas de famille.
Le complexe funéraire permet l'accueil des défunts et de leur famille grâce à huit salons de recueillement ainsi qu'une salle de cérémonie ouverte à tous les cultes.

L'année 2022

Après deux années complexes à gérer dans le cadre de la crise sanitaire, les familles ont pu être accompagnées dans l'organisation des funérailles, de façon plus paisible et adaptée à la survenance d'un décès.

La démarche qualité entamée depuis 2013 s'est poursuivie avec l'achat de plusieurs véhicules dont la livraison est prévue début 2023.
Enfin, la communication reste un axe de travail fort, afin de renforcer la notoriété de la structure auprès de tous les habitants de la Métropole.

LES CIMETIÈRES

Le service des cimetières de Toulouse est devenu service métropolitain au 1er janvier 2017.
Toutefois, le Maire reste compétent au titre de son pouvoir de police pour délivrer toutes les autorisations concernant les opérations réalisées dans les cimetières toulousains.

L'année 2022

Les projets d'aménagement se sont poursuivis :

- les marchés de travaux pour la réalisation d'un espace cinéraire au cimetière de Terre Cabade ont été notifiés pour un début des travaux en janvier 2023,
- les travaux de réfection de l'allée des Pins du cimetière suburbain de Cornebarrieu ont débuté en novembre 2022 pour une fin des travaux prévue en mars 2023,
- les travaux de rénovation de l'allée menant au monument aux morts du cimetière de Terre Cabade-Salonique ont débuté en octobre 2022 pour une fin de travaux prévue également en mars 2023.

D'autre part, un plan global de reprise de sépultures échues à Terre Cabade et Cornebarrieu a été initié (plus de 150 arrêtés de reprise réalisés).

LES CRÉMATORIUMS

Le Crématorium situé au centre du cimetière suburbain de Cornebarrieu créé au début des années 70 a été pendant de nombreuses années le seul crématorium du département.
Devenu de compétence métropolitaine en 2015, il accueille les prestataires de Pompes funèbres et les familles de l'ensemble de l'agglomération toulousaine voire des départements limitrophes.
Compte tenu du développement de la crémation, plus de 45 % en 2022 à Toulouse, il était nécessaire d'ouvrir un second équipement, ce qui s'est concrétisé en mars 2022.

Ouverture d'un second crématorium

L'année 2022 a vu l'ouverture d'un second pôle funéraire à la fois crématorium et funérarium.
Situé 12 avenue de Gameville à Toulouse, il a été conçu comme un véritable havre de paix.
Le projet des architectes Paolo Zermani et Pierre-Edouard Verret, retenu suite à concours, s'articule ainsi autour de trois marqueurs de l'histoire régionale, la brique, la colonnade et le cloitre.
La brique rappelle les maisons toulousaines et inspire une familiarité réconfortante, les colonnes confèrent à l'édifice un caractère sacré, le cloitre appelle au recueillement dans un cadre apaisant.
Le bâtiment au style intemporel, répondant aux dernières normes de construction, niché dans un écrin de verdure au sud de l'agglomération toulousaine, a été conçu pour répondre aux attentes des familles touchées par un deuil.

Une attention a été ainsi portée à chaque détail. La lumière zénithale et le plan circulaire de la grande salle de cérémonie apportent solennité et réconfort. L'ouverture panoramique de la moyenne salle instaure un dialogue entre l'intérieur et l'extérieur. La plus petite salle permet à quelques proches de se recueillir en toute intimité.
Le pôle funéraire Toulouse Métropole Sud a été imaginé pour offrir aux familles endeuillées tous les services liés aux obsèques dans un même lieu : des bureaux d'accueil, des salons de recueillement pour veiller le défunt, des salles d'attente confortables équipées de distributeurs de boissons, des espaces aménagés pour une collation ou la réception d'un traiteur, des salles adaptées à toutes les cérémonies et un jardin cinéraire.
L'ensemble des espaces mis à disposition des familles témoigne de la volonté de Toulouse Métropole d'offrir aux habitants de toute l'agglomération des services publics de qualité, pour tous leurs besoins, à chaque moment de leur existence.

Inauguration du Crématorium

DR

SECURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Capitole éclairé en orange, couleur de la lutte contre les violences faites aux femmes

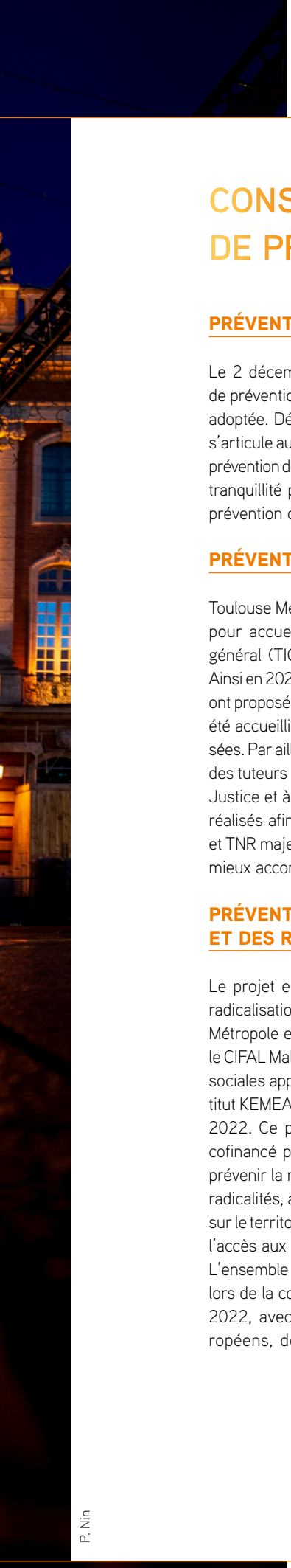

P. Nin

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CMSPD)

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le 2 décembre 2022, la stratégie métropolitaine de prévention de la délinquance 2022 – 2026 a été adoptée. Déclinaison de la stratégie nationale, elle s'articule autour de cinq axes : prévention jeunesse, prévention des personnes en situation de vulnérabilité, tranquillité publique et participation des habitants, prévention des radicalités violentes, gouvernance.

PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

Toulouse Métropole a poursuivi son investissement pour accueillir des mesures de Travail d'intérêt général (TIG) et de Travail non rémunéré (TNR). Ainsi en 2022, sept directions de Toulouse Métropole ont proposé 33 lieux d'accueils et 135 personnes ont été accueillies pour un total de 7 680 heures réalisées. Par ailleurs, 2 temps de formation à destination des tuteurs et futurs tuteurs, en partenariat avec la Justice et à destination des 37 communes, ont été réalisés afin de favoriser l'accueil de mesures TIG et TNR majeurs/mineurs dans leur collectivité et de mieux accompagner les tuteurs.

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DES RADICALITÉS VIOLENTES

Le projet européen RAD2CITIZEN « Radicalités, radicalisation et citoyenneté » piloté par Toulouse Métropole en partenariat avec la ville de Malaga et le CIFAL Malaga (Espagne), l'Université de sciences sociales appliquées de Salzburg (Autriche) et l'Institut KEMEA (Grèce) s'est terminé le 30 septembre 2022. Ce projet, commencé en janvier 2020 et cofinancé par la commission européenne, visait à prévenir la radicalisation, les différentes formes de radicalités, ainsi que la violence leur étant associée sur le territoire de Toulouse Métropole et à favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté.
L'ensemble des résultats du projet ont été présentés lors de la conférence finale les 15 et 16 septembre 2022, avec la participation des partenaires européens, de la commission européenne et des représentations d'institutions et associations locales, nationales et européennes.
Les outils créés sont accessibles via le lien suivant : https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/emploi-et-vie-economique/projets-europeens/rad2citizen

PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Dans le cadre du Conseil local d'aide aux victimes, présidé par le Préfet et le procureur de la République, Toulouse Métropole a copiloté, avec la Préfecture et l'Agence régionale de santé un groupe de travail sur la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif de mai à décembre 2022.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre), en complément des outils de communication créés en 2021, un nouveau support à destination du grand public a été diffusé « SOS Femmes » qui regroupe les numéros d'urgences et coordonnées des associations spécialisées. Afin de le rendre accessible au plus grand nombre, des pictogrammes ont été créés et la partie écrite limitée.
Par ailleurs, l'opération « poches à pain », distribution de 200 000 poches à pain dans les boulangeries des communes de la Métropole, a été reconduite avec cette année le violentomètre comme support visuel.
De plus, en partenariat avec la direction des sports de la Mairie de Toulouse, un clip vidéo pour la prévention des violences faites aux femmes a été réalisé avec la participation de sportifs professionnels de différents clubs de Toulouse, Balma, Blagnac et Colomiers.
Ce clip vidéo a été notamment diffusé lors des rencontres sportives de ces clubs.

SPORTS ET BASES DE LOISIRS

SPORTS ET BASES DE LOISIRS

LE STADIUM

En vue de la coupe du monde de rugby qui se déroulera en France en 2023 et pour laquelle le Stadium accueillera 5 matchs dont la mythique équipe de la Nouvelle Zélande, des travaux de rénovation ont été réalisés en 2022 et se termineront mi 2023.
Ils concernent : l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH), l'étanchéité du balcon nord avec le changement de plus de 3 000 fauteuils afin d'uniformiser l'ensemble des sièges de l'enceinte.
Dans le cadre de la préparation de cet événement, des aménagements d'espaces pour le protocole commotion, l'infirmerie pour les joueurs et enfin la salle de contrôle anti-dopage ont été réalisés.
Le 20 novembre 2022, dans le cadre de la préparation de l'équipe de France pour la Coupe du Monde, le Stadium de Toulouse Métropole a accueilli 33 000 personnes pour le match France-Japon et ainsi participé au rayonnement international de la Métropole.
En 2023, les travaux vont se poursuivre.

LE PALAIS DES SPORTS

Le Palais des sports est un établissement sportif recevant du public de 1ère catégorie d'une capacité totale de 4 238 spectateurs.
C'est un site polyvalent, dédié au sport de haut niveau qui totalise plus de 4 000 heures d'exploitation par an, réparties sur les principaux acteurs que sont Le Fenix Hand Ball, les Spacer's Volley Ball, leurs centres de formation respectifs, le TFH Hand Féminin, le futsal UJS...
Étirant sa grande silhouette vitrée, la « lanterne » du quartier Compans Caffarelli accueille de grands rendez-vous sportifs, avec 70 matchs de niveau national, 130 avec le Petit palais des Sports, et quelques rencontres internationales, ce flux représente 127 000 usagers en 2022.
Les ambitions de la collectivité pour améliorer la qualité et la fonctionnalité du site se traduisent cette année 2022 par :

- le remplacement des lampes de la grande salle, des leds nettement moins énergivores, une démarche s'inscrivant dans la sobriété énergétique, poursuivie également dans les parties communes avec la pose de détecteurs de présence,
- pour le confort et les performances des sportifs, l'acquisition de deux bains froids, appréciés par l'ensemble des clubs résidents,
- de nouveaux appareils de musculation venus étoffer la gamme déjà présente, à la grande satisfaction des préparateurs physiques.

Pour 2023, dans le cadre du Plan pluriannuel des investissements, l'objectif est d'améliorer l'accueil du public, des partenaires et bien sûr la fonctionnalité. Ainsi des jeux de lumières sont prévus, afin de donner à chaque match une dimension scénique et spectaculaire.
Toujours sur le plan évènementiel, c'est une nouvelle sonorisation qui viendra remplacer le système actuel, qui ne correspond plus aux standards des complexes sportifs modernes.
Enfin, un nouveau linéaire de banners leds sera posé sur la totalité de l'ellipse, sur la coursive haute, un support de communication innovant qui optimisera la visibilité de l'évènement, des partenaires...

LES BASES DE LOISIRS

Pour l'ensemble des bases de loisirs, une attention plus particulière a été apportée sur les aménagements de loisirs en 2022, ainsi que sur la protection et l'embellissement de nos espaces verts.

SESQUIÈRES

L'effort a continué sur l'aménagement de la base de loisirs de Sesquières et plus particulièrement autour du lac en disposant des bancs et des tables de pique-niques ainsi que la mise en place de barbecues.
Le patrimoine arboré a été l'objet d'une attention particulière pour préserver son capital santé.
Au niveau de la piste d'athlétisme, le renouvellement du matelas du sautoir à la perche a été effectué pour garantir une pratique en toute sécurité pour cette discipline. La protection de son parking pour éviter les occupations illicites a été renforcée.
22 manifestations se sont déroulées sur la base en 2022, aussi bien sur les équipements sportifs, notamment la piste d'athlétisme que sur les espaces de la base et le lac.
En 2023, un appel à projet sera lancé pour permettre l'accueil de nouvelles activités sportives et de loisirs pour satisfaire le plus grand nombre.

P. Nin

LA RAMÉE

L'opération de La Ramée Plage a été très impactée par la présence de cyanobactéries impliquant la fermeture à plusieurs reprises de la baignade. Mais avec l'appui de l'Agence régionale de santé de la Haute-Garonne, lors de l'ouverture de la plage, la qualité de l'eau était assurée.

En 2023, Toulouse Métropole investira pour traiter les cyanobactéries afin d'éviter la présence de celles-ci.

La prévention en canoë sur le lac et l'ouverture d'un poste de secours pendant la période estivale ont été reconduites. La présence d'agents sur le lac en canoë a permis de sensibiliser au risque de noyade et de proposer aux usagers de rejoindre la plage surveillée. Le personnel du poste de secours est intervenu essentiellement sur des petites blessures.

25 manifestations se sont déroulées sur la base en 2022 aussi bien sur les équipements sportifs que sur les espaces de la base et le lac.

Un effort a continué sur la mise en place de mobilier et notamment de tables de pique-niques à proximité de la piscine.

En 2023, un appel à projet sera également lancé sur cette base pour permettre l'accueil de nouvelles activités sportives et de loisirs pour le bonheur du plus grand nombre. Une partie de l'aire de rink-hockey sera modifiée pour accueillir des modules de skate-park.

15 SOLS

Suite à la crue de janvier, une grande partie de la piste de BMX a été endommagée. Pour garantir la reprise des activités du club et la pratique des autres usagers, la piste a été réparée, ainsi que le réseau pluvial qui avait été colmaté.

L'entretien des espaces verts et boisés de cette base de loisirs a fait l'objet de toute notre attention pour accueillir les usagers dans cet écrin de verdure.

Une partie du mobilier a été changée et quelques tables de pique-niques ont été rajoutées.

BOUCONNE

Comme chaque année depuis 2001, Toulouse Métropole participe au fonctionnement de cette base par une convention pour l'utilisation de celle-ci par les habitants des communes de Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Pibrac et Tournefeuille. Cette année, la participation financière a été de 150 000 € pour permettre également l'engagement et le renforcement des actions pédagogiques liées à l'environnement.

DR

CULTURE

P. Nin

OPÉRA NATIONAL ET ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE

Inscrit dans un réseau national et international de collaborations artistiques et culturelles, l'ensemble Opéra national et Orchestre national du Capitole constitue un pôle d'excellence, de création et de production dans les domaines lyrique, chorégraphique et symphonique. Ouverts à tous, l'Opéra et Orchestre déploient un programme éducatif et culturel pour tous les publics sur le territoire métropolitain et en tournée.

OPÉRA NATIONAL DU CAPITOLE

UNE BONNE SAISON POUR L'OPÉRA

Premier signe de la vitalité et de la réactivité de l'Opéra national du Capitole durant la saison 2021-22, en pleine période de Covid, a pu fonctionner quasi normalement malgré les difficultés. *Carmen*, par exemple, a pu aller au bout de ses huit représentations devant des salles pleines, bien que les remplacements de dernière minute aient contraint à déployer sept distributions différentes.

Tout au long de la saison, un large répertoire a été présenté, allant du baroque français *(Platée)* au répertoire tchèque (une rare *Jenufa*) en passant par les grands attendus populaires *(La Flûte enchantée, Carmen, Barbier de Séville)*, l'entrée au répertoire de *La Gioconda* et le succès de *Wozzeck*, ouvrage réputé difficile.

Le public a pu découvrir six nouvelles productions *(Gioconda, Wozzeck, La Flûte enchantée, Platée, Jenufa, Le Barbier de Séville)* et des coproductions ouvertes sur l'international (*Gioconda* avec la Monnaie de Bruxelles, *Barbier* avec le Liceu de Barcelone et le Gärtnerplatz de Munich, *Wozzeck* et *Carmen* avec Monte Carlo). Tous ces ouvrages, les plus célèbres comme les plus rares, ont bénéficié de jauges remarquables – fait exceptionnel dans un contexte où, sur l'ensemble du territoire national, de nombreuses maisons d'opéra pouvaient déplorer une baisse significative de la fréquentation.

DES CRÉATIONS MONDIALES POUR LE BALLET

La saison 2021-22 a été également riche pour le Ballet de l'Opéra national du Capitole, avec exclusivement des créations mondiales. La saison, sous le signe des liens entre danse et peinture, a été inaugurée avec une nouvelle production signée Kader Belarbi : *Toulouse-Lautrec.*

Puis *Toiles étoiles,* deuxième volet du cycle « Picasso et la Danse », a proposé trois créations de chorégraphes espagnols d'horizons très différents

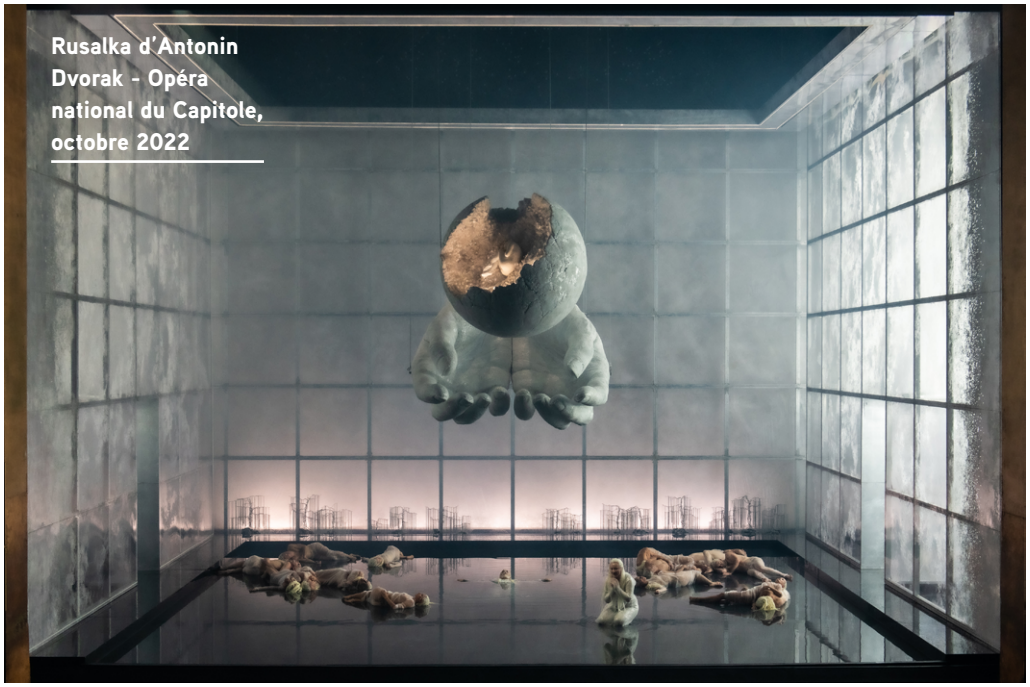

Rusalka d'Antonin Dvorak - Opéra national du Capitole, octobre 2022

Mirco Magliocca

(Antonio Najarro, Cayetano Soto et Honji Wang/ Sébastien Ramirez). Enfin, le *Daphnis et Chloé* de Ravel/Malandain (création mondiale), qui est aussi une très grande page symphonique, a bénéficié de la présence de l'Orchestre national et du Chœur de l'Opéra, mettant en synergie les forces artistiques de la maison Capitole.
Par ailleurs, le Ballet, dans la meilleure tradition de l'opéra français, a participé à la production de *Platée* de Rameau, occasion d'une rencontre rare avec Le Concert spirituel et son directeur musical Hervé Niquet. Ensemble, ils ont poursuivi l'aventure de *Platée* à l'Opéra royal de Versailles, lieu même de la création de l'ouvrage.
Le Ballet de l'Opéra national du Capitole, a été invité au prestigieux Liceu de Barcelone, où six représentations de *Casse-Noisette* de Kader Belarbi ont été données à l'occasion des fêtes de fin d'année.
En région, l'activité du Ballet a été dense, avec des spectacles de Muret à Béziers, de Montauban à Castres. On notera aussi la présence du Ballet à l'Opéra Royal de Versailles avec *Platée*.
Enfin, *Giselle* continue de séduire le public : après une tournée en France de sept dates au printemps 2022, ce chef-d'œuvre du répertoire a été donné au Théâtre antique des Chorégies d'Orange.

UN NOUVEAU CHEF POUR LE CHŒUR ET LA MAÎTRISE DE L'OPÉRA

Le Chœur et la Maîtrise de l'Opéra national du Capitole ont enfin bénéficié en 2021-22 d'une riche actualité : large répertoire d'opéra et de concerts, invitations extérieures et tournées. Le Chœur et la Maîtrise réunis ont été des protagonistes particulièrement sollicités de *La Gioconda* et de *Carmen*, et le Chœur a magnifiquement répondu aux exigences du répertoire tchèque avec *Jenufa*, sans oublier sa participation à un rare ouvrage de Puccini, *Le Villi,* à la Halle aux Grains. Outre les tournées, qui sont toujours un rendez-vous privilégié avec la Région, le Chœur est une formation très demandée dans l'Hexagone : il a participé à la recréation mondiale de la rare *Frédégonde* de Saint-Saëns à l'Opéra de Tours, à la recréation de la première version d'*Hamlet* d'Ambroise Thomas au Festival Radio France Montpellier et à *La Gioconda* de Ponchielli aux Chorégies d'Orange. À noter, en septembre dernier, l'arrivée du jeune et brillant chef de chœur Gabriel Bourgoin à la tête de la double formation, ouvrant une nouvelle ère de travail et d'inspiration pour le Chœur et la Maîtrise de l'Opéra national du Capitole.

L'ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE

2021-22 est la saison de la reprise de l'activité pleine, celle du retour du public à la Halle aux Grains. Les secousses de cette crise sanitaire se sont faites encore sentir, avec notamment des absences de dernière minute à combler parmi les artistes. Nous avons pu mesurer la solidarité des équipes, grâce auxquelles la qualité des concerts a été préservée, malgré des rebondissements quotidiens.
2021-22 est la dernière saison de Tugan Sokhiev en tant que directeur musical de l'Orchestre national du Capitole depuis 2008. Si son départ était prévu en juin 2022, il a été anticipé par sa démission en mars 2022. Autre départ important, celui de Thierry d'Argoubet, délégué général, qui sera resté près de 20 ans à l'Orchestre, et qui a pris sa retraite en début d'année 2022. Il a été remplacé par Jean-Baptiste Fra, qui occupait précédemment le poste de délégué artistique de l'Orchestre national des Pays de la Loire.
Sur le plan artistique, l'orchestre a connu quelques temps forts, parmi lesquels un Requiem de Verdi à la Philharmonie de Paris sous la direction de Jukka-Pekka Saraste, un magnifique concert Berg/ Schoenberg sous la direction de Kazuki Yamada et quelques belles rencontres parmi lesquelles le jeune et talentueux chef d'orchestre Ryan Bancroft.
L'orchestre a poursuivi ses collaborations de longues dates avec des chefs tels que Joseph Swensen, Cornelius Meister, Maxim Emelyanichev ou encore Christophe Mangou pour les concerts éducatifs et famille.
Démos est un dispositif d'éducation musicale et orchestrale sur trois ans à vocation sociale réservé à une centaine d'enfants de la Métropole et du Département. 2021-22 a également vu l'aboutissement du travail de la première cohorte du projet DEMOS avec deux concerts à Toulouse et à la Philharmonie de Paris. Fort de ce beau succès, le projet est reconduit pour 2022-2025.
2022 est enfin l'année de la rencontre entre l'Orchestre et Tarmo Peltokoski, d'abord à Saint-Jean de Luz puis à Toulouse. De cette rencontre est née une belle aventure musicale qui s'ouvrira à partir de 2024, Tarmo Peltokoski ayant été nommé directeur musical désigné puis directeur musical de l'Orchestre national du Capitole de 2024 à 2029.

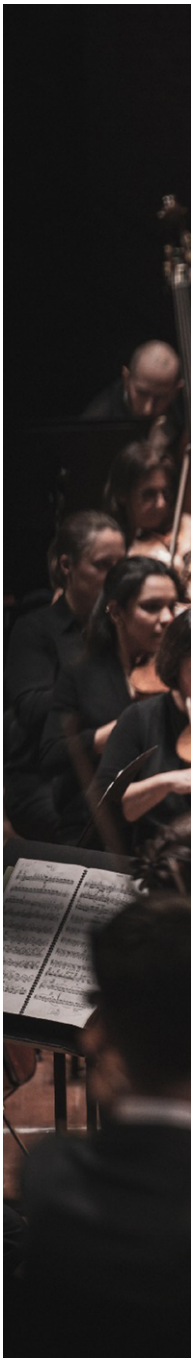

UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL OUVERT À TOUS

La diversité des propositions de l'Opéra et de l'Orchestre national du Capitole en direction de tous les publics, de l'enfance aux aînés, de la Métropole aux villages d'Occitanie, a reçu un large accueil, toujours aussi chaleureux et généreux. Les rencontres avec les artistes, la découverte des métiers et des ateliers, les conférences, les visites scolaires, les récitals et démonstrations pour les écoles, les projets pédagogiques des enseignants de collèges et de lycées de toute l'Académie étaient inscrits, organisés et programmés ; autant de projets qui constituaient une saison riche et annonciatrice de belles émotions.

Réactif et engagé, l'Opéra et Orchestre national du Capitole a su repenser et réorganiser ses actions tout au long de l'année en allant sur le terrain, au plus près de la population. Une équipe a ainsi sillonné les établissements scolaires de la Métropole et de la Région pour faire découvrir entre autres l'Opéra sous une autre forme.

L'année 2021-2022 a également poursuivi ces initiatives d'inclusion sociale avec des dispositifs (DEMOS, Tous les matins d'Orchestre, la rentrée en musique…) visant à rapprocher l'orchestre des plus fragiles, tout en enrichissant son rôle sur son territoire.

Tarmo Peltokoski

© Romain Alcaraz

UN NOUVEAU MODE DE GESTION

Avec l'année 2022 se termine la gestion de l'Opéra national du Capitole et de l'Orchestre national du Capitole en régie directe. En effet, après vote des élus de Toulouse Métropole, l'établissement public du Capitole a été créé en octobre 2022 et assurera à partir du 1er janvier 2023 la gestion de l'Opéra, de l'Orchestre et de la Halle aux Grains.

CHIFFRES CLÉS Saison 2021-2022

- Orchestre national du Capitole
  - 82 concerts en 2022 dont 67 à Toulouse pour 65 000 spectateurs
  - 125 musiciens
  - 2 364 abonnements
- Opéra national du Capitole
  - 43 représentations d'opéras, 16 représentations de ballets et 13 récitals et concerts
  - 65 979 spectateurs à Toulouse
  - 2 579 abonnés

LECTURE PUBLIQUE

Bilan 2022 de la charte de la lecture publique.

FILIÈRE ÉCONOMIQUE DU LIVRE – PARTENARIAT TOULOUSE MÉTROPOLE/ ÉTAT/RÉGION

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE À TOULOUSE : POUR UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ DES AUTEURS

L'une des missions d'Occitanie Livre & Lecture est le soutien aux auteurs de la région et la mise en œuvre d'actions de valorisation de leurs publications notamment lors des rentrées littéraires. Au printemps à Montpellier et à l'automne à Toulouse, ces deux événements culturels annuels visent à faire connaître la richesse de la création en région (1 180 auteurs référencés à ce jour dans notre annuaire).

Profitant du coup de projecteur de la rentrée littéraire automnale nationale, l'agence a organisé le 26 septembre 2022 à la Cinémathèque de Toulouse une rencontre qui a mis à l'honneur de nombreux créateurs de la région et leurs nouveautés. Comme chaque année, tous les genres littéraires y étaient représentés (romans, sciences humaines, bandes dessinées...).

En 2022, la rentrée littéraire a fait la part belle aux autrices : sur 17 invités, 13 étaient des femmes.

Rentrée Littéraire 2023

© Occitanie Livre & Lecture

Par cette sélection, Occitanie livre & Lecture, qui depuis sa création défend et encourage l'égalité des genres, a réaffirmé sa volonté d'accompagner les autrices et de valoriser leur travail sans pour autant écarter les auteurs.

Pour la 7e année consécutive à Toulouse, autrices et auteurs émergents comme reconnus ont partagé et échangé avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires, documentalistes, médiateurs...) réunis à cette occasion. Cet événement permet de toucher un éventail très large de professionnels mais aussi de sensibiliser les étudiants formés aux métiers du livre. Le Département documentation, archives, médiathèque et édition (DDAME) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès intègre, en effet, une réflexion sur la vie littéraire en région dans son programme de formation initiale.

La librairie généraliste indépendante Le Chameau Sauvage, située quartier Minimes-Barrière de Paris, a assuré la vente des livres durant cet événement qui a réuni plus de 80 participants et 50 étudiants du DDAME.

Le catalogue Collection Automne réalisé par Occitanie Livre & Lecture présente les parutions du second semestre 2022 (plus de 140). Diffusé auprès de tous les professionnels, il est disponible en version papier et consultable en ligne.

Le visuel du catalogue a été réalisé cette année par l'illustratrice Perrine Boyer dont les livres jeunesse sont publiés en France et à l'international.

La rencontre proposée à la Cinémathèque de Toulouse le 26 septembre 2022 a bénéficié cette année encore du soutien de Toulouse Métropole, dans le cadre du Fonds d'urgence pour la filière du livre (2021/2024).

Auteurs et autrices invités :

- Joël Alessandra, *Taï Dam*, éd. Steinkis (Bande-dessinée),
- Olivier Assouly, *Qui est la viande ?*, éd. Pocket (Sciences humaines et sociales),
- Violaine Bérot, *C'est plus beau là-bas*, éd. Buchet-Chastel (Roman),
- Isabelle Désesquelles, *Là où je nous entraîne*, éd. JC Lattès (Roman),
- Matthieu Duperrex, *La rivière et le bulldozer*, éd. Premier Parallèle (Sciences humaines et sociales),
- Karine Guiton, *Julia et les oiseaux perdus*, éd. Didier jeunesse (Jeunesse),
- Gaëlle Hersent, *L'esprit d'Atelier, Le Boiseleur tome 2*, éd. Soleil (Bande-dessinée),
- Anne Lorho, *L'aveuglé*, éd. Mercure de France (Roman),

- Fanny Pageaud, *Dessus Dessous Devant Dedans*, éd. Les Grandes personnes (Jeunesse),
- Lucie Rico, *GPS*, éd. P.O.L (Roman),
- Brice Torrecillas, *Comme une chanson*, éd. Arcane 17 (Roman),
- Marine Veith, *Ma part de l'ours*, éd. Sarbacane (Jeunesse),
- Suzy Vergez, *Pain, beurre et chocolat*, éd. Rue du monde (Jeunesse),
- Isabelle Vouin, *Les sables savants*, éd. du Jasmin (Roman),
- Noémie Weber, *Le Monde des Animaux Perdus*, éd. Gallimard Bande-dessinée (Bande-dessinée)
- Jo Witek, *Les errantes*, éd. Actes sud junior (Jeunesse),
- Adeline Yzac, *Qùo's pas per res / Pas pour rien*, éd. Reclams (Poésie).

Présentation de la Rentrée littéraire
https://www.occitanielivre.fr/actualites/rentree-litteraire-collection-automne-2022

Catalogue
https://www.occitanielivre.fr/sites/default/files/2022-09/Catalogue_RL_Automne_22_Num.pdf

KARELLE MÉNINE EN RÉSIDENCE EXPÉRIMENTALE AU THÉÂTRE LE VENT DES SIGNES - TOULOUSE

Historienne et autrice pluridisciplinaire, Karelle Ménine s'attache à « (re)mettre la littérature au cœur de la cité » et à interroger notre rapport à la littérature et aux langues via des pièces de théâtre, des essais, et des installations. Elle a collaboré plusieurs fois avec le festival d'Avignon et a présenté son travail sur différentes scènes suisses et internationales.
Cette artiste franco-suisse a rencontré un vif succès lors de son passage à Toulouse dans le cadre de la Journée d'étude « Faire vivre le livre autrement » organisée par Occitanie Livre & Lecture en novembre 2021 :
https://www.occitanielivre.fr/journee-detude-faire-vivre-le-livre-autrement.
Depuis, un projet de résidence en a découlé.

Objectifs de cette résidence : Examiner la relation entre la littérature et l'espace public à partir des Archives municipales.

- Consulter, recenser et analyser des documents d'archives (sacs à procès, procédures judicaires, placards, interrogatoires…) conservés aux Archives municipales et à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse ;
- S'interroger sur ces textes (niveau de langage, propos diffamatoires, anonymat) et sur leur résonance avec des questions sociétales contemporaines et en particulier avec les réseaux sociaux ;
- Travailler la présence de textes littéraires dans des lieux publics, dans différents espaces que la communauté est appelée à partager ;
- Imaginer des formes de création singulières dans la ville.

« Ce projet de recherche, en cette ville de Toulouse qui m'est si chère, ne peut qu'être un projet singulier. Il s'agira de plonger dans les archives, de travailler avec les archivistes, d'extraire l'essence de certains documents privés, de leur donner une nouvelle voix, et de faire ensuite circuler ce travail dans la rue, espace commun s'il en est un, en une forme à inventer en écoute de l'archive et de la ville elles-mêmes… » Karelle Ménine.
Cette résidence s'est déroulée en novembre et décembre 2022 et se poursuivra en 2023. Ce projet est mené avec le soutien de Toulouse Métropole, dans le cadre du Fonds d'urgence pour la filière du Livre (2021/2024).

CRÉATIONS VISUELLES ET GRAPHIQUES

Cet axe de soutien aux auteurs a permis de venir en aide aussi bien à des artistes indépendants pour la création graphique [Qanine (Emilie Truong)], que pour des commandes spécifiques notamment dans le cadre du projet Vitrines de Noël en librairie (décembre 2022).
2022 a donc vu la poursuite du dispositif artistique s'appuyant sur le principe suivant : des librairies invitent une illustratrice ou un illustrateur de Toulouse Métropole à s'approprier sa vitrine en revisitant un univers donné.
Ce dispositif vise à la fois à soutenir la création, au travers d'une commande artistique et à dynamiser la scénographie de vitrines de librairies en proposant un espace de libre expression à un ou une artiste, le tout en cohérence avec la thématique retenue et en écho à l'esprit général de la librairie.
Deux librairies ont ainsi choisi d'être partenaires de cette opération en confiant leur espace à deux artistes de leur choix :

- Simon Lamouret chez *Le Chameau Sauvage*, librairie Café-culturel (Toulouse, quartier Barrière de Paris),
- 100Taur chez *Gibert*, librairie généraliste (Toulouse).

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

TOULOUSE POLARS DU SUD (14E ÉDITION)

Pour la troisième année, le festival de littératures policières s'est déployé dans onze communes de la Métropole avec une fréquentation de plus de 10 000 festivaliers.
Très attendu des fans de romans policiers, ce temps fort pour les auteurs, les éditeurs, les libraires et les bibliothèques est considéré en France parmi les

meilleurs festivals dans le genre avec sa programmation éclectique et exigeante, ses débats passionnants dans une ambiance festive et familiale. Placé en 2022 sous le parrainage de Rosa Montero et Deon Meyer, TPS a accueilli une cinquantaine d'écrivains.
Ils étaient entourés d'auteurs incontournables du genre noir et policier : Fanny Abadie, Santiago Alvarez, Claudine Aubrun, Edyr Augusto, Maïté Bernard, Mathieu Bertrand, Olivier Bordacarre, Roxanne Bouchard, Simone Buchholz, Séverine Chevalier, Pierre Dabernat, Danu Danquigny, Julia Deck, Pascal Dessaint, Nicolas Druart, Jose Manuel Fajardo, Claire Favan, Sébastien Gendron, Christophe Guillaumot, Gaël Henry, Valentine Imhof, Fabrice Jambois, Nicolas Laquerriere, Félix Lemaitre, Jérôme Leroy, Yan Lespoux, Iain Levison, Henri Loevenbruck, Carlo Lucarelli, René Manzor, Gabrielle Massat, Juan Carlos Mendez Guedez, Olga Merino, Bernard Minier, Jean-Hugues Oppel, Hugues Pagan, Anthony Pastor, Benoit Philippon, Pascal Prevot, Mercedes Rosende, Boris Quercia, Carlos Salem, Benoit Severac, Miguel Szymanski, Valerio Varesi et Chris Whitaker.
Pour ce 14e festival, le nombre de visiteurs, toutes animations et tous lieux confondus, est de 14 000 personnes.

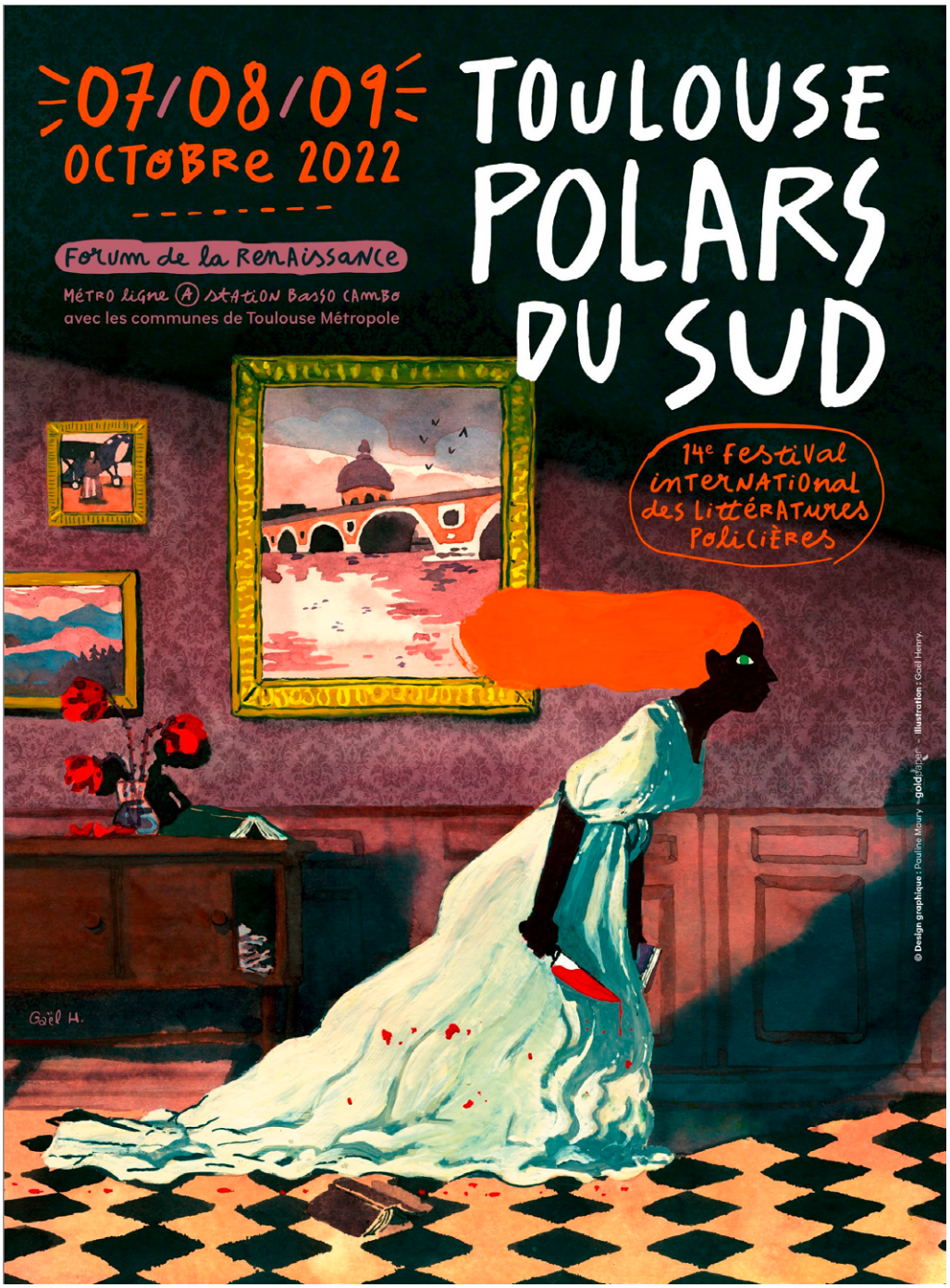

Le festival « hors les murs » sous toutes ses formes

Venant s'ajouter aux événements organisés autour des littératures policières pour les nombreux visiteurs et auditeurs du 7 au 9 octobre 2022 sur le site principal du festival, d'autres rencontres et animations se sont déroulées en amont dans Toulouse et en Occitanie :

• En médiathèques, bibliothèques de la Métropole et de la région.

32 rencontres et animations se sont déroulées dont :

› 28 rencontres auteurs ;

› 4 autres animations :

- Ronge ton os, un spectacle pluridisciplinaire qui mêle roman noir, théâtre, concert et bande dessinée proposé par la Compagnie L'Awantura à la médiathèque José Cabanis à Toulouse ;
- Protégeons les hérissons, une pièce de théâtre écrite et jouée par Olivier Bordacarre, proposée en partenariat avec Toulouse Métropole à la médiathèque Grand M à Toulouse ;
- Une conférence autour de la littérature d'espionnage anglo-saxonne avec René Alladaye, maitre de conférences à l'Université Toulouse II – Le Mirail, proposée en partenariat avec le collectif *Le 22 d'l'avenue* à la médiathèque de la Côte Pavée à Toulouse.
- Un cercle littéraire spécial polar animé par Malie Berton-Daubine de *L'échangeoir d'écriture* à la Médiathèque de Levignac-sur-Save ;

• Dans d'autres lieux partenaires de la Métropole et de la Région.

- Sur les grilles du jardin du Grand Rond et du jardin Raymond IV, pour une exposition *Gueules de polar* ;
- Au Museum de Toulouse, pour la soirée *Le secret des 3 momies, une enquête inédite* proposée sur un scenario original d'Alain Monnier sous la forme d'un jeu d'énigme grandeur nature, en présence de Valentine Imhof, Sébastien Gendron et Nicolas Laquerriere, auteurs invités du 14e festival ;
- Dans la vallée d'Oueil (31) pour « Polar en Oueil », une journée de balade dans les Pyrénées entrecoupée d'échanges littéraires et de lecture d'extraits de ses romans par Jean-Christophe Tixier suivie d'une séance de dédicaces de l'auteur en partenariat avec la librairie des Thermes, les villages de Mayregne et Bourg d'Oueil ;
- au restaurant La Taula à Toulouse pour une rencontre avec Jean-Hugues Oppel ;
- au Théâtre Molière à Launaguet : *Un voisin trop discret*, pour une lecture musicale du roman de Iain Levison par Roland Gigoi (voix) et Isabelle Cirla (saxo et clarinette) proposée en partenariat avec Toulouse Métropole ;
- au Goethe Institut à Toulouse pour une lecture-rencontre avec Simone Buchholz ;
- à l'Institut Lusophone à Toulouse pour deux rencontres, l'une avec Edyr Augusto, l'autre avec Miguel Szymanski ;
- à L'Estive - scène nationale de Foix et de l'Ariège à Foix pour une rencontre avec Roxanne Bouchard ;
- au restaurant Les Monedières (château de la Mounède) à Toulouse pour une rencontre avec Roxanne Bouchard proposée en partenariat avec Enedis et Happy Club Basso-Cambo ;
- à la Cave Poésie à Toulouse pour une rencontre avec Carlo Lucarelli proposée en partenariat avec la Società Dante Alighieri, l'Aeiat, L'Italie à Toulouse, et l'Associazione Machiavelli.

• Dans les cinémas de la Métropole et de la Région

- L'ABC, L'Autan (Ramonville Saint-Agne), Le Cratère (Toulouse), L'Estive (Foix), Le Rex (Blagnac) et L'Entract'(Grenade) pour des Séances spéciales Polars, projection d'une sélection de courts métrages polar propose en partenariat avec Fréquence Court-métrage ;
- Utopia Borderouge à Toulouse pour la projection du film *Le casse du siècle* d'Ariel Winograd suivie d'une rencontre avec Carlos Salem ;
- L'Olympia à L'Isle-Jourdain (32) pour la projection du film *La nuit du 12*, un film réalisé par Dominik Moll, suivie d'une rencontre avec Hugues Pagan, en partenariat avec la librairie Effets de pages.

• Dans les librairies d'Occitanie

Librairie des Thermes (Bagnères-de-Luchon - 31), Au fil des mots (Blagnac - 31), Mots & Cie (Carcassonne -11), La Préface (Colomiers - 31), Escalire (Escalquens - 31), Effets de pages (L'Isle-Jourdain - 32), AB (Lunel – 34), Les Passantes (L'Union – 31), Detours (Nailloux - 31), Il était une fois (Saint-Lys - 31), L'Échappée livres (Saint-Sulpice-la-Pointe - 81), ainsi que L'Autre Rive.

• Dans les établissements scolaires et universitaires d'Occitanie :

Les auteurs Fanny Abadie, Claudine Aubrun, Simone Buchholz, Jose Fajardo, Christophe Guillaumot, Gael Henry, Jêrome Leroy, Iain Levison, Deon Meyer, Rosa Montero, Jean-Hugues Oppel, Pascal Prévot, Carlos, Salem, Benoit Séverac, Miguel Szymanski, Valerio Varesi et Chris Whitaker sont allés à la rencontre des élèves et des étudiants. Des rencontres se sont déroulées dans :

- 16 écoles élémentaires (dont 14 du réseau d'éducation prioritaire),
- 8 collèges (dont 2 du réseau d'éducation prioritaire),
- 13 lycées,

- 3 établissements universitaires : l'université Jean-Francois Champollion a Albi (81), l'université- Toulouse Jean-Jaurès et l'INSA à Toulouse.

Un festival pour tous

Cette année encore, l'association Toulouse Polars du Sud a inscrit son 14e festival dans une démarche responsable et s'est engagée pour un festival durable et accessible à tous les publics. Faciliter l'accès à la culture pour tous les publics, privilégier l'éco-mobilité, veiller à la préservation du site et des ressources, sont les points clés des actions engagées par l'association pour un festival responsable !

Faciliter l'accès à la culture pour tous les publics

Cette année, dans le cadre de Villes pour Tous, les actions pour permettre la participation, l'inclusion de tous les publics ont été renforcées :

- une traduction en langue des signes française a été assurée pour trois tables rondes,
- un rallye-enquête était comme chaque année accessible aux publics sourd et malentendants,
- des interprètes en LSF étaient présents le samedi du festival pour faciliter les échanges entre le public sourd ou malentendant et les auteurs,
- le Centre de transcription et d'édition en Braille (CTEB) de Toulouse était présent tout le week-end au festival, pour une édition adaptée aux déficients visuels par la présence de son stand mais aussi au travers de l'adaptation en braille de 10 livres des têtes d'affiche du festival.

TPS a également continué à œuvrer afin de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, toucher tous les publics même les plus éloignés géographiquement ou les plus fragilisés socialement (gratuite de l'événement, rencontres et autres animations en médiathèques et dans les établissements scolaires et universitaires durant la semaine du festival non seulement à Toulouse, milieu urbain et notamment en ZFU, mais aussi en milieu plus rural pour toucher un public plus éloigné géographiquement...), inciter à la lecture et combattre l'illettrisme.

Pour la première fois cette année, a été initié en ce sens, en collaboration avec la coordinatrice du réseau d'éducation prioritaire Reynerie et la Librairie de la Renaissance, le projet « Un Polar pour moi ». Chaque classe de l'école élémentaire Elsa Triolet (école classée en REP) a reçu durant la semaine un auteur invité du festival. À l'issue de cette rencontre, tous les enfants ont reçu un bon d'achat nominatif de 10 € à dépenser sur le festival.

ALL YOU NEED IS LIRE - BD COLOMIERS

Le festival BD Colomiers et Toulouse Métropole se sont associés à 16 librairies et à 2 maisons d'édition indépendantes pour All you need is lire « L'employé du Moi » et « Magnani ». Pour la cinquième année consécutive, cette opération exceptionnelle a permis de promouvoir les acteurs clés de la chaîne du livre et de faire découvrir au public des œuvres éditées par deux éditeurs alternatifs.

Marie Larrivé

Le principe de l'opération

1 livre de ces éditeurs acheté = 1 livre des mêmes éditeurs offert.

Les objectifs

- mettre en avant la bande dessinée sur tout le territoire métropolitain ;
- développer le réseau de lecture publique ;
- monter une opération économique pour le secteur de la bande dessinée ;
- soutenir l'édition indépendante ;
- promouvoir les libraires du territoire ;
- imaginer un événement d'ampleur métropolitaine autour d'un festival phare du territoire ;
- organiser une tournée de jeunes auteurs dans les librairies de la Métropole.

16 librairies partenaires

- Blagnac : Au fil des mots
- Toulouse : BD Fugue Café, Bédéciné, Ellipses, Floury Frères, Gibert-Joseph, L'Autre Rive, Le Chameau Sauvage, Les Petits Ruisseaux, L'Ouïe-Lire, Ombres Blanches, Privat, Terra Nova, Terres de Légendes, Tire-Lire.
- Colomiers : La Préface

Les ventes côté éditeurs

Valoriser la diversité dans la production BD contemporaine, autobiographie, adaptation de film BD jeunesse, roman-photo, vulgarisation scientifique, science-fiction, manga…

- 13 actions culturelles organisées par les librairies et bibliothèques participantes (rencontres, dédicaces, ateliers, expositions),
- Chiffre d'affaires en hausse de 91 % en moyenne sur le catalogue Biscoto dans les librairies participantes,
- 1 804 € de chiffre d'affaires en plus sur une même période sur les ouvrages Biscoto chez les librairies participantes,
- 324 ouvrages Biscoto vendus dans les librairies participants (contre 141 en 2021 sur la même période).

FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE OCCITANIE (20E ÉDITION)

Ce Festival s'est déroulé comme d'habitude à Saint-Orens de Gameville et dans les communes de Toulouse Métropole.

© Isabelle Simler

Événement régional fréquenté par les familles, le festival offre une programmation jeunesse pour rêver et penser le monde avec les livres. À travers de multiples rendez-vous, les jeunes lecteurs sont invités à s'immerger dans de multiples imaginaires et en explorer la poésie.

Une 20e édition en chiffres

- Près de 10 000 visiteurs sur l'ensemble de la manifestation
- 31 auteurs et illustrateurs invités
- Une maison d'édition à l'honneur, « L'atelier du poisson soluble »
- 6 librairies partenaires
- 10 lectures, spectacles et performances
- 84 rencontres scolaires dans les classes.

Rencontres hors-les-murs

De nombreuses rencontres sous diverses formes (lectures, rencontres en librairie, ateliers…) se sont déroulées dans de nombreux lieux culturels partenaires du festival : 9 médiathèques / bibliothèques, 9 centres culturels (salle de spectacle, espace d'exposition, musée, cinéma), 6 librairies.

Le Livre autrement

Grand nombre d'auteurs et d'illustrateurs jeunesse développent aujourd'hui des formes extra-livresques. La programmation de ces lectures ou performances permet d'offrir une programmation riche et diverse durant l'évènement et d'ouvrir le festival à de nouveaux publics. Mais, c'est également l'occasion de valoriser ces créations singulières et transdisciplinaires. Plusieurs formes présentent sur cette 20e édition :

- Lecture musicale : *J'entends des pas derrière moi* - Jo Witek et Mathieu Lengagne,
- Performance immersive : *L'Orage* - Elena Del Vento,
- Lecture musicale et dessinée : *Anna et Hannah* - Renaud Perron et Marion Molles – projet soutenu par Toulouse Métropole,
- Lecture musicale : *Lectures pour petites et grandes oreilles* - Stéphane Servant et Jean-Marc Parayre,
- Performance dessinée : Laurent Corvaisier.

MARATHON DES MOTS – 18E ÉDITION

Plus que jamais, cette 18e édition a fait le pari des découvertes littéraires en proposant un large panorama des littératures du monde entier, en invitant des écrivains parmi les plus talentueux de leur génération comme John Boyne, Jan Carson, Max Porter, Mohamed Mbougar Sarr, Irene Solà, Kawai Strong Washburn tout en fédérant autour de son programme de lectures et de rencontres des figures de la littérature française comme Jean-Baptiste Del Amo, Christian Authier, Adrien Bosc, Rachid Benzine, Philippe Besson, Hélène Duffau, Nicolas Mathieu, Diane Mazloum, Véronique Olmi, Abel Quentin, Alice et Atiq Rahimi, Guillaume Sire, Chantal Thomas, de l'Académie Française, Karine Tuil ou encore Michel Zink, de l'Académie Française…

Le festival a accueilli pour la première fois Maud Ventura, Julie Ruocco, Mathieu Palain, Marin Fouqué, Mahir Guven, les Italiens Antonio Dikele Distefano et Laura Morante, l'auteur noir américain Mateo Askaripour, les auteurs espagnols Irene Solà, Miqui Otero et Elena Medel— et fait la démonstration que cette nouvelle génération savait s'emparer du réel comme avant elle, Joan Didion, disparue en décembre dernier, dont une partie de l'œuvre traduite en français a été lue par des comédiennes (de Marie Bunel à Astrid Bayiha, en passant par Danièle Lebrun, de la Comédie-Française) tout au long du festival.
La présence des autrices italienne Cristina Comencini et britannique Claire Fuller a été l'occasion de saluer, à travers leurs romans et ceux de James Baldwin, Isaac B. Singer et Carson McCullers, le centenaire de la collection *La Cosmopolite* aux éditions Stock tout comme le festival a commémoré en lectures le centenaire de la naissance de Jack Kerouac, chef de file de la *beat generation*, et de la mort de Marcel Proust en 1922.
Le Marathon des mots se veut avant tout comme un lieu de création et de diffusion de performances littéraires, où le livre rencontre la scène, où les auteurs et artistes se croisent et inventent des projets communs. Le public a applaudi au Théâtre Sorano la chanteuse et musicienne Keren Ann en duo avec la comédienne Irène Jacob — et en clôture, au Théâtre des Mazades, le comédien Daniel Auteuil désormais chanteur pour son spectacle *Déjeuner en l'air*, dédié à l'œuvre de Paul-Jean Toulet. Cinéma et littérature, encore, avec de nombreux hommages plébiscités par le public : celui de Rodolphe Barry au comédien et dramaturge américain Sam Shepard ; celui de Guillaume Poix et Nicole Garcia à la comédienne Romy Schneider ; celui du comédien Maxime Taffanel et du violoniste Éric Slabiak à Patrick Dewaere *(Les valseuses)* et enfin le bouleversant hommage de la comédienne Mélodie Richard et de ses invités (dont Pierre-François Garel et Dominique Reymond) à la regrettée Pascale Ogier…

DIX GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ÉDITION 2022

Beaucoup l'ont découverte avec *L'année de la pensée magique*. Elle incarnait une idée très singulière de la littérature, de la contre-culture et du journalisme à l'américaine. Joan Didion est morte en décembre. En compagnie de six comédiennes, de Laure Adler et de Chantal Thomas, également présente à Toulouse pour recevoir le prix Marguerite Yourcenar – Scam, le Marathon des mots a plongé dans son œuvre, immense, pour une grande traversée de l'Amérique, des années 60 à nos jours. Toutes les lectures du parcours Joan Didion ont affiché complet !

Après une édition consacrée à l'Afrique, marquée par la présence de Felwin Sarr et de Leonora Miano, une autre dédiée aux minorités aux États-Unis avec Brit Bennett et Ayana Mathis, puis une rencontre-événement entre Alain Mabanckou et Thomas Chatterton Williams l'an passé, le festival a poursuivi sa réflexion sur la condition noire, avec une lecture de Joan Didion sur *l'affaire des Cinq de Central Park* et des rencontres avec des écrivains venus des États-Unis, d'Afrique et d'Europe…
La création jeunesse *La place de Rosa*, en hommage à l'engagement de Rosa Parks, a été jouée devant 1 200 élèves des écoles primaires de Toulouse Métropole au Théâtre des Mazades. Cette création menée par la comédienne Astrid Bayiha, le musicien Aurélien Arnoux et l'illustrateur Adrien Poissier a été prolongée par des ateliers de pratiques artistiques. L'écrivain noir américain Mateo Askaripour a fait sa première apparition publique en France au Marathon des mots.

Max Porter, né en 1981, est devenu une figure majeure de la littérature britannique dès la parution de son premier roman *La douleur porte un costume de plumes* qui a connu un succès mondial, avant d'être adapté au théâtre par Enda Walsh avec Cilian Murphy. À Toulouse, devant des salles combles, Christophe Montenez, de la Comédie-Française, accompagné du musicien Elias Dris, s'est emparé de ce texte bouleversant sur le deuil d'un père et de ses deux jeunes fils, tandis que Dominique Pinon, Élizabeth Masse et la musicienne Lydie Fuerte ont fait découvrir *La mort* de Francis Bacon, son nouveau récit consacré aux dernières heures du peintre.

Le Marathon des mots attire chaque année les lauréats des grands prix littéraires de l'automne. Cette année, ce fut un trio exceptionnel de prix Goncourt que le public a eu le plaisir de rencontrer. Les marathoniens n'avaient pas oublié la venue d'Atiq Rahimi en compagnie du regretté Charles Aznavour : il a été au rendez-vous de ses rencontres et lectures à Saint-Orens et à Toulouse, découvrant *Si seulement la nuit,* sa correspondance avec sa fille Alice. Mohamed Mbougar Sarr était l'un des invités de notre édition 2019 : il est revenu au festival, auréolé d'un prix pour *La plus secrète mémoire des hommes.* Nicolas Mathieu, prix Goncourt 2018 pour *Leurs enfants après eux,* faisait, lui, ses premiers pas au festival : il y a présenté ses deux derniers romans dont le récent *Connemara*.

Ils étaient trois auteurs espagnols au rendez-vous du public toulousain, toujours sensible aux nouvelles de la littérature hispanique. Elena Medel, Miqui Otero, Irene Solà : le meilleur de la nouvelle littérature espagnole à découvrir d'abord à l'Instituto Cervantes, puis partout dans la métropole et dans ses librairies. *Les merveilles,* premier roman d'Elena Medel publié par la jeune maison d'édition française La Croisée, a fait sensation en France où la presse littéraire a salué cette belle entrée en littérature. En quelques livres, Miqui Otero, s'est imposé comme l'une des voix nouvelles de la littérature espagnole. Les lecteurs français découvrent aujourd'hui *Simon,* ses tribulations et celle de sa famille à Barcelone de 1992 à nos jours, dans une belle traduction de Claude Bleton. *Je chante et la montagne danse :* le titre dit tout de la beauté et l'originalité du premier roman d'Irene Solà, véritable ode à la nature. Un village perché dans les Pyrénées : des hommes et des femmes qui y vivent, de générations en générations, avec leur lot de drames, de joies et de légendes…

L'Italie était au cœur du festival avec la venue de Rome de deux formidables autrices : Cristina Comencini et Laura Morante. Entre littérature et cinéma, Cristina Comencini poursuit une œuvre marquée par une sensibilité aiguë aux sentiments humains. *L'autre femme,* son dixième roman, traite de la condition féminine, des relations entre les hommes et les femmes, de l'âge et du pouvoir de séduction. Figure emblématique du cinéma italien, vue chez Moretti (*La chambre du fils* présenté à la Cinémathèque de Toulouse), Bertolucci ou Resnais, Laura Morante a fait son entrée en littérature avec *Quelques indélicatesses du destin*, un recueil de nouvelles.

Le portrait d'une étoile filante : Pascale Ogier. En quelques films dont *Les nuits de la pleine lune* d'Éric Rohmer, elle a noué une relation secrète avec de nombreux cinéphiles avant de disparaître tragiquement. À travers le scénario de ce film, des textes de Marguerite Duras, Bulle Ogier, Jim Jarmusch et Jean-Jacques Schuhl, la comédienne Mélodie Richard, lauréate d'une Bourse de création Toulouse métropole, est partie à sa recherche en compagnie d'amis comédiens et musiciens : Pierre- François Garel, Lucas Partensky, Dominique Reymond et Bénédicte Villain – et ce fut, de l'avis de beaucoup de spectateurs du Pavillon Blanc – Henri Molina à Colomiers et du Théâtre Sorano à Toulouse, la plus belle et la plus sensible création de cette édition.

Véronique Olmi et Karine Tuil ont partagé sur la scène de la médiathèque José Cabanis leur complicité littéraire et amicale. Finaliste du prix Goncourt 2017 avec son très beau *Bakhita*, la romancière et dramaturge Véronique Olmi venait de publier *Le gosse* (Albin Michel).
Dans *La décision* (Gallimard), fruit d'une enquête extrêmement documentée, Karine Tuil nous entraîne dans le quotidien de juges d'instruction antiterroristes, au cœur de l'âme humaine, dont les replis les plus sombres n'empêchent ni l'espoir ni la beauté. Alors que son adaptation cinématographique, signée par Yvan Attal avec Ben Attal dans le rôle-titre, a été l'un des événements de la rentrée cinéma, Didier Sandre, de la Comédie-Française a lu *Les choses humaines,* roman lauréat du prix Goncourt des Lycéens et du prix Interallié en 2019.

Soudain Romy Schneider de Guillaume Poix, écrivain et dramaturge, compagnon de route du Marathon des mots, évoque la vie et l'œuvre de cette actrice iconique, à laquelle Nicole Garcia a prêté sa voix pour une lecture exceptionnelle devant plus de 400 spectateurs absolument subjugués.

« Un jour, cherchant une photo trop bien rangée, j'ai fait tomber un livre. Sur la page de garde, j'ai reconnu l'écriture de ma mère : « Pour Dany mon fils chéri, ces merveilleux poèmes de Paul-Jean Toulet à lire quand tu seras grand. » Déjeuner en l'air est un récital littéraire musical, où Daniel Auteuil répond à la recommandation maternelle. Il nous invite à découvrir l'œuvre de Paul-Jean Toulet, poète français du début du XXe siècle et celle d'autres auteurs comme Apollinaire ou Rimbaud… Accompagné d'un guitariste et d'un pianiste, sur des musiques qu'il a écrites pour ces textes, avec les arrangements de Gaëtan Roussel, Daniel Auteuil a proposé, le temps d'une soirée à guichets fermés, un « déjeuner en l'air » tout en émotions.

Une action territoriale soutenue
Première manifestation littéraire de la région Occitanie, le Marathon des mots est également très attaché à son implantation territoriale et produit chaque année près d'une cinquantaine de rendez-vous littéraires adaptés au public d'une trentaine de communes de la métropole toulousaine et d'une vingtaine de villes de la région Occitanie (Rodez, Castres, Tarbes, Montauban, Pamiers…).

La force d'un réseau culturel métropolitain permis par un dialogue permanent et construit avec les communes.
Le festival travaille en liaison directe avec toutes les collectivités métropolitaines qui souhaitent y participer. Les propositions sont ajustées à la dimension et à l'ambition culturelle de chacune. Cependant, des efforts importants restent encore à fournir pour renforcer ou redynamiser les fréquentations de certains lieux. Une réflexion s'impose aussi sur la production d'outils de communication différenciés et mieux adaptés à chaque commune.

Un véritable pôle de création littéraire, des communes plus engagées.
Des communes comme Tournefeuille, Colomiers, Blagnac, Quint-Fonsegrives, Saint-Jean se sont engagées dans des démarches de création et de programmation renforcée qui placent le festival au cœur de leur politique de lecture publique. La notion de « création littéraire » trouve de plus en plus écho auprès de ces communes – et les spectateurs de plus en plus nombreux à adhérer à ces programmes. Les spectacles issus des bourses de création *(On te lève et on te casse, Pleine lune)* ont connu de très beaux succès.

Priorité aux comédiens de la région et à leur diversité.
Le Marathon des mots donne la priorité aux comédiens installés en région afin de leur offrir une visibilité accrue sur le territoire.

1 200 élèves des écoles de la Métropole ont participé à la création jeunesse et aux ateliers de pratiques artistiques, proposés au Théâtre des Mazades fin juin. Un film court, diffusé sur la plateforme.

Fréquentation
- 1 167 personnes dans 27 communes de Toulouse Métropole
- 40 000 personnes à Toulouse

PARTIR EN LIVRE
Le Festival du Livre Jeunesse, acteur culturel du territoire depuis 20 ans a repris le projet « Partir en Livre avec les communes de Toulouse Métropole ».

Chiffres clé de l'édition 2022
- 27 communes de la métropole toulousaine, dont 6 nouvelles ont participé au projet
- 31 médiathèques, dont 9 toulousaines
- 3 542 participants

La programmation
La programmation Festival du Livre Jeunesse a reçu de très bons retours des communes sur les actions proposées.
- 4 auteurs illustrateurs invités pour un total de 26 ateliers programmés et 1 exposition.
- 1 exposition ludique, partagée sur le temps de l'action dans deux communes. A noter le travail de la médiathèque de Cugnaux, qui s'est emparé du projet et a agrandi l'offre initiale.

Participants par commune à la manifestation Partir en livre

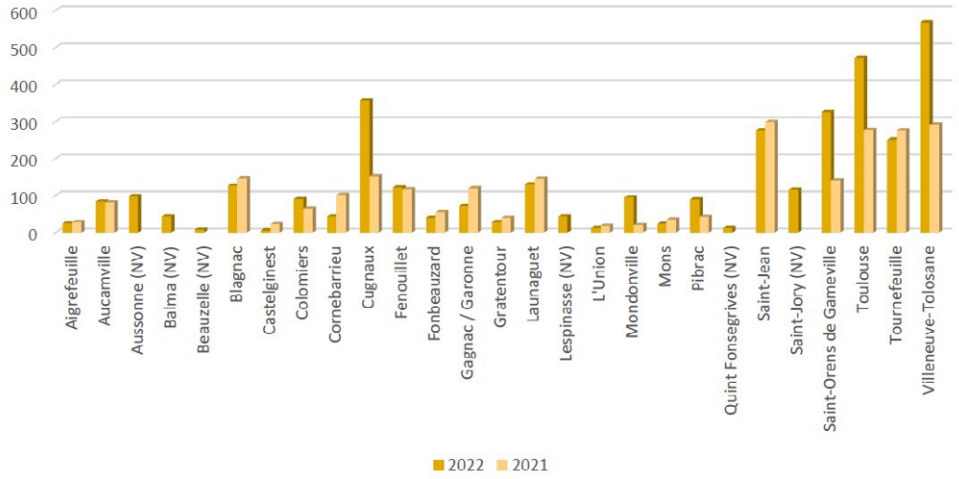

- 2 associations de sensibilisation et médiation à la lecture pour un total de 10 interventions.
- 1 nouvelle association d'éducation aux médias partenaire, MediaCommun, qui a fait une entrée remarquée et très appréciée dans le projet avec l'atelier « Bruitage et mise en onde d'une histoire » (3 ateliers).
- 1 partenariat avec le Museum pour un total de 13 lectures, dans 7 communes.
- 1 matinée de réflexion réunissant professionnels du livre et de l'éducation populaire sur la place du livre en accueil de loisirs.
- 70% d'animations mis en place par les communes (Lectures hors-les-murs, kamishibaï, spectacles, escape game, rallye-lecture, ateliers créatifs...)

La formule « classique » Partir en Livre, qui consiste à sortir la médiathèque de ses murs pour aller à la rencontre des publics dans les parcs est généralement un beau succès, notamment pour les communes qui nouent des partenariats à l'année avec des structures types crèches, RAM etc.

- 6 librairies partenaires sont sorties de leurs murs pour proposer les ouvrages des auteurs invités à la vente à la suite des ateliers et pour tenir de petites librairies éphémères dans des communes qui en sont dépourvues.
- Public en structure petite-enfance, enfance et jeunesse : 40 % des animations à destination de ces publics.

Perspectives 2023

L'équipe du festival entame une réflexion pour créer de nouvelles formes d'actions, mêlant auteurs et partenaires, afin de renouveler les propositions de manière innovante, créative et mieux adaptées aux problématiques récurrentes de Partir en Livre.

MA BM – BIBLIOTHÈQUE MÉTROPOLITAINE NUMÉRIQUE

2022 aura constitué la première année complète de fonctionnement de Ma BM – bibliothèque métropolitaine numérique. Lancé en avril 2021, cet équipement de lecture publique est un service complémentaire qui offre gratuitement à tous les abonnés des bibliothèques du réseau métropolitain (54 bibliothèques, 110 000 abonnés) des contenus culturels en ligne : livres numériques, presse, films documentaires, musique, sciences et savoirs, autoformation.

Nombres d'utilisateurs : 23 400 utilisateurs – 73 000 sessions

COLLECTIONS DE LIVRES NUMÉRIQUES

3630 titres (collection en déploiement) sont disponibles au prêt, essentiellement fiction adultes et romans et actualité littéraire (Prix nationaux, livres plébiscités par le public). Ces ouvrages sélectionnés avec les grands acteurs culturels en résonance avec leur programmation (Muséum, Quai des Savoirs, etc.) et littéraires locaux (Quai des Savoirs, Muséum… TPS, Marathon des Mots, Festival livre Jeunesse Occitanie, BD Colomiers) peuvent êtres lus sur tablette, liseuse, ordinateur, Smartphone et s'inscrivent en complémentarité de l'offre physique des bibliothèques. En 2022, le catalogue de livres numériques a intégré de nouveaux segments : Science fiction, fantasy, essais documentaires et livres audio.

PRÊTS DE LIVRES NUMÉRIQUES

En 2022, le nombre de livres numériques empruntés sur Ma BM a augmenté de 27 % par rapport à l'année précédente : plus de 9 000 livres numériques (environ 830 livres empruntés chaque mois contre 650 en 2021). Certains ouvrages ont été empruntés plusieurs dizaines de fois (ex. *L'Anomalie*, de Hervé Le Tellier – 165 prêts). En 2022, a été développé un catalogue de livres audio numériques (220 titres).

© freepik@wayhomestudio

CONSULTATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Les ressources de presse, notamment par le biais d'un kiosque numérique (Pressreader) et d'un agrégateur d'articles (Europresse), sont les ressources les plus consultées : 5,5 millions d'articles lus par an, principalement L'Equipe, le Figaro, Libération, Le Monde, Les Échos, le Midi Olympique.

AUTOFORMATION

4 800 heures de formation et autoformation suivies sur Skilleos, portant essentiellement sur l'apprentissage du code de la route, des langues étrangères (anglais, espagnol, italien, principalement) et les loisirs créatifs (guitare, piano, solfège, dessin, photographie).

FILMS DOCUMENTAIRES

4 140 films visionnés (le plus regardé : L'Île au trésor – Guillaume Brac, 190 vues).

SCIENCES ET SAVOIRS

5 200 articles scientifiques lus – Partenariat avec le Quai des Savoirs et le Museum.

MUSIQUE

3 400 vues – Partenariat avec l'Orchestre national du Capitole.

FORMATIONS ET ATELIERS

Plus d'une vingtaine d'ateliers ont été organisés tout au long de l'année dans les bibliothèques de la Métropole pour accompagner les bibliothécaires dans la découverte et la maîtrise de l'outil (présentation générale de l'outil – formation spécifique au prêt de livres numériques). Des ateliers à destination du public sont proposés tous les 15 jours environ à la Bibliothèque de Toulouse (Prise en main de Ma BM/ livres numériques/ prêt de liseuse…).

COMMUNICATION ET MÉDIATION

Ma BM était présente à des événements tels que la Foire de Toulouse, le Festival Toulouse innovante et durable (tablettes et ordinateurs en libre accès), le Num'Oc afin de promouvoir les ressources numériques et donner à voir la bibliothèque en ligne. Une campagne d'affichage publique été déployée dans la ville (50 panneaux pendant 15 j.) et dans les bibliothèques (affiches + flyer). Des campagnes d'affichages thématiques sont relayées dans les bibliothèques (livres audio…).
Dans le cadre du Prix du public organisé en partenariat avec Arte-Les yeux docs, des projections publiques de films documentaires (4 films) ont été organisées dans plusieurs bibliothèques et le public a participé au vote.

COMMISSIONS DOCUMENTAIRES

Trois commissions documentaires composés par les bibliothécaires du réseau, les médiateurs numérique, les agents de la Mission lecture publique et d'autres intervenants (libraires, acteurs culturels métropolitains) ont été réunis. Grâce à un travail de suivi et d'évaluation, elles ont permis notamment le développement de nouveaux domaines littéraires, l'acquisition de livres audio et le développement de nouveaux services en ligne (espace Jeunesse, moteur de recherche…).

CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) de Toulouse Métropole s'appuie sur un réseau de cinq établissements. La fréquentation totale 2022 est de 1 044 208 visiteurs.

Un travail a été engagé en 2022 afin d'améliorer la lisibilité et l'attractivité de la CSTI et présenter l'offre des établissements sous une bannière commune. Cette nouvelle identité sera finalisée fin 2023.
Afin d'optimiser la diffusion de l'offre culturelle sur les 37 communes Toulouse Métropole a coordonné la réalisation d'un livret des actions culturelles pour la saison 2023-2024. Les interactions avec le territoire métropolitain s'affirment comme un axe prioritaire. Ainsi, en 2022, le Muséum d'Histoire Naturelle, le Quai des Savoirs et la Semeccel ont réalisé une centaine d'actions dans 27 communes de la Métropole (hors scolaire).
Enfin, une refonte de la politique éditoriale et un travail d'analyse des offres de médiation humaines et numériques des établissements ont été engagés.

LE QUAI DES SAVOIRS

UNE RÉAPPROPRIATION DE L'ÉTABLISSEMENT PAR LES PUBLICS

Après deux années difficiles liées à l'épidémie de Covid-19, le Quai des savoirs a vu sa fréquentation globale fortement remonter, même si elle n'atteint pas encore le record de 2019 (180 000 visiteurs). Ainsi, 140 491 visiteurs ont été accueillis par l'établissement (dont environ 21 000 visiteurs hors les murs, sur le territoire métropolitain et 12 000 dans les activités proposées par la Mêlée au Quai des savoirs).
La fréquentation intra muros du Quai des savoirs, hors activités de la Mêlée, se répartit en 83 % de visiteurs individuels et 17 % de groupes (soit 18 132 visiteurs dont les scolaires).

UNE EXPOSITION TEMPORAIRE À L'ESPRIT CRITIQUE

L'exposition thématique présentée en 2022 au Quai des savoirs était "Esprit critique, détrompez-vous !" Une exposition visant à affûter son esprit critique de manière ludique et interactive. À travers des expériences du quotidien, inspirées par les recherches en psychologie comportementale et sociale, en sciences cognitives et en sociologie, cette exposition coproduite par le Quai des savoirs avec Cap sciences et Universcience proposait au public d'explorer des situations pièges, démasquer des idées toutes faites et jouer à vérifier des informations. Elle a connu une très bonne fréquentation (43 124 visiteurs, soit 161 visiteurs par jour), tant des publics scolaires (5 636 scolaires) que du grand public.

UN FESTIVAL INSTALLÉ DANS LE PAYSAGE CULTUREL

Le festival artistique et scientifique Lumières sur le Quai s'est déroulé du 20 octobre au 6 novembre. Festif, populaire et pluridisciplinaire, il a proposé un programme d'installations artistiques, de spectacles vivants, de rencontres, d'expositions et d'ateliers, autour de la thématique "Fiction ou réalité", en lien avec l'exposition "Esprit critique, détrompez-vous !"
Au total, sur les 16 jours du festival, près de 30 000 visiteurs ont été accueillis (29 908) au Quai des savoirs, sur les allées Jules Guesde et dans des communes de la métropole toulousaine.
Pour cette édition 2022, 15 associations et 58 intervenants ont été mobilisés (une vingtaine de scientifiques de diverses disciplines, 27 artistes et compagnies artistiques), pour présenter des expositions, des spectacles, mais aussi pour intervenir lors des rencontres et proposer des ateliers.

LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

UNE PROGRESSION NOTABLE DE LA FRÉQUENTATION

Avec un total de 277 604 visiteurs en 2022, la fréquentation du Muséum d'Histoire Naturelle retrouve ses niveaux de fréquentations optimaux, avec un nombre total de mois d'exploitation de l'exposition temporaire inférieur aux années passées.
L'action territoriale s'amplifie d'année en année, avec un total de 5 156 personnes ayant participé à des offres proposées sur le territoire métropolitain (3 587 en 2019).

UNE SAISON, DEUX THÉMATIQUES

L'année 2022 a couvert deux saisons thématiques qui se sont succédées au rythme des offres qui la

composent : la saison “Naturez-vous” et le démarrage de la saison “Momies”. Chacune découpée en sous-séquences thématiques qui dynamisent la programmation au grès des thèmes abordés, publics visés, formats choisis. Ainsi, sont entrés en cohérence des offres familiales de vacances scolaires (projections, ateliers, spectacles…), des grands rendez-vous culturels et festifs (événements, concerts, parade, bal, soirées…) et des temps de rencontres scientifiques au contenu plus approfondi (débats, échanges, conférences…) sur les deux sites du Muséum, hors les murs et sur la toile. 37 305 visiteurs ont ainsi fréquenté 68 programmations différentes.

Museum de Toulouse

Tournage du documentaire « Momies, l'immortalité retrouvée ».

LES COLLECTIONS DU MUSÉUM EN DOCUMENTAIRE VIDÉO : “MOMIES, L'IMMORTALITÉ RETROUVÉE”

157 ans après son entrée dans les collections, la momie égyptienne du Muséum de Toulouse révèle ses secrets dans la nouvelle exposition grâce à son autopsie virtuelle. Ce documentaire de 20 minutes plonge le public dans le passionnant travail d'enquête et de restauration mené par les équipes du musée autour de cette momie vieille de près de 2 000 ans. Cette production numérique et audiovisuelle a été entièrement réalisée par les équipes du Muséum et met en valeur un objet phare des collections du musée, spécifiquement dans le cadre de la saison Momies.

Deux mois après sa sortie officielle, le 17 novembre 2022 (à l'occasion d'une conférence rencontre avec les scientifiques restaurateurs acteurs de ce projet), ce documentaire visible gratuitement depuis la chaîne Youtube du Muséum a atteint 1 600 vues en deux mois.

LE CITY NATURE CHALLENGE, DES SCIENCES PARTICIPATIVES À GRANDE ÉCHELLE

Le City Nature Challenge (CNC), est une initiative internationale visant à mieux connaître la biodiversité des villes. Géré par les équipes de la California Academy of Science et du Musée d'Histoire Naturelle du comté de Los Angeles. Cet inventaire mondial de la biodiversité urbaine se déroule chaque année durant quatre jours. Lors du CNC, les personnes du monde entier sont invitées à répertorier la faune et la flore dans et autour de leurs villes, en utilisant des plateformes d'enregistrement de la biodiversité comme iNaturalist. Chaque ville se livre à une collaboration et une compétition amicale, le but étant de dépasser les observations réalisées l'année précédente. Le Muséum de Toulouse a donc décidé d'organiser les 29 et 30 avril une opération événementielle autour de cet événement afin de promouvoir la science participative et inciter les habitants à inventorier la biodiversité locale du périmètre délimité par la dénomination « Midi toulousain ».

Au niveau mondial, 67 220 personnes ont participé à l'événement dans 445 villes (et 47 pays), 1 694 877 observations ont été réalisées. Plus de 50 176 espèces ont été vues, dont plus de 2 244 espèces rares, en danger ou menacées. Pour la région « Midi toulousain », 5 748 observations ont été réalisées par 146 personnes. 990 espèces différentes ont été identifiées. Au niveau du classement, Toulouse se retrouve donc à la 75e place au niveau mondial pour le nombre d'observations, 111e pour le nombre d'observateurs et 90e pour le nombre d'espèces trouvées.

L'ENVOL DES PIONNIERS

UNE PROGRESSION NOTABLE DE LA FRÉQUENTATION

Avec un total de 38 168 visiteurs en 2022, la fréquentation de L'Envol des Pionniers continue à progresser notamment les visiteurs individuels payants (+ 27 % par rapport à 2019) et scolaire (+ 65 % par rapport à 2019).

La fréquentation individuelle a été de 31 350 visiteurs, la fréquentation groupe de 6 818, dont 3 567 scolaires. Le public de touristes français et étranger venant d'au-delà de la Région Occitanie progresse chaque année, il représente 34,2 %, en 2022 contre 26,2 % en 2019, signe que L'Envol des Pionniers commence à être repéré dans les circuits de visite des touristes.

L'exposition temporaire « Antoine de Saint-Exupéry, un Petit Prince parmi les hommes » s'est clôturée en 2022. Au total, elle a connu un vif succès avec 55 000 visiteurs.

UNE NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE AU CŒUR DE L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

La nouvelle exposition temporaire « Pierre-Georges Latécoère, l'avenir a des ailes » a été ouverte au public le 17 décembre 2022. De retour à Montaudran, 100 ans après y avoir créé la première usine aéronautique toulousaine et les Lignes aériennes

qui deviendront plus tard l'Aéropostale, Pierre-Georges Latécoère dévoile aux visiteurs son parcours d'entrepreneur et ses choix, au travers d'une large collection d'objets, maquettes et documents, mises à disposition de manière exceptionnelle par la fondation Latécoère.
Découvrant les enjeux aéronautiques d'aujourd'hui, Pierre-Georges Latécoère va également aider les visiteurs à envisager des solutions possibles, par l'intermédiaire d'un parcours interactif permettant de construire l'avion de demain, respectueux de l'environnement. Cette exposition, développée avec des éléments en grande partie recyclables, est résolument tournée vers l'avenir, éclairée par un passé glorieux et visionnaire.

Une programmation qui se densifie avec notamment l'ouverture d'un nouvel espace muséographié.
Au cours de l'année 2022, plus de 7 000 personnes ont participé aux événements proposés à L'Envol des Pionniers en collaboration avec l'association des Amis de l'Envol des Pionniers : conférences, cycle de « Ciné-Avia » (projections de cinéma en plein air l'été), grands rendez-vous : Nuit des Musées, Journées européennes du Patrimoine…
Le projet scolaire « Dans les pas de Saint-Exupéry » a également rencontré un grand succès, permettant à plusieurs écoles de l'Académie de Toulouse de venir présenter une œuvre collective sur le personnage de Saint-Exupéry, comme suite à un travail préliminaire en classe.

© L'Envol des Pionniers – Auteur Manuel Huynh

Reconstitution du bureau de Didier Daurat

L'offre de visite s'est quant à elle étoffée, avec l'ouverture, le 17 septembre 2022, du bureau de Didier Daurat. Reconstitué comme à l'époque, fidèle à sa situation historique, ce bureau est assorti d'une salle de séminaire. Il se visite tous les jours dans le cadre des « Tours de piste » pris en charge par les comédiens de L'Envol des Pionniers.
En mars 2022, le projet de reconstruction d'un Laté 28 non volant, avion mythique, a été lancé en partenariat notamment avec le Rectorat.

L'Envol des Pionniers a enfin étoffé son réseau de partenaires ambassadeurs, en lançant le collectif Toulouse Pioneers composé de cinq entreprises particulièrement innovantes : Latécoère, Aura Aero, Delair, H3 dynamics et OpenAirlines.

UNE BELLE RÉUSSITE

Organisées les 17 et 18 septembre 2022, les Journées européennes du Patrimoine ont connu un vif succès, avec plus de 3 300 visiteurs sur le week-end. Une programmation spécifique avait été mise en place, y compris sur le champ d'aviation, assortie d'une communication dédiée, notamment dans le quartier de Montaudran.

LA CITÉ DE L'ESPACE

UNE FRÉQUENTATION EXCEPTIONNELLE

Avec 423 012 visiteurs, la Cité de l'espace établit un nouveau record de fréquentation en 2022 (+ 4 % par rapport à 2019), avec 24 000 visiteurs individuels payants de plus qu'en 2019 (+ 8,5 %). La fréquentation individuelle est de 341 955 visiteurs et de 81 057 visiteurs en groupes.
La fréquentation du public métropolitain et régional est revenue au niveau de 2019. L'augmentation de la fréquentation individuelle provient essentiellement des touristes français (hors Région Occitanie) : + 19 % par rapport à 2019.
Le public étranger revient quasiment au niveau de 2019. Les espagnols restent les 1ers visiteurs étrangers (53 % des étrangers), en hausse de 1,7 % par rapport à 2019.
Le public scolaire revient fortement après les années Covid, toutefois avec 46 000 visiteurs il reste en-dessous de 15% par rapport à 2019. La Cité de l'espace a accueilli autant de primaires qu'en 2019 soit 22 000 visiteurs. Seuls les collégiens (- 25 %) et les lycéens (- 43 %) sont en recul par rapport à 2019.

UNE EXPÉRIENCE DE VISITE UNIQUE : LE TERRAIN MARTIEN

Ouvert en avril 2022, le Terrain martien est un nouvel équipement de médiation unique en son genre, proposant aux visiteurs une expérience réelle et immersive, au plus près de la réalité de la planète rouge. Sur 900 m², il reproduit le cratère Mercou, avec enrochements respectant les reliefs et la couleur des roches martiennes. Il est équipé de gradins accueillant jusqu'à 250 visiteurs. Deux dômes hébergent des reproductions de rovers martiens entièrement motorisés. Plusieurs fois par jour, les animateurs scientifiques de la Cité de l'espace mettent en scène ces rovers dans le cratère, dans le cadre de l'animation « Les rovers entrent en scène »,

d'une durée de 30 min. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir comment ces robots évoluent sur Mars, ce qu'ils apportent à la connaissance de l'environnement martien et l'actualité de leurs découvertes.

Vue générale sur le terrain martien

© Cité de l'espace

En 2023, un écran plein jour viendra compléter le dispositif, afin de projeter, entre autres, les dernières images réalisées par les vrais rovers, sur Mars. Cet équipement a été réalisé avec le soutien du CNES, de COMAT et de la Région Occitanie.

UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET PLÉBISCITÉE PAR LE PUBLIC

En 2022, la Cité de l'espace a accueilli 32 353 visiteurs participant spécifiquement à ses événements sur site. L'année a été marquée par deux événements majeurs grand public : le 3 juin, 5 000 visiteurs ont pu rencontrer Thomas Pesquet, dans le cadre d'une de ses rares apparitions en public sans invitation préalable. Et le 25 juin, 15 000 visiteurs ont fêté les 25 ans de la Cité de l'espace, en présence du Président de Toulouse Métropole et de l'ensemble des actionnaires et partenaires scientifiques, industriels, touristiques et culturels de la SEM.

Parallèlement, plus d'une vingtaine de conférences et événements éducatifs ont rythmé l'année, et des événements nationaux récurrents ont été particulièrement bien suivis : la Nuit des étoiles, le 5 août, avec 5 000 visiteurs et la Nuit européenne des chercheurs, organisée avec l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, le 30 septembre, avec plus de 3 000 participants.

L'activité hors les murs a été nourrie en 2022, avec les projections et débats de l'Odyssée de l'espace (avec la cinémathèque de Toulouse et le CNES), ou les conférences Air et Espace organisées en collaboration avec l'Académie de l'air et de l'espace à la Médiathèque José Cabanis. Par ailleurs, ses sept expositions itinérantes ont été louées à Bastia, Saint-Omer, Vaulx en Velin…

Les activités scolaires ont également été soutenues, avec notamment le congrès scientifique des enfants (plus de 500 participants dans toute France) et le défi robots martiens.

UN LIEU DE RENCONTRE ENTRE LES CHERCHEURS ET LE PUBLIC

La Nuit européenne des chercheurs faisait son grand retour cette année 2022 à la Cité de l'espace, avec une programmation de grande ampleur, développée dans les expositions et les jardins. Organisé avec L'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, cet événement a réuni 3 141 visiteurs le vendredi 30 septembre 2022.

AEROSCOPIA

UNE FRÉQUENTATION QUI REPART À LA HAUSSE

Avec 164 933 visiteurs, Aeroscopia stabilise sa fréquentation en 2022 (très légèrement inférieure à celle de 2019) avec 137 617 visiteurs individuels (une hausse de près de 7 % par rapport à 2019). La fréquentation des groupes est de 27 316 visiteurs, en baisse au regard de 2019.

DES PROJETS SCOLAIRES QUI SE DENSIFIENT ET PARTENT À LA RENCONTRE DU TERRITOIRE

L'année scolaire 2021-2022 a permis de mener un nouveau projet de diffusion culturelle avec une classe de 3e du collège Guillaumet de Blagnac : la place des Femmes dans le monde aéronautique. Après une visite d'Aeroscopia, les élèves ont choisi de s'intéresser notamment aux aviatrices. Au-delà, il s'agissait de sensibiliser nos jeunes citoyens aux questions de genre et de les interpeller sur les relations Hommes-Femmes au travail. Des salariées d'Airbus et des étudiantes de l'ISAE-SUP'AERO sont venues à la rencontre des élèves pour partager leur expérience.

Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, les élèves du lycée Annonciation de Seilh ont travaillé autour du thème « Vivre dans une ville de culture aéronautique ».

Une mission qui a mené les élèves à se questionner, chercher et préparer des supports à échanger avec un groupe de jeunes passionnés d'aéronautique de Seattle pour parler de leur ville et de la culture aéronautique toulousaine. Mission réussie ! Les élèves sont sortis hors des murs pour tourner des vidéos créatives sur le musée Aeroscopia, les sous-traitants d'Airbus, l'aéroport de Blagnac, l'histoire de l'aviation à Toulouse, la ville de Toulouse, le design et l'innovation au sein d'Airbus Groupe, le fonctionnement d'Airbus…

Un projet scolaire transatlantique, des élèves motivés, des vidéos originales et une visite virtuelle du Museum of Flight de Seattle.

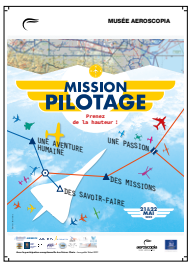

DES OFFRES THÉMATIQUES EN PLEIN ESSOR

Le musée Aeroscopia embarque ses visiteurs dans de nouvelles aventures avec le rendez-vous **« Mission Pilotage »**. Là où certains pilotes mettent en avant les aspects techniques, les compétences et la maitrise de « la machine » liées aux différentes missions, d'autres y voient la liberté, l'évasion, un coucher de soleil. Les uns expriment plutôt les sensations, l'adrénaline, l'accélération là où les autres décrivent un style de vie, un état d'esprit, une source d'inspiration… Une chose est sure, ce qui réunit ces pilotes de tous âges, c'est la passion du vol ! Au travers de « Mission Pilotage », c'est l'art du pilotage qui est mis à l'honneur : des missions variées, différents types d'aéronefs, les savoir-faire, la passion et l'écosystème qui gravite tout autour de cet art.

Une nouveauté 2022 au musée Aeroscopia avec une escale ludique et surprenante pour découvrir l'aéronautique en jouant : **Aerojeu**. Véritable lieu de vie, lieu d'échange et de découverte de la culture aéronautique, Aeroscopia se transforme pour Aerojeu et devient le terrain de jeu des curieux, des passionnés, des néophytes de tous âges pour voir l'aéronautique sous un autre angle. Bâtir un univers aéro, imaginer l'aéroport du futur, expérimenter le pilotage de drone ou d'un avion de voltige, capturer un instant de vol grâce à un photomaton ou bien rencontrer des pilotes de la Rebel Légion french base.

DES ÉVÉNEMENTS PORTEURS DE L'IDENTITÉ D'AEROSCOPIA

Le premier vol de l'A300B, **50 ans déjà !** Le vendredi 28 octobre 2022, le musée Aeroscopia a fêté ce premier vol, cher à la communauté aéronautique toulousaine. Un événement placé sous le signe du partage avec les anciens salariés du programme qui ont fait revivre aux visiteurs ce premier vol à l'origine d'une des plus belles pages de l'histoire de l'industrie aéronautique. Moment fort : la table ronde « Passé, Présent et Futur de l'A300 » placée sous le signe du partage avec les anciens salariés qui ont fait revivre les moments-clés du programme A300, de la conception au suivi actuel de cet avion en service jusqu'en 2030.

Aerojeu - Musée Aéroscopia

Comme chaque année le 2 mars, Aeroscopia propose des animations autour des deux **Concorde** de la collection en mémoire du premier vol en 1969. Les équipes du musée et les associations Cap Avenir Concorde et Virtu'ailes ont partagé leur passion pour cet avion mythique.

Pour les **Journées européennes du patrimoine,** Aeroscopia a invité le public à partager l'épopée aéronautique toulousaine avec des passionnés soucieux de la préservation d'un patrimoine hors du commun tout en limitant l'impact sur l'environnement grâce à des pratiques de restauration et de conservation misant sur la sobriété : récupération, recyclage, nettoyage à économie d'eau…

Enfin, la fête de la Science au musée Aeroscopia a entrainé cette année les visiteurs dans un incroyable défi de l'aviation : **se réinventer pour l'avenir !**

Journée Concorde

© Musée Aéroscopia

© Musée Aéroscopia

PROJETS ET ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

FONDS DE SOUTIEN À LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Les 4e et 5e éditions du Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle ont été lancée via un appel à projets, dans le cadre de la Convention de Coopération conclue avec l'État (DRAC Occitanie), la Région Occitanie et le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) pour la période 2020-2022.
Ce fonds est doté d'une enveloppe de 600 000 € au titre de 2022, dont 200 000 € abondés par le CNC.
Il vise à apporter un soutien ciblé à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (première diffusion télévisée ou web) de courtes ou longues durées.
L'année 2022 est marquée par l'ouverture du Fonds aux projets de longs-métrages et courts-métrages de fiction.

Toulouse Métropole a réceptionné 48 candidatures sur les 2 sessions :
19 lauréats dont :
- 10 projets documentaires
- 4 projets d'animation
- 5 projets de fiction

600 000 € alloués, dont :
- 74 000 € lors de l'appel à projets 2021 au titre de l'enveloppe 2022
- 526 000 € au titre de l'enveloppe 2022

CARTOON FORUM

En favorisant les montages financiers des nouveaux projets d'animation entre les différents pays européens, le Cartoon Forum joue un rôle essentiel dans le développement de l'animation.
Cette 33e édition et 11e à Toulouse a été une édition record et a une nouvelle fois confirmé la qualité et la diversité des projets présentés en terme de genres, de contenus, de graphismes et de cibles.
L'événement a rassemblé 1 064 participants venus de 40 pays dont 13 % de nouveaux acheteurs venus des États-Unis, de France, du Royaume-Uni et d'Israël.
Depuis quelques années, les projets sélectionnés tendent à présenter de plus en plus d'héroïnes et d'histoires d'un point de vue féminin. Ceci s'explique notamment par un nombre croissant de projets sélectionnés menés par des professionnelles (autrices, réalisatrices ou productrices).
Enfin, si le public cible des séries reste majoritairement un public enfant, une tendance de production de contenus en direction des adultes a été remarquée.
- 137 projets ont été soumis à l'approbation du jury, 80 sélectionnés dont 37 projets français,
- Les 80 séries sélectionnées représentent 473 heures d'animation et qui représentent un budget total de 363,7 millions d'euros soit un coût moyen de production de 4,5 millions d'euros par projet.

Parmi la sélection, a figuré le projet toulousain « Marcel le Père Noël (et le petit livreur de pizza) » produit par XBO FILMS et soutenu par le Fonds d'aide de Toulouse Métropole.

2E ÉDITION DE LA BIENNALE DE TOULOUSE

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS VIVANTS TOULOUSE OCCITANIE

Après la première édition de 2019 et les bouleversements de la crise sanitaire, la Biennale des arts vivants s'est imposée en 2022 comme un des temps forts de la rentrée culturelle toulousaine.
Du 29 septembre au 15 octobre, la démarche transversale et de coopération des trente partenaires de l'événement, associatifs comme publics, a donné lieu à de multiples propositions artistiques sur le territoire métropolitain. Avec une programmation éclectique structurée autour de 4 portraits d'artistes et un focus sur la Suisse, cette seconde édition s'est développée avec une attention particulière vers le rayonnement territorial et l'écoresponsabilité.
Toulouse Métropole reste le financeur majeur de cet évènement, avec un soutien de 200 000€ attribué pour cette édition, entre 2020 et 2022.

La Biennale en quelques chiffres :

- 200 artistes de 15 nationalités
- + de 30 projets internationaux
- près de 110 représentations et 23 jours d'ouverture
- dans 24 lieux et en espace public
- dont 15 propositions inédites
- + de 16 000 spectateurs et 30 000 passants touchés dans l'espace public
- Près de 1200 professionnels sur l'ensemble du festival
- 230 professionnels mobilisés sur les Journées Professionnelles

OCCITANIE FAIT SON CIRQUE EN AVIGNON

Temps fort dédié au cirque contemporain, cette manifestation vise chaque année à mettre en lumière l'ingéniosité et la diversité de la création circassienne dans le cadre du Festival Off d'Avignon. Co-organisée par les quatre opérateurs majeurs de la filière des arts du cirque de la Région Occitanie : la Grainerie, l'Esacto'Lido, Circa et La Verrerie d'Alès (Pôle national cirque), et portée par cette dernière, elle a reçu en 2022 le soutien de Toulouse Métropole à hauteur de 15 000 €.

Bilan 2022 de l'événement :

- 16e édition
- 12 jours
- 10 spectacles et 120 représentations
- 4 spectacles issus des compagnies régionales, dont 3 toulousaines (Cie Scom, Atònita Cie et La Main s'affaire)
- 1 spectacle des élèves de l'Esacto'Lido
- 11 164 spectateurs

LA GRAINERIE

La Grainerie, Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance, scène conventionnée d'intérêt national et pôle européen de production est située à Balma et dédiée la filière cirque et à l'accompagnement de ses acteurs. En plus de ses fonctions ressources (espaces d'entraînement, de création, de formation...), l'association propose une saison de spectacles ainsi que différents événements tout au long de l'année et s'intègre dans les réseaux internationaux des arts du cirque.
En 2022, Toulouse Métropole a attribué une subvention de 220 000 € à l'association pour son fonctionnement.

L'activité 2022 de La Grainerie en quelques chiffres :

- 548 artistes de 17 nationalités différentes accueillis en entraînement ;
- 65 accueils en création, dont 40 compagnies régionales ;
- 59 spectacles programmés dont 71 à la Grainerie et 44 hors-les-murs (partenariats sur le territoire de Toulouse Métropole et élargi) ;
- 5 événements :
- Créatrices | femmes pour le cirque
- Biennale internationale des arts vivants
- L'Européenne de cirque
- La Nuit du cirque
- Place au chap ;
- 18 664 spectateurs.

Enfin, la Grainerie, développe des activités événementielles et d'accompagnement en ressources humaines en direction d'entreprises et de collectivités.

Pardi©francis-rodor

PSIRC répétition

Psirc©La Grainerie

L'USINE

Dans le cadre et le respect des missions du label Centre national des arts de la rue et de l'espace public (Cnarep), l'Usine propose un projet artistique et culturel visant à développer et soutenir toutes les formes liées aux esthétiques et aux écritures des arts de la rue et de l'espace public ainsi qu'à ses arts voisins.
Elle mène ainsi une politique de soutien à la création des écritures contemporaines liées à l'espace public, développe des présences artistiques sur le territoire métropolitain, notamment en zone périurbaine et met en œuvre des rencontres singulières entre les artistes et les spectateurs.
En 2022, Toulouse Métropole a soutenu les activités de l'Usine en lui attribuant une subvention au fonctionnement de 220 000 €.

L'activité 2023 de l'Usine en quelques chiffres
- 14 coproductions
- 14 compagnies accueillies en résidence
- 18 spectacles programmés pour 45 représentations
- 5 235 spectateurs

HALLE DE LA MACHINE

229 094 visiteurs

VOYAGE DU MINOTAURE
1 627 voyages d'Astérion sur la Piste
67 259 voyageurs

MANÈGE CARRÉ SENART
57 313 tickets

LONG MA, LE CHEVAL DRAGON
L'année 2022 a été marquée par la présence à Toulouse de Long Ma le cheval dragon, une machine aussi monumentale que grâcieuse, venue de Pékin. Le spectacle organisé par la compagnie La Machine les 16 et 17 avril a offert au public un souffle épique avec Long Ma, Astérion le minotaure et la Grande araignée. Pour la première fois, les trois géants étaient réunis en spectacle pour réinterpréter un mythe chinois.

Les Toulousains et visiteurs ont répondu présent au rendez-vous donné les 16 et 17 avril par les équipes de la Cie La Machine et de la Halle de la Machine. Deux jours de grand spectacle de rue entièrement gratuit, auxquels plus de 75 000 personnes ont assisté.
La Piste des Géants s'est vue massivement fréquentée par le public. Astérion le minotaure, la Grande araignée et Long Ma le cheval dragon, se sont défiés et entre-aidés sur l'asphalte.
Six scènes en deux actes ont permis à Long Ma de cautériser le trou dans le ciel par lequel l'Araignée s'est engouffrée et est venue défier l'esprit du cheval-dragon, protecteur de l'Humanité. Des torchères, de la fumée, des tempêtes de neige, des résonateurs, un mur d'eau, un cercle de feu, des descentes en rappel, des machines en suspension, tout un florilège d'effets ont créé la surprise. La musique de Mino Malan a ponctué la mise en scène en lui donnant une dimension épique et poétique.

Du 19 avril au 8 mai, Long Ma, surmontée de son temple, a permis au public de voyager sur son dos sur la piste des Géants, dans un chassé-croisé de géants avec le Minotaure.
De mai à septembre, Long Ma s'est réveillée plusieurs fois par jour dans la Halle, en compagnie des véritables machinistes, créant de jolies émotions dans les yeux du public.

- Les samedis 16 et dimanches 17 avril : spectacle Long Ma sur la Piste des Géants - **75 000 spectateurs.**
- Du 19 avril au 8 mai : 8 voyages par jour sur le temple de Long Ma sur la Piste des Géants – soit 144 voyages.
- Du 19 février au 11 septembre : 3 réveils de Long Ma par jour – soit 450 réveils environ.

DE LA MUSIQUE À LA HALLE

Plus de 20 000 personnes ont participé aux événements musicaux en 2022.

Halle Night Long

Du 8 juillet au 27 août, la 4e édition du fameux festival de concerts de la Halle de la Machine a battu son plein tout l'été avec 16 concerts gratuits organisés chaque vendredi et samedi de juillet et août. Environ 5 000 participants ont profité de cet été musical et convivial en 2023.

Mecanik Paradize

Du 7 au 9 octobre, la 2e édition de Mécanik Paradize a mis le feu sur la Piste des Géants avec le groupe La Femme, Jeanne Added ou encore Boris Brejcha....

Rock Machine

Chaque 2e jeudi du mois (de février à juin et de septembre à décembre), la Halle de la Machine s'est offert une respiration subversive et mécanique au Minotaure Café avec un concert de Rock gratuit...

La Halle de la Machine en 2022, c'est aussi :

- des temps forts proposés à chaque période de vacances scolaires (un été aérien, un automne en compagnie de la Grande araignée, le Noël d'Astérion...),
- une ouverture en nocturne exceptionnelle jusqu'à 23h organisée pour la première fois à l'occasion du Noël d'Astérion. L'occasion de découvrir les machines à la lueur des flambeaux et sous la voûte étoilée,
- 22 visites en Langue des signes française,
- 52 lectures de contes gratuites pour les familles dont 3 en langue des signes française (en été et pendant le Noël d'Astérion).

© Fanny Poitevin Halle de la Machine

Spectacle avril 2022 depuis le Minotaure

PÔLES TERRITORIAUX

Installation d'abri-bacs tri du verre en bas des marches de la Place Saint-Pierre

CINQ PÔLES TERRITORIAUX DE PROXIMITÉ

Toulouse Métropole est divisée en cinq pôles territoriaux qui sont les relais de proximité au service des communes et des habitants : réactivité, efficacité et cohérence de l'action locale. Ils sont les interlocuteurs uniques des communes en matière de gestion de l'espace public.

Les pôles territoriaux assurent les missions suivantes :

- **développement et aménagement de l'espace public,**
- **propreté urbaine : nettoyage de l'espace public, détagage, déneigement, collecte des déchets verts et encombrants,**
- **exploitation des voiries, trottoirs et pistes cyclables : petits travaux et astreintes de sécurité.**

PROPRETÉ URBAINE

Actions majeures menées en 2022.

LE PROJET « TRI SUR L'ESPACE PUBLIC »

Pour anticiper une réglementation qui devrait arriver à partir de 2025 et pour que le tri ne soit pas simplement un geste chez soi mais aussi sur l'espace public, du mobilier de tri (corbeilles de tri et abris bacs) a été installé entre février et juillet 2022 sur l'espace public et dans certains parcs et jardins. Au total, neuf sites ont été équipés dans une démarche expérimentale. Afin d'améliorer le tri des déchets, deux actions complémentaires ont été lancées :

- une évaluation afin d'apporter des correctifs,
- des actions de sensibilisation auprès des usagers.

Quatre jeunes en service civique propreté ont mené des actions de pédagogie aux bons gestes de tri au cours des mois d'octobre et novembre 2022.
Au 1er janvier 2023, les consignes de tri sont élargies ce qui devrait permettre d'améliorer les résultats.

Abri bacs dans le jardin Compans

DR

LA JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Depuis 2018, Toulouse Métropole co-organise chaque année avec l'association « World clean up day France », la journée mondiale de nettoyage de la planète. Le principe de cette action d'envergure internationale, est d'inviter les habitants à poser un regard différent sur les lieux de vie qui font leur quotidien et de se mobiliser pour ramasser tous ensemble les déchets.
Le samedi 17 septembre, 56 actions ont été réalisées mobilisant plus de 1 120 participants volontaires. Ils ont ramassé près de quatre tonnes de déchets et 83 kg de mégots ce qui représente plus de 400 000 mégots. L'objectif pour 2023, plus d'actions sur la Métropole et mobiliser plus de participants.

DR

SENSIBILISATION DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Dans l'optique d'éveiller les consciences des citoyens et éduquer aux bons gestes de propreté sur l'espace public, la Métropole s'est dotée d'une cellule de médiation et sensibilisation à la propreté avec quatre jeunes volontaires en service civique.
Ces jeunes assurent principalement des activités de pédagogie, de médiation et de sensibilisation visant au respect de la propreté de l'espace public et à la bonne gestion des déchets. Par le biais de ce dispositif, Toulouse Métropole a souhaité amplifier ses actions de sensibilisation à la propreté en favorisant la proximité des habitants avec les services publics et en initiant une nouvelle politique en faveur de la jeunesse.

Quatre jeunes en service civique propreté

DR

En 2022, les actions ont été menées en suivant trois axes :

Axe mégot

- Sensibilisation des étudiants à la sortie des universités et distribution de cendriers de poche,
- Sensibilisation des agents de nos collectivités par une campagne de communication et la distribution de cendriers de poche,
- Sensibilisation des fumeurs lors d'évènements ponctuels (comme Rio Loco en juin ou le Rose Festival en septembre) ou alors sur des « points noirs » mégots à la demande.

Axe tri hors foyer

Dans le cadre de l'expérimentation de tri hors foyer menée sur neuf sites de la Métropole, plusieurs actions de sensibilisations ont été menées sur le terrain afin d'accompagner le bon usage des équipements (corbeilles sur l'espace public et points d'apports volontaires dans les parcs et jardins).

Axe sensibilisation sur les points noirs de la propreté

Sur demande des pôles territoriaux et des élus, les services civiques ont réalisé des actions spécifiques de sensibilisation et de nettoiement sur les points de salissures (points noirs) de propreté. Ils ont également des actions de nettoyage volontaire en collaboration avec des associations ou organismes.

PERSPECTIVES 2023-2024 : ACTIONS EN COURS OU PROJETS A VENIR

LUTTE CONTRE LES MÉGOTS AU SOL

Toulouse Métropole s'est engagée dans une démarche de réduction des mégots au sol. Elle a signé avec l'éco-organisme agréé Alcome un contrat pour un plan d'action sur plusieurs années :

- mise en place d'une politique de prévention et de réduction des mégots abandonnés illégalement ;
- recenser les « points chauds » dans les espaces publics ouverts et adopter des mesures préventives (installation de cendriers, campagne de sensibilisation et communication).

UN PARTENARIAT AVEC LA RESTAURATION RAPIDE

Une démarche de partenariat avec les enseignes de restauration rapide a été passée : Convention propreté de réduction des emballages abandonnés sur l'espace public.

À tous les propriétaires, exploitants, de commerce de restauration rapide et de vente à emporter, il sera proposé de signer une convention qui définit une série de mesures visant à réduire les emballages sur l'espace public du fait de leur activité :

- poubelles adaptées au tri des déchets dans ou devant le restaurant ou sur les parkings privés à proximité,
- nettoyage des abords du restaurant en accord avec la Métropole,
- sensibilisation de la clientèle aux bons gestes.

PÔLE TERRITORIAL TOULOUSE CENTRE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	**Nombre de communes**	**Nombre de quartiers toulousains**	**Superficie (km²)**	**Nombre d'habitants**	**Linéaire de voirie (km)**
Pôle	1	8 : 1.1 – 1.2 – 1.3 – 2.1 – 2.2 – 2.3 – 2.4 – 5.3	19	176 198	295

BILAN 2022

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2022

Aménagement et végétalisation des rues Falguière et Saint-Papoul

DR

Aménagement de la rue Vestrepain en sens unique et création d'une piste cyclable

DR

Rue Scolaire et rue d'Artagnan

DR

CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Bureau d'étude - Nouvelles études lancées (nb)

Territoire	TOTAL	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Autre
Pôle	146	31	10	4	13	88

Travaux - Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations - Détail des opérations d'aménagement (nb)

Territoire	TOTAL	Montant en €	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Autre
Pôle	105	200 000	24	10	3	13	30	25

Lettre d'information riverains (nb)

Territoire	59

Aménagement de proximité

Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nb)		Mise en place de radar pédagogique
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges	
Pôle	1052	50	49	76	82

Urbanisme et planification urbaine - Développement urbain (nb de dossiers)

Territoire	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements de domanialité traités	Dossiers fonciers			Autorisation temporaires d'occupation du domaine public
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation		
				En cours	Nouveau	
Pôle	160	350	47	42	5	404

Concessionnaires - Dossiers traités (nb)

Territoire	TOTAL	Détail			
		DAET	Mise en demeure	Interventions d'office de remise en état	Interventions sur plateau piétonnier
Pôle	2 010	1 855	32	2	121

Entretien et exploitation de l'espace public

Interventions en régie travaux - Développement urbain (nb de dossiers)

Territoire	Interventions de proximité (hors mise en sécurité)	Détail nombre d'intervention de proximité								Pose de mobilier (nb)	
		Nb interventions signalisation			Réparation de mobilier	Réparation de voirie – viabilité	Entrées cochères réalisées	Pavage	Maçonnerie et entrées cochères	Potelets	Barrières
		TOTAL	Vertical	Horizontal							
Pôle	0	3 448	2 430	1 018	2 243	341	0	105	757	962	61

Matériaux naturels - Approvisionné par Magasin Central

Territoire	Tonnes de pavé installés	Linéaire de bordures granit installés (ml)	Dalles (m²)
Métropole	160	682	326

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions de propreté	29 313

(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)

Déchets collectés	TOTAL (en T)*		
Poches balayures + corbeilles	1 680,225		
Pompage feuilles mortes Déchets balayeuses	3 736,1		
Marchés des Carmes et Victor Hugo	559		
Marchés de plein vent - Saint Cyprien - Poches week-end	700	sur rv ou programmés	dépôts sauvages
Déchets verts	603,17	12 383	
Encombrants	2 324,17	19 226	
Sapins	32,429		
TOTAL	**9 335,094**	**31 609**	**32 746**

Toulouse : NOMBRE DE RENDEZ-VOUS POUR DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS		
Encombrants	Déchets verts	**TOTAL**
19 226	12 383	**31 609**

Détagages / Désaffichages (nb de demandes)	27 886

PERSPECTIVES 2023-2024

- Réseau express vélo route de Seysses
- Réseau express vélo avenue Etienne-Billières
- Ruban ombrage rue d'Alsace-Lorraine
- Végétalisation de la place du Capitole
- Végétalisation de la place du Parlement
- Aménagement Ravanel/Français Libres

PÔLE TERRITORIAL NORD

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle	13	3 (Toulouse secteur Nord quartiers 3.1, 3.2, 3.3)	115	185 069	888 km

BILAN 2022

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2022

Les questions environnementales et celles liées au développement des modes de déplacement doux sont au cœur, ces dernières années, des process de conception des projets de voirie du pôle. De nombreux projets de végétalisation de la voirie et d'intégration d'aménagements cyclables ont été dès lors concrétisés sur de nombreux chantiers.
On citera sur Toulouse, la perméabilisation de la chaussée au niveau du parking Louis-Hérold, la végétalisation de certains espaces publics, comme l'impasse Berne, le boulevard de Genève sur les berges du canal du Midi, la réfection complète de la rue Jules-Verne qui intègre la plantation d'arbres, l'aménagement paysager de l'avenue de Gaussen avec également la création d'une voie verte que l'on retrouve également allée Victor-Hugo à Saint-Jean.

Et « du cyclable », il en est très souvent question avec des aménagements qui peuvent prendre la forme de Chaussée centrale à voie banalisée (CVCB) comme sur le chemin Raynal à Toulouse ou la rue du Huit-Mai sur la commune de Bruguières, le boulevard de Suisse où une discontinuité cyclable a été traitée.
On parlera, enfin, des « vélorues » (aménagement où les cyclistes sont prioritaires sur les autres véhicules) qui ont été mis en place sur les rues Ausone et Vignes à Toulouse.
En 2022, une centaine de chantiers ont été programmés portant sur des travaux d'entretien de la voirie (réfection de couche de roulement et de trottoirs) de sécurisation (plateau ralentisseurs, carrefours à feux), d'urbanisations complètes de voie pour un budget d'investissement de plus de 12 millions d'euros.

Boulevard de GENEVE, reprise de la voie verte, végétalisation, création stationnement sur structure perméable

Avenue de GAUSSEN, voie verte avec aménagement paysager

DR

CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Bureau d'étude - Nouvelles études lancées (nb)

Territoire	TOTAL	Détail des études				
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Autre
Pôle	**160**	90	29	5	18	41
Tlse	**49**	26	4	2	4	18

Travaux - Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations - Détail des opérations d'aménagement (nb)

Territoire	TOTAL	Montant en €	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Autre
Pôle	**95**	12 046 000	63	25	16	9	11	18
Tlse	**28**	5 292 000	15	4	3	4	8	10

Lettre d'information riverains (nb)

Territoire	225
Pôle	128

Aménagement de proximité

Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nb)		Mise en place de radar pédagogique
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges	
Pôle	762	533	/	/	/
Tlse	395	277	/	/	/

DR

Urbanisme et planification urbain								
Territoire	Développement urbain (nb de dossiers)							Projet urbain partenarial (PUP)
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements de domanialité traités	Dossiers fonciers			Autorisation temporaires d'occupation du domaine public	Intégration de voie dans le domaine public	PUP engagés
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation				
				En cours	Nouveau			
Pôle	938	628	**282**	261	21	55	7	33
Tlse	379	/	**/**	/	/	/	/	3

Concessionnaires - Dossiers traités (nb)	
Territoire	**TOTAL**
Pôle	**2 906**

ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC

Interventions en régie travaux - Nombre d'interventions de proximité						
Territoire	Détail nombre d'intervention de proximité					
	Nb interventions signalisation			Réparation de mobilier	Réparation de trottoir – viabilité	Entrées cochères réalisées
	TOTAL	Verticale	Horizontale			
Pôle	**1 114**	178	936	874	777	18
Tlse	**513**	78	435	662	342	/

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions de propreté	3 947

(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)

Mobilier de propreté	12 poses

Déchets collectés	Total (en T)*
Type de collecte	
Corbeilles	270,14
Pompage feuilles mortes	258,68
Déchets des balayeuses	887,62
Marchés	39,12
Déchets verts	4 637,62
Encombrants	1 314,04
Déchets autour PAV + pieds d'arbres	587,25
TOTAL	**7 994,47**

Nb de rendez-vous pour déchets verts et encombrants		
Commune	**Encombrants**	**Déchets verts**
Hors Toulouse	14 386	/
Toulouse	3 555	4 045
TOTAL	**17 941**	**4 045**

PERSPECTIVES 2023-2024

Dans la continuité des réalisations faites en 2022, l'année 2023 sera marquée par la poursuite des actions favorisant le développement du cyclable sur le périmètre du pôle. La voie verte actuellement en cours de réalisation route de Bessières à L'Union en est la parfaite illustration. Ces travaux en faveur des modes doux portent sur plus de 600 mètres linéaires d'aménagement sur la section Les Violettes / Cornaudric. La séparation entre la chaussée et les modes doux sera réalisée en espace vert sur la majorité du tracé. Une fois achevée, cette voie sécurisera la totalité d'un axe important de la commune. Le coût des travaux est estimé à 300 000 €.

D'autres projets cyclables sont programmés ou à l'étude pour 2023 : rue Frédéric-Estèbe (Réseau express vélo 2 bis - concertation), chemin Lapujade (études), rues Michel-Ange et Renan (CVCB), rue Simone Boudet (voie verte), liaison rues Degas et Virginia Woolf (voie verte), rue Dayde (section boulevards de Suisse et de Genève – étude aménagement cyclable)...

Avenue de BESSIERES, travaux en cours pour la créationd'une voie verte

DR

PÔLE TERRITORIAL EST

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle	11 * Aigrefeuille, Balma, Beaupuy, Drémil-Lafage, Flourens, Mondouzil, Montrabé, Mons, Pin-Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens de Gameville	5	130	193 645	905

POPULATION : source INSEE RP 2018 (parution 2021) + Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse - FILAIRE : source Pôle

BILAN 2022

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2022

- Commune de Saint-Orens de Gameville : avenue Jean-Bellieres – Création d'une voie verte

Ce projet s'est inscrit dans le programme d'amélioration du réseau cyclable de Toulouse Métropole. Il avait pour objectif de compléter le maillage des modes doux existants en créant une voie verte mais aussi de sécuriser les traversées piétons/cycles, notamment au niveau du carrefour entre la rue de Lalande et l'avenue Jean-Bellières, en procédant à la mise en place de feux tricolores.
Cet aménagement constitue une première phase d'un projet plus global qui prévoit, en 2024, le prolongement de cet itinéraire jusqu'à la rue de la Pradelle.

Voie verte Saint-Orens de Gameville

DR

DR

Rue de Lalande

Avenue Jean Bélières

DR

CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Bureau d'étude - Nouvelles études lancées (nb)

Territoire	TOTAL	Détail des études				
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Autre
Pôle	**55**	17	6	0	24	9
Tlse	**152**	54	11	3	37	42

Travaux - Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations - Détail des opérations d'aménagement (nb)

Territoire	TOTAL	Montant en €	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Autre
Pôle	**57**	2 230 000	21	2	/	1	3	30
Tlse	**48**	2 821 000	14	10	1	1	3	19

Lettre d'information riverains (nb)

Territoire	57
Pôle	48

Aménagement de proximité

Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nombre)		Mise en place de radar pédagogique
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges	
Pôle	1 441	1 363	59	201	182
Tlse	/	/	26	124	/

Urbanisme et planification urbaine

Territoire	Développement urbain (nb de dossiers)						Projet urbain partenarial (PUP)
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements de domanialité traités	Dossiers fonciers			Intégration de voie dans le domaine public	PUP engagés
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation			
				En cours	Nouveau		
Pôle	186	34	**4**	4	0	7	0
Tlse	318	51	**2**	1	1	2	0

Concessionnaires - Dossiers traités (nb)

Territoire	TOTAL	Détail			
		DAET	Mise en demeure	Interventions d'office de remise en état	Interventions sur plateau piétonnier
Pôle	**2 278**	2 278	0	0	0
Tlse	**1 764**	1 764	0	0	0

ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC

Interventions en régie travaux						
	Nombre d'interventions de mise en sécurité					
	Murs béton	Barrières				
Pôle	3	/				
Tlse	10	/				
	Détail nombre d'intervention de proximité					
	Nb interventions signalisation			Réparation de mobilier	Réparation de voirie – viabilité	Maçonnerie
	TOTAL	Verticale	Horizontale			
Pôle	**535**	323	212	250	1 000	39
Tlse	**1 069**	642	427	1100	250	
	Pose de mobilier (en nb)					
	Potelets	Barrières				
Pôle	250	50				
Tlse	1250	400				

Bitumage				
Territoire	Réfection de trottoirs en enrobés à chaud (en m²)	Réfection de chaussées en enrobés à chaud	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Métropole	1 060	1 268	2 368	230

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions de propreté	6 040

(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)

Mobilier de propreté	4 poses et 0 remplacement

Déchets collectés	Total (en T)*
Type de collecte	
Poches balayures + corbeilles	900
Pompage feuilles mortes	0
Déchets balayeuses	884
Marchés	161
Déchets verts (RDV)	2 436
Encombrants (RDV)	1 223
Autres (benne route d'Agde déchets)	15
TOTAL	**5 619**

Interventions pour la lutte contre les incivilités (dépôts sauvages, déjections canines...)	
Nombre d'avertissements ou avis de passage écrits	259
Nombre de procès verbaux de constatation	4
Facturations pour enlèvement	14
Nombre de mises en demeure	63

Nb de rendez-vous pour déchets verts et encombrants		
Commune	**Encombrants**	**Déchets verts**
Balma	1033	208
Toulouse	19 181	35 758
TOTAL	**56 180**	

PERSPECTIVES 2023-2024

SECTEUR NORD

- **Toulouse 4-1 :** Rue du 1814 – Urbanisation de la voie
- **Toulouse 4-2 :** Rues Treich, Offenbach, Legoust – Urbanisation des voies
- **Balma :** Avenue Georges-Clémenceau – Aménagement d'une liaison piétons/cycles
- **Balma :** Avenue des Mimosas – Urbanisation de la voie
- **Mondouzil :** Rue Saint-Martial – Urbanisation accompagnement cœur de village
- **Montrabé :** Allée du Terlon – Urbanisation de la voie

SECTEUR SUD

- **Toulouse 4-3 :** Impasse Liliane-Desgraves – Désenclavement de la voie et requalification de l'espace public
- **Toulouse 4-3 :** Rues Maxime-Jouret et Cambigues – Requalification de la voirie
- **Toulouse 4-3 et 5-1 :** Rue Mireille - Requalification de la voirie
- **Toulouse 5-1 :** Rue Saint-Gervais - Requalification de la voirie
- **Toulouse 5-1 :** Rue des Chardons - Requalification de la voirie
- **Toulouse 5-1 :** Carrefour Labège / Carmes – Création carrefour à feux
- **Toulouse 5-1 :** Avenue de la Marcaissonne – Aménagement cyclable
- **Toulouse 5-2 :** Rue Lucien-Mirouse - Requalification de la voirie
- **Toulouse 5-2 :** Rue Saint-Gervais - Requalification de la voirie
- **Quint-Fonsegrives :** Rue des Coteaux – Aménagement cyclable
- **Saint-Orens :** Rue de Firmis – Réfection trottoir

PÔLE TERRITORIAL SUD

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km^2)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle	3 * Cugnaux, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane	3	63	107 780	541 km

POPULATION : source INSEE RP RP 2017 (parution 2021) + Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse

BILAN 2022

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2022

À Toulouse :

Desserte du collège de Guilhemy et maillage cyclable basé sur la carte scolaire

DR

Aménagements cyclables autour du giratoire Charles Fabre

DR

Requalification du Boulevard Thibaud permettant la desserte du nouveau centre de Secours SDIS

DR

À Tournefeuille

Le réaménagement d'un axe cyclable sur la rue du Petit Train et du Boulevard Savary entre le Collège Labitrie et le Lycée Marie-Louise Dissard.

DR

À Cugnaux

DR

Réaménagement de la rue du Pré Vicinal permettant le passage de la ligne Linéo 11 de Tisséo

DR

La réfection de la couche de roulement des avenues du Maréchal Leclerc, de la Résistance et du 11 Novembre

DR

CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Bureau d'étude - Nouvelles études lancées (nb)

Territoire	TOTAL	Détail des études				
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Autre
Pôle	**87**	14	30	5	10	28
Tlse	**136**	21	54	5	17	39

Travaux - Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations - Détail des opérations d'aménagement (nb)

Territoire	TOTAL	Montant en €	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Autre
Pôle	**9**	3 978 772	1	1	2	1	0	4
Tlse	**18**	5 514 807	4	4	3	2	0	5

Aménagement de proximité

Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nombre)	
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges
Pôle	155	99	13	25
Tlse	227	159	28	42

Urbanisme et planification urbaine

Territoire	Développement urbain (nb de dossiers)							Projet urbain partenarial (PUP)
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements et domanialité traités	Dossiers fonciers			Autorisation temporaires d'occupation du domaine public	Intégration de voie dans le domaine public	PUP engagés
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation				
				En cours	Nouveau			
Pôle	209	40	**16**	16	0	0	5	0
Tlse	221	27	**8**	8	0	0	2	0

Concessionnaires - Dossiers traités (nb)

Territoire	TOTAL	Détail	
		DAET	Interventions d'office de remise en état
Pôle	**1 649**	1 649	0
Tlse	**853**	853	0

ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC

Interventions en régie travaux

	Nombre d'interventions de mise en sécurité		
	TOTAL	Murs béton	Barrières
Pôle	**35**	20	15
Tlse	**32**	17	15

	Détail nombre d'intervention de proximité						
	Nb interventions signalisation			Réparation de mobilier	Réparation de voirie – viabilité	Pavage	Maçonnerie
	TOTAL	Verticale	Horizontale				
Pôle	**717**	523	194	405	13	193	39
Tlse	**332**	335	98	195	2	92	

	Pose de mobilier (en nb)	
	Potelets	Barrières
Pôle	553	146
Tlse	355	62

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions de propreté	2 340

(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)

Mobilier de propreté	19 poses et 66 remplacements

Déchets collectés 2022	Total (en T)*
Type de collecte	
Poches balayures + corbeilles	716,8
Déchets balayeuses	71,4
Marchés	9,6
Déchets verts (RDV)	488
Encombrants (RDV)	26,44
Dépôts sauvages	162,6
TOTAL	**1 474,84**

Nb de rendez-vous pour déchets verts et encombrants

Commune	Encombrants	Déchets verts
Toulouse	1 239	3 532
TOTAL	**4 771**	

PERSPECTIVES 2023-2024

À TOULOUSE

- La mise en place du Réseaux express Vélo 5 sur la route de Saint-Simon,
- L'accompagnement de la création du Groupe Scolaire de la rue Maxweel,
- L'urbanisation du chemin de Canto Laouzetto, suite à l'enfouissement des réseaux programmé en 2022.

À TOURNEFEUILLE

- L'urbanisation du la rue du Médoc,
- La mise en accessibilité de la rue Cocteau,
- L'extension du parking de l'Allée des Platanes.

À CUGNAUX

- L'accompagnement de l'urbanisation dans le secteur Léo Lagrange.

À VILLENEUVE TOLOSANE

- L'urbanisation du chemin du Lac,
- Le réaménagement de la contre-allée de l'avenue des Pyrénées (section Cugnaux - Boulevard des écoles).

PÔLE TERRITORIAL OUEST

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle	**9** Aussonne, Beauzelle, Blagnac, Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac, Seilh	1 Quartier 6.1	133	116 204	821

Population : source INSEE RP 2017 (parution 2021) et Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse
Filaire : source Pôle

BILAN 2022

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2022

• Pôle d'échange multimodal de Brax :
Multi modularité train/vélo/covoiturage/bus.
Traitement environnemental de l'aménagement et innovation
Le revêtement photovoltaïque circulable Wattway s'inscrit parmi les solutions de production locale d'énergie renouvelable les plus innovantes en mutualisant les espaces de circulation pour produire de l'énergie renouvelable.
La solution Wattway est une « prise électrique » autonome sur la chaussée. L'énergie est utilisée pour émettre un faisceau lumineux bleu horizontal à 1m du sol, qui met en valeur le passage piéton la nuit. Ce système est utile quand le réseau électrique est inexistant, éloigné et donc complexe et/ou coûteux pour raccorder un équipement. Le principe est simple : un revêtement composé de quelques dalles photovoltaïques circulables, fixées au sol, permettant la production d'énergie renouvelable avec stockage le tout relié à un équipement qui devient autonome.

Pôle d'échange multimodal de Brax : potelets wattway
DR

Pôle d'échange multimodal de Brax : vue d'ensemble
DR

- **Piste cyclable bi-directionnelle avenue Jean-Monnet / avenue Latécoère - Colomiers/Cornebarrieu**

Première opération du nouveau Réseau Express Vélo, la portion de piste cyclable Jean Monnet-Latécoère vient compléter la circulaire Aéroport et apporte un service très attendu des vélos taffeurs de la zone aéronautique.
Cet aménagement intègre les enjeux environnementaux de non-imperméabilisation et de **lutte contre les îlots de chaleur par la mise en place de revêtements clairs et drainants.**

Piste cyclable REV9 section Colomiers - Cornebarrieu

DR

- **Aménagement d'une salle d'échauffement dans les locaux du pôle à Blagnac**

Afin de prévenir les risques de troubles musculo-squelétiques et de permettre aux agents de Toulouse Métropole de se maintenir en forme, une salle d'échauffement est mise à leur disposition. En s'échauffant avant l'effort on réduit les risques de blessures.
Des schémas avec des séries d'exercices ainsi qu'un accompagnement (coach ou vidéo) leur est proposé pour réaliser leur échauffement et un renforcement musculaire en toute sécurité.
Cette activité se fait dans le cadre du temps supplémentaire journalier de travail consécutif à la mise en place des 1607 heures.

Salle d'échauffement dans les locaux du pôle de Blagnac

DR

CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Bureau d'étude - Nouvelles études lancées (nb)						
Territoire	TOTAL	Détail des études				
		pour accessibilité	pour modération de vitesse	pour sécurisation des sites scolaires	pour plan de stationnement	pour autres
Pôle	**854**	239	170	27	234	184
Tlse	**107**	45	14	2	29	17

Travaux - Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations - Détail des opérations d'aménagement (nb)								
Territoire	TOTAL	Montant en €	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Autres
Pôle	**721**	11 000 004	184	154	27	199	5	152
Tlse	**50**	277 000	4	12	2	28	0	4

Lettre d'information riverains (nb)	
Territoire	32
Pôle	6

Aménagement de proximité					
Territoire	**Enquête de proximité**		**Participations aux réunions (nombre)**		Mise en place de radar pédagogique
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges	
Pôle	747	608	12	46	4
Tlse	107	24	6	4	0

Urbanisme et planification urbaine								
Territoire	**Développement urbain (nb de dossiers)**							**Projet urbain partenarial (PUP)**
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements et domanialité traités	**Dossiers fonciers**			Autorisation temporaires d'occupation du domaine public	Intégration de voie dans le domaine public	PUP engagés
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation				
				En cours	Nouveau			
Pôle	435	83	**143**	89	54	8	4	7
Tlse	49	5	**10**	10	0	8	0	2

Concessionnaires - Dossiers traités (nb)					
Territoire	**TOTAL**	**Détail**			
		DAET	Mise en demeure	Interventions d'office de remise en état	Interventions sur plateau piétonnier
Pôle	**1536**	1514	14	8	0
Tlse	**107**	104	1	2	0

ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC

Interventions en régie travaux									
Territoire	Interventions de proximité (hors mise en sécurité)	**Nombre d'interventions de proximité (sur demande ou enquête)**							
		Nb interventions signalisation				Réparation de trottoir – viabilité	Entrée cochères demandées	Entrée cochères réalisées	Entretien/ Pose de mobilier (nb)
		TOTAL	Vertic.	Horiz.	Mixte				
Pôle	1 417	**246**	76	82	88	11	27	9	35
Tlse	234						1	0	

Curage de fossé			
Territoire	**Nombre d'interventions**	**Linéaire en m**	**Nombre d'heures**
Pôle	14	14 388	89

Affaires juridiques		
Territoire	**Enquêtes**	**Constats véhicules**
Pôle	46	11

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions de propreté	2 627

(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)

Mobilier de propreté	75 poses et 41 remplacements

Déchets collectés 2022	Total (en T)*
Type de collecte	
Poches balayures + corbeilles	282,8
Pompage feuilles mortes	358,3
Déchets balayeuses	959
Marchés	207,7
Déchets verts	688,6
Encombrants	929
Pneus	26,1
Amiante	0
TOTAL	**3 451,5**

Nombre de rendez-vous pour déchets verts et encombrants 2022			
Commune	**Encombrants**	**Déchets verts**	**TOTAL**
Blagnac	1 530	556	**2 086**
Brax		396	**396**
Colomiers		1 129	**1 129**
Toulouse	1 912	2 278	**4 190**
TOTAL Nombre de rendez-vous	**3 442**	**4 359**	**7 801**

Interventions pour la lutte contre les incivilités (dépôts sauvages, déjections canines...)	
Nb d'avertissements ou avis de passage écrits	150
Nb de procès-verbaux de constatation	0
Facturations pour enlèvement*	0

Détagages / Désaffichages	
Surface détaguée (m²)	816
Surface désaffichée (m²)	527
Nombre d'interventions de détagage	303
Nombre d'affiches	1749

PERSPECTIVES 2023-2024

2023

Extension des locaux d'échauffement sur les sites du CTM de Colomiers et de Clément Ader.
Accélération de la formation des agents.

2024

Mise en œuvre de Proxima (Voir P. 15)

FINANCES

La Grave

COMPTE ADMINISTRATIF

1,4 milliard d'euros pour le budget principal et ses 12 budgets annexes (mouvements réels).

LA MÉTROPOLE DISPOSAIT EN 2022 D'UN BUDGET PRINCIPAL ET DE 12 BUDGETS ANNEXES POUR

- **l'Assainissement,**
- **l'Eau potable,**
- **l'Oncopôle,**
- **les activités immobilières,**
- **les Infrastructures métropolitaines de télécommunications (IMT),**
- **l'Aérodrome de Lasbordes,**
- **l'Orchestre national et Théâtre du Capitole (ONCT),**
- **les Pompes funèbres,**
- **le Crématorium,**
- **la Collecte et valorisation des déchets**
- **La Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations**
- **La ZAC Francazal**

Le total des dépenses réelles exécutées en 2022 s'élève ainsi à plus de 1,4 Md€, dont 1,2 Md€ de dépenses sur le seul budget principal, 109,5 M€ sur celui dédié à la collecte et la valorisation des déchets ou encore 38,8 M€ sur celui de l'assainissement, 42,8 M€ pour celui de l'eau et 38,2 M€ pour celui de l'Orchestre national et théâtre du Capitole.

LA RÉPARTITION DES INTERVENTIONS MÉTROPOLITAINES TOUS BUDGETS CONFONDUS :

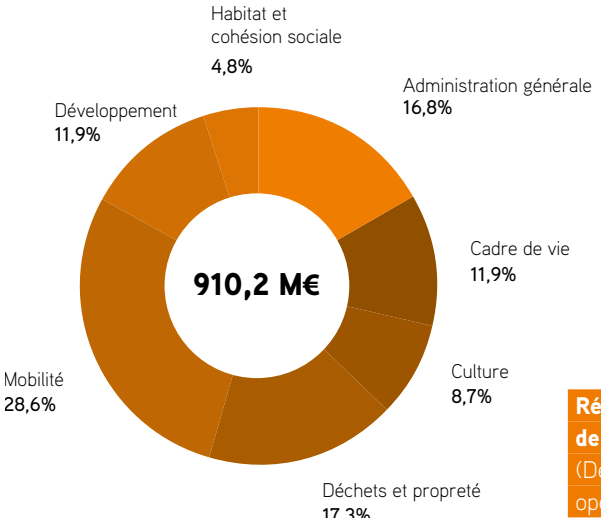

Répartition des dépenses de la collectivité par secteur
(Dépenses consolidées des services opérationnels, fonctionnement et investissement)

LES POLITIQUES PUBLIQUES PORTÉES PAR TOULOUSE MÉTROPOLE SE RÉPARTISSENT DE LA FAÇON SUIVANTE :

- **La « Mobilité »** concentre la part la plus importante des dépenses de la collectivité avec 260,7 M€ en 2022, soit plus de 28,6% du budget consolidé. Ce secteur regroupe les interventions directes sur la voirie mais également les transports (intègre ainsi la participation de la Métropole au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine pour un montant de 103,91 M€ en 2022) et le développement des mobilités douces (Réseau Express Vélo).
- La part relative à la compétence **« Déchets et Propreté »** représente 17,3 % du budget, soit un montant de 157,5 M€, dont 103,6 M€ pour l'activité « Déchets » et 53,9 M€ pour l'activité « Propreté ».
- Le **« Cadre de Vie »** (11,9% des dépenses consolidées) inclut les compétences « Eau - Assainissement » (49,9 M€ dans le cadre, en particulier, des budgets annexes Eau et Assainissement), « Incendie » (21,6 M€ correspondant principalement à la contribution de la Métropole au SDIS), « Environnement » (17,4 M€), « Cimetières » (10 M€ relevant majoritairement des budgets annexes Crématorium et Pompes funèbres ainsi que du fonctionnement des cimetières métropolitains) et « Sports » (9 M€).
- Les dépenses consacrées au secteur **« Développement »**, 108,7 M€ en 2022 soit 11,9% du total des inscriptions, se rapportent aux activités de « Développement économique et recherche » (36,9 M€) et à l' « Aménagement urbain » (71,8 M€).
- En 2022, 79,1 M€ (8,7 % du budget consolidé) ont été alloués au secteur de la **« Culture »** et 43,5 M€ (4,8%) à l'« Habitat et Cohésion sociale ».

Enfin 16,8% des dépenses (152,8 M€) correspondent aux charges de structure de la collectivité.

© P. Nin

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL – UN EXERCICE 2021 IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE, MALGRÉ UNE AMÉLIORATION DES NIVEAUX D'ÉPARGNE

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRINCIPAL

La progression de l'épargne nette s'élève à 20,2 M€ entre 2021 et 2022 se rapprochant du niveau constaté avant la crise sanitaire.
Le budget de Toulouse Métropole distingue deux types de dépenses de fonctionnement, les dépenses d'intervention et les dépenses relatives à la fiscalité reversée.

Les reversements de fiscalité représentent 317 M€ soit une baisse de 7,3 M€ par rapport à 2021, ce qui atténue la progression des dépenses réelles de fonctionnement. La retenue sur l'Attribution de Compensation pour la Ville de Toulouse au titre des services communs explique la baisse de ce poste de dépenses.

La hausse des dépenses d'intervention s'explique d'une part, par l'évolution de la masse salariale à hauteur de 9,33 M€ (soit +5% par rapport à 2021) compte tenu de la revalorisation du pont d'indice à mi année, par l'impact de la crise de l'énergie sur le coût des matières premières et, d'autre part, par la constitution de provisions pour les contentieux et le compte épargne temps. La masse salariale retraitée de la dépense de personnel portée par Toulouse Métropole dans le cadre des services communs et des refacturations aux budgets annexes s'élève à 144,1 M€. Les subventions et participations sont en hausse de 0,7% par rapport à 2021. Cette évolution s'explique principalement par la contribution à Tisséo et le reversement aux partenaires de projets dont Toulouse Métropole est chef de file. La progression des recettes de fonctionnement est deux fois moindre qu'en 2021 (année exceptionnelle du fait de la réforme de la TEOM) mais atteint près de 40 M€. Les produits des services ont presque retrouvé un niveau d'avant crise. Les redevances perçues au titre des délégations de services publics intègrent dorénavant la gestion du MEETT.

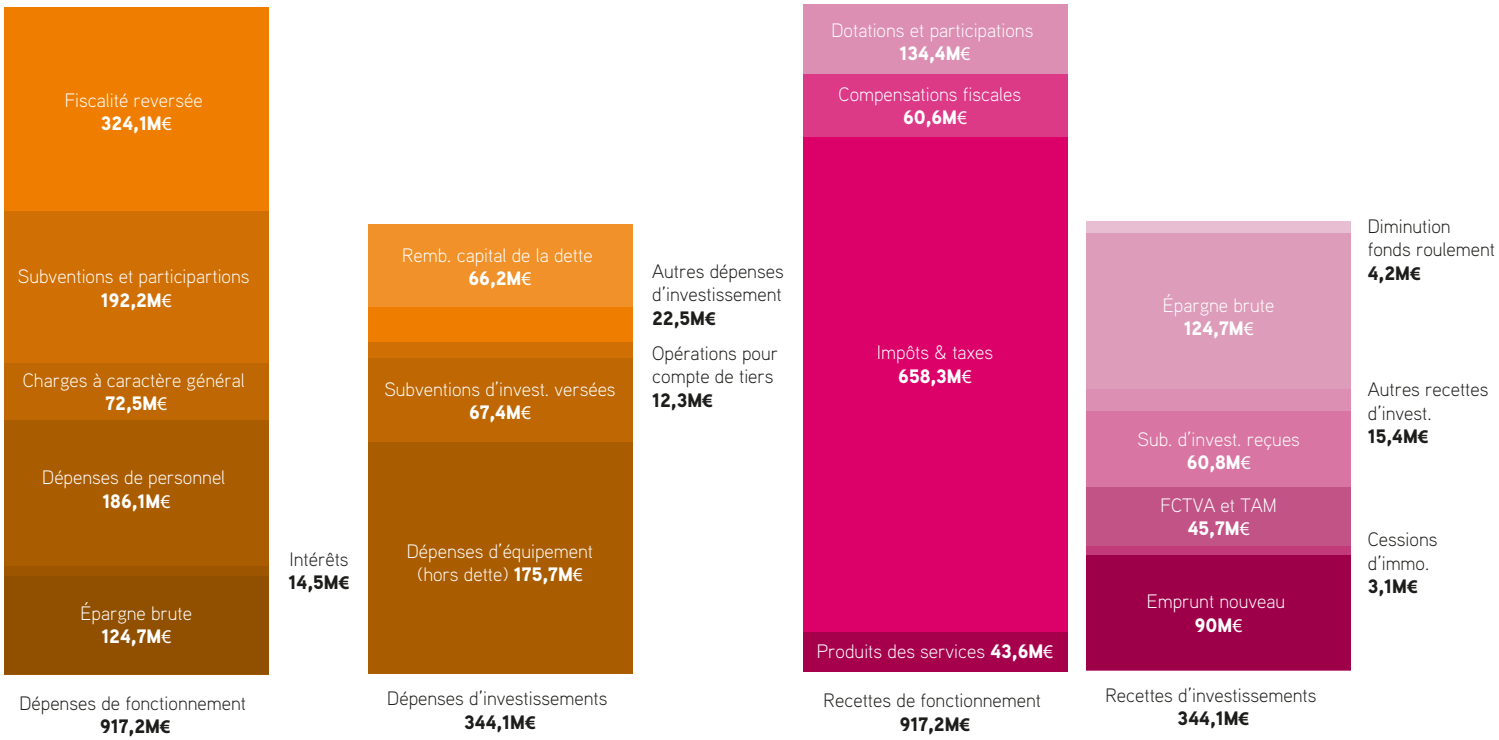

LE PANIER FISCAL DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes fiscales représentent près de 78,6 % des ressources de fonctionnement de la Métropole. Elles se composent principalement des impôts et taxes suivants :

- **la fiscalité ménages représente 50,9 % des ressources fiscales** (382,01 M€) ; elle est issue des produits générés au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, du foncier bâti, du foncier non bâti, de la taxe additionnelle au foncier non bâti et aux compensations des exonérations accordées par l'État. La taxe foncière sur les propriétés bâties représente quant à elle 42,6% du total de la fiscalité des ménages. Cette taxe, bien que traditionnellement classée au sein des taxes « ménages », est également acquittée par les entreprises en tant que propriétaires de locaux professionnels, industriels et de locaux d'habitation.
- **la CFE,** première ressource de la Métropole, son produit est de 164,5 M€ en 2022 (162 M€ en 2021),
- **la CVAE** a généré 91,3 M€ en 2022 (99 M€ en 2021). La Métropole n'exerce pas de pouvoir de taux sur cet impôt. L'assiette de la CVAE est particulièrement exposée à la conjoncture économique. Les recettes perçues en 2022 correspondent à ce que les entreprises ont payé en 2021 sur la base de la valeur ajoutée des entreprises constatée en 2020, ce qui explique la diminution du produit compte tenu de l'impact toujours présent de la crise sanitaire sur cette recette.
- **la taxe de séjour** passe de 4,13 en 2021 à 4,5 M€. Après une diminution en 2020 du fait de la baisse brutale de fréquentation en raison des confinements et de l'exonération de la taxe sur la période du 6 juillet au 31 décembre 2020 en soutien aux hébergeurs la TSI a connu une croissance en 2021 et 2022 avec le retour de l'activité touristique.

Hors budget principal, le produit issu de la TEOM, intégré dans le budget annexe collecte et valorisation des déchets, est pour l'exercice 2022 de 97,76 M€ (+4,15 M€ par rapport à 2021),

La création du budget annexe GEMAPI pour retracer les mouvements financiers de la compétence des milieux aquatiques et prévention des inondations a conduit à l'instauration de la taxe GEMAPI dont le produit est pour l'exercice 2022 de 5,9 M€.

Répartition des impôts, taxes et compensations fiscales

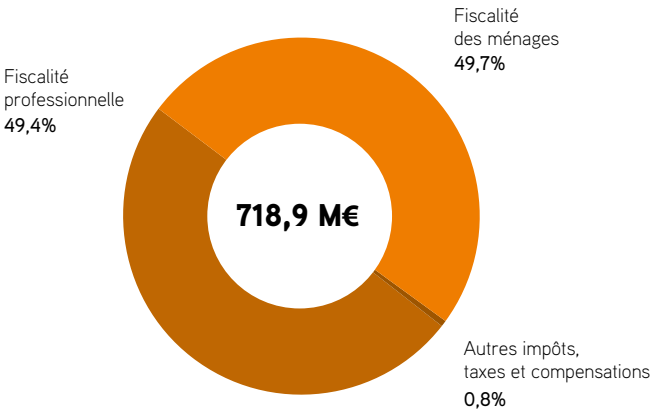

LES INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL

En 2022, le niveau d'exécution de la PPIM est de 276 M€ soit en augmentation de 0,4 M€ par rapport à 2021. L'exécution de la PPIM délibérée est de 25,60 %.

Sont compris notamment les investissements pour la mobilité et les réseaux d'infrastructure (99,6 M€), les investissements en matière d'habitat et cadre de vie à hauteur de 54 M€ ainsi que les grands projets métropolitains comme la concession d'aménagement du Grand Matabiau, l'aménagement du cœur du Grand Parc Garonne et la 3e ligne de métro, pour un montant de 58 M€. Ces investissements structurants représentent 14,3% des investissements métropolitains en 2022. Cette part va progresser tout au long du mandat.

Afin d'assurer le financement de son programme d'investissement au titre 2022, la Métropole a utilisé :

- Son épargne nette (à savoir le solde des recettes de fonctionnement déduction faite des dépenses de fonctionnement et du remboursement du capital de la dette) à hauteur de 78,5 M€ en hausse de 20 M€ par rapport à 2021
- Des recettes propres à l'investissement à hauteur de 107 M€ qui correspondent principalement à l'octroi de subventions (34,3 M€) et au produit des amendes de police (4,74 M€), aux produits des cessions (9,2 M€) au FCTVA (23 M€), à la taxe d'aménagement et à la taxe d'aménagement majorée (18,6 M€)
- Un emprunt nouveau à hauteur de 147 M€

Toulouse Métropole
6, rue René-Leduc
BP 35821
31505 Toulouse Cedex 5
Tél. 05 81 91 72 00
Fax : 05 81 91 72 01
contact@toulouse-metropole.fr
metropole.toulouse.fr

toulouse métropole